..DO PIZZOFALCONE

29-B-12

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XII

Palchetto

Num.° d' ordine 13

29-B-12

R. BIBLIOTECA NAZIONALE
B. Prov.
II
1903
NAPOLI
VITT. EM. III

Digitized by Google

# ÉLÉMENS

DE

# L'ART VÉTÉRINAIRE.

Un *Vétérinaire* instruit et vertueux fera plus de bien en n'employant que les plantes qu'on trouve par-tout, et les drogues les plus simples, qu'un inepte ou un charlatan qui ne se servira que de choses rares et du plus grand prix.

LIEUTAUD.

6[illegible]

# ÉLÉMENS
## DE
# L'ART VÉTÉRINAIRE.

---

## MATIÈRE MÉDICALE
## RAISONNÉE,
## OU
## PRÉCIS DES MÉDICAMENS
### CONSIDÉRÉS DANS LEURS EFFETS;

A l'usage des Élèves des Écoles Impériales Vétérinaires ; avec les Formules médicinales et officinales des mêmes Écoles.

PAR C. BOURGELAT.

*Quatrième Edition, augmentée et publiée avec des notes, par* J. B. HUZARD, *vétérinaire, membre de l'Institut national de France, etc.*

TOME II.

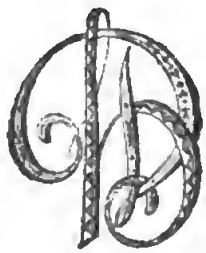

A PARIS,

De l'Imprimerie et dans la Librairie de M.me HUZARD, rue de l'Éperon, no. 11.

AN XIII. — 1805.

# EXPLICATION

## *Des Abréviations adoptées dans les Formules de ce volume.*

| | | |
|---|---|---|
| Ana. . . . . | signifie . | De chaque. |
| B. M. . . . . | — . . | Bain-marie. |
| B. S. . . . . | — . . | Bain de sable. |
| B. V. . . . . | — . . | Bain de vapeur. |
| Bout. . . . . | — . . | Bouteille. |
| Bras. . . . . | — . . | Brassée *ou* fascicule. |
| Ce que le bras et l'avant-bras repliés peuvent contenir. | | |
| Cuil. . . . . | — . . | Cuiller *ou* cuillerée. |
| Déca. . . . . | — . . | Décagramme. |
| Décal. . . . . | — . . | Décalitre. |
| Déci. . . . . | — . . | Décigramme. |
| Décil. . . . . | — . . | Décilitre. |
| Dem. . . . . | — . . | Demi *ou* demie. |
| E. Q. . . . . | — . . | Égale quantité. |
| F. . . . . | — . . | Faites. |
| Fasc. . . . . | — . . | Fascicule *ou* brassée. |
| Go. . . . . | — . . | Goutte. |
| Gra. . . . . | — . . | Gramme. |
| Hec. . . . . | — . . | Hectogramme. |
| Joint. . . . . | — . . | Jointée. |
| Kil. . . . . | — . . | Kilogramme. |
| Lit. . . . . | — . . | Litre. |
| M. . . . . | — . . | Mêlez. |
| Moit. . . . . | — . . | Moitié. |
| Myr. . . . . | — . . | Myriagramme. |

| | | |
|---|---|---|
| N°. . . . . | signifie . | Nombre. |
| P. E. . . . . | — . . | Partie égale. |
| Picot. . . . . | — . . | Picotin. |
| Pinc. . . . . | — . . | Pincée. |
| Poig. . . . . | — . . | Poignée. |
| P. . . . . | — . . | Prenez. |
| Q. S. . . . . | — . . | Quantité suffisante. |
| S. A. . . . . | — . . | Selon l'art. |
| S. Q. . . . . | — . . | Suffisante quantité. |
| Ver. . . . . | — . . | Verre *ou* verrée. |

*Nota.* Nous nous sommes déterminés à conserver ces abréviations dans les formules de cette nouvelle édition, parce qu'en ménageant la place, elles nous évitent de grossir inutilement l'ouvrage, et que d'ailleurs cette explication, placée en tête du volume, remédie aux inconvéniens qu'on leur reproche.

*TABLE comparative des Poids et Mesures employés dans ce Volume.*

## MESURES DE PESANTEUR.

| NOMENCLATURE ACTUELLE. | NOMENCLATURE ANCIENNE. |
|---|---|
| Myriagramme. . . . . | 20 livres, poids de marc. |
| Demi-Myriagramme. . . | 10 livres. |
| Quart de myriagramme. | 5 livres. |
| Kilogramme. . . . . | 2 livres. |
| Demi-kilogramme. . . . | 1 livre. |
| Quart de kilogramme. . | $\frac{1}{2}$ livre. |
| Hectogramme. . . . . | 3 onces. |
| Demi-hectogramme. . . | 1 once et demie. |
| Décagramme. . . . . | 3 gros. |
| Demi-décagramme. . . | 1 gros et demi. |
| 3 Décagrammes. . . . . | 1 once. |
| Gramme. . . . . | 18 grains. |
| Demi-gramme. . . . . | 9 grains. |
| 2 Grammes. . . . . | $\frac{1}{2}$ gros. |
| 4 Grammes. . . . . | 1 gros ou dragme. |
| Décigramme. . . . . | 2 grains. |
| Demi-décigramme. . . . | 1 grain. |
| 10 Décigrammes. . . . . | 1 scrupule ou 20 grains. |

## MESURES LIQUIDES DE CAPACITÉ.

| | | |
|---|---|---|
| Décalitre. . . . . | 10 litres. . . | 10 pintes. |
| Litre. . . . . | 10 décilitres. | 1 pinte. |
| Demi-litre. . . . . | 5 décilitres. | 1 chopine. |
| 2 Décilitres. . . . . | . . . . . | $\frac{1}{2}$ setier. |
| Décilitre. . . . . | . . . . . | 1 poisson. |
| Le verre ordinaire. . . . | 2 hectogr.. | 6 onces. |
| La cuiller ordinaire. . . . | 16 grammes. | 4 gros. |
| La cuiller à café. . . . . | 8 grammes. | 2 gros. |
| La goutte. . . . . | demi-décigr. | 1 grain. |
| La bouteille. . . . . | 1 litre. . . | 1 pinte. |
| Le seau ordinaire. . . . . | 12 litres. . . | 12 pintes. |

## MESURES SÈCHES DE CAPACITÉ.

| NOMENCLATURE ACTUELLE. | NOMENCLATURE ANCIENNE. |
|---|---|
| Hectolitre. . . . . | 10 décalitres. 8 boisseaux. |
| Demi-hectolitre. . . | 5 décalitres. 4 boisseaux. |
| Décalitre. . . . . | 10 litres. . . 12 litrons. |
| Demi-décalitre. . . . | 5 litres. . . 6 litrons. |
| Picotin. . . . . | 5 litres. . . 6 litrons. |
| Litre. . . . . | . . . . . 1 litron. |

Dans cette Table, les anciens poids et mesures sont en nombres ronds, pour éviter les fractions, qui, d'ailleurs, disparoîtront réellement, dès qu'on cessera de vouloir traduire les anciennes mesures en nouvelles. Les doses indiquées sont de rigueur pour les mesures actuelles seulement, les anciennes ne sont qu'approximatives.

Les mesures ne doivent être employées que pour l'eau, ou pour toutes les liqueurs qui ont à-peu-près la même pesanteur, comme les infusions, les décoctions, etc., et pour les choses où une grande exactitude n'est pas absolument nécessaire; mais pour des choses importantes, et qui ont des pesanteurs différentes sous le même volume, on doit toujours avoir recours à la balance. Par exemple, un litre d'eau ne pèse pas autant qu'un litre de sirop, et pèse plus qu'un litre d'huile; et comme d'ailleurs la mesure des liquides varie encore selon les différens lieux, nous avons cru devoir, en les prescrivant, nous arrêter à des poids invariables.

# HISTOIRE

## OU

# CONNOISSANCE ABRÉGÉE

## DE QUELQUES DROGUES

## ET SUBSTANCES SIMPLES,

*Qui entrent dans les Formules de la Matière médicale vétérinaire, avec une Instruction sur leurs vertus, leur usage, leurs doses, etc.*

---

Abeilles (*apis*). On ne les emploie point dans la médecine vétérinaire, mais on fait un grand usage de leurs produits. Voyez *cire, miel.*

Leurs piqûres ne sont dangereuses, même pour les petits animaux, que lorsqu'elles sont très-multipliées ; nous avons vu dans ces cas, des chevaux et des bœufs en devenir enflés au point de périr.

Absinthe. Il en est de deux espèces : l'une grande, appelée aussi *aluyne* (*artemisia absinthium*) ; l'autre petite (*artemisia Pon-*

*tica*) ; elles sont très-communes en France (1).

On se sert à-la-fois des feuilles et des fleurs, ou des sommités ; on les trouve toutes séchées dans les boutiques.

*Vertus.* Elles sont amères, aromatiques, toniques, antiseptiques, vermifuges, fébrifuges, stomachiques, résolutives, etc.

On les emploie en poudre et en infusion.

On donne l'*absinthe* en poudre tous les matins à jeun, incorporée dans une suffisante quantité d'extrait de genièvre, pour rétablir les forces digestives, pour prévenir l'évolution des vers, etc.

Elle entre dans les pillules corroborantes et nutritives, composées de cette substance et d'un mélange de farine de froment et de jaunes d'œufs.

On en donne l'infusion dans l'eau, en lavemens et en boisson, dans la pourriture des moutons, des bœufs, et dans toutes les maladies qui reconnoissent pour cause la foiblesse et l'inertie des solides ; elle sert de véhicule pour la plus grande partie des breu-

---

(1) On trouvera la description botanique des plantes dans les *Démonstrations élémentaires de Botanique*, à l'usage des élèves, que j'ai déjà indiquées, tome I, discours préliminaire, note de la page xvij.

vages stomachiques, fébrifuges, toniques et nervins qu'on emploie pour le cheval et le bœuf; mais pour les animaux d'une plus petite espèce, elle opère seule ces différens effets. Elle communique souvent son amertume au lait des femelles nourrices, et on peut en tirer parti pour rendre le lait avantageux aux petits, dans quelques cas.

Son infusion dans le vin forme le *vin d'absinthe*. Voyez les *formules officinales*.

On fait entrer la poudre d'*absinthe* dans les cataplasmes résolutifs, toniques et fortifians, composés avec les farines résolutives, la bière, le vin et le miel.

L'infusion dans l'eau ou dans le vin, aiguisée de muriate de soude, peut être employée en douches, en lotions, en fomentations, en bains; on la regarde comme propre à empêcher la communication de plusieurs maladies contagieuses: on en lave la bouche ou le corps du cheval ou du bœuf, avant de les envoyer au pâturage ou au travail.

Enfin, cette plante entre dans plusieurs compositions officinales et magistrales, qui toutes ont la propriété de soutenir l'action organique des solides.

*Pline* rapporte que l'*absinthe pontique*, quoique beaucoup plus amère que l'autre,

engraisse le bétail ; et M. *Bell d'Antermony* dit, dans son voyage en Perse, que cinq cent chevaux kalmoucks moururent dans une nuit pour avoir mangé de la *grande absinthe;* mais ce dernier fait, qui paroît aussi contradictoire, tient peut-être à des circonstances particulières que l'auteur a négligé de recueillir. Ce qui est certain, c'est que les ruminans mangent les plantes amères avec avidité et sans danger, telles que le marron d'Inde, l'olive, etc., et nous avons donné les deux *absinthes* à des chevaux qui les ont mangées sans en être malades ; à la vérité, il n'y en avoit que quelques poignées.

*Dose.* En poudre, pour le cheval et le bœuf depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; pour le mouton depuis quatre grammes jusqu'à six décagrammes ; en infusion, une poignée par litre d'eau.

Acide muriatique (1). Ce nom est pris de la substance d'où on l'extrait, le sel marin, faute de pouvoir en trouver un dans la nature de son radical qu'on ne connoît pas.

Celui dont on se sert en médecine, et qu'on

(1) On n'emploiera dans ce volume que la nomenclature chimique actuelle, dont le vocabulaire est à la fin du tome I.

trouve tout préparé dans le commerce, est combiné avec l'eau et sous forme liquide. Cet acide est blanc, sans couleur; il exhale une vapeur ou fumée blanche; il a une odeur forte, piquante, âcre, qui picote les yeux et irrite la gorge, et qui a quelque analogie avec celle des pommes de reinette ou du safran : sa saveur est très-aigre et très-forte.

*Vertus.* Il paroît plus propre que les autres *acides minéraux* à tempérer l'effervescence de la bile : aussi convient-il dans les maladies bilieuses accompagnées de dissolution, comme lors d'évacuations bilieuses, jointes à un état putride, ainsi qu'on en a des exemples dans le cheval et dans le chien.

Il convient, uni aux adoucissans, dans les superpurgations et les diarrhées colliquatives.

Étendu dans l'eau et employé comme pédiluve, c'est un rétoire doux, qui convient dans les douleurs rhumatismales et goutteuses.

On s'en sert pour désinfecter les lieux gâtés par des vapeurs putrides.

Acide nitrique. On le retire du nitrate de potasse, et on le trouve tout préparé dans les laboratoires. Il est sous la forme d'un liquide blanc; il a une saveur acide si âcre et si caustique, qu'il brûle et détruit les matières organisées et beaucoup de couleurs

végétales ; il exhale une fumée ou vapeur blanche, d'une odeur âcre, austère, désagréable et nauseuse.

Celui qu'on trouve coloré en jaune ou en orangé clair commence à éprouver une décomposition, il s'en dégage un peu de gaz oxigène et il passe en partie à l'état d'*acide nitreux*. Affoibli par l'eau, c'est l'*eau forte*.

*Vertus.* Il est essentiellement diurétique ; on s'en sert, par cette raison, dans les maladies inflammatoires des viscères uropoïétiques, tant en breuvages qu'en lavemens.

On en fait usage avec succès dans le cas d'ardeurs utérines des jumens et des vaches ; et en faisant cesser cet orgasme, il a favorisé la conception.

On l'a employé, depuis quelques années, avec avantage dans les maladies de la peau, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur.

On s'en sert de préférence à l'extérieur, comme caustique, pour détruire les porreaux, les chairs fongueuses et autres excroissances charnues, et pour arrêter la gangrène dans les ulcères charbonneux, sur-tout pour le glossantrax.

Étendu dans une décoction de ronces, il forme de très-bons gargarismes anti-gangréneux.

Acide sulfurique. On le retire par des procédés en grand du soufre ou du vitriol, et voilà pourquoi anciennement on l'appeloit *acide vitriolique :* lorsqu'il étoit concentré et d'une consistance assez semblable à celle d'une huile, on l'appeloit très-improprement *huile de vitriol :* étendu d'eau et affoibli, on le désignoit par les noms également impropres d'*esprit* ou de *rosée de vitriol.*

Cet acide bien pur est sous forme liquide, sans couleur, sans odeur, d'une consistance oléagineuse ; sa saveur acide est si forte, qu'il brûle et détruit les organes des animaux, comme le caustique le plus puissant. Il rougit toutes les couleurs végétales qui en sont susceptibles ; il noircit et réduit en bouillie charbonneuse toutes les matières végétales et animales, dont il détruit l'organisation et la composition.

L'*acide sulfurique* coloré en jaune, en brun, ou en noir, fumant et odorant comme le soufre qui brûle, n'est rien moins que pur ; il est gâté par quelques substances étrangères : plus il s'éloigne des propriétés qu'on vient d'indiquer, moins il a de pureté. Exposé à l'air, il absorbe près de la moitié de son poids d'eau.

*Vertus.* Cet acide est celui dont on fait le plus fréquemment usage, il est le moins cher ;

il donne un goût assez agréable à l'eau dans laquelle on l'étend.

On le préférera dans les maladies putrides de la poitrine, telles que la pommelière, la péripneumonie catharrale, les irritations spasmodiques, comme la pousse, dans l'hémoptysie et autres hémorrhagies internes, ainsi que dans les indigestions putrides.

Il s'emploie dans les maladies inflammatoires accompagnées d'un peu de putridité, dans les esquinancies simples, et toutes les fois qu'on veut exciter la transpiration, la sueur et les urines.

Une partie de cet acide concentré, mêlé avec quinze ou vingt parties d'eau, fait une liqueur dont on peut se servir avec succès pour cicatriser et dessécher les eaux aux jambes, les crevasses, les mules traversines, les malandres, les solandres, les peignes humides, etc. ; mais on comprend que ce topique exige que les humeurs du malade et la partie aient été préparées intérieurement par un traitement convenable.

*Vertus des acides minéraux en général.* On donne les uns et les autres intérieurement, et on s'en sert en qualité de topiques. Ils entrent dans un grand nombre de préparations très-employées dans la médecine vétérinaire.

On

On étend l'un ou l'autre de ces acides concentrés dans un seau d'eau blanche ou d'eau commune, jusqu'à une acidité supportable, ayant soin préalablement de mêler exactement les deux liqueurs avant de s'assurer de cette saveur. Ce mélange fait une boisson très-rafraîchissante, très-réprimante et très-calmante. Elle étanche la soif plus facilement que ne le feroit l'eau commune : elle matte le mouvement du sang, modère l'effervescence de la bile et des autres humeurs, en donnant plus de ton et plus de force aux solides : elle concourt à la condensation des fluides ; elle s'oppose à des déperditions excessives ; elle fortifie les solides distendus avec excès ; elle en rétablit le ressort, elle remédie par conséquent à leur foiblesse et à leur atonie : elle est un très-bon préservatif dans le cas d'épizooties ; elle prévient les dispositions inflammatoires et spasmodiques, d'où naissent l'angine, la péripneumonie, l'anthrax et plusieurs autres maladies malignes : donnée dans le cours de la maladie, elle en arrête les progrès ; elle produit le même effet sur celles qui ont pour cause un grand relâchement et la dissolution, d'où naissent l'anasarque, l'hydropisie, la pourriture, etc.

Cette boisson prévient encore la fourbure,

les effervescences, les inflammations, et enfin toutes les maladies qui sont la suite d'un exercice forcé, immodéré et indiscret, pendant les chaleurs excessives.

Les maîtres de postes, ainsi que les entrepreneurs de voitures publiques, dont les chevaux sont exposés, dans certains temps de l'année, à des travaux outre mesure, ont senti mieux que personne l'utilité de cette boisson acidulée; ceux à qui nous l'avons conseillée lors de ces travaux, ont observé que leurs animaux étoient exposés à moins de maladies. Nous sommes très-persuadés que cette boisson ne seroit pas moins salutaire aux chevaux de troupes, dans les momens où ils sont et ont été exposés à des marches forcées et à l'ardeur d'un soleil brûlant, et lorsqu'on est forcé de les nourrir avec des fourrages nouvellement récoltés; l'usage en est aussi indispensable lorsqu'on leur donne des alimens avariés.

Ces acides corrigent, au surplus, la crudité de l'eau et sa putréfaction; ils tuent les insectes qui y ont pris naissance; ils dissolvent la vase dont elle pouvoit être imprégnée, et par conséquent ils l'épurent et la rendent plus propre à la préparation des alimens.

Ajoutez-les dans l'eau fraîche jusqu'à une forte acidité, et à une dose beaucoup plus

forte que pour les administrer intérieurement, vous aurez un défensif et un répercussif très-bon. Cette liqueur s'emploie en douches, en fomentations, en lotions, sur les tumeurs récentes et bénignes, provenant de causes externes; sur les trombus, les ecchymoses, les épanchemens et les suffusions qui n'ont rien de malin; pour arrêter les hémorrhagies qui ne sont pas critiques; on s'en sert dans les cas d'entorses, d'efforts des articles; on l'applique sur les pieds et les jambes dans lesquels on craindroit l'abord de l'humeur qui constitue la fourbure. Dans ces circonstances, laissez sur la partie, ou autour, des linges imbibés du liquide dont il s'agit, ayez la précaution de les humecter très-souvent. Des douches de cette eau sur la tête sont aussi très-bonnes contre les inflammations du cerveau, la frénésie et la manie.

Cette même eau, fortement acidulée, est encore très-bonne pour résoudre les engorgemens œdémateux qui se manifestent aux jambes, sous le ventre et au poitrail, après un très-long repos; étant employée chaude, au-delà de ce que l'on appelle tiède, on en bassine les ulcères dont les chairs pèchent par laxité; elle y rétablit le ton et procure une suppuration louable.

Ces acides étant concentrés, s'emploient comme caustiques pour ronger, corroder et détruire les chairs flasques, molles et baveuses; ils procurent aussi la chûte des poireaux : mais en faisant usage de ces escarrotiques, on a soin d'empêcher qu'ils ne produisent une trop grande inflammation; on y parvient, en plaçant sur la partie un plumaceau chargé d'onguent populéum, ou des cataplasmes, soit émolliens, soit anodins.

*Dose.* Jusqu'à une acidité agréable, en boisson, dans une liqueur apropriée; dans les cas d'hémorrhagies, on peut les donner depuis vingt gouttes jusqu'à quatre ou six grammes et plus, dans les grands animaux; on proportionne la dose pour les petits; mais toujours dans un véhicule quelconque.

Acorus verus (*acorus calâmus*, *acorus odoratus*). C'est une plante de la famille des liliacées, qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait généralement, avec le jonc odorant (*andropogon schœnanthus*). On ne se sert que de la racine, on la choisit de la grosseur du doigt, noueuse, récente, bien nourrie, mondée de ses filamens, difficile à rompre, légère, rougeâtre en dehors, blanche en dedans, d'une odeur forte et agréable, d'un goût âcre, amer, aromatique, approchant de celui

de l'ail, etc. On rejette celle qui est moisie, vermoulue et éventée.

*Vertus.* La poudre, incorporée dans l'extrait de genièvre, est un très-bon stomachique chaud; on peut l'administrer dans du vin. On s'en sert ainsi avec succès pour solliciter l'éruption du claveau, lorsqu'elle est retardée par le défaut des forces vitales.

Cette poudre, donnée dans le vinaigre, produit de très-bons effets lorsque la malignité est jointe à la foiblesse. C'est un alexitère puissant, qui doit être donné chaud.

On en forme des masticatoires dans le cas d'inappétence, de maladies épizootiques, et dans ceux où la lymphe trop épaisse engoue les bronches et les vésicules pulmonaires.

Elle entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques, telles que la thériaque, le vinaigre des quatre-voleurs, l'orviétan, etc.

L'infusion dans l'eau est apéritive et diurétique.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis un décagramme jusqu'à un hectogramme et plus; pour le mouton, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes.

Agaric blanc (*boletus larix*). Champignon qui croît sur le tronc et les branches principales du mélèze (*pinus larix*). Il nous vient du

Dauphiné, des montagnes de Trente ; il croît en abondance dans les forêts de la Tartarie, sur-tout de la Sibérie.

Il est blanc, léger, friable, tendre, ordinairement arrondi, assez fréquemment anguleux, et revêtu d'une écorce calleuse qu'il faut enlever. On doit rejeter celui qui est pesant, noirâtre et peu friable. Le goût en est d'abord douceâtre et bientôt amer et âcre ; l'odeur en est forte et pénétrante.

*Vertus.* Nous le donnons en poudre, incorporé dans une suffisante quantité de miel, comme béchique incisif, aux chevaux qui sont atteints d'une toux grasse.

Il rétablit la sécrétion de l'urine : on en donne l'infusion le matin, l'animal étant à jeun.

Cette infusion a servi avec succès pour détruire les embarras de la lymphe, et dans la maladie appelée immobilité.

Enfin on l'emploie en poudre pour arrêter les hémorrhagies ; mais celui que le chêne fournit a plus de vertus.

*Dose.* Pour le cheval, depuis deux décagrammes jusqu'à six ; pour le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; pour le mouton, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes.

AGARIC DE CHÊNE (*agaricus quercinus*).

Champignon ligneux, très-dur, coriace, fort pesant, qui croît, attaché par le côté, sur les troncs des vieux chênes; sa substance est couleur ventre de biche, ou d'un blanc jaunâtre, comme veloutée. Lorsqu'il est très-sec, on le coupe par petits morceaux de six ou huit millimètres d'épaisseur, on le bat fortement à l'effet d'en réduire peu-à-peu en poussière les fibres ligneuses, d'en procurer la séparation et la chute et de le rendre très-doux au toucher. Ce champignon, ainsi préparé, sert aussi à faire l'*amadou;* il suffit de le faire bouillir dans une dissolution d'eau nitrée ou de poudre à canon.

*Vertus.* C'est un très-bon stiptique : quand il est immédiatement appliqué sur l'orifice d'une artère ouverte, il la resserre, il la force à se contracter, etc.

L'*agaric de chêne* peut être remplacé par celui du bouleau, de l'aune et des autres arbres, ainsi que par l'*amadouvier* (*boletus igniarius*). Tout le monde connoît l'emploi presqu'universel de l'*amadou*, pour avoir du feu au briquet.

Agripaume, *cardiaque* (*leonurus cardiaca*). On en emploie les feuilles, les tiges tendres et les fleurs; toute la plante est d'une odeur forte et d'un goût un peu amer.

*Vertus.* Elle est résolutive, légèrement alexitère et viscérale. On la donne comme préservative dans les maladies contagieuses ; elle assure l'éruption de la petite vérole ; elle convient dans les dispositions aux coliques chez les animaux délicats et relâchés : infusée dans du lait, elle se donne aux vaches qui mangent avec avidité, et dont l'estomac se gonfle par suite de cette mauvaise habitude.

*Rai* dit que l'usage de cette plante a été suivi de succès dans une épizootie qui a régné en Angleterre, et que les maréchaux s'en servent beaucoup dans les maladies des bestiaux.

*Dose.* Depuis une poignée jusqu'à quatre, en infusion, pour les grands animaux ; et une poignée seulement pour les bêtes à laine, dans un litre d'eau.

Aigremoine (*agrimonia eupatoria*). C'est une plante dont l'usage pourroit remplacer avantageusement, dans la médecine des animaux, celui de plusieurs autres substances beaucoup plus chères, dont les vertus sont les mêmes.

*Vertus.* Elle est vulnéraire, astringente, détersive ; on peut l'employer en décoction ou en cataplasme, pour déterger des ulcères sanieux et farcineux, le mal de taupe, celui de garot, etc. Elle est bonne sur la fin du trai-

tement de la gale et des eaux aux jambes, ainsi que dans les engorgemens de ces parties.

L'infusion, édulcorée avec du miel, pourroit être donnée avec succès dans ces flux par les naseaux, qui sont la suite des affections catarrhales de la poitrine, ou qui annoncent la suppuration des poumons. On la recommande aussi en fumigations dans les écoulemens morveux.

Ail (*allium sativum*). Plante bulbeuse, dont on n'emploie que les bulbes, dites vulgairement *gousses* ou *dausses d'ail*. On fait usage de préférence de celles de l'année.

*Vertus.* L'*ail* est échauffant, stomachique, alexitère, et peut être employé comme un diurétique chaud.

C'est un bon alexipharmaque, étant écrasé et broyé avec le vinaigre; ce mélange administré seul, ou étendu dans une forte décoction de ces mêmes bulbes. Ce remède peu dispendieux est très-bon dans les fièvres malignes, le charbon, les esquinancies et les péripneumonies gangréneuses et catarrhales, lorsque ces maladies dépendent d'une viscosité générale, de l'engorgement et de l'empâtement des organes.

Ces bulbes, données intérieurement avec le muriate de soude, sont un très-bon sto-

machique, tant pour les chevaux que pour les bêtes à cornes : ce mélange agit de même, suspendu dans la bouche en forme de nouet, et allié avec l'oximel ; il devient un des préservatifs qu'on emploie très-utilement contre les maladies contagieuses du bétail.

On l'emploie fréquemment encore pour rétablir l'appétit ; on en forme alors des billots et des mastigadours. On en fait usage sous cette forme dans les maladies catarrhales de la tête et de la poitrine ; il excite l'expectoration et l'évacuation d'une quantité considérable de flegmes épais et visqueux, qui souvent sont la seule cause du dégoût.

La décoction des *bulbes d'ail* est moins active qu'étant données en nature: elle est diurétique; on en fait usage avec succès pour prévenir la formation des calculs de la vessie, auxquels les bœufs sont sujets lorsqu'ils sont nourris au sec, et pour en déterminer l'évacuation.

Son suc, donné dans le vin blanc, agit avec beaucoup plus d'efficacité dans la fourbure que celui d'oignon ; mais on doit le proscrire s'il y a fièvre et inflammation.

L'*ail* réduit en pâte par la trituration et appliqué en cataplasme, est un puissant maturatif pour les tumeurs froides et indolentes qui se forment quelquefois sur les côtes et

aux extrémités. Il n'agit pas moins comme résolutif sur ces dernières, et nous l'avons vu faire disparoître des capelets et des molettes, pour la guérison desquels on ne reconnoissoit plus d'autre ressource que l'application du feu.

Cette pâte mêlée avec le sel est un très-bon résolutif dans les cas d'entorse, de foulure, de contusion; son emploi dans les nerf-ferrures n'a pas été sans succès, sur-tout immédiatement après l'accident.

L'inflammation qu'elle excite toujours, la rend d'un usage dangereux dans les tumeurs chaudes et flegmoneuses; elle a cependant plusieurs fois fixé des charbons dont la délitescence auroit inévitablement entraîné la mort de l'animal.

Nous avons été à portée d'observer souvent les mauvais effets de ces cataplasmes appliqués sur des javarts, dans la vue d'en accélérer la maturité. Ils agissoient comme de véritables vésicatoires; toute la portion de la peau touchée par le cataplasme, tomboit à la levée de l'appareil, ou peu après; et les délabremens occasionnés dans les articulations par l'inflammation violente qu'ils excitoient, ont quelquefois mis les animaux hors de service, ou retardé long-temps la guérison.

Toutes les plantes de cette famille communiquent leur goût et leur odeur au lait des femelles qui en mangent, et à celles à qui on l'administre comme médicament. Ils se communiquent également aux œufs des volailles.

*Pline* recommande de faire tremper dans le jus d'*ail*, la nourriture des poules attaquées de la pepie.

*Dose.* Elle est pour le cheval, de trois décagrammes à douze ; et pour le bœuf, de trois décagrammes à dix-huit.

Airelle, *myrtille, raisin des bois, morets, brimbelle* (*vaccinium myrtillus*). Les baies de cet arbrisseau sont d'un goût doux légèrement acide.

*Vertus.* Dans les pays où il est abondant, on peut employer ces baies pour tempérer la soif ardente que les bestiaux éprouvent quelquefois pendant les travaux de l'été, pour les rafraîchir et calmer l'effervescence du sang ; pour s'opposer à ces flux dysentériques qui ne reconnoissent point d'autres causes, et qui prennent quelquefois un caractère épizootique ; pour corriger les mauvaises qualités de l'eau de mare, etc.

La couleur foncée qu'elles communiquent à l'eau, fait que quelquefois les bestiaux refusent de la boire ; on la couvre alors d'une

jointée de son avant de la leur présenter.

La décoction des feuilles est détersive et astringente ; elle peut être employée pour déterger les ulcères sanieux, comme la taupe, le mal de garot, etc.

*Dose.* On a indiqué de faire sécher ces baies, de les réduire en poudre, et de les donner ainsi aux animaux jusqu'à la dose de six décagrammes dans un litre d'eau ; mais la dessiccation de ces baies altère leur partie sucrée légèrement acide, et elles n'ont alors que peu de vertu.

Alaterne (*rhamnus alaternus*). On dit que les feuilles de cet arbrisseau sont rafraîchissantes, et bonnes dans les inflammations de la bouche et de la gorge, employées en gargarismes. On dit aussi que les baies ont les mêmes propriétés que celles du nerprun (*rhamnus catharticus*), et que, par conséquent, on peut les donner aux animaux en substance, à la quantité de deux poignées, ou l'extrait à la dose de trois décagrammes. Comme toutes ces vertus sont au moins équivoques, nous invitons les vétérinaires, placés dans les Départemens où cet arbrisseau est commun, à s'assurer, par des observations exactes, de la vérité de ces faits.

Alcalis. Ce sont des substances simples, qui

ont une saveur âcre, urineuse, qui verdissent les couleurs bleues des végétaux, s'unissent facilement aux acides et forment avec eux des sels proprement dits; dissolvent les matières animales, les ramollissent, les réduisent en bouillie et les décomposent entièrement.

Ils sont inaltérables au feu, s'unissent à l'eau avec plus ou moins de force, et tombent aisément en déliquium; ceux qu'on emploie le plus souvent dans la médecine des animaux, sont la *potasse*, la *soude* et l'*ammoniaque*: les deux premiers étoient plus particulièrement appelés *alcalis fixes*, parce qu'ils sont très-difficiles à vaporiser; le troisième, facile à réduire en vapeur ou en gaz, étoit nommé *alcali volatil*.

Ils agissent sur les graisses, sur le soufre, et forment avec ces substances des composés solubles dans l'eau, tels que les hidro-sulfures et les savons.

Les *alcalis fixes* doivent être choisis bien purs, sous forme concrète, d'un blanc mat et sans odeur. Pour les apprécier par leur saveur, on en dissout une petite quantité dans un peu d'eau, à l'effet d'en diminuer la causticité, qui est d'autant plus forte qu'ils sont plus purs. L'*alcali volatil* doit être clair, limpide, transparent, léger, et exhaler une

odeur urineuse d'autant plus pénétrante qu'il sera moins chargé d'humidité.

*Vertus des alcalis fixes.* Ils sont fondans, atténuans, incisifs, sudorifiques, diurétiques; ils excitent l'action des vaisseaux, ils absorbent les aigres; ils sont âcres et caustiques.

La débilité des organes, les obstructions, les engorgemens, qui ne sont pas accompagnés de sécheresse, de crispation et d'inflammation, en indiquent l'emploi. Dans tous ces cas, on les administre étendus dans des infusions et des décoctions de plantes aromatiques. On les fait prendre dans l'eau de chaux, pour l'hydropisie et la cachexie dont la cause est la débilité des solides; dans les engorgemens visqueux des viscères abdominaux : lorsque l'hydropisie est due à un défaut de ton des voies urinaires, qui produit le défaut de sécrétion de l'urine; alors, on les donne dans des liqueurs spiritueuses.

Étendus dans l'infusion de petite centaurée, ils s'emploient avec succès dans le cas de fièvre lente, et pour la fièvre pétéchiale; on les donne dans l'infusion de fleurs de sureau, pour les arrêts de transpiration et les maux qu'elle occasionne.

On les allie aux purgatifs, dans l'intention d'évacuer et de rétablir les sécrétions et la

transpiration : ils diminuent la qualité irritante de l'aloès, et de tous les autres purgatifs résineux auxquels on les unit, et avec lesquels ils forment un composé savonneux.

Donnés de cette manière, ils guérissent très-promptement les fourbures occasionnées par l'arrêt de la transpiration, lorsque les sujets sont gras et pléthoriques ; mais il faut que ce breuvage soit précédé par une forte saignée et quelques lavemens purgatifs. L'on comprend que les purgatifs dont on doit faire usage ici, ne doivent rien contenir qui soit acide.

Les sujets d'une contexture flasque et molle, en qui les acides occupent les premières voies, reçoivent un soulagement véritable de l'usage de ces substances étendues dans l'eau et données en boisson.

Appliqués purs, et sous forme solide, à l'extérieur, sur les chairs fongueuses, baveuses, molasses et qui surmontent, ils les brûlent, ils les consument et procurent de véritables escharres. Voyez *pierre à cautère*.

Dissous dans l'eau à haute dose, ils forment un détersif puissant pour les ulcères sanieux, et un dessiccatif très-actif pour les maladies cutanées des extrémités.

La lessive des cendres des végétaux est un moyen presqu'universellement à la portée des vétérinaires

vétérinaires pour se procurer l'*alcali fixe*, sur-tout pour les usages extérieurs. On fait bouillir les cendres dans l'eau, et on passe cette lessive à travers de la toile ; on peut en lotionner et nettoyer les ulcères farcineux : on y ajoute l'eau-de-vie lorsqu'il faut fortifier et déterger en même temps. Cette lessive, ainsi aiguisée, est employée fréquemment à Paris pour sécher les eaux aux jambes, après un traitement intérieur convenable.

*Vertus de l'alcali volatil.* Elles sont les mêmes que celles des précédens : il agit néanmoins plus promptement, mais aussi ses effets sont moins soutenus.

On doit le préférer dans les cas urgens, où il importe de ranimer les forces presque éteintes ; ce qui arrive dans les péripneumonies, les angines, les anthrax et les gangrènes épizootiques ; en pareil cas, il est le cordial le plus efficace : il excite une action vigoureuse dans les solides ; on le fait humer sur-le-champ à l'animal, incontinent après on l'administre intérieurement, étendu dans une infusion de baies de genièvre : on soutient les forces ranimées par l'usage des baies de genièvre macérées dans le vin. On a recours ensuite aux véritables antigangréneux, tels que le quinquina et le camphre.

On l'emploie dans le claveau, dans les tumeurs critiques, lorsque les mouvemens des solides sont foibles, et en général, toutes les fois que l'indication est de pousser fortement du centre à la circonférence; c'est un des plus sûrs moyens pour remédier aux métastases opérées par la débilité des organes; les vésicatoires sur la partie malade doivent en seconder l'effet.

On y a aussi recours dans toutes les maladies soporeuses. On le fait humer au malade, et on le fait prendre en breuvage dans une infusion de fleurs de tilleul ou de sureau.

Il n'est pas moins efficace contre la morsure des bêtes venimeuses; l'eau de luce est préférée en pareil cas, c'est un composé d'*alcali volatil* et d'huile volatile de succin.

Nous sommes portés à croire que ce même *alcali volatil* pourroit être un très-bon antihidrophobique, mais il faudroit qu'il fût administré promptement et avant que l'inflammation eût fait des progrès; il est aussi à présumer que son effet seroit plus salutaire sur les sujets flegmatiques et mélancoliques, que sur les sujets sanguins et bilieux.

*Dose*. Les *alcalis fixes* se donnent pour le cheval et le bœuf, depuis huit grammes jusqu'à un demi-hectogramme; et pour le mouton, depuis deux grammes jusqu'à douze.

L'*alcali volatil*, pour les premiers, de trente gouttes à douze grammes ; et pour le second, de dix gouttes à huit grammes.

Alcée (*malva alcea*). Plante de la famille des malvacées.

*Vertus.* Les feuilles ont les mêmes vertus que celles de mauve et de guimauve, et on les emploie au défaut de celles-ci.

On dit que la racine est un purgatif hidragogue, qui se donne en poudre pour le cheval, depuis quatre grammes jusqu'à seize. Nous l'avons donné à la dose de trois décagrammes, à un cheval préparé pour être purgé ; elle n'a produit aucun effet sensible. Cette observation, qui n'a été répétée que deux fois, mérite d'être confirmée par de nouvelles expériences. Cette poudre a fait vomir une chatte, à laquelle on l'a fait prendre dans la soupe, à la dose d'une pincée.

Alkékenge, *coqueret*, *coquerelle* (*physalis alkekengi*). On n'emploie communément que les baies de cette plante.

*Vertus.* Elles sont diurétiques, anodines et tempérantes : on en fait usage avec succès dans les difficultés d'uriner dues à un état inflammatoire et spasmodique : elles conviennent aussi dans les maladies bilieuses. Dans le premier cas, on les allie au laudanum ou

aux gouttes de *Sydenham*, selon la nature du spasme ; dans le second, on les donne seules. On les administre en décoction après les avoir écrasées dans la liqueur. C'est un remède simple qu'on peut trouver par-tout sous la main. Plusieurs animaux les mangent.

*Dose*. Les baies se donnent au nombre de cinquante à cent, pour le cheval ; de cent à cent cinquante, pour le bœuf ; de douze à vingt-quatre, pour le chien et le mouton.

Alleluia, *pain-à-coucou, surelle* (*oxalis*). Il y a deux espèces d'*alleluia ;* le jaune (*oxalis corniculata*), et le blanc (*oxalis acetosella*) ; les feuilles ont un goût acide, agréable ; les bestiaux le recherchent avec avidité, sur-tout l'été.

*Vertus*. Il contient beaucoup d'acide oxalique ; il est tempérant et rafraîchissant ; on l'emploie à la place de l'oseille, il est même à préférer lorsqu'on craint d'irriter la poitrine ; on en fait prendre le suc, ou seulement l'infusion qu'on a soin de faire très - forte ; on mêle l'un ou l'autre à la boisson, ou on les donne en breuvage ; ils conviennent dans les inflammations des entrailles, dans les soifs inextinguibles ; on y ajoute un peu de miel.

Alliaire, *herbe des aulx* (*erysimum alliaria*). Cette plante est mangée verte par les bestiaux, et sur-tout par les vaches et les chèvres,

dont elle excite l'appétit. On a observé qu'elle communique au lait des vaches et aux œufs des volailles un goût d'ail désagréable ; Ce goût s'est même communiqué jusqu'au café, dans lequel le lait a été employé.

*Vertus.* Nous avons employé son infusion, ou sa décoction, avec avantage pour déterger les ulcères des pieds, du garot, de la taupe, etc. Elle ne doit être employée que fraîche ; elle perd son odeur et ses vertus par la dessiccation.

Aloès. Suc concret, gommeux, résineux, tiré de la plante qui porte ce nom (*aloè perfoliata*) ; il en est de trois espèces.

La première est l'*aloès soccotrin*, venant de l'île de Socotora ; elle est la plus recherchée : cet *aloès* est très-pur, friable, léger, d'une couleur jaune ou pourpre roussâtre ; mis en poudre, il paroît d'un beau jaune doré ; échauffé dans les mains, il devient flexible ; le goût en est fort amer, l'odeur légèrement aromatique.

La seconde est l'*aloès hépatique*, moins beau que le précédent, mais d'un plus grand usage. On la tire de l'Amérique ; sa couleur approche de celle du foie des animaux, elle est plus foncée et moins brillante que la précédente ; l'odeur en est aussi plus désagréable et le goût plus amer. Il faut le choisir net, luisant, et rejeter celui qui est d'une couleur

tanée et d'une odeur fétide et nauséabonde.

La troisième, appelée *aloès caballin*, parce qu'elle n'a été en usage que pour les chevaux, est le moins bon de tous: son odeur est nauséabonde. Nous préférons avec raison la seconde, car celle dont il s'agit ne produit le plus souvent aucun effet.

*Vertus.* C'est de toutes les substances purgatives celle que nous employons le plus fréquemment et le plus sûrement. Les évacuations copieuses que l'*aloès* suscite ne sont point, en général, accompagnées de tranchées, à moins que la dose n'en soit trop forte; et, en ce cas, on a recours à des substances mucilagineuses et calmantes.

La quantité, ainsi que les combinaisons qu'on en fait, sont indiquées par le tempérament du sujet. S'il est flegmatique et d'une tissure lâche et molle, on le donne en poudre, incorporé dans une suffisante quantité de miel.

Si l'animal est d'un tempérament bilieux, colérique et emporté, on le fait prendre à petites doses, réitérées tous les matins, dans une infusion de substances calmantes, jusqu'à ce que le malade purge.

S'il est sanguin, on le donne avec des substances antiphlogistiques, comme l'oxymel et la décoction d'oseille.

Nous regardons comme nuisible l'*aloès* dissous dans l'eau-de-vie, et administré ainsi comme purgatif. Son mélange, en pareil cas, avec le vin, le beurre, le lard, ou d'autres corps gras, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, est bizarre, pour ne rien dire de plus.

C'est un très-bon stomachique, dans le cas de débilité du ventricule et des intestins; on le donne alors à petites doses, uni à l'extrait de genièvre. Il arrête avec succès et sans danger ces espèces de dévoiemens, dont certains chevaux sont attaqués après les premiers momens d'un exercice violent. On le fait prendre avant le repas, incorporé dans une quantité suffisante de diascordium.

*Dose.* L'*aloès* en poudre se donne pour le cheval, depuis quatre grammes jusqu'à six décagrammes; pour le bœuf, jusqu'à neuf décagrammes; pour le mouton, depuis dix décigrammes jusqu'à huit grammes. Il entre dans plusieurs compositions officinales.

Amadou. Voyez *agaric de chêne.*

Amandier (*amygdalus communis*). Les feuilles de l'*amandier* sont mangées avec plaisir par tous les bestiaux; elles sont pour eux une excellente nourriture, et elles les engraissent en très-peu de temps.

*Vertus.* Nous avons eu occasion de les em-

ployer avec succès, pilées et appliquées en cataplasme sur des ulcères aux jambes et sur le garot, qui avoient pour cause des plaies simples ou des foulures et des contusions, mais qui étoient bientôt devenus baveux, molasses, ichoreux et rongeans, par un traitement dans lequel les graisses oxigénées n'avoient point été épargnées. L'application de ces feuilles, humectées d'un peu d'eau et d'eau-de-vie, a promptement détergé ces ulcères, et les a rappelés à l'état de plaie simple.

Les *amandes* sont du goût de presque tous les herbivores et d'un grand nombre d'oiseaux. L'huile qu'on en tire n'a d'autres vertus que celle d'olive, et doit être employée comme elle et dans les mêmes cas. Voyez *huile*.

On regarde les *amandes amères* comme stomachiques et fébrifuges; nous croyons que ces propriétés sont très-équivoques, et que ce remède doit être banni de la matière médicale vétérinaire. Il est certain qu'elles sont un poison pour beaucoup d'oiseaux. Une petite quantité fit périr un pigeon dans les convulsions au bout d'une heure; une poule qui en avoit mangé mourut sur-le-champ, et une cigogne en ayant avalé de force gros comme une muscade, tomba dans l'ivresse, les convulsions, la paralysie, et périt bientôt. On doit sentir,

d'après cela, combien il est dangereux de jeter à la volaille de la basse-cour le marc des *amandes amères* dont on a exprimé l'huile, et dont les poules sont très-friandes. Ces *amandes* ne sont pas moins dangereuses pour les quadrupèdes; en ayant fait avaler à un jeune renard, cet animal mourut dans les convulsions; on lui trouva l'estomac enflammé et le pylore fermé: huit grammes suffirent pour tuer un petit chat; il tue aussi les cochons. Un chien, auquel on avoit fait avaler de l'huile distillée du marc des *amandes amères*, qui ressemble beaucoup à celle du *laurier-cerise*, (*prunus lauro-cerasus*) mourut en une demi-heure; il paroît même qu'elles ne sont pas sans danger pour l'homme, et nous en avons quelques exemples qui nous sont personnels. Les mucilagineux, le lait ou l'huile douce, sont les remèdes les plus prompts à opposer aux effets de ce poison, sur-tout dans les animaux auxquels le vomissement est impossible.

Ambroisie, *piment*, *botris* (*chenopodium botris*). *Ambroisie*, *thé du Mexique* (*chenopodium ambrosioïdes*). Ces deux plantes qu'on cultive dans nos jardins, et qu'on trouve toutes séchées dans les boutiques, ont l'une et l'autre les mêmes propriétés; elles sont

aromatiques, d'une odeur forte et agréable, un peu âcres au goût.

*Vertus.* Elles sont stomachiques, résolutives, incisives, pectorales et antispasmodiques. On en donne l'infusion avec l'oxymel, dans les toux convulsives ou d'irritation, occasionnées par des humeurs glaireuses, engagées dans les bronches : on l'administre aussi dans les frissons qui surviennent dans les affections hystériques auxquelles les femelles sont quelquefois sujettes. Ces plantes, alliées avec le sureau ou la mélisse, s'emploient aussi dans les frissons qui sont la suite de refroidissemens. On peut encore en faire usage dans les immobilités commençantes.

*Dose.* Fraîches, depuis une poignée jusqu'à quatre ; et sèches, d'une demi-poignée à deux, dans un litre d'eau.

Ammi (*ammi majus*). Cette plante ombellifère est aromatique, âcre, piquante au goût ; on ne se sert que de sa semence.

*Vertus.* On dit qu'elle est stomachique, emménagogue, diurétique, etc., et qu'on la donne aux animaux à la dose de huit grammes. Nous ne révoquerons point en doute les vertus de cette plante que nous n'avons pas employée, mais nous demanderons s'il est possible qu'à la dose où on la prescrit,

on puisse en attendre quelque effet. Que peut produire dans l'estomac du cheval, qui contient quelquefois plus d'un myriagramme de fourrage et de liquide, une pareille dose d'une substance végétale, qui a déjà beaucoup de rapports avec celles qu'elle rencontre, et parmi lesquelles elle se trouve, pour ainsi dire, noyée? Et que peut produire cette dose dans les estomacs des bœufs, qui contiennent souvent plus de dix myriagrammes de substances alimentaires? Nous observerons à cet égard que l'idée de fixer la dose des médicamens pour les animaux, en se réglant sur le volume individuel dont l'homme fait le point de comparaison, est on ne peut pas plus trompeuse, et que c'est à elle que nous devons le peu de réussite qu'on éprouve de l'emploi de plusieurs substances dans les maladies des animaux. Nous invitons les vétérinaires à étudier les médicamens, d'après l'appareil alimentaire que présente chaque classe d'animaux domestiques, et alors seulement nous pouvons leur promettre des succès constans.

*Bourgelat* indique la poudre des semences d'*ammi*, qu'il appelle *améos*, pour modifier l'action irritante que les cantharides produisent ordinairement sur la vessie.

*Dose.* Depuis huit grammes jusqu'à douze

décagrammes pour les grands animaux, et depuis quatre grammes jusqu'à six décagrammes pour les petits.

Ammoniaque ou *alcali volatil*. Son nom est tiré du muriate d'ammoniac d'où on l'extrait communément : c'est ce que l'on désignoit anciennement sous les noms d'*esprit volatil du sang*, *esprit volatil de vipère*, de *corne de cerf*, etc. Cette substance se dégage de quelques matières végétales et des matières animales pendant leur putréfaction ; celle qu'on se procure pour les besoins des arts et pour la médecine est le produit d'une fabrication en grand.

L'*ammoniaque* est plus légère que l'eau, transparente comme elle, d'une odeur urineuse, vive et pénétrante, qu'on ne peut respirer que rapidement et par intervalles, d'une saveur âcre et presque caustique, quoique ne brûlant et ne dissolvant pas les matières animales, comme les *alcalis fixes*.

*Vertus*. Voyez *alcalis*, page 30.

M. *Chabert* l'a encore employée avec avantage dans la morve. Donnée avec ménagement, après avoir relâché les tégumens, et calmé l'éréthisme des vaisseaux cutanés, elle a agi avec toute l'efficacité qu'on pouvoit en attendre. Elle a été nuisible lorsque la poi-

trine étoit irritée et enflammée, lorsque la membrane pituitaire étoit rouge et engorgée, que les urines étoient crues, aqueuses et non dépuratoires. On l'administroit étendue dans le breuvage, à la dose de quarante, cinquante ou soixante gouttes, et même à celle de deux grammes; si elle excitoit de l'inflammation dans la bouche, ou du dégoût, on la supprimoit jusqu'à ce que ces accidens fussent passés, et on y revenoit ensuite jusqu'à ce que la peau eût repris pleinement ses fonctions, et que le flux morveux fût cessé.

Les effets de ce remède ont été quelquefois suivis d'éruptions, telles que les dartres, la gale, le farcin, etc. On le donnoit alors dans les décoctions de racine de patience ou de fumeterre, ou dans celle des bois, en observant d'en augmenter ou d'en diminuer la dose, suivant que les effets étoient trop ou trop peu marqués. Dans le cas d'atonie des solides, on l'unissoit aux toniques et aux diurétiques.

Faites prendre à jeun quatre ou huit grammes d'*ammoniaque*, étendue dans une décoction émolliente, ou même dans de l'eau tiède ou froide; la langue et tout l'intérieur de la bouche s'enflamment légèrement et se colorent d'un rouge léger; la salive, sous la forme d'une bave épaisse et visqueuse, commence bientôt

à couler, quelquefois en très-grande abondance, et pendant plus ou moins long-temps, mais ordinairement pendant deux ou trois heures; elle diminue et cesse peu-à-peu, et les parties reprennent leur état naturel; mais les chevaux restent dégoûtés plusieurs heures après. On peut faciliter l'excrétion de l'humeur salivaire, qui souvent est très-tenace, en la rendant plus fluide par des injections faites, dans la bouche, avec l'eau d'orge ou l'eau blanche miellée. La quantité d'humeur évacuée par cette voie est ordinairement d'un kilogramme, et quelquefois davantage; elle n'a ni mauvaise odeur, ni mauvais goût. C'est en administrant l'*ammoniaque* à des chevaux morveux que nous lui avons reconnu cette propriété, et nous avons remarqué que cette excrétion facilitoit le dégorgement des glandes de dessous la ganache, et faisoit diminuer peu-à-peu le flux. Nous l'avons employée depuis comme salivaire seulement, pour des chevaux flegmatiques et mous, attaqués de cette espèce de dégoût dont la cause ne paroît être due qu'à l'abondance des humeurs, et elle a produit l'effet que nous nous en promettions, effet dû sans doute aussi à l'abondante transpiration qu'elle excite lors du moindre travail.

On doit avoir l'attention de laisser les che-

vaux au filet, et tournés la tête à la queue tant que dure la salivation, non seulement parce qu'ils empliroient l'auge de cette bave dégoûtante, mais encore parce que les autres chevaux la lèchent avec une sorte de plaisir, et peuvent s'inoculer ainsi le virus dont elle est empreinte.

Appliquée à l'extérieur, c'est un puissant résolutif, un discussif, un fondant très-énergique, et même un vésicatoire doux. On en étend trois décagrammes dans douze décagrammes d'huile d'olive ; on remue bien ce mélange, avec lequel on frotte les engorgemens indolens, les tumeurs froides des articulations, comme les vessigons, les capelets, les molettes, etc. Il se forme, le second jour, de petites vessies remplies de sérosités, qui s'ouvrent et se dessèchent assez promptement : on laisse passer cet effet avant de procéder à de nouvelles frictions. Ce moyen, qui ne laisse point de trace après lui, a quelquefois réussi à dissiper de ces sortes de maux, pour lesquels on ne connoissoit plus que l'emploi du cautère actuel.

On s'en sert aussi avec succès dans le pansement des ulcères malins du garot, des jambes, et lors de l'ouverture des tumeurs gangréneuses critiques, comme les charbons ;

on en imbibe des étoupes, qu'on applique dans les scarifications profondes ou sur les ulcères ; elle donne un ton vigoureux aux solides, fixe l'humeur sur la partie, s'oppose à sa délitescence, et y forme une escarre dont la chute est plus prompte que celle qui est la suite ou l'effet des caustiques minéraux, et même des alcalis fixes.

Enfin, elle calme les brûlures, les engelures, les piqûres d'insectes, etc.

Anet (*anethum graveolens*). Cette plante, malgré son odeur forte et son goût âcre et piquant, est mangée par les chèvres; les moutons la broutent aussi, mais quand elle est jeune seulement ; quelques oiseaux mangent la graine, et nous avons vu des poules rechercher celle qui avoit servi à l'infusion dans l'eau.

*Vertus.* Elle est échauffante, carminative, stomachique, résolutive et fortifiante.

Toute la plante peut être employée, fraîche, pilée et appliquée en cataplasme, sur les tumeurs provenant de la foulure de la selle ou du bât, et sur toutes celles qui sont la suite des coups et des contusions. L'infusion dans l'eau ou dans le vin est bonne dans les indigestions, donnée en breuvage et en lavement.

Les semences sont plus généralement employées :

ployées : elles contiennent une huile volatile qui les rend plus actives ; on les donne en infusion dans l'eau, ou dans le vin, pour les indigestions, et dans le claveau confluent ; on les emploie dans l'eau sur la fin des ophthalmies, qui suivent quelquefois cette maladie ; en poudre, on les fait entrer dans les cataplasmes résolutifs pour les tumeurs froides et indolentes des articulations ; on les donne dans le miel en bol, comme stomachiques et fortifiantes, mais pendant quelques jours seulement ; car l'emploi continué plus longtemps échauffe et resserre.

L'huile volatile qu'elles fournissent, et que les Anglois recommandent dans les écarts et dans les efforts, peut être remplacée avantageusement par celles d'aspic, de lavande et de térébenthine, qui sont beaucoup moins chères.

*Dose.* La plante fraîche, en infusion, une poignée par litre de liquide ; les semences, une à deux pincées ; la poudre, depuis trois décagrammes jusqu'à un hectogramme.

Angélique (*angelica archangelica*). On emploie la plante fraîche, les semences, et sur-tout les racines. Presque tous les herbivores mangent les feuilles de l'*angélique* lorsqu'elles sont jeunes ; elles ont un goût aromatique et amer, un peu sucré ; ils les rebutent

plus volontiers quand elles sont anciennes, parce qu'alors elles ont un goût âcre et une odeur aromatique trop forte. Les chèvres surtout en sont très-friandes, et elles augmentent singulièrement l'odeur fétide du bouc. Elles communiquent aussi leur goût au lait des vaches.

*Vertus.* Elle est échauffante, aromatique, fortifiante et incisive. On l'ordonne dans les coliques venteuses, dans les foiblesses d'estomac, et contre la pousse.

On en continue l'usage long-temps, toutes les fois qu'on l'emploie contre quelques affections chroniques; on la donne alors en poudre, incorporée avec le miel ou l'oxymel; dans la circonstance de coliques venteuses on en donne l'eau distillée, l'infusion, et sur-tout celle qu'on fait de la racine ou des semences dans l'eau-de-vie; on fait usage avec succès de cette dernière dans les coliques venteuses accompagnées d'indigestion, ou causées parce que l'animal a bu de l'eau froide étant à jeun.

On l'allie au fer, pour fortifier les jeunes chevaux et ceux qui se vident ou qui rendent des vents en marchant.

On la donne coupée par petits morceaux, et mêlée aux alimens, aux volailles, aux cochons atteints de maladies cachectiques; on y

allie aussi le fer pour les uns et pour les autres.

Les lapins la mangent très-bien, et on leur en donne pour prévenir en eux l'adase ou pourriture.

Les feuilles fraîches, pilées, et appliquées en cataplasmes sur des tumeurs récentes et accidentelles, qui sont la suite de coups, de contusions, du frottement de la selle, etc., les font disparoître assez promptement. Nous nous en sommes servis aussi avec succès pour frotter les tendons des jambes des chevaux fatigués : on prenoit une poignée de feuilles, avec laquelle on frictionnoit jusqu'à ce qu'elle fût usée ; on recommençoit plus ou moins souvent. C'étoit sur-tout le soir, à la rentrée du travail, et le matin avant le départ, qu'on employoit ce remède.

Une légère infusion de ces feuilles dans l'eau, employée fréquemment, a fait disparoître quelquefois assez promptement l'ophthalmie.

Le suc exprimé de la plante a servi à remplacer les baumes alcoholiques dans le pansement des ulcères sanieux et avec carie, de la taupe et du mal de garot.

L'*angélique* est un aromatique indigène, qui peut remplacer avec avantage et économie dans les maladies des bestiaux une foule de substances exotiques plus chères, et dont les

vertus ont été souvent en partie détruites par le transport.

On l'emploie en infusion dans l'eau ou le vin, et en substance, en poudre, dans les maladies épizootiques contagieuses, dans les maladies charbonneuses et exanthématiques, surtout dans le claveau confluent, et toutes les fois qu'il faut pousser du centre à la circonférence; on y ajoute quelquefois l'ammoniaque.

On en fait usage aussi comme préservatif dans tous ces cas, et il est certain, de quelque manière que se propage la contagion, que l'*angélique*, en portant un principe éthéré aromatique dans le poumon, en donnant du ton aux solides, et de l'activité aux fluides, peut s'opposer à ses effets.

La racine sèche est encore placée au rang des apophlegmatisans ou masticatoires. Dans ce cas, comme dans le précédent, on en fait des billots, des nouets, ou des mastigadours.

*Dose.* Les feuilles fraîches, une ou deux poignées par litre; la racine en infusion, d'un hectogramme à trois, et en poudre, de trois décagrammes à deux hectogrammes; l'infusion alcoholique, jusqu'à deux hectogrammes; et l'eau distillée, jusqu'à un demi-litre.

Anis (*pimpinella anisum*). Cette plante, de la famille des ombellifères comme les précé-

dentes, est mangée verte par plusieurs animaux domestiques, et sur-tout par les chèvres qui, en général recherchent toutes les plantes de cette classe, même la ciguë (*conium maculatum*). La semence sert aussi à la nourriture de quelques oiseaux; elle est mise la première parmi les quatre grandes semences chaudes.

*Vertus.* Elle est carminative, stomachique, pectorale, galactophore, antispasmodique.

Elle convient aux vaches sujettes aux tympanites de la panse, et dans les coliques et tranchées qui en sont la suite; on se sert avec succès de l'infusion en fumigations dans les maladies de poitrine accompagnées de flux par les naseaux, dans la courbature, la pousse humide, la gourme, chez les sujets cachectiques, en qui les parties ont peu de sensibilité : elle favorise la sécrétion du lait, et en empêche la coagulation dans les mammelles; elle favorise aussi l'action des purgatifs, en s'opposant à l'éréthisme qu'ils occasionnent; on l'a employée avec succès dans l'immobilité et le tétanos.

On en fait un masticatoire dans les dégoûts qui ne sont accompagnés d'aucun symptôme inflammatoire; on concasse les graines, et on en fait un billot avec du miel.

On la donne en poudre et en infusion; on

en tire par la distillation une eau et une huile volatile, qu'on administre aussi intérieurement : la poudre se donne plus communément, lorsqu'on veut en continuer l'usage ; mais lorsqu'on veut en obtenir un effet prompt, comme dans les coliques, l'eau distillée ou l'infusion valent mieux ; cette dernière dans le lait mérite la préférence, toutes les fois qu'on soupçonne des matières âcres, ou que le spasme est très-violent.

On donne l'huile volatile comme céphalique ; on la combine avec des boissons apropriées, et quelquefois avec des huiles douces. C'est à la suite de l'usage de ce remède ; et lorsqu'il diminue le spasme et l'érétlisme, qu'on applique avec succès les vésicatoires, qu'on administre des évacuans, etc. On l'allie aussi aux purgatifs, mais il faut en faire usage à petite dose.

La poudre s'emploie extérieurement comme résolutive ; on l'étend en petite quantité dans une masse de cataplasme. L'huile volatile s'emploie aussi à l'extérieur, comme fortifiante, dans le cas de distension des parties ; et comme antispasmodique, dans des dispositions rhumatismales.

On a remarqué, que, lorsqu'on frotte la tête des pigeons avec l'huile volatile, ou qu'on

leur en met quelques gouttes dans le bec, elle les fait mourir ; elle est si volatile, que l'on en découvre l'odeur dans le lait des femelles aussitôt qu'elles ont mangé de l'*anis*.

*Dose.* La poudre se donne au cheval, depuis un décagramme jusqu'à six ; pour le bœuf, jusqu'à douze ; pour le mouton, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes.

L'infusion, à une dose plus forte d'un tiers que la poudre.

L'huile volatile, pour le cheval, depuis quatre grammes jusqu'à douze ; et l'eau distillée, depuis un quart de litre jusqu'à un litre.

ANTHORE, *aconit salutaire, maclou* (*aconithum anthora*).

*Vertus.* On dit que les racines de cette espèce d'*aconit* sont alexitères, diaphorétiques, stomachiques, efficaces contre les morsures des vipères et autres animaux venimeux, surtout contre le poison de l'*aconit-tue-loup* (*aconithum lycoctonum*). Si ces vertus ne sont pas toujours constantes dans la pratique, il est certain, au moins, que les racines de cette plante ne sont pas nuisibles aux animaux, comme celles des autres espèces d'*aconit*.

Comme il est une foule de plantes qui jouissent de toutes les vertus attribuées à l'*anthore* et qu'on peut lui substituer avantageusement,

nous pensons qu'il est prudent de renoncer à son usage, jusqu'à ce que des expériences certaines nous aient convaincus de son innocuité.

*Dose.* Pour les grands animaux, de huit grammes à un demi-hectogramme.

Aristoloche (*aristolochia*). Il en est plusieurs, la ronde, la longue, la clématite et la petite; on n'emploie que les racines; elles ont toutes les mêmes propriétés.

*Vertus.* Elles sont apéritives, fondantes, résolutives et très-détersives. On en donne la poudre dans le miel.

La décoction s'administre dans la suppression d'urine produite par l'épaississement et la viscosité du sang, dans l'ictère, l'engorgement de la rate, et dans tous ceux où il y a stagnation et empâtement. On en augmente l'activité avec les antimoniaux, ou les martiaux.

Cette décoction est utile pour détérger les ulcères et les fistules où les vaisseaux sont flasques et mous; on l'anime avec l'acétite de plomb. Par ce moyen on est parvenu à procurer le rapprochement et le recolement des parois de certaines fistules pénétrantes dans les articulations et autres cavités, dont les progrès étoient si considérables qu'on a été même étonné du succès.

La pourriture et la mortification menacent-

elles la partie ulcérée ? on substitue à l'acétite de plomb une teinture alcoholique.

Cette décoction sert aussi pour déterger les ulcères des yeux et des paupières des moutons, et qui résultent des pustules varioleuses.

*Dose.* La poudre, pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; et pour le mouton, depuis un décagramme jusqu'à quatre.

Armoise (*artemisia vulgaris*). Cette plante, de la famille des absinthes, est employée comme elles. On fait usage de toutes ses parties, et principalement des sommités fleuries.

*Vertus.* Elle est emménagogue ; on la donne aux femelles pour exciter la chaleur. On la fait infuser dans une liqueur fermentée ; on peut l'allier à la semence de fenouil.

On s'en sert en lavement et en boisson pour déterminer la sortie du délivre et la dépuration de la matrice, lorsque les stimulans sont nécessaires pour produire ces effets.

C'est un excellent résolutif, employée en cataplasmes et en fomentations. L'huile, dans laquelle on fait infuser les fleurs, est un très-bon résolutif,

*Dose.* En poudre, pour les grands animaux, jusqu'à un hectogramme ; en infusion, deux poignées par litre d'eau.

Arsenic. C'est un métal qui est en petites lames d'un gris noirâtre, brillantes, d'un poli vif dans ses cassures, qui se pulvérise aisément, et qui est le plus volatil des métaux. Il laisse sur les doigts une odeur métallique légère, et dans la bouche une saveur âpre, particulière, qui est très-désagréable : quand on le chauffe, il a une odeur d'ail fétide très-forte, et qui sert à le caractériser ; il est dissoluble dans l'eau. On le confondoit autrefois avec ses oxides blanc, jaune et rouge, connus sous les noms d'*arsenic blanc*, d'*orpiment* et de *réalgar* ; ce sont ces combinaisons que l'on emploie.

*Vertus.* Ce sont des poisons caustiques entièrement proscrits de l'usage intérieur. Les chiens, les chats, à qui on en fait prendre, les vomissent bientôt après les avoir avalés. Il n'en est pas de même des autres animaux domestiques privés de la faculté de vomir ; ces substances introduites dans l'estomac en corrodent les membranes, et les animaux meurent à la suite des plus violentes douleurs.

Ces effets sont plus rapides dans le cheval que dans les ruminans. Ce n'est qu'après avoir administré l'*arsenic* à très-forte dose dans les moutons, qu'il en a occasionné la mort. Dans ceux tués, la membrane interne de la panse

étoit ulcérée et noire. Nous remarquons que les érosions que produit ce métal, sont noires.

Les remèdes les plus sûrs à opposer à son action destructive, sont les mucilagineux, les huileux, le lait, donnés en grande quantité, et les antispasmodiques, tels que l'infusion des fleurs de tilleul, de coquelicot, des feuilles de mélisse, d'oranger, etc. Il est bien essentiel, dans ce cas, de vider les premières voies par l'usage fréquent des lavemens émolliens.

On se sert extérieurement des *oxides d'arsenic* en forme de trochisque, dans le cas de fièvres malignes pestilentielles; il excite bientôt l'engorgement de la partie où il est appliqué. On le retire du lieu où on l'a introduit, après qu'il a produit son effet. On les emploie aussi de la même manière dans le farcin; on introduit le trochisque dans le centre du bouton, et il produit une escarre qui l'emporte quelquefois en entier.

La dissolution dans l'eau, connue sous le nom d'*eau arsénicale*, est employée pour moriginer les fongosités des ulcères farcineux et autres.

L'*arsenic* mis dans l'eau, tue les mouches. Il faut placer le vase qui contient cette liqueur, de manière à ce qu'aucun animal ne puisse

en approcher et en boire; et si les oiseaux mangent les mouches qui s'en sont abreuvées, ils périssent.

Artichaut (*cynara scolymus*). On emploie toute la plante, qui est potagère et très-connue.

*Vertus.* Elle est amère, diurétique, apéritive : on en fait usage, lorsque les premières voies sont embarrassées; pour dissiper des humeurs séreuses qui se déposent çà et là à la superficie du corps, comme sous le ventre et aux extrémités. On charge le plus possible la décoction, et l'on en continue assez longtemps l'usage.

Cette décoction, dont on bassine la superficie du corps, est un préservatif contre l'attaque des mouches; si on y ajoute du saindoux, on en augmente l'efficacité.

Asperge (*asparagus officinalis*). Cette plante, comme la précédente, est connue de tout le monde; on en emploie toutes les parties.

*Vertus.* C'est un excellent diurétique et fondant : on en donne la décoction en breuvages, en lavemens. Cette dernière manière, la décoction contenant du tartrite antimonié de potasse, a fondu des tumeurs considérables, situées dans le bas-ventre, qui occasionnoient de violentes coliques. On coupe

aussi la racine par petits morceaux, et on la mêle avec l'avoine pour la faire manger aux chevaux. Les animaux mangent l'*asperge* lorsqu'on la leur donne, crue ou cuite, et on l'administre de cette manière, lorsqu'on en a l'opportunité. On sait que les chats en sont très-friands, et qu'ils la digèrent très-bien.

Assa-foetida, *merde du diable*. Gomme-résine ou suc concret, que l'on tire de la racine d'une espèce de férule (*ferula assa-fœtida*). On adultère ce suc, quand il n'est pas encore épaissi, avec la farine de féve : on découvre cette fraude au goût, à l'odorat, à la vue, et en délayant cette substance avec de l'eau.

On choisira l'*assa-fœtida* en masse, rempli de larmes blanches, sec, d'un blanc jaunâtre, quand il est coupé frais, et se changeant peu de temps après en un beau rouge tirant sur le violet. Son odeur est semblable à celle de l'ail, cependant elle est supportable. Le goût en est âcre et amer. Il faut rejeter celui qui est gras, sale, rempli de terre et de jonc, qui est noir, et d'une odeur trop désagréable.

*Vertus*. On s'en sert comme apophlegmatisant dans l'inappétence occasionnée par l'engorgement des glandes salivaires et buccales ; on en forme un nouet qu'on suspend au mastigadour. Ce même moyen est très-utile dans

la circonstance de maladies épizootiques et contagieuses ; en y ajoutant une suffisante quantité de vinaigre, on l'administre intérieurement en qualité de diaphorétique. C'est ainsi que nous l'avons employé très-efficacement sur des bêtes à cornes, attaquées d'une péripneumonie gangréneuse ; cette même dissolution ne nous a pas servi avec moins de succès, plusieurs fois, dans le farcin. Nous pouvons encore employer cette gomme résine comme béchique incisif, mais alors, nous l'administrons à petites doses réitérées.

Appliquée à l'extérieur en forme d'emplâtre, elle est un puissant résolutif. Sa décoction dans l'eau est très-détersive ; on l'emploie utilement dans les ulcères malins, sur-tout dans ceux de la bouche.

*Dose*. Pour le cheval, depuis quatre grammes jusqu'à six décagrammes ; pour le bœuf, jusqu'à neuf ; et pour le mouton, depuis six décigrammes jusqu'à huit grammes.

Aunée (*inula helenium*). On n'emploie que la racine de cette plante : elle est charnue, brune en dehors, blanche en dedans, d'une saveur âcre, un peu amère et aromatique quand elle est récente ; sèche, elle exhale une odeur agréable et douce. Elle est d'un usage fréquent dans la médecine vétérinaire.

*Vertus.* Elle est tonique, apéritive et sudorifique. On l'emploie dans la circonstance de foiblesse d'estomac et des intestins, et on la donne en poudre dans le miel, ou dans l'extrait de genièvre. C'est un puissant stomachique, son usage étant continué pendant un certain temps, à la fin des maladies aiguës, où le corps a été affoibli par la diète, les boissons délayantes, les remèdes actifs, les évacuations et les efforts même de la fièvre. Elle est très-bonne aux chevaux qui se vident; on peut y joindre alors la germandrée aquatique et le sulfate de fer.

On l'administre dans l'empâtement des viscères, tels que les engorgemens de la matrice à la suite de part laborieux, de difficulté de délivrer, d'avortement: on en fait prendre la décoction. On la donne en poudre dans une liqueur fermentée, dans les engorgemens, lors de l'arrêt de la transpiration, dans la pourriture des moutons, et dans cette circonstance, on l'unit au fer avec succès.

Elle favorise l'éruption du claveau, donnée en décoction dans l'eau, le vin, ou le vinaigre. Elle convient de préférence dans celui qui est confluent, parce qu'elle détermine la dépuration complète. Elle convient aussi dans les maladies chroniques de la peau, telles que

la gale, les dartres : elle réussit dans les engorgemens farcineux, lorsque la résolution en est difficile et lorsque la suppuration des boutons ne se fait qu'avec peine.

On fait avec cette racine fraîche, coupée par morceaux et écrasée, une liqueur fermentée qui est très-tonique et très-résolutive ; on la donne avec succès dans les dispositions venteuses des voies digestives.

On l'applique extérieurement pour résoudre des engorgemens froids, pour dissiper des tuméfactions dartreuses ; fraîche pilée et réduite en pâte, on la mêle avec du saindoux, pour en faire un onguent très-efficace contre la gale.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; pour le mouton, depuis un décagramme jusqu'à six.

Aurone male (*artemisia abrotanum*). *Aurone femelle, garde-robe* (*santolina chamæcyparissus*). L'une et l'autre de ces plantes sont aromatiques ; on en emploie toutes les parties.

*Vertus.* Elles sont toniques, stomachiques, vermifuges ; elles dissipent les vents ; on en donne la poudre ou l'infusion : la décoction à l'extérieur est résolutive, et peut servir, animée par l'eau-de-vie, dans les dispositions

à

à la gangrène, et pour bassiner le tour des plaies, qui ont quelque caractère putride.

*Dose.* En poudre, pour les grands animaux, jusqu'à six décagrammes ; en infusion, une ou deux poignées par litre de liquide.

Avoine (*avena sativa*). Cette plante et son grain sont trop connus pour que nous entrions ici dans aucun détail historique à leur égard ; on ne fait usage que de ce dernier.

*Vertus.* La décoction en est émolliente, adoucissante ; édulcorée avec le miel, elle est excellente dans les maladies inflammatoires en général, pour former le fond de la boisson : légèrement aromatisée par un peu de canelle, ou autre substance semblable, elle forme une boisson nutritive très-légère, qui convient à la fin des inflammations de poitrine.

L'infusion de l'*avoine* torréfiée est résolutive et antispasmodique ; elle convient vers la fin des maladies inflammatoires, pour achever de dissiper l'engorgement des viscères.

La *farine d'avoine* infusée quelques heures dans l'eau chaude, seule, ou alliée avec le miel, fait une nourriture plus substantielle que la précédente, qu'on peut donner aux moutons vers la fin du claveau confluent.

L'*avoine* cuite dans le vinaigre et appliquée aussi chaude que faire se peut, est un puis-

sant résolutif et un bon fortifiant. On la met sur les reins dans le cas d'efforts, de foiblesse; on peut aussi l'appliquer sur l'épaule, autour des articulations du pied, et elle agit toujours d'une manière très-efficace. Ce topique, lorsqu'il occupe une grande surface à la partie supérieure du corps, produit des effets généraux très-marqués dans la fourbure; il excite la transpiration, la sécrétion et l'évacuation des urines, la sortie des vents, et la dépuration même de la matrice après le part et l'avortement.

B.

Basilic (*ocymum basilicum*). Deux autres plantes usuelles portent encore ce nom; le *grand basilic sauvage* (*clinopodium vulgare*), le *petit basilic sauvage* (*thymus acinos*). Elles sont toutes trois aromatiques. On emploie toute la plante, verte ou sèche.

*Vertus.* Elles sont sternutatoires, stomachiques, carminatives, cordiales, alexitères : toutes vertus qui appartiennent aussi à la classe nombreuse des aromatiques.

Pour s'en servir comme sternutatoires, il faut qu'elles soient en poudre impalpable.

Cette poudre dans le vinaigre, donnée intérieurement, convient dans les maladies contagieuses : elle entre dans des compositions

sudorifiques, diaphorétiques, employées contre les arrêts de transpiration et autres maladies; on peut aussi se servir de l'infusion.

La poudre délayée avec un peu d'eau tiède, forme un bon cataplasme résolutif. Les plantes pilées fraîches ont encore plus de vertus: on peut cependant les accroître par leur mélange avec l'eau-de-vie. On joint aussi à ce cataplasme quelques huiles volatiles; ce mélange est très-efficace contre les tumeurs froides.

*Dose.* La poudre, de huit grammes à six décagrammes pour les grands animaux.

Baume de Copahu. Il découle par incision du copaïer (*copaïfera officinalis*) du Brésil. C'est un suc résineux qui a la consistance de l'huile, et qui en vieillissant devient tenace. Il se dissout dans le miel et dans l'alcohol, a une couleur jaune blanchâtre, une odeur aromatique, douce; il est quelquefois falsifié par la térébenthine, alors il est plus épais, trouble, et son odeur est moins agréable.

*Vertus.* Il est vulnéraire, expectorant, diurétique, pris intérieurement; résolutif, tonique et nervin, appliqué au-dehors.

On en fait usage dans la maladie des chiens, délayé avec le beurre de cacao, dans un jaune d'œuf ou dans du lait, lorsque le poumon est engorgé par des humeurs visqueuses.

On l'emploie au-dehors, étendu dans l'alcohol, ou allié avec l'onguent d'althéa, ou des huiles douces, pour opérer la résolution de l'engorgement des ligamens, des tendons, des nerf-ferrures; dans le cas de molettes, etc. Le dernier mélange convient contre les paralysies qui affectent les chiens à la suite de la maladie, lorsque le spasme et l'inflammation ont cessé.

*Dose.* Pour le chien, de deux décigrammes à quatre grammes. Pour dissoudre le *baume de Copahu* dans l'alcohol, il faut quatre parties de cette dernière liqueur sur une partie de baume.

Baume du Pérou. Il découle de l'*arbor balsami indici*: il en est de trois sortes, l'un blanc, l'autre noir liquide, le troisième en coque. On ne reçoit par le commerce que les deux derniers; le *baume noir liquide* est d'un brun noirâtre, celui en *coque* est d'un brun rougeâtre, luisant et très-sec; ils sont l'un et l'autre d'une odeur agréable. Il faut prendre garde que le liquide ne soit mélangé d'huile d'amande douce, ce qui est facile à connoître. On en met légèrement sur du papier; s'il est rougeâtre et qu'il coule aisément, c'est une marque qu'il est augmenté.

*Vertus.* On ne s'en sert qu'à l'extérieur,

dissous dans l'alcohol, ou allié avec divers digestifs pour les animer ; c'est un excellent vulnéraire dont on fait usage sur les plaies des parties délicates, lorsque les chairs sont molles, fongueuses : on délaie encore le *baume noir liquide*, avec le jaune d'œuf, ou des huiles douces, et on l'y met à petite dose, pour l'appliquer sur les plaies des tendons, des ligamens, des parties extrêmement sensibles, comme les paupières, la conjonctive et autres semblables.

Tous les *baumes* naturels peuvent être remplacés, dans la médecine vétérinaire, par la térébenthine.

Bdellium. Substance gommo-résineuse, un peu dure, fragile, d'une couleur blanchâtre un peu brune, ou d'un brun rougeâtre, d'une odeur balsamique agréable, d'une saveur un peu âcre et amère.

*Vertus*. Il est fortifiant, atténuant, antispasmodique pris intérieurement, mais on l'emploie peu de cette manière ; on l'administre quelquefois dans le farcin, et dans les maladies de ce genre, lorsqu'elles existent chez des animaux d'une nature irritable. Il est discussif, résolutif, traumatique. On le met dans les onguens et les charges fortifiantes, pour résoudre les tumeurs dures, les

foulures des tendons ; on s'en sert pour achever la résolution des contusions, pour fortifier les fractures.

*Dose.* Pour le cheval, depuis huit grammes jusqu'à trois décagrammes.

Benjoin, *assa-doux.* C'est une résine qui découle d'une espèce d'aliboufier, naturellement, ou au moyen des incisions qu'on y fait. Il en est de deux espèces, l'une en larmes, l'autre en sorte. Celui en larmes doit être d'un jaune doré extérieurement, blanc en dedans, avec de petites veines blanches et rouges ; il faut qu'il soit friable, sans aucun goût, d'une odeur douce, aromatique. Communément il est clair, transparent, d'une couleur rougeâtre, mélangé de larmes blanches. Il est aussi appelé *benjoin amygdaloïde.* Celui en sorte doit être net, d'une bonne odeur, chargé de larmes blanches, résineux ; il faut rejeter celui qui est noir, terreux, sans odeur.

*Vertus.* Il est tonique, antispasmodique, incisif, atténuant, sur-tout dans les maladies du poumon ; il est salutaire contre la pousse humide, dans les toux opiniâtres, lorsque ces accidens sont produits par la foiblesse de la tissure pulmonaire.

Il déterge et consolide les ulcères du poumon, mais son administration exige que la

poitrine et la toux ne soient pas sèches, car alors il donneroit lieu à l'hémoptysie.

On l'emploie avec succès dans cette espèce de pesanteur et d'engourdissement qui présage l'apoplexie, lorsque la constitution est cachectique ; en pareil cas, il fortifie le viscère dont la tissure pèche par laxité.

Appliqué à l'extérieur en forme d'emplâtre, il résout les tumeurs. On en fait usage en poudre pour consolider les chairs, pour hâter la cicatrisation retardée par une humidité trop abondante, et par le relâchement des vaisseaux.

Le *benjoin* chauffé donne un acide qui se sublime sous forme concrète, et qu'on nomme *acide benzoïque* ou *fleurs de benjoin*. On en fait rarement usage dans la médecine des animaux, attendu sa cherté.

*Dose*. Pour le cheval, de quatre grammes à vingt-quatre ; pour le bœuf, jusqu'à trois décagrammes ; et pour le chien, de trois décigrammes à deux grammes.

Bétoine (*betonica officinalis*). On emploie les feuilles et les fleurs : on les donne en infusion, en décoction ; on met aussi les feuilles en poudre.

*Vertus*. Cette poudre est un sternutatoire très-actif : elle excite la sécrétion de l'humeur muqueuse, et convient, par conséquent, lors

du relâchement de la membrane pituitaire, de l'afflux d'humeurs séreuses et d'engorgemens froids, soit qu'ils forment seuls le caractère essentiel de la maladie, ou qu'ils se compliquent aux fluxions périodiques, ou qu'ils rendent la protrusion des dents difficile.

On donne la *bétoine* en infusion et en décoction, ou en poudre intérieurement, dans le cas de stupeur, d'engourdissement des facultés ; elle est aussi diurétique ; elle entre dans la composition des cataplasmes résolutifs, et peut en former un des principaux ingrédiens.

Betterave (*betta vulgaris*). Il y a plusieurs sortes de *bette*, la *poirée*, la *rouge*, la *blanche*. Une variété de la rouge est bien connue sous le nom de *racine de disette*. Elles sont un aliment excellent : les animaux mangent les feuilles et les racines.

*Vertus*. Les feuilles cuites, appliquées au-dehors, sont émollientes : la décoction de la racine est un excellent béchique adoucissant; elle convient dans les inflammations de poitrine, dans les ardeurs utérines, les suppressions d'urine et les chaleurs d'entrailles.

Beurre (*butyrum*). Substance grasse, extraite du lait des femelles des animaux.

Le *beurre* se trouve dans l'usage domestique

sous quatre états différens; il est *frais, rance, fondu,* ou *salé*. Le *beurre frais* est celui qui est nouvellement séparé de la crême ; on le distingue encore à raison du peu de temps qu'il y a, car plus elle est récente, plus il est frais. Ce *beurre* a assez de consistance et de liaison, une odeur agréable, un goût doux plus ou moins d'amande, et il ne produit aucune sensation piquante sur la langue. Le *beurre rance* a moins de consistance que le précédent, il acquiert une couleur d'un jaune désagréable, son goût est âcre, son odeur est piquante. Le *beurre salé* ne diffère de ceux-ci que par le muriate de soude qu'il contient, car il peut être rance ou frais; il conserve cependant cette dernière qualité pendant long-temps, lorsqu'il a été bien préparé. Le *beurre fondu* est grenu, d'un beau jaune ; il a un goût et une odeur qui lui sont particuliers et qui doivent être doux.

*Vertus.* Le *beurre frais* est le seul qu'on doive administrer intérieurement; il est émollient, relâchant ; il convient dans le cas de poison dans les premières voies, et il est préférable aux huiles, soit parce qu'il passe moins promptement de l'estomac dans les intestins, soit parce qu'il se mêle mieux avec les humeurs digestives, soit enfin, parce qu'il s'oxi-

gène ou se rancit moins aisément. On le donne au chien avec succès dans les vomissemens et les toux spasmodiques, accompagnés de suffocation, qui tuent quelquefois ces animaux; on l'étend dans du bouillon de veau, aromatisé avec du cerfeuil; cette préparation convient encore à ces animaux dans les constipations auxquelles ils sont sujets, et qui en font périr un grand nombre. Uni au soufre, il leur est très-salutaire, lorsqu'ils sont atteints de gale, de dartres, etc. Il s'administre aux bœufs dans la circonstance de l'accumulation des matières alimentaires dans les estomacs, et de leur endurcissement dans le feuillet.

A défaut de *beurre frais*, on peut faire usage des autres *beurres*, lorsqu'il s'agit de remédier aux effets des poisons, après les avoir lavés dans plusieurs eaux, pour enlever, autant qu'il est possible, et le sel et les matières âcres que l'eau peut dissoudre. Mais alors les huiles douces sont préférables, si l'on est à portée de s'en procurer.

On l'applique à l'extérieur, sur les parties délicates qui sont fortement enflammées; sur les plaies des parties douées d'une grande sensibilité, lorsqu'elles sont dans un état d'inflammation : il est alors préférable à toutes

les huiles douces ; mais il faut qu'il puisse se liquéfier sur la partie par l'effet de la chaleur qui y existe ; et on doit le renouveler souvent.

Le *beurre rance* s'emploie comme irritant, suppuratif, ou résolutif, suivant la disposition de la tumeur sur laquelle on l'applique.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis trois hectogrammes jusqu'à un kilogramme et demi dans un jour, étant donnés par portions d'un ou deux hectogrammes, de deux heures en deux heures ; pour le mouton et la chèvre, depuis trois décagrammes jusqu'à trois hectogrammes ; et pour le chien, depuis quatre grammes jusqu'à deux ou trois hectogrammes.

Bézoards. Concrétions calculeuses que l'on trouve dans les intestins de plusieurs quadrupèdes. Les chevaux y sont très-sujets, et elles sont quelquefois d'un volume extraordinaire.

On distinguoit les *bézoards orientaux* des *occidentaux*, et on attachoit beaucoup plus de prix aux premiers ; ils se trouvoient dans les intestins d'une espèce de chèvre de l'Asie (*capra egagrus*).

On attribuoit de grandes vertus aux *bézoards*, et cette idée, ainsi que le haut prix qu'on les payoit, avoit engagé les droguistes à en fabriquer de factices avec différentes es-

pèces de terre, de la colle et de l'ambre ; c'étoit peut-être la seule sophistication qui valoit réellement mieux que la substance même.

L'analyse chimique est venu complèter le discrédit dans lequel étoient déjà tombés les *bézoards*. Ces concrétions ont toutes pour base ou pour noyau une matière végétale, et elles sont constamment formées de phosphate-ammoniaco-magnésien, plus ou moins mêlé d'extrait de matière végétale colorante, qui leur donne leur couleur verte variée, leurs taches de diverses nuances, et l'odeur aromatique qu'elles répandent quand on les frotte, qu'on les chauffe ou qu'on les pulvérise.

Il est aisé de voir par la nature des matières qui forment ces concrétions, que leurs prétendues vertus n'étoient dues le plus souvent qu'aux substances avec lesquelles on les administroit, et qu'elles peuvent être remplacées très-avantageusement dans la médecine des animaux par une foule de substances plus énergiques et bien moins dispendieuses.

Bistorte (*polygonum bistorta*). On en emploie les racines.

*Vertus*. C'est un fort astringent ; on l'ordonne intérieurement en décoction ou en poudre, contre le flux immodéré d'urine ; vers la fin des dyssenteries, lorsqu'on a détruit le

vice des premières voies ; pour arrêter les hémorrhagies, lorsqu'elles ne sont pas dues à la pléthore, à des irritations spasmodiques, ou lorsque, ces causes ayant cessé, il ne reste qu'un relâchement ou une foiblesse auxquels il faut remédier ; on l'emploie aussi avec succès lorsque les chevaux se vident.

On lui reconnoît encore un effet diaphorétique, qui détermine à le prescrire dans les compositions qu'on emploie contre les fièvres malignes ; dans le claveau, pour en favoriser l'éruption : il concourt aussi à ces effets, par sa vertu tonique et astringente ; dans ces cas, on le fait prendre en poudre de préférence, dans le miel ou l'extrait de genièvre.

On le prescrit avec succès dans la disposition cachectique des moutons, qui se manifeste dans les automnes trop humides. On l'unit avec du muriate de soude ; on le fait prendre aux volailles, dans le même cas et de la même manière, avec leurs alimens.

*Dose.* Pour le cheval, depuis un décagramme jusqu'à cinq ; pour le bœuf, de trois décagrammes à douze ; pour le mouton, d'un décagramme à trois ; et pour les volailles, d'un gramme à deux.

Blanc de baleine. Substance huileuse, concrète, blanche, brillante et cristalline,

qu'on retire de la tête d'une espèce de cachalot (*physeter macrocephalus*).

On le choisit en belles lames argentées, douces, tendres, un peu grasses au toucher, quoique friables et comme soyeuses. Il a une odeur particulière, fade et sauvagine, qu'il ne faut pas confondre avec la rancidité; il se fond plus vîte que la cire, et moins promptement que la graisse commune. Il faut rejeter celui qui commence à jaunir et qui est rance; et avoir soin de le conserver dans des vaisseaux bien fermés.

Le *blanc de baleine* est une substance animale particulière, qui peut être regardée comme étant aux huiles fixes ce que le camphre est aux huiles volatiles, et qui semble tenir le milieu entre la graisse et la cire, sans être ni l'une ni l'autre, ce qui l'a fait nommer *adipocire*.

*Vertus*. Il est adoucissant, tempérant et anodin. On l'emploie dans la toux sèche : on le fait fondre au bain-marie dans une infusion de fleurs pectorales, et on donne le breuvage tiède. Si le malade prend difficilement les breuvages, on incorpore cette substance en poudre dans le miel. Si la toux est convulsive, on la donne dans l'infusion de fleurs de coquelicot avec le sirop diacode.

Google

Elle ne s'emploie pas avec moins de succès dans la dyssenterie et dans la gras-fondure ; on l'étend dans une décoction mucilagineuse et on la donne en breuvage. Elle convient dans les superpurgations ; dans tous ces cas, elle peut être alliée avec le camphre.

On en forme des linimens adoucissans et calmans ; pour cela, on la fait fondre à une chaleur douce dans l'huile d'olive, et on y allie un jaune d'œuf.

*Dose.* Pour le cheval, d'un décagramme à trois ; pour le bœuf, jusqu'à six ; et pour le chien, jusqu'à un.

Bois NÉPHRÉTIQUE. C'est le bois de l'arbre nommé *guilandina moringa ;* il nous est apporté de la Nouvelle-Espagne, en gros morceaux, sans nœuds. Il faut le choisir net, mondé de son écorce et de sa partie blanche ; il doit être d'une couleur jaune rougeâtre et un peu amer au goût.

Son infusion mise dans une fiole et regardée face à face du jour paroît jaune ; si on tourne le dos à ce même jour, elle paroît bleue.

*Vertus.* Le nom qu'on lui a donné indique ses propriétés ; il est apéritif, désobstruant.

*Dose.* En poudre, depuis un décagramme jusqu'à neuf ; et en infusion, de trois décagrammes à douze.

Bol, *terre bolaire, terre sigillée.* On donne ce nom à une terre mélangée d'argile, de terre calcaire et d'un oxide métallique, principalement de celui de fer, dans différentes proportions; elle est pesante, styptique, tient à la langue et en pompe l'humidité, est un peu grasse et miscible à l'eau; sa couleur est plus ou moins jaune ou rouge, selon la quantité d'oxide de fer qu'elle contient. Le *bol d'Arménie*, si célèbre autrefois, est de la même nature. On doit choisir le *bol* net, non graveleux, doux au toucher, luisant, et se mettant aisément en poudre.

Les *terres sigillées* sont des *terres bolaires*, mises en poudre, formées en petits pains, avec un véhicule quelconque, et marquées d'un sceau, qui leur a donné son nom.

*Vertus.* On doit renoncer à l'usage interne des *bols;* nous possédons une foule de substances simples, sur l'efficacité desquelles on peut compter à plus juste titre.

On les applique au-dehors comme résolutifs, astringens, repercussifs, délayés dans l'eau ou le vinaigre; mais on ne s'en sert qu'à défaut de toute autre substance propre à produire cet effet.

Borax, *borate sursaturé de soude.* C'est un sel formé par l'*acide boracique* et un excès de

de soude ; on le trouve tout formé dans beaucoup de lieux d'où on le retire en grand, par la lixiviation des terres et l'évaporation des eaux qui le contiennent, pour les usages des arts où il est fréquemment employé. On le rafine en Hollande et à Venise ; c'est celui dont nous nous servons : on doit le choisir transparent, cassant, glaceux dans sa cassure comme l'alun, d'une saveur douceâtre, sensiblement alcaline. Il demande douze fois son poids d'eau pour se dissoudre.

*Vertus.* Il est incisif, pénétrant, fondant, désobstruant, propre à ronger les excroissances de chair ; on l'emploie en gargarisme dans les aphthes.

L'*acide boracique*, connu anciennement sous le nom de *sel sédatif de Homberg*, est tempérant et calmant.

*Dose.* De quatre grammes à deux décagrammes, pour les grands animaux, dans un véhicule approprié ; rarement le donne-t-on seul : il entre dans plusieurs compositions. On se sert du *borax* pour faciliter la soudure des métaux.

Bouillon blanc, *molène* (*verbascum thapsus*).

*Vertus.* Les feuilles de cette plante sont mises au nombre des émolliens ; mais c'est

gratuitement qu'on leur donne cette vertu ; elles ont quelque chose d'austère et de légèrement astringent ; d'ailleurs, eussent-elles la première de ces vertus, on ne peut pas les employer en cataplasmes ; elles se réduisent cuites en une sorte de poussière sans liaison ; leur velouté souille leur décoction et s'attache à toutes les parties qu'on y plonge : nous en proscrivons l'usage, par cette raison, de la pratique vétérinaire.

Les fleurs sont émollientes, adoucissantes, pectorales ; on les emploie en infusion dans les boissons.

*Dose.* Deux à trois pincées par litre d'eau.

Bourrache (*borrago officinalis*). Cette plante contient un principe salin assez abondant, dont le goût ressemble à celui du nitrate de potasse : séchée et mise sur les charbons ardens, elle fuse comme ce sel. On emploie toute la plante.

*Vertus.* Elle est diaphorétique, antispasmodique, diurétique, pectorale. On en fait grand usage dans les maladies aiguës et inflammatoires, telles que les suites des refroidissemens, les fluxions catarrhales, les péripneumonies ; dans le cas de spasme, d'inflammation des voies urinaires, dans les dispositions érysipélateuses. On donne la décoction seule, ou

alliée avec des plantes émollientes, ou douées d'autres propriétés, selon les indications à remplir; on y joint le miel, l'oxymel, le nitrate de potasse, le camphre, etc.

*Dose.* La décoction doit être très-chargée de ses principes, et pour cela on en met deux poignées par litre d'eau.

Bouse, *fiente de vache.* On l'emploie fraîche, provenant d'une vache saine, non constipée, et de préférence nourrie au vert.

*Vertus.* Elle est émolliente, rafraîchissante, résolutive. On s'en sert pour arrêter les inflammations légères qui sont la suite de coups, de meurtrissures ou de foulures; on s'en sert sur-tout pour les pieds des animaux, lorsqu'ils sont disposés à se dessécher, qu'ils sont échauffés, douloureux à la suite de fatigues, d'étonnemens, de plaies récentes, qui excitent toujours une inflammation et une irritation dont les suites ne peuvent être que dangereuses.

La plus claire ne retient pas assez d'humidité, pour se conserver long-temps liquide sur la partie où on l'applique; elle s'y dessèche d'autant plus vîte qu'il y a plus de chaleur. Il faut donc, ou la renouveler souvent, ou l'humecter avec quelque liqueur appropriée, telle que l'eau, une décoction émol-

liente, des corps graisseux. Cette remarque est sur-tout importante pour les pieds, car, en se desséchant sur ces parties, elle les resserre et produit un effet plus fâcheux que n'est salutaire celui qu'on en attend.

Elle s'allie avec le vinaigre pur ou mêlé avec l'eau : alors elle est résolutive, même répercussive ; aussi se sert-on de cataplasmes ainsi composés contre la fourbure.

Brione, *couleuvrée, vigne blanche* (*bryonia alba*). On se sert seulement de la racine fraîche, ou en poudre, ou de la décoction, ou enfin de l'infusion dans une liqueur fermentée.

*Vertus*. Elle est diurétique, très-apéritive et expectorante. On l'emploie avec succès dans le plus grand nombre des maladies cachectiques, telles que l'apoplexie séreuse, la pousse humide, les flux catarrheux, les engorgemens œdémateux : elle n'est pas moins bonne dans la pourriture des moutons, ainsi que dans les phlegmasies des bêtes à cornes.

La poudre, ou, ce qui vaut mieux, la racine pilée et appliquée fraîche, est un excellent résolutif, qui convient dans les douleurs et tuméfactions froides des extrémités des bêtes à cornes. On peut employer la décoction en bains et en fomentations, dans tous les cas que nous avons indiqués.

On administre encore cette décoction avec succès en lavemens, pour rassurer et fortifier l'uterus, à la suite de parts laborieux et de renversemens de matrice. On peut aussi, par la même raison, en faire des injections dans le vagin et la matrice.

*Dose*. Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à douze; pour le mouton, d'un décagramme à trois.

Bruyère (*erica vulgaris*). On emploie les feuilles, les tiges et les fleurs de cette plante.

*Vertus*. Elle est diurétique, diaphorétique, apéritive, astringente. On s'en sert en décoction, pour prévenir la formation des calculs auxquels les bœufs sont sujets, lorsqu'ils sont nourris au sec. La poudre, ou l'infusion dans les liqueurs fermentées a encore plus de vertus. Donnée ainsi une fois en deux ou trois jours, elle entretient la transpiration dans les chevaux condamnés au repos par cause d'ulcères, elle prévient le prurit qui les accompagne, et qui est souvent un des principaux obstacles à leur curation; elle est en même temps tonique et donne du ressort aux chairs.

Buglosse ordinaire (*anchusa officinalis*). On emploie toute la plante.

*Vertus*. Elle est diurétique, apéritive, dia-

phorétique, béchique; on en fait usage comme de la bourrache et dans les mêmes cas; elles se remplacent mutuellement.

Busserolle, *raisin d'ours* (*arbutus uva ursi*). Arbuste sans odeur; on ne fait usage que de la feuille et des baies.

*Vertus.* Le suc des feuilles est amer; on les donne aussi en poudre, dans le calcul, dans les ardeurs d'urine, et dans les coliques néphritiques. Les baies ont un goût styptique; elles sont corroborantes, astringentes et diurétiques.

*Dose.* Depuis trois décagrammes jusqu'à neuf, au cheval et au bœuf, dans quelque liqueur appropriée; on écrase les baies pour les mêler à la liqueur.

## C.

Cabaret (*asarum Europæum*). On en emploie les feuilles et la racine. L'infusion de l'une ou de l'autre dans une liqueur spiritueuse est plus active que sa décoction dans l'eau, ce qui prouve que sa partie résineuse a plus de vertus que ce qui se dissout dans le véhicule aqueux.

*Vertus.* Cette plante est émétique pour le chien; elle n'est qu'apéritive et fondante pour les autres animaux. Elle convient dans

les engorgemens froids des viscères du bas-ventre, dans les tuméfactions chroniques de la matrice, dans l'œdématie. Il faut en continuer assez long-temps l'usage, et l'effet doit en être secondé par l'exercice et la bonne nourriture.

L'infusion dans une liqueur fermentée, telle que le vin, la bière, le cidre, est un diurétique chaud, qui convient pour déterminer des crises salutaires dans les maladies suppuratoires froides, telles que le farcin, la morve, etc. Infusée dans le lait, elle détermine avec avantage de semblables crises dans les fluxions catarrhales de la poitrine.

La poudre de sa racine est ptarmique; on la souffle dans les naseaux avec succès lorsqu'il existe des stupeurs, des embarras dans la tête, qu'on attribue à de l'eau répandue dans le cerveau, ou à l'amas des humeurs séreuses, si commun dans les jeunes chevaux et qui est la source de la morve ou de fluxions périodiques. On la donne aux lapins contre l'adase ou pourriture, ainsi que pour les guérir de ces pustules qui viennent sur la peau, maladie chronique qu'on désigne communément sous le nom de claveau froid. On mêle cette poudre avec les alimens.

*Dose.* La racine sèche, comme émétique

pour le chien, se donne d'un décigramme à un décagramme ; les feuilles en infusion d'une à douze et au-delà ; au cheval et au bœuf on fait prendre la racine depuis huit grammes jusqu'à trois décagrammes, les feuilles depuis une douzaine jusqu'à six ; et pour les moutons, de quatre grammes à vingt-quatre.

Cacao. Amandes oblongues, brunes, couvertes d'une pellicule dure, fragile, au-dessous de laquelle est une substance ferme, sèche, un peu grasse ; elles sont le fruit du *cacaoyer* (*theobroma cacao*).

*Vertus.* On fait usage de ces deux parties séparément : la dernière en décoction dans le lait, se donne dans la maladie des chiens, pour remédier à l'épuisement qui est une suite de la fièvre ; à l'irritation et au dépérissement qui sont quelquefois le caractère principal de cette maladie : elle convient aussi, de la même manière, pour appaiser les toux violentes, quinteuses, accompagnées de suffocation, et compliquées de constipations auxquelles les jeunes animaux sont sujets ; on l'emploie encore avec succès, pour appaiser et faire disparoître les appétits dépravés, qui sont la suite d'ardeurs et d'irritations de l'estomac.

On a donné l'*amande de cacao* avec succès à toutes les espèces de perroquets, dans les

diarrhées, les dyssenteries, qui les précipitent dans l'atrophie; lorsque cet état est accompagné d'altération et d'autres signes d'inflammation, on alterne ce moyen avec l'emploi de la grenade ou de son sirop.

Le *cacao* convient à ces animaux lorsque la mue est difficile, qu'elle est accompagnée de démangeaisons, qu'ils arrachent leurs plumes et qu'ils maigrissent.

Ce remède serviroit très-utilement dans les animaux de forte espèce, mais sa cherté empêche d'en faire usage.

Le beurre qu'on tire par expression des amandes, est d'un jaune pâle, et en conserve l'odeur; il est plus consistant, plus cassant, se rancit moins promptement que le beurre ordinaire.

On ne l'emploie guère que dans la maladie des chiens, combiné avec le miel, le sucre, ou le jaune d'œuf, en qualité de béchique adoucissant; on le donne aussi à ces animaux, allié avec l'huile volatile d'anis, dans les constipations légères qui reconnoissent pour cause l'âcreté des matières et la foiblesse du ressort des intestins.

*Dose.* Depuis deux grammes jusqu'à seize en plusieurs fois.

Calament (*melissa calamintha*). On em-

ploie toute la plante, comme dans la famille nombreuse des aromatiques.

*Vertus.* Elle est stomachique, antispasmodique, antiputride, l'usage en est salutaire dans les coliques venteuses : on en donne l'infusion, et on en augmente la vertu avec le muriate de soude : cette infusion, ainsi alliée, s'emploie avec succès à la suite des indigestions qu'éprouvent les ruminans. On la donne par la bouche, ou on la verse dans la panse par l'ouverture qu'on a été contraint de faire à cette partie pour la vider (1). On la donne aussi en breuvages, en lavemens, pour fortifier l'estomac et les intestins à la suite de dyssenteries, de diarrhées; son usage doit être continué plusieurs jours de suite.

Elle se donne avec avantage, pour débarrasser la matrice, lorsque le part a été laborieux, que le délivre sort difficilement; après les avortemens accompagnés de spasme, dans les femelles sujètes aux gonflemens des estomacs.

Le *calament* infusé dans le vinaigre, ou

---

(1) Voyez dans le tome III des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, année 1792, partie II, la description de l'indigestion dans les ruminans.

dans le vinaigre et l'eau, forme un alexitère suffisant dans les maladies de la matrice, lorsqu'il y a quelque disposition à la putréfaction. On emploiera aussi cette infusion comme préservatif dans les maladies contagieuses, et pour faciliter l'éruption du claveau.

Haché ou pilé, macéré quelques heures dans le vinaigre, et mêlé avec des alimens appétissans, il se donne dans les maladies putrides et gangréneuses des cochons, tels que la soie, le charbon et autres.

Son infusion appliquée au dehors est résolutive : on en augmente la vertu avec l'eau-de-vie. On emploie toute la plante pilée, écrasée, pour résoudre les contusions et les tumeurs récentes ; on en augmente la vertu par le muriate de soude et l'eau-de-vie.

Camomille. Il y en a trois, la *commune* (*matricaria chamomilla*), la *romaine* (*anthemis nobilis*), la *puante* ou *maroute* (*anthemis cotula*) : elles ont les mêmes vertus ; cependant la romaine nous paroît mériter la préférence.

*Vertus*. On n'emploie que les fleurs : c'est un très-bon stomachique, tonique, fébrifuge, antispasmodique : on l'administre en infusion pour rétablir les organes digestifs affoiblis à la suite de maladies aiguës ; cette infusion légère,

alliée avec le nitrate de potasse, et donnée abondamment, est efficace dans les coliques occasionnées par l'accumulation des matières alimentaires dans les premières voies, surtout si on en seconde l'effet par l'usage fréquent des lavemens.

On l'emploie avec succès dans la disposition aux coliques venteuses : alors on la continue un certain temps. On donne avec plus de succès encore dans cette circonstance les fleurs en poudre.

Cette poudre ou l'infusion sont également recommandées pour les chevaux après les avoir retirés du vert, ou pendant qu'ils y sont, lorsque la digestion paroît imparfaite, et que l'animal rend beaucoup de vents.

On administre l'infusion dans la fourbure occasionnée parce que l'animal a mangé trop d'avoine, et que le canal alimentaire est gorgé de trop d'alimens ; alors et suivant les circonstances, on substitue quelquefois le muriate de soude au nitrate de potasse.

L'usage en est avantageux dans les fièvres lentes hectiques ou spasmodiques, dans les accès fébriles intermittens, auxquels les chevaux fins sont quelquefois exposés, ainsi que dans la courbature, lorsque l'inflammation est sur sa fin.

Elle se donne encore en lavemens lors du resserrement spasmodique des intestins, pour favoriser la sortie du délivre. On en fait des injections dans la matrice, pour la déterger après l'évacuation laborieuse du placenta ; on en augmente l'effet par l'addition de l'eau-de-vie.

Les fleurs pilées ou cuites, forment un bon cataplasme dans le cas d'entorses, de contusions ; on en assure aussi le succès avec l'addition de l'eau-de-vie.

*Dose.* En infusion, une ou deux poignées par litre d'eau ; en poudre, de huit grammes à six décagrammes.

Camphre. C'est une huile volatile, concrète, très-pénétrante et très-aromatique, qu'on retire d'une espèce de laurier (*laurus camphora*) ; elle se trouve également dans un assez grand nombre de plantes aromatiques et d'huiles volatiles.

Le *camphre* est blanc, cristallisé, léger, transparent ; il paroît légèrement onctueux au toucher ; sa saveur est amère, âcre, piquante et chaude, quoiqu'elle paroisse causer un sentiment de froid ; son odeur est forte et désagréable ; il se dissout tout entier et très-aisément dans l'alcohol ; il s'enflamme et brûle sans laisser de charbon et jusqu'à

ce qu'il soit entièrement consumé ; il se dissout aussi dans l'huile et dans les acides minéraux ; si on ne le renferme pas dans des bouteilles bien bouchées, il s'évapore entièrement ; on ne peut pas le falsifier.

*Vertus.* Il est calmant ; on l'emploie dans les fièvres essentiellement inflammatoires, dans des cas d'érétisme général ou particulier, d'épreintes, de crispation d'entrailles d'où résultent des tranchées, la dyssenterie, la gras-fondure, etc., pour prévenir la suite des douleurs vives et cruelles que les animaux éprouvent dans le plus grand nombre des opérations chirurgicales.

Il est antispasmodique ; on le donne avec succès comme tel dans le tétanos, et généralement dans tous les mouvemens convulsifs ; on le fait prendre dissous dans la liqueur anodine minérale d'Hoffman.

Si on le fait dissoudre avec une suffisante quantité de gomme arabique, et qu'on étende cette dissolution dans l'eau blanche, on a une boisson antiphlogistique très-efficace pour appaiser les inflammations, et pour éteindre ces soifs ardentes qui dévorent l'animal dans certaines fièvres.

Dissous dans l'eau-de-vie, c'est un cordial puissant ; il résiste à la pourriture, il fortifie.

On l'emploie comme un alexipharmaque puissant dans le plus grand nombre des maladies épizootiques et contagieuses. On donne cette dissolution pure ou étendue dans une décoction de baies de genièvre, ou de dompte-venin, ou alliée au quinquina, ou étendue dans une infusion de fleurs de sureau, etc. On s'en sert aussi dans ces circonstances en masticatoire.

Cette dissolution, appliquée à l'extérieur en friction, est très-résolutive. On l'emploie utilement pour dissiper les tumeurs récentes dont la cause est une contusion, une suffusion, etc.

Réduit sous la forme d'une pâte molle, par le moyen d'une très-légère quantité d'alcohol, on l'applique comme un tonique très-efficace lors de la dilacération récente du ligament capsulaire de l'articulation de l'os du pied, après l'extirpation du cartilage dans l'opération du javart encorné.

Il opère les effets d'un bon béchique incisif, lorsque l'on en fait humer la vapeur en le faisant brûler sur une pelle chauffée.

Dissous dans une huile douce ou dans le jaune d'œuf, il forme un détersif excellent pour favoriser la végétation des chairs sur les surfaces tendineuses, ligamenteuses, car-

tilagineuses ; l'un ou l'autre de ces mélanges est aussi un très-bon béchique antispasmodique, lorsque le spasme est joint à l'inflammation, qu'il y a des matières à expectorer, et que l'évacuation en est difficile.

Dissous dans un jaune d'œuf, et battu ensuite dans de l'eau, il appaise les inflammations qui surviennent quelquefois dans les glandes odoriférantes de Tyson, par la faute et la négligence des palefreniers peu attentifs à laver le fourreau ; cette lotion est encore très-bonne pour réprimer les dispositions au paraphimosis.

*Dose.* Intérieurement, aux grands animaux, depuis huit grammes jusqu'à six décagrammes ; et aux petits, depuis deux grammes jusqu'à seize : il entre dans quelques compositions officinales.

Camphrée ( *camphorosma Monspeliaca* ). Plante de nos Départemens méridionaux, d'une odeur aromatique qui approche de celle du camphre. On en emploie la racine ; on la choisit nourrie, nouvelle, odorante.

*Vertus.* Elle est incisive, expectorante, diurétique. On la donne en poudre dans la pousse humide, et toutes les fois qu'il y a oppression et altération du flanc, occasionnées par des matières difficiles à expectorer.

Elle

Elle se donne aussi dans les œdèmes, les engorgemens lymphatiques, et pour dissiper de légères tuméfactions farcineuses : dans ces dernières circonstances on l'allie avec le muriate de soude et les martiaux. On la fait aussi infuser dans le vin, la bière, le cidre, etc.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à douze; pour le mouton, d'un à six.

Cannelle. C'est la seconde écorce du laurier cannelier (*laurus cinnamomum*); on la tire de l'île de Ceylan. Elle doit être mince, bien roulée, d'un jaune tirant sur le rouge, d'une odeur agréable, d'une saveur piquante et suave. On doit rejeter celle qui est éventée, sans odeur ni saveur.

*Vertus.* Elle est tonique, cordiale, stomachique, antiputride, etc. Donnée en poudre dans le vin chaud, elle est très-sudorifique, et par conséquent un puissant remède contre la fourbure provenant de l'arrêt de la transpiration; mais il faut l'administrer dès le principe, et après avoir fait usage de la saignée, de lavemens, etc., afin de parer à l'effet d'une trop forte raréfaction.

Ce breuvage sert avec non moins de succès dans les maladies causées par le froid, telles que certaines fièvres éphémères, des fluxions,

des catarrhes, etc., dès qu'on a eu la précaution de l'administrer au moment de l'apparition du mal et avant toute disposition inflammatoire.

Il sert encore utilement pour déterminer à l'extérieur des dartres, des gales, des eaux aux jambes, des peignes, des malandres, etc., qui auroient été imprudemment guéries, ou répercutées par des topiques stiptiques ou dessicatifs. Et lorsque l'application des vésicatoires sur le lieu où étoit le mal a été nécessaire pour le rétablir, elle en a parfaitement secondé l'action.

Cette substance s'administre aussi en poudre, dans le miel, dans les foiblesses, ensuite d'une maladie longue ou d'évacuations considérables, etc. On mêle cette poudre avec les remèdes indiqués pour la maladie essentielle.

S'il est nécessaire de soutenir les forces de l'estomac et d'exciter plus de jeu dans les fonctions vitales, on la fait prendre incorporée dans l'extrait de genièvre.

Dans les circonstances où l'on a administré des stimulans intérieurs très-actifs, on a recours à cette poudre, donnée dans le vin, où l'on a eu la précaution de la laisser infuser à froid pendant quelques heures, pour rétablir les forces épuisées par ces mêmes stimulans.

Elle est encore efficace dans la leucophlegmatie ou l'anasarque, l'hydropisie, l'œdématie, etc. On la combine alors avec les martiaux.

L'*eau spiritueuse de cannelle* qu'on fait en la distillant avec l'eau-de-vie, est très-cordiale et très-active. Elle donne aussi une *eau distillée simple*, mais qui a peu de vertus dans les animaux.

La *cannelle* entre dans une multitude de compositions officinales; mais quelle que soit son efficacité, ce remède étant un peu cher, nous ne l'employons que dans des circonstances essentielles; dans tout autre cas nous lui substituons les aromates françois, qui sont moins dispendieux.

*Dose*. On la donne depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval et le bœuf; et depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes, pour les petits animaux.

Cantharides. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères. Elles sont oblongues, d'une très-belle couleur vert-doré, tirant sur l'azur; l'odeur en est désagréable et semblable à celle de la souris; on en trouve dans presque toute la France, sur les frênes, les rosiers, les noyers, les peupliers, les troênes, etc. On les fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud; on

les fait sécher ensuite au soleil. Il faut les choisir bien sèches, nouvelles et entières : on préfère assez communément les plus petites ; elles passent pour être plus âcres. Celles qui sont vieilles, vermoulues, ont peu ou point de vertus.

*Vertus*. Elles sont le seul médicament véritablement vésicatoire dans les gros animaux. Pour les employer comme tel, on les pulvérise et on les incorpore dans des huiles rances et chaudes ; on les allie avec l'euphorbe, l'huile de laurier, selon les indications. On en tire aussi la teinture avec l'eau-de-vie.

On s'en sert sous la forme d'onguent, toutes les fois qu'on veut obtenir une irritation ou une inflammation durable, et une abondante suppuration : leur action se manifeste peu d'heures après leur application ; la peau qui en reçoit l'impression, s'enflamme, se tuméfie, devient douloureuse, se couvre de vessies remplies de sérosités qui soulèvent l'épiderme ; cette membrane enlevée, la surface du derme est ulcérée et d'une sensibilité extrême.

L'impression des *cantharides* est fixe, continue, profonde ; elle n'est pas extrêmement inquiétante, et la douleur que produisent ces mouches ne paroît pas proportionnée aux

désordres locaux qui en sont la suite ; aussi les animaux qui en éprouvent les effets, y paroissent à peine sensibles.

L'action sûre, très-prompte et soutenue que nous venons de reconnoître aux *cantharides*, en fait un remède vraiment héroïque, toutes les fois qu'il faut combattre des irritations intérieures, excitées sur des viscères essentiels à la vie, et suivies d'engorgemens ; l'irritation fixe qu'elles déterminent sur la partie où elles sont placées, lorsqu'elle est plus forte que celles qui sont à combattre, affoiblit, annulle le plus souvent celles-ci, et détermine les humeurs dans le lieu sur lequel elles sont appliquées. La suppuration qu'elles y établissent, perpétue ensuite l'afflux de ces humeurs ; le point où étoit l'irritation première n'étant plus fatigué, reprend ses droits, et se rétablit dans son intégrité. Cet effet est si nécessaire pour obtenir la guérison, que, s'il n'a pas lieu, l'animal est perdu irrévocablement.

C'est encore à raison de cette manière d'agir, qu'on les emploie avec succès pour attirer les liqueurs amassées dans quelque viscère, et qui le subjuguent par leur abondance ; alors leur emploi doit être continué plus longtemps que dans le cas précédent, et le chan-

gement salutaire qu'on en espère est d'autant plus grand, que le viscère gorgé sera moins affoibli, et l'humeur qui y est amassée moins épaisse.

On en seconde l'usage en vésicatoires, dans le premier cas, par la saignée, les boissons délayantes simples, nitrées, ou camphrées, selon les indications, par l'emploi des lavemens émolliens. Dans le second cas, on en assure le succès par des fondans, des apéritifs adaptés à la nature, au degré et au siége de la tuméfaction.

L'action de ce remède n'est pas moins avantageuse pour rappeler au-dehors des humeurs répercutées, ou dont l'arrêt spontané est funeste au malade : c'est alors le seul vraiment efficace à tenter. On l'applique sur le lieu même par lequel ces humeurs s'évacuoient au-dehors, ou sur des parties qui présentent de larges surfaces et où la peau est plus délicate, comme les fesses, le dessous de la poitrine ou ses côtés : ces parties étant préalablement préparées par des fomentations d'eau tiède, par des bains aux extrémités, si cela est praticable, par des frictions de vinaigre chaud avant de les appliquer, par les médicamens intérieurs capables de diminuer la chaleur, l'irritation, et de préparer à l'action

des alexitères doux, mais efficaces, qu'il importe d'administrer pendant leur action, pour en assurer le succès.

Au surplus, les moyens propres à rappeler au-dehors les humeurs répercutées, ne sauroient être administrés trop promptement : il est plus aisé de rétablir le cours de ces humeurs lorsqu'il change de direction et qu'il se porte sur les parties où il devient funeste, que lorsque ce cours est entièrement déterminé ; de plus, l'emploi des divers moyens secondaires est subordonné au temps qu'on a pour agir ; mais il ne faut jamais perdre de vue, que ces moyens doivent avoir pour but et pour fin, de diminuer, autant que faire se peut, l'irritation intérieure, et d'accroître celle du dehors au lieu où on l'établit.

Ce remède est très-efficace pour opérer la discussion, la résolution des tumeurs froides, telles que les engorgemens œdémateux, indolens, les molettes, les vessigons, les capelets. Dans ces accidens, l'on frotte la partie malade assez légèrement, pendant long-temps, à plusieurs reprises, et chaque fois jusqu'à ce que la surface où on l'a étendue soit sèche, pour y exciter et y entretenir l'inflammation, a répandre dans tout l'intérieur de l'engorgement, et y opérer la résolution : une autre

manière de l'appliquer, est d'en faire un emplâtre et d'exciter la suppuration sur la partie, et une inflammation considérable au-dedans de l'engorgement, pour obtenir la détuméfaction, par la résolution et la suppuration en même temps. La première de ces méthodes ne laisse aucune trace de son usage, elle est praticable sur toute l'étendue de la tumeur à-la-fois, quelque grande qu'elle soit; tandis que la seconde, étant suivie de plaies qui doivent être entretenues long-temps, ne peut être employée que pour des tumeurs à étroite surface, ou partiellement sur les grandes. D'ailleurs, ces plaies laissent des cicatrices défectueuses, qui restent toujours dénuées de poils.

Ces frictions n'agissent pas avec moins de succès sur les parties atrophiées, sur les extrémités affectées de claudications rhumatismales : dans le premier cas, on en seconde l'effet par l'exercice, le fer à patin ; et dans le second, par les évacuans et les dépuratoires.

Ce remède, employé sous forme d'onguent, est très-actif dans les ulcères gangréneux, charbonneux, dans les ulcères tuméfiés, indolens, sur lesquels les autres topiques stimulans sont impuissans.

La *teinture de cantharides*, ou *eau-de-vie*

*vésicante*, agit plus promptement que l'onguent vésicatoire ; on doit l'appliquer avec précaution, sur-tout sur les extrémités : lorsqu'on en met une trop grande quantité, elle excite les douleurs les plus vives, des engorgemens, des tuméfactions, qui deviennent insensibles, restent durs, et qu'il n'est plus possible de dissiper.

Elle s'applique aussi comme un résolutif très-pénétrant, employée à petites doses : on en frotte la partie avec des étoupes ou de la laine, jusqu'à ce que la surface de cette partie soit sèche, et que par conséquent la liqueur l'ait pénétrée. On a recours à ce moyen sur les parties délicates, où les *cantharides*, unies aux graisses, pourroient exciter trop d'inflammation, comme le tour des lèvres, des naseaux, des yeux, des organes de la génération, les mammelles, les ars, les paturons, et généralement les plis des articulations. On en fait aussi usage dans les cas où nous avons prescrit les *cantharides* unies aux graisses, en frictions, lorsque les engorgemens sont moins durs, moins insensibles, moins étendus que ceux pour lesquels ces frictions doivent être préférées.

On les allie encore, en poudre, avec le levain et le vinaigre ; et dans ce cas, on ne

les emploie qu'en emplâtre, qu'on applique, après avoir rasé la surface du tégument. Cet emplâtre attaque moins profondément les parties, et il paroît produire une irritation moins forte, mais son action est plus prompte, et quelquefois il a excité des vessies très-peu de temps après son application; il est préférable dans les sujets irritables, dont la peau est délicate, lorsqu'il y a à combattre des irritations vives, mais qui tiennent directement à une inflammation commençante, et lorsque l'engorgement n'est que léger. En employant cet emplâtre, on a l'avantage de le rendre beaucoup plus actif, en enlevant les vessies qu'il a produites, dès qu'elles sont formées, et en l'appliquant ensuite immédiatement sur les parties vives. Nous ajouterons que les cicatrices qui en résultent sont beaucoup moins défectueuses que celles qui suivent l'application de l'onguent vésicatoire.

De quelque manière que ce médicament soit employé, il est constant que ses parties actives s'introduisent dans la circulation et qu'elles irritent les voies urinaires : ces irritations sont annoncées par des envies fréquentes d'uriner, par l'évacuation d'une très-petite quantité d'urine, d'abord très-claire, ensuite plus ou moins rouge et enflammée.

Le vétérinaire ne sauroit trop surveiller cet effet, et aviser aux moyens de le combattre : on y parvient par les lavemens de décoction de semences froides, de laitue, de poirée, dans lesquelles on ajoute le camphre dissous dans un jaune d'œuf ; par des boissons adoucissantes, comme l'eau de graine de lin, de fleurs de bouillon blanc, etc., dans lesquelles on ajoute également la dissolution de camphre.

L'eau chargée de *cantharides* est un véritable poison pour les animaux qui s'en abreuvent.

*Dose.* Voyez les formules magistrales, chapitre IX ; et pour l'*eau-de-vie vésicante* les formules officinales.

Capillaires. Ceux qu'on emploie le plus communément, soit isolément, soit collectivement sous forme d'espèces, sont : le *capillaire ordinaire* (*asplenium adianthum nigrum*), celui *de Montpellier* (*adianthum capillus veneris*), le *polytric* (*asplenium trichomanes*), le *cétérac* (*asplenium ceterach*), la *sauve-vie* (*asplenium ruta muraria*), et la *scolopendre* (*asplenium scolopendrium*). Ils ont essentiellement les mêmes vertus : cependant on convient généralement, et il paroît certain, qu'ils n'ont pas tous au même degré les propriétés qu'on leur attribue ; il

vaut donc mieux les employer ensemble.

*Vertus.* Ils s'emploient presque exclusivement dans les maladies de poitrine et dans les fluxions catarrhales. On en fait prendre l'infusion, seule, ou édulcorée avec du miel, ou de l'oxymel, ou du sirop de diacode, selon les indications, dans les premieres périodes de l'inflammation qui accompagne ces maladies; cette infusion agit comme délayante, résolutive et diaphorétique, car elle détermine légèrement à la transpiration : dans les constitutions sanguines et irritables, elle est la base de la tisanne qu'on administre pendant tout le cours de ces maladies, et l'on augmente ou l'on modifie son action par les substances dont nous avons parlé, ou par le muriate d'ammoniaque, par exemple, qui la rend sudorifique.

Les *capillaires*, hachés ou mis grossièrement en poudre, et mêlés aux alimens, fortifient les viscères affoiblis par une nourriture trop aqueuse ou par des maladies aiguës.

*Dose.* Une poignée par litre d'eau ; en poudre, de trois décagrammes à douze, pour les grands animaux.

Carbonate de chaux, *craie, terre calcaire.* Substance saline qu'on trouve en grande masse dans la Nature, et qu'on avoit jusqu'à

présent regardée comme une pierre. Elle est blanche, sans saveur, et cristallisable ; elle forme la base des coquilles, des os des animaux, etc. C'est un composé d'acide carbonique et de chaux ; exposé à l'action du feu, il perd son acide et son eau et forme la *chaux vive*. Pulvérisé, lavé et réduit en pains, il est connu dans le commerce sous le nom de *blanc d'Espagne*. Il est indissoluble dans l'eau et décomposable par tous les acides.

*Vertus*. C'est un absorbant, donné à l'intérieur ; on l'emploie lorsque les acides abondent dans les premières voies: on en fait un fréquent usage en Angleterre, et dans plusieurs parties de la France, pour blanchir la chair des jeunes veaux ; on leur en fait lécher tous les jours, une ou deux fois, une masse placée à leur proximité : les coquilles d'œufs qu'on leur fait avaler sont aussi du *carbonate de chaux* et remplissent le même but.

La meilleure manière de l'administrer intérieurement, c'est de le réduire en poudre impalpable, et de l'étendre dans une décoction légèrement mucilagineuse.

Appliqué à l'extérieur, délayé dans l'eau, c'est un puissant dessiccatif ; on s'en sert dans les hernies commençantes, dans les efforts des articulations ; on en fait une pâte, ou une

espèce de bouillie légère, qu'on applique et qu'on laisse sécher sur la partie ; on renouvelle l'application lorsque la première se détache.

Mêlé aux graisses et aux huiles douces, il forme aussi un onguent dessiccatif qu'on emploie sur les vieux ulcères du garot et de la taupe.

*Dose.* A l'intérieur, pour les grands animaux, d'un décagramme à six ; pour les petits, de quatre grammes à douze.

Carline (*carlina acaulis*). On ne se sert que de sa racine : elle est rousse en dehors, d'un blanc jaune en dedans, longue de vingt à vingt-quatre centimètres, grosse de trois ; elle se carie aisément, à moins qu'on n'ait le soin de la diviser par tranches pour la dessécher, et de la conserver dans un lieu sec : son odeur est pénétrante et un peu aromatique ; sa saveur âcre et amère.

*Vertus.* Elle est sudorifique, alexitère ; elle convient comme préservatif dans les maladies pestilentielles malignes, donnée en décoction dans l'eau, ou dans l'eau et le vinaigre, le vinaigre pur, le vin et les autres liqueurs fermentées, selon les cas et le degré de la contagion ; elle fait aussi partie des moyens curatifs dans ces diverses maladies, et on la com-

bine avec le camphre, l'assa-fœtida, le quinquina, l'huile empyreumatique, etc. : elle remplace la serpentaire de Virginie au besoin.

Son infusion se donne pour favoriser l'éruption du claveau, et dans les gales légères pour en assurer la sortie, et préparer à l'application des épispatiques qu'on emploie pour détruire complètement le vice local.

*Dose.* Pour les grands animaux, depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; et pour les autres, depuis huit grammes jusqu'à six décagrammes.

Carotte (*daucus carota*). On en distingue deux, celle des jardins et la sauvage ; nous ne parlerons que de la première : c'est un légume trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire. Il y en a trois variétés, la *blanche*, la *jaune* et la *rouge*. On emploie les feuilles, les racines et les semences.

*Vertus.* Les racines crues et coupées par morceaux, servent de nourriture aux bestiaux de toute espèce ; cuites, elles sont un aliment excellent lorsque l'estomac a été fatigué par quelqu'indigestion, lorsqu'il est enflammé, et s'il a souffert par l'action des substances échauffantes. On les donne aussi dans les constipations opiniâtres, et l'on en continue l'usage jusqu'à ce que le ventre soit

relâché. On les emploie ainsi pour les chevaux, les bœufs, les moutons, les cochons, et tous ces animaux en sont friands. On donne encore la racine cuite, et édulcorée avec du miel, dans le cas de sécheresse, d'ardeur de poitrine, qui est la suite de fatigues, d'épuisement, et qui est accompagnée d'atrophie.

Quoique les *carottes* cuites soient faciles à digérer, on n'en fait manger à l'animal malade qu'une petite quantité à-la-fois; car elles chargeroient l'estomac par leur poids.

L'*eau de carotte*, seule ou édulcorée avec du miel, s'emploie dans ces diverses circonstances, et toutes les fois qu'on reconnoît le besoin de délayer par l'usage de boissons abondantes. On allie à ce médicament l'hysope, l'origan, la mélisse, les capillaires, les fleurs de sureau, selon qu'il est nécessaire, ou de pousser à la transpiration, ou d'exciter légèrement l'expectoration, ou de la faciliter en levant le spasme. Unie au nitrate de potasse et au miel, c'est un diurétique fort doux qui s'emploie dans les maladies pectorales, ou d'âcreté, d'échauffement des matières des premières voies, lorsque la sécrétion de l'urine paroît en souffrir, et que cette liqueur est, ou épaisse, ou en petite quantité.

La semence est au nombre des quatre petites

tites semences chaudes. Elle est stomachique et légèrement carminative, étant donnée en poudre : l'infusion est diurétique. On la donne pour prévenir la formation ou aider la sortie des calculs auxquels les bœufs sont sujets au retour des herbes.

Les feuilles font partie de celles dont on forme les cataplasmes résolutifs ; on les emploie, ou cuites, ou crues, ou pilées.

*Dose.* La semence, en poudre, de trois décagrammes à neuf, dans le miel ; pour les grands animaux ; en infusion, de six décagrammes à douze, par litre de liqueur.

Carvi, *cumin des prés* (*carum carvi*). Cette plante vient dans toutes les parties de la France : on n'en emploie que les graines, qui sont mises au nombre des quatre grandes semences chaudes.

*Vertus.* Elle remplace l'anis, mais elle lui est inférieure ; elle contient quelque chose de plus actif que la semence de carotte, ce qui la fait employer avec succès comme béchique incisif; alors, on la donne en poudre incorporée dans du miel, à la même dose.

Casse. C'est la silique d'un grand arbre, qui croît en Égypte et dans les Indes orientales, connu sous le nom de *caneficier* (*cassia fistula*) ; elle a la forme d'un bâton rond,

d'environ trente-trois centimètres de long, et trois centimètres d'épaisseur. On la choisit bien nourrie, entière, pesante, et d'un poids égal par-tout. On la rompt, à l'effet de s'assurer si elle est bien pleine, et si la *pulpe* ou la *casse* qu'elle renferme est douceâtre et d'un beau noir. On rejette celle qui est fracturée, légère, moisie, et dont la *pulpe* est aigre.

*Vertus.* La *pulpe de casse* est un très-bon laxatif. On la donne dans le cas où il importe d'évacuer sans incendier la masse, et sans agacer les solides. S'il y a inflammation, on la fait prendre dans une décoction de plantes acides.

Souvent on l'emploie dans le dessein d'attirer sur les intestins, l'humeur qui se porte en trop grande abondance sur les poumons, et on la donne alors pendant trois ou quatre jours, le matin à jeun, à une assez forte dose.

On en use de même sur la fin des maladies de poitrine, dans la vue d'évacuer par l'anus, l'humeur portée des poumons et des bronches, par les efforts de la toux, jusque dans l'arrière-bouche, mais qui, par son propre poids, enfile l'œsophage, et se trouve déglutie.

On a vu certaines toux vraiment stomachales, dues, sans doute, à un amas de

matières visqueuses dans ce viscère, résister à tous les béchiques qu'on avoit employés, appaisées par l'usage de ce remède.

Il relâche le ventre des chevaux poussifs. On l'administre sans mélange et sans addition pour la pousse sèche, et dans une infusion d'agaric pour la pousse humide.

Quelles que soient les irritations qu'éprouve la poitrine, on donne la *casse* avec succès lorsque l'indication est de relâcher; on la préfère aux tamarins, dont l'acidité, quelque légère qu'elle soit, offense toujours les poumons.

Si on la délaie dans une grande quantité d'eau, on a une boisson tempérante, adoucissante, très-capable de calmer la chaleur des entrailles, de tenir le ventre libre, et d'appaiser la soif.

Donnée à petites doses réitérées, tous les matins à jeun, elle ouvre les tuyaux sécrétoires des reins, elle facilite l'excrétion de l'urine, et elle en prévient la suppression.

On en fait aussi usage dans les lavemens; on les emploie avec beaucoup de succès dans la frénésie, dans la fièvre ardente, et dans une infinité d'autres cas où l'on pourroit redouter de crisper et d'irriter les tuniques intestinales.

En général, on l'emploie plus pour le chien que pour les grands animaux, attendu sa cherté.

*Dose.* On la donne pour le cheval, d'un hectogramme à trois ; et pour le chien, d'un décagramme à six.

Cendres gravelées. Après avoir distillé les lies de vin pour en obtenir l'eau-de-vie, on les brûle à l'air libre ou dans des fours ; l'acide tartareux se décompose ; on pousse la combustion ou l'incinération jusqu'à brûler tout le charbon, et réduire la cendre à l'état de potasse caustique et de carbonate de potasse. Cette sorte d'alcali porte dans le commerce le nom de *cendres gravelées ;* on la trouve en petits morceaux d'un blanc verdâtre : elle est très-âcre. Voyez, pour ses vertus, le mot *Alcali.*

Centaurée petite (*gentiana centaurium*). C'est la seule dont on fasse usage.

*Vertus.* C'est un puissant stomachique : il remédie à la foiblesse, au défaut de ton de l'estomac, aux vices des digestions qui dépendent de la viscosité de la bile, et de l'affoiblissement de ses qualités savonneuses ; il convient dans les affections fiévreuses qui ont le caractère des fièvres intermittentes ; à la fin des fièvres humorales, pour concourir au rétablissement des forces, en rendant,

par le ton qu'il donne, les sécrétions parfaitement dépuratoires.

On s'en sert avec succès dans les fièvres auxquelles les veaux sont sujets par l'amas du lait dans la caillette; on l'allie alors avec le muriate de soude.

On l'administre intérieurement en poudre dans le miel, ou en décoction.

Appliquée au-dehors, fraîche pilée et unie au muriate ammoniacal, c'est un excellent vulnéraire. La décoction avec le même sel est aussi très-salutaire.

*Dose.* Elle se donne intérieurement, pour le cheval, de trois décagrammes à douze, en poudre; et d'un hectogramme à deux, pour le bœuf.

Cerfeuil (*scandix cerefolium*). On emploie toute la plante, qui se cultive dans nos jardins et qui est bien connue.

*Vertus.* Les moutons la mangent, et on la leur donne avec succès en automne et dans les temps pluvieux, pour prévenir les effets de la pourriture et de la gale.

Une forte décoction de *cerfeuil* est un diurétique salutaire; on l'emploie dans les dispositions aux eaux qui se manifestent dans les jeunes chevaux; on peut encore, avec plus de succès, leur en faire prendre le suc,

lorsque cela est praticable. L'une et l'autre facilitent l'action des purgatifs.

L'infusion, ou la plante même en cataplasme, calme les douleurs qui accompagnent les eaux ; on emploie l'une ou l'autre contre les engorgemens douloureux des mammelles, des organes de la génération : on fait des gargarismes avec l'infusion, dans les inflammations de la bouche qui ont lieu lors de l'éruption des dents, dans les érosions qui sont la suite de fourrages piquans, âcres, tel que l'orge épié ; alors on y joint l'oxymel ou le miel, selon le besoin.

L'infusion de *cerfeuil* et de coquelicot est un collyre résolutif excellent contre les inflammations légères des yeux.

Charbon. Nous n'entendons parler ici que du *charbon de bois* qui sert à tous les usages économiques. Pour l'employer, il doit être réduit en poudre impalpable.

*Vertus*. C'est un excellent antiputride, antigangréneux, employé à l'extérieur. On en saupoudre les ulcères baveux, ichoreux, de mauvaise nature, comme ceux du garot et de la taupe, ceux où il y a carie des os, des cartilages ou des parties tendineuses et ligamenteuses, et ceux qui exhalent une mauvaise odeur. On voit bientôt les chairs re-

prendre la couleur rouge et vermeille qui annonce la vie, et fournir une suppuration de bonne nature.

Lorsqu'il y a engorgement, tuméfaction, dureté autour de l'ulcère, ou qu'il est difficile de faire tenir la poussière de *charbon* seule sur la partie malade, on l'incorpore dans une graisse douce quelconque, et on l'applique en forme d'onguent. On l'a employé avec succès, sous cette forme, dans la gale.

Dans les Départemens méridionaux, en Espagne et ailleurs, lorsqu'on coupe les bêtes à laine en les tondant, les plaies deviennent promptement gangréneuses, soit par la chaleur du climat, soit par les nombreuses piqûres de mouches que le sang y attire ; on prévient cet accident en mettant de suite sur la coupure une pincée de poudre de *charbon*, dont les bergers ont toujours une petite provision dans une boîte.

Il arrête aussi les progrès de la gangrène dans les tumeurs charbonneuses, lorsqu'on l'introduit dans les scarifications pratiquées sur ces tumeurs.

On l'a déjà employé à l'intérieur, dans la pourriture des moutons; et il paroît, d'après quelques observations faites par les médecins, qu'il pourroit être également utile dans les maladies

putrides et gangréneuses. On connoît les bons effets, dans ces maladies, des substances qui contiennent de l'acide carbonique, et ceux des eaux minérales gazeuses, pour les prévenir.

C'est un remède simple, bien peu dispendieux, qui se trouve par-tout, dont nous recommandons l'emploi aux artistes vétérinaires.

Chardon bénit (*centaurea benedicta*). Parmi les plantes qui portent le nom de *chardon*, celle-ci est la seule dont nous ayons constaté les vertus. On n'emploie que les feuilles et les racines. L'une et l'autre ont les mêmes propriétés, mais elles sont plus développées dans les feuilles.

*Vertus.* Il est diaphorétique, tonique et apéritif; on donne la feuille en infusion, seule ou alliée avec le camphre, le muriate d'ammoniaque, le miel ou l'oxymel, la menthe ou les fleurs de sureau, dans les maladies aiguës, qui doivent être suivies d'évacuations critiques, lorsque la coction se fait imparfaitement par le défaut de force. On la donne encore dans les maladies éruptives, telles que le claveau, dans la formation des abcès critiques, dans la gourme; dans ces cas divers on administre cette boisson tiède et à petites doses souvent répétées.

La racine se donne en décoction et en poudre ; cette dernière agit d'une manière plus durable. Elle réussit parfaitement avec le muriate de soude ou le fer, ou l'un et l'autre en même temps, comme tonique, dans les jeunes sujets, d'une constitution délicate, flegmatique, qui se vident aisément, et en qui les matières évacuées sont glaireuses, inodores, et lorsqu'il faut simplement fortifier.

La poudre seule, donnée intérieurement et appliquée sur les ulcères cacoèthes, tels que le crapaud, agit efficacement : employée extérieurement en décoction, elle est résolutive.

*Dose.* Les feuilles, d'une demi-poignée à une poignée, par litre d'eau ; la racine, en décoction, de trois décagrammes à douze ; en poudre, d'un décagramme à six.

Chaux (*calx*). Quoique ce nom ait été donné à plusieurs substances très-différentes, il est cependant assigné exclusivement à la terre âcre et alcaline, qu'on a aussi nommée *terre calcaire, terre absorbante, chaux vive.*

On trouve la *chaux* très-abondamment dans la Nature, combinée avec divers acides, formant les couches des montagnes, et constituant une des bases des pierres. C'est la terre qui paroît être la plus abondante dans l'intérieur du globe, et qui entre, en plus

grande partie, dans la composition de ses diverses masses.

On l'extrait, par la calcination à feu ouvert, de ce qu'on nomme les *pierres à chaux :* l'action du feu fait évaporer l'acide carbonique et l'eau qui entrent dans la composition de ces pierres, et la *chaux* reste pure. C'est ainsi qu'on la prépare en grand pour les constructions.

La *chaux* est alors sous la forme de pierres ou de fragmens gris, plus ou moins pulvérulens et blancs ; d'une saveur chaude, âcre, urineuse : exposée à l'air, elle se gonfle, se fendille, se brise, s'échauffe légèrement et se réduit en poudre très-blanche ; elle acquiert plus de volume et plus de pesanteur qu'elle n'en avoit : on la nomme *chaux éteinte à l'air.*

L'eau versée sur la *chaux vive* produit ces effets beaucoup plus promptement et avec plus de force ; elle la dissout en plus ou moins grande quantité, et forme, lorsqu'elle est reposée et que la *chaux* surabondante est précipitée, ce que l'on appelle *eau de chaux ;* la matière précipitée est de la *chaux éteinte :* lorsqu'on la délaie dans l'eau, elle forme ce que l'on appelle improprement *lait de chaux,* attendu sa blancheur et sa consistance.

*Vertus.* La *chaux vive* ne s'emploie jamais

dans cet état ; la *chaux éteinte* sèche est un dessicatif puissant sur les vieux ulcères, et un cathérétique léger sur ceux de mauvais caractère, baveux, relâchés. Le *lait de chaux* s'étend quelquefois sur les tumeurs froides œdémateuses, pour en opérer la résolution. L'eau dans laquelle la *chaux* étoit étendue s'évapore, et cette substance reste sèche sur la partie, c'est dans cet état qu'elle y agit ; on l'y laisse quelques jours, alors on en débarrasse la peau avec un bouchon de paille, pour recommencer l'opération.

On a long-temps recommandé, et on recommande encore le *lait de chaux*, pour désinfecter les écuries et étables où ont séjourné des chevaux et bestiaux affectés de morve, de farcin, ou d'autres maladies contagieuses éruptives ; on en enduit les murs et toutes les parties de l'intérieur. Nous avons déjà fait voir ailleurs l'inutilité et l'inefficacité de ce moyen, qui peut entraîner dans une sécurité dangereuse, en laissant reparoître la matière de la contagion après la chute de la légère couche de chaux qui la recouvroit, et à laquelle on substitue, avec bien plus d'avantages, le lavage à grande eau et les fumigations d'acide muriatique oxigéné.

La *chaux vive* sert à la préparation de la

*pierre à cautère ;* l'*eau de chaux* entre dans la composition de l'*eau phagédénique*. Voyez les *formules officinales*.

C'est sur-tout en agriculture que la *chaux* offre de grands avantages : on s'en sert avec succès comme d'un excellent engrais, propre à échauffer les terres, à détruire les insectes, les mauvaises herbes, et sur-tout à s'opposer à la carie des blés et à détruire sa propriété contagieuse ; cette opération, qu'on appelle *chaulage*, consiste à tremper quelques instans et à frotter les grains avec un léger *lait de chaux*, avant de les employer en semence.

Chélidoine, *grande chélidoine, éclaire, félougène* (*chelidonium majus*). En quelqu'endroit qu'on rompe cette plante, elle fournit un suc jaune, piquant, âcre, un peu amer et d'une odeur fétide. On emploie les feuilles et la racine.

*Vertus.* Les premières pilées fraîches et étendues dans une suffisante quantité d'eau, pour en obtenir tout le suc par l'expression, sont un excellent apéritif, donné intérieurement pour combattre les engorgemens œdémateux et les obstructions des viscères, qui sont la cause de l'hydropisie.

Appliqué au-dehors, c'est un excellent détersif pour les ulcères fongueux, et sur-tout

pour ceux qui sont calleux et peu sensibles.

La racine mise en poudre, fait partie des gâteaux ou pains qu'on prépare pour les moutons avec le muriate de soude et les autres substances, et qu'on leur donne à l'effet de les prémunir, ou pour les guérir de la pourriture; on la donne aussi aux bœufs, lorsqu'ils sont dans un état de cachexie, et pour les disposer à l'engrais; on la donne aux chevaux, dans le cas d'inappétence dû au défaut de ressort et de sensibilité des organes, et pour détruire la tuméfaction insensible des glandes lymphatiques. Cette racine s'administre encore aux bœufs et aux vaches, sujets aux dispositions venteuses qui dépendent du défaut de ressort du canal alimentaire.

On exprime et on donne le suc de la racine fraîche, seul ou délayé dans l'eau, dans le vin ou dans d'autres liqueurs fermentées.

*Dose.* Le suc se donne au cheval, d'un décagramme à six; au bœuf, de trois décagrammes à douze; au mouton, d'un décagramme à trois; on donne les feuilles et les racines en proportion.

Chêne (*quercus robur*). C'est un arbre très-connu et célèbre dans tous les temps; les chevaux, les moutons, les chèvres en mangent les feuilles, les bourgeons et les bois tendres;

les cochons et les vaches sont aussi fort avides de ces bourgeons ; les moutons et les cochons mangent les glands.

*Vertus.* On fait usage de l'écorce comme tonique et astringente. On a proposé même de la substituer au quinquina : on a insisté sur-tout pour qu'on en fît usage exclusivement pour les animaux, attendu la facilité de s'en procurer à bas prix ; mais les vertus tranchantes et en quelque sorte spécifiques du quinquina, ne sont point encore assez démontrées dans l'écorce du *chêne*, pour le remplacer dans tous les cas ; nous ne l'employons, par cette raison, à la place du quinquina, que lorsque nous ferions usage de celui-ci comme altérant dans les maladies lentes, chroniques, et pour fortifier ou résister à la colliquation lente des humeurs ; mais nous ne balançons pas à lui substituer le quinquina dans toutes les maladies aiguës, particulières ou épizootiques, dans lesquelles les vertus héroïques de cette substance sont constatées par l'expérience.

La décoction des feuilles, des bourgeons ou de l'écorce, est astringente, détersive ; on s'en sert pour laver les environs des ulcères relâchés et pour les eaux aux jambes, surtout dans les commencemens.

*Dose.* L'écorce en poudre, d'un décagramme à six, dans le miel.

Chervi, *girole* (*sium sisarum*). On emploie les racines, plutôt comme aliment que comme remède.

*Vertus.* Elles sont apéritives et forment un expectorant très-bon dans le clou des vaches; on les donne en décoction, seules, ou avec les navets ou les carottes, s'il y a quelque peu d'inflammation. Les animaux les mangent cuites ou crues; elles sont préférables, données dans le premier état lorsqu'ils sont malades.

Chicorée. Il en est deux espèces dont on fait usage : la *sauvage* (*cichorium intybus*), et l'*endive* ou *scariole* (*cichorium endivia*); elles ont les mêmes propriétés; elles sont cependant plus sensibles dans la *chicorée sauvage*.

*Vertus.* Les feuilles servent de nourriture à tous les animaux herbivores; on les fait manger aux moutons pour les préserver de la pourriture, pour empêcher qu'ils ne tournent à la graisse. Elles garantissent aussi les lapins de l'adase; on les a employées avec succès dans les engorgemens des jambes des chevaux.

La racine est un excellent apéritif. On la donne en poudre, on en fait une forte dé-

coction, dans laquelle on exprime le suc, autant qu'on le peut. Ce médicament s'emploie dans les dispositions galeuses, dartreuses des chevaux, et dans ce cas on donne en même temps les antimoniaux : elle s'administre pour combattre des eaux opiniâtres dans les jeunes chevaux, et on donne alors en même temps le fer.

*Dose.* La racine, en poudre ou en décoction, jusqu'à douze décagrammes.

Chiendent (*triticum repens*). Cette plante dont la famille est si nombreuse, dont l'usage comme remède est si fréquent dans l'homme, à raison des vertus distinguées qu'on lui attribue et de la facilité de s'en procurer, est, comme on le sait, l'aliment le plus commun des herbivores, et nous ne le considérons généralement que sous ce rapport.

*Vertus.* Les premières pousses, au printemps, sont un aliment émollient, qui cause un relâchement avantageux dans les moutons et les bœufs échauffés, dont les estomacs sont desséchés par les nourritures d'hiver.

L'herbe, ou les sommités des feuilles que mangent les chiens, les fait vomir, et débarrasse ainsi les premières voies.

Choux. Tous les animaux domestiques herbivores sont friands des diverses espèces de *choux.*

*choux*. On peut en faire usage en médecine, comme ayant les mêmes vertus ; mais elles existent à un plus haut degré dans le *chou pommé rouge* (*brassica capitata rubra*).

*Vertus*. On en fait boire la décoction ou le suc, comme béchique adoucissant, dans les catarrhes, les fluxions de poitrine légères : ils favorisent l'expectoration.

Cuit, il se donne dans le cas d'éréthisme du canal alimentaire, de l'amas de matières durcies dans toutes ou dans plusieurs de ses parties, après des irritations violentes, etc. On le donne aux cochons échauffés par des marches forcées, par l'abstinence, par l'usage immodéré du gland. Il est calmant, émollient, adoucissant.

Il communique son goût et son odeur au lait des vaches, et à la chair des animaux qu'on en nourrit.

On en fait encore des cataplasmes émolliens, résolutifs et légèrement anodins, qu'on emploie autour des pieds, sur les eaux, etc.

Cidre. Les pommes et les poires aigres et âpres contiennent un suc qu'on en tire par expression, qui fermente assez bien et qui forme le *cidre* et le *poiré*.

Le *cidre doux* est le jus des pommes qu'on n'a pas laissé fermenter entièrement ; il

contient beaucoup de gaz carbonique. Les pommes douces ne donnent que du *cidre* plat, qui ne peut se conserver.

*Vertus.* Ces liqueurs se rapprochent beaucoup du vin, et on les substitue à ce dernier, dans les pays où il est rare et cher. Elles en diffèrent seulement en ce qu'elles contiennent moins de tartre et beaucoup de substance muqueuse sucrée, que, par conséquent, elles sont plus nourrissantes : du reste, elles fournissent comme lui de l'eau-de-vie. Voyez *Vin*.

Ciguë, *grande ciguë* (*conium maculatum*). On en emploie toutes les parties. C'est une plante vireuse et un véritable poison pris à grande dose ; mais employé avec méthode, c'est un remède très-efficace. On en exprime le suc, on la met en poudre, on en prépare des décoctions ; ou hachée menue on la fait manger avec des fourrages hachés.

*Vertus.* C'est un apéritif puissant ; on l'administre pour résoudre les engorgemens farcineux, les dartres rebelles ; elle réussit bien dans le crapaud accompagné d'eaux aux jambes ou de tuméfaction des extrémités.

On en fait usage extérieurement en cataplasme, en fomentation, pour résoudre des tumeurs dures, douloureuses, de la nature du cancer ; ou plus bénignes, mais difficiles

à guérir, comme les engorgemens aux mammelles, au fourreau, les tuméfactions froides des parotides, etc.

*Dose.* En poudre, depuis un décagramme jusqu'à six, dans le cheval; depuis trois jusqu'à dix-huit, dans le bœuf; on en donne l'extrait au chien, depuis un décigramme jusqu'à un décagramme. On donne le suc à la même dose.

Cire (*cera*). Huile végétale, concrète, recueillie et élaborée par les abeilles, pour servir à la construction de leurs alvéoles. Elle se trouve dans le commerce en pains épais, ronds et plats, jaunes, grenus; on la nomme *cire brute*, ou *cire jaune*. Fondue, lavée, exposée à l'action du soleil, de l'air et de l'oxigène, elle blanchit; on la nomme improprement alors *cire vierge*.

*Vertus.* Elle est indissoluble dans l'alcohol, se fond facilement dans les huiles, et s'unit aux oxides métalliques; sous ces différens rapports elle est la base des emplâtres et de plusieurs onguens. On ne l'emploie qu'à l'extérieur; appliquée seule, après l'avoir fait fondre, elle est émolliente, adoucissante, résolutive : on s'en sert dans les nerf-ferrures, dans les efforts des articulations; on en forme des emplâtres autour de la couronne, des bou-

lets, des jarrets, etc., en y trempant de la bourre, ou des étoupes hachées, lorsqu'elle est fondue, et en l'appliquant sur la partie, qu'elle maintient comme un bandage. On l'unit avec la résine, dans les mêmes cas, pour avoir une charge, ou une espèce de ciroëne encore plus solide. On en fait aussi des pessaires, dans le cas de chute du vagin ou de la matrice ; on doit préférer la *cire jaune* dans tous ces cas, parce qu'elle contient un principe aromatique qui ajoute à l'effet mécanique qu'on en attend.

Citron. C'est le fruit du *citronnier* (*citrus medica*). On le choisit gros, bien nourri, pesant, d'un beau jaune doré, ayant l'écorce bien chagrinée. On rejette celui qui est verdâtre, flasque, mou, léger, ridé et moisi.

*Vertus.* On fait usage du suc étendu dans l'eau et adouci avec le miel, pour appaiser la soif; pour calmer l'effervescence du sang; pour remédier à la colliquation putride des humeurs; pour délayer la bile, la faire couler, remédier à son épaississement; pour modérer l'effet de l'opium, celui des solanum, etc.

L'écorce est aromatique, stomachique ; elle a les propriétés de l'écorce d'orange, et on y a recours à son défaut.

La semence est très-amère ; donnée en poudre, elle rétablit les forces digestives

énervées par un amas de bile ou de pituite visqueuse et épaisse.

On tire de l'écorce une huile volatile, très-pénétrante et très-aromatique ; elle entre, ainsi que le suc, dans plusieurs compositions.

Nous substituons d'autres substances aromatiques, d'autres acides à celui du *citron*, lorsqu'il est trop cher.

*Dose.* L'écorce sèche, et la semence en poudre, depuis un décagramme jusqu'à un demi-hectogramme, pour les grands animaux.

Citrouille (*cucurbita pepo*). Cette plante potagère est très-commune.

*Vertus.* On la fait manger entière aux bestiaux; on en donne le fruit, ou crud, ou cuit, comme émollient, adoucissant, lorsqu'il s'agit de relâcher le canal alimentaire, de délayer les alimens. Elle procure du lait aux femelles nourrices.

La semence est mise au nombre des quatre grandes semences froides majeures.

On supplée à la *citrouille*, par le potiron (*cucurbita maxima*), le concombre (*cucumis sativus*), le melon (*cucumis melo*), etc.

Clématite, *herbe aux gueux* (*clematis vitalba*).

*Vertus.* Elle est âcre, caustique, détersive. Les feuilles ou la racine, mises entre cuir et chair,

y établissent de l'engorgement et de la suppuration. On les emploie au défaut de la racine d'ellébore ; les feuilles appliquées entières, et mieux encore pilées, sur les ulcères squirreux, calleux, y établissent et y entretiennent la suppuration. La décoction s'emploie comme résolutif contre les engorgemens froids. On ne s'en sert point à l'intérieur.

Cloportes, *porcelets de Saint-Antoine* (*asellus, millepes*). Ce sont de petits insectes aptères ou non ailés, plats, un peu voûtés, ovales, de couleur grise cendrée, tachetés quelquefois de marques jaunâtres sous le ventre, ou noirâtres sur le dos et les côtés, blancs sous le ventre et ayant sept pieds de chaque côté ; on les trouve dans les caves et dans les lieux humides et salpêtrés. On les choisit bien nourris ; on les lave, on les fait mourir dans le vin blanc, on les fait sécher ensuite dans une étuve, ou au soleil ; après quoi on les réduit en poudre très-fine, qu'on garde dans des bocaux bien bouchés.

*Vertus.* Cette poudre sert dans la débilité des reins, dans l'inertie de la vessie ; on la fait prendre dans le vin blanc. On la donne dans les maladies de la peau, étendue dans une décoction de racine de patience. Elle guérit la fourbure produite par l'arrêt de la trans-

piration; on la fait prendre dans une infusion de fleurs de sureau; mais il faut que ce remède soit donné dans le principe du mal.

Les *cloportes* sont incisifs, apéritifs, sudorifiques; propres, par conséquent, dans tous les cas où il importe de vaincre des obstructions, de dissiper des engorgemens œdémateux; dans la foiblesse et l'inertie des solides, dans la cacochymie, dans l'engorgement visqueux des poumons, dans l'hydropisie, etc.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval et pour le bœuf.

Colle de poisson, *ichthyocolle.* Elle est tirée d'un grand esturgeon. On doit la choisir en petits cordons blanchâtres, claire, presque transparente, sans odeur et sans saveur; elle se dissout difficilement. On doit la conserver dans un lieu sec, et à l'abri du contact de l'air.

*Vertus.* On s'en sert comme d'un incrassant et d'un adoucissant dans les ulcérations du canal intestinal, dans la dyssenterie; on l'emploie aussi avec d'autres remèdes pour en émousser l'acrimonie. La gomme arabique ou celle de pays la remplacent avantageusement.

*Dose.* Depuis quatre grammes jusqu'à un hectogramme, selon la taille de l'animal.

Coloquinte (*cucumis colocynthis*). On ne fait usage que du fruit, auquel on donne aussi

le nom de *coloquinte*. On en donne la pulpe, ou on en prépare un extrait par l'eau.

*Vertus.* Il est vanté dans l'homme comme un purgatif actif ; on n'en a pas obtenu les mêmes effets dans le cheval : on l'a administré à doses très-fortes, sans qu'il ait donné aucun indice de ses effets purgatifs. On en a fait usage, comme altérant, dans la morve, le farcin, les dartres, les crapauds, sans en obtenir aucun effet sensible, et nous sommes fondés, à raison de ces essais, à le regarder, jusqu'à présent, comme à-peu-près inutile dans la médecine vétérinaire.

Concombre sauvage (*momordica elaterium*). Plante très-amère dans toutes ses parties, très-purgative dans l'homme, et qui ne produit point cet effet dans les animaux.

*Vertus.* On l'emploie seulement en décoction, comme résolutif, sur les tumeurs dures, ou pilée fraîche et appliquée en pâte. Le suc épaissi se nomme *elaterium*. Nous l'avons essayé comme purgatif, mais sans succès. Cet extrait ou la plante, donnés comme altérans dans la morve, n'ont pas été plus efficaces.

Consoude (*symphytum officinale*). On n'en emploie que la racine, qui est épaisse, charnue, blanche en dedans, noire en dehors, visqueuse, gluante.

*Vertus.* Elle est astringente, mucilagineuse. On la donne avec succès dans les dyssenteries, dans les pissemens de sang, dans les stranguries ; dans ce dernier cas, on ajoute le camphre à la décoction qu'on en fait.

*Dose.* Depuis un hectogramme jusqu'à trois, dans les grands animaux.

CONTRA-YERVA (*dorstenia contrayerva*). Racine noueuse, compacte, fibreuse, qui vient du Pérou ; elle sera choisie nouvelle, bien nourrie, pesante, brune à l'extérieur, ridée et comme écailleuse ; d'un blanc jaunâtre à l'intérieur, exhalant une odeur aromatique légère, d'une saveur un peu âcre, astringente, et agréable. On n'emploie que la partie tubéreuse.

*Vertus.* Elle est tonique, alexitère, diaphorétique, sudorifique et détersive. On la fait prendre en décoction ou en poudre ; la décoction faite dans un vase fermé, agit plus sûrement. On la donne chaude, dans la gourme, lorsqu'on se propose de favoriser l'expectoration ; dans le claveau accompagné de malignité, alors on y ajoute le camphre ; et dans toutes les fièvres avec éruption, où il importe de pousser du centre à la circonférence.

On en fait encore usage dans les maladies épizootiques, comme préservatif ; elle faci-

lite la transpiration. Elle est détersive, et on l'emploie avec succès pour les ulcères de la bouche, dans les maladies gangréneuses.

*Dose.* Pour le cheval, d'un décagramme à six; pour le mouton, de huit grammes à trois décagrammes.

Coralline (*corallina*). Petite plante marine, qui croît à la hauteur d'environ trois doigts. Elle est fournie d'un grand nombre de rameaux menus, déliés, fragiles, dans lesquels on observe de petites articulations. Elle est blanche, cendrée, jaunâtre, rougeâtre, quelquefois verte. L'odeur en est insupportable, le goût salé et désagréable. Elle craque sous la dent comme de petites pierres, et se pulvérise aisément pour peu qu'on la comprime et qu'on la frotte entre les doigts. On doit la choisir entière, nette, de couleur grise ou blanchâtre, récente, d'une odeur assez forte; la meilleure vient de Corse.

*Vertus.* Elle est vermifuge; elle arrête les cours de ventre : on l'emploie dans le chien.

*Dose.* De quatre grammes à douze, en poudre.

Coriandre (*coriandrum sativum*). On n'en emploie que la semence en poudre; ou concassée, en infusion.

*Vertus.* Elle est cordiale, stomachique, et

convient dans les affections venteuses ; dans ce cas, on l'unit aux huiles douces et nouvelles : elle est aussi alexitère, étant infusée dans le vinaigre.

On peut la substituer à l'aneth, à l'anis, au cumin, au fenouil, etc.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; pour le mouton, d'un décagramme à cinq.

Corne de cerf. On s'en sert, ou entière, ou calcinée : on choisit la première pesante, dure, blanche en dedans ; la seconde doit être légère, friable, blanche, et conserver sa forme, pour être sûr qu'on ne l'a point mélangée avec d'autres substances.

*Vertus.* La première contient un mucilage qu'on n'obtient que par la voie d'une longue ébullition, et après l'avoir concassée ou râpée ; celle des jeunes animaux en donne plus que celle des vieux ; cette gelée est adoucissante ; elle peut être remplacée par toute autre gelée animale ou végétale.

On en fait usage dans la dyssenterie, dans le pissement de sang, et généralement dans toutes les évacuations contre nature, dues à l'âcreté des fluides et à la foiblesse des solides.

Calcinée, elle est absorbante ; on l'emploie pour détruire les acides qui peuvent occuper

les premières voies ; on la fait prendre en poudre très-fine, mêlée avec l'avoine ; elle peut être remplacée par toutes les autres substances absorbantes terreuses.

*Dose.* On la donne râpée, depuis trois décagrammes jusqu'à vingt, en décoction ; et calcinée, depuis huit grammes jusqu'à six décagrammes, pour les grands animaux.

## D.

Dent de lion, *pissenlit* (*leontodon taraxacum*). Cette plante, qui est un remède pour l'homme, contre les obstructions et même l'hydropisie, n'est qu'un aliment pour les herbivores, et il ne peut avoir en eux, par cette raison, de vertus médicinales remarquables.

Dictamne de Crète (*origanum dictamnus*). Cette espèce d'origan nous vient originairement de l'île de Crète et de Candie, mais on le cultive dans beaucoup d'endroits de la France. On doit le choisir nouveau, les feuilles blanches, larges, épaisses, dures et cotonneuses, d'un goût suave et aromatique, garni de fleurs purpurines ; on doit rejeter celui qui est en petites feuilles non veloutées, et souillé d'une quantité de petites bûches.

*Vertus.* Il est pectoral, alexipharmaque et

emménagogue. On en donne l'infusion édulcorée avec le miel ou l'oxymel, pour favoriser l'expectoration ; on l'administre avec succès dans la pousse humide ; pour faciliter le dégagement des vomiques, et dans ce cas, il seconde les effets de la gomme ammoniaque et des autres substances incisives de ce genre, qui sont indiquées.

On le donne comme préservatif, infusé dans l'eau et le vinaigre, dans les maladies malignes, contagieuses, pour assurer l'éruption du claveau ; enfin, il favorise l'évacuation du délivre, lorsque ce corps est retenu par l'état spasmodique de la matrice ; en lavemens il seconde très-bien alors l'effet des breuvages.

*Dose*. Depuis trois décagrammes jusqu'à neuf, dans un litre de liquide.

Dompte-venin (*asclepias vincetoxicum*). On ne se sert que de la racine.

*Vertus*. Elle est apéritive, alexipharmaque. On la donne en poudre, étendue dans sa décoction, et on en continue l'usage pendant long-temps dans l'engorgement des glandes, pour favoriser la suppuration des abcès froids, dans le clou qui affecte les bêtes à cornes, dans les chevaux et les cochons qui tombent dans l'atrophie, et en qui les fonctions de la peau se font mal.

Lorsqu'on l'emploie comme alexipharmaque, on fait macérer la poudre dans le vinaigre, et on l'étend ensuite dans sa propre décoction.

*Dose* Pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à douze; pour le mouton et le cochon, d'un décagramme à cinq.

Doronic (*arnica montana*). Cette plante vient dans les Alpes, en Suisse, et dans les Vosges.

*Vertus.* Elle est vulnéraire, résolutive, tonique, apéritive; il est à désirer qu'on en suive l'usage : on la donne en poudre, dans les dispositions rhumatismales qui rendent la surface du corps douloureuse, et qui sont la suite de refroidissemens répétés qui ont suivi des courses rapides; on l'emploie dans les cas de contusions, de plaies pénétrantes; elle résout le sang épanché : on s'en sert aussi dans le principe de l'immobilité, pour dissiper les stupeurs qui dépendent d'embarras dans le cerveau. On donne l'infusion aux animaux qui ont éprouvé de grandes frayeurs, dont les suites sont la stupeur accompagnée de tremblement et d'anxiété.

La poudre est légèrement ptarmique; on l'emploie lorsqu'on ne veut opérer que de légères secousses.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de quatre grammes à trois décagrammes ; et pour le mouton, de deux grammes à seize.

## E.

Eaux minérales ou médicinales. Elles sont divisées en quatre classes : 1°. les *acidules ;* 2°. les *salines ;* 3°. les *sulfureuses ;* 4°. et les *ferrugineuses :* elles sont *naturelles* ou *artificielles ;* les premières sont celles qu'on trouve dans la terre ; les secondes sont imitées dans les laboratoires.

Les *eaux minérales naturelles* ne peuvent être à la portée des animaux que prises sur les lieux qui les fournissent, ou à la source ; elles deviennent trop dispendieuses par le transport, et alors, comme les *eaux minérales artificielles*, elles ne peuvent être employées que pour de petits animaux, ou des animaux de prix.

*Eaux acidules.* Ce sont celles où l'acide carbonique domine ; on les reconnoît à leur goût piquant, aux bulles d'air qu'elles laissent dégager, et au précipité qu'elles forment avec l'eau de chaux : elles contiennent presque toutes encore du muriate de soude, du carbonate de chaux, de soude, ou de magnésie, comme l'eau de Seltz : elles sont *chaudes* ou

*thermales* en même temps qu'*acidules*, comme celles de Vichi, du Mont-d'Or, de Châtel-Guyon, etc. ; ou *froides* et *alcalines*, comme celles de Bard, de Langeac, de Châteldon, etc.

*Eaux salines.* Celles-ci contiennent en dissolution des sels neutres ou sels proprement dits, tels que le sulfate de magnésie, comme les eaux de Sedlitz, le muriate ou le carbonate de soude, etc.

*Vertus.* Prises intérieurement, elles sont apéritives, fondantes : elles donnent du ton aux solides, et poussent sensiblement par les urines ; mais on ne peut en espérer ces effets, qu'autant qu'on en fera la boisson habituelle des animaux, parce qu'il faut qu'ils en prennent abondamment : il est nécessaire qu'ils soient exercés et bien nourris pendant leur usage. Celles d'Epsom, de Sedlitz, sont amères, stomachiques, et quelquefois purgatives pour les petits animaux.

Employées à l'extérieur en bains, en douches, en fomentations, elles sont résolutives, et réussissent dans les engorgemens des extrémités produits par le travail ; il faut qu'elles soient chaudes pour agir efficacement.

*Eaux sulfureuses.* Elles sont faciles à reconnoître à leur odeur d'œufs pourris, et à la faculté qu'elles ont de noircir l'argent ; elles déposent

déposent du soufre dans les bouteilles par le repos, telles sont les eaux de Barège, de Cauterets, de Saint-Amand, etc. La plupart tiennent aussi en dissolution des sels, principalement des muriates et des sulfates alcalins ou terreux.

*Vertus.* Elles conviennent dans le farcin; dans l'engorgement des glandes lymphatiques; dans les maladies dartreuses; elles sont résolutives employées en bains, ou comme véhicule des cataplasmes propres à remplir cette indication : ces cataplasmes peuvent être les boues même de ces eaux; celles de Saint-Amand, par exemple, ont, dans certains cas, tels que les suites d'entorses, d'efforts, les principes d'ankiloses, etc., la préférence sur toutes les combinaisons pharmaceutiques.

*Eaux ferrugineuses*, ou *martiales.* Elles sont les plus communes de toutes, et il n'est presque pas de pays où l'on n'en trouve des sources. Le fer y est en général sous trois états différens : il y est dissous par l'acide carbonique sans excès, ce sont les *eaux ferrugineuses simples*, comme celles de Forges, d'Aumale, de Condé; ou l'acide carbonique y est avec excès, et ce sont des *eaux ferrugineuses acidules*, comme celles de Spa, de Pyrmont, de Pougues · ou enfin le fer y est

dissous dans l'état de sulfate, comme dans celles de Passy, de Provins; c'est ce qu'on appeloit *eaux ferrugineuses vitrioliques.*

*Vertus.* Elles sont toniques, astringentes, apéritives; elles sont bonnes dans la foiblesse, le trop d'humidité, l'obésité; pour fortifier les organes de la digestion; dans les dispositions cachectiques des moutons, des cochons, pour prévenir la pourriture et la ladrerie; on les donne pour boisson, ou on en fait le véhicule des alimens des derniers; on en prépare aussi les alimens des volailles; on les leur donne en boisson, ainsi qu'aux pigeons, lorsqu'ils sont atteints de cachexie.

Nous faisons promptement des *eaux ferrugineuses artificielles*, en éteignant à une ou plusieurs reprises un morceau de fer chaud dans l'eau, en y faisant dissoudre une certaine quantité de sulfate de fer, etc.

En général, les *eaux minérales* sont un bon préservatif des épizooties et des enzooties, et il est rare d'en voir les animaux affectés dans les pays où ils s'abreuvent journellement de ces eaux, même à une assez grande distance des sources.

Eau forte. On nomme ainsi l'*acide nitrique* du commerce; il est plus ou moins concentré, et presque toujours impur et mêlé de plu-

sieurs autres acides, à cause de la manière dont il est préparé. On ne l'emploie point intérieurement.

*Vertus.* C'est un léger cathérétique, employée seule, et un puissant détersif pour les maux de garot et les ulcères baveux, sanieux, dans lesquels les solides sont trop relâchés. Étendue dans l'eau à la dose d'un hectogramme, c'est un puissant dessiccatif pour les eaux aux jambes; mais il faut ne l'employer, comme tous les remèdes de ce genre, qu'après avoir pris les précautions propres à empêcher les mauvais effets qu'il pourroit produire; à moindre dose il est répercussif, rafraîchissant, etc. Voyez *acide nitrique*.

Eau marine, ou eau de mer. Elle contient du muriate de soude, du sulfate de magnésie, du sulfate de chaux et beaucoup de matière extractive. Elle a une très-grande amertume.

*Vertus.* Il est constaté par de nombreuses expériences, que les bains d'*eau de mer* sont un puissant résolutif dans les cas d'engorgemens des extrémités, durs ou œdémateux; dans les tuméfactions des articulations, des tendons; ils sont un spécifique contre les eaux, les poireaux. Les bons effets de ce médicament sont subordonnés à un pansement exact, à l'usage d'une bonne nourriture et d'un exercice

proportionné aux forces de l'animal ; car on ne peut se dissimuler qu'il agit comme répercussif en même temps qu'il opère la résolution.

Épinard (*spinacia oleracea*). Plante potagère qu'on a presque toujours sous la main, et qui peut remplacer beaucoup de plantes émollientes.

*Vertus.* On en donne la décoction lorsqu'il faut délayer les matières des premières voies, adoucir les irritations de la poitrine et du bas-ventre ; on la donne cuite, réduite en bouillie avec son eau, pour délayer les matières durcies dans les intestins.

A l'extérieur, c'est un excellent cataplasme émollient ; on réduit aisément cette plante cuite en une pulpe douce, qui la rend propre à être appliquée sur les parties les plus délicates et les plus sensibles.

Épine-vinette (*berberis vulgaris*). Cet arbrisseau est recommandable par ses baies.

*Vertus.* Elles sont rafraîchissantes, astringentes, et peuvent tenir lieu de vinaigre : on les pile, on les délaie dans l'eau, et on donne le tout aux animaux, soit à froid, soit à chaud ; lorsqu'on a à adoucir en même temps qu'on a à tempérer, on y ajoute un peu de miel, ou on les donne dans la décoction de graine de lin, de guimauve, etc.

*Dose*. Deux ou trois poignées, pour les grands animaux, dans un litre d'eau par poignée.

Éponge (*spongia*). Espèce de polypier, léger, mou, poreux, attaché aux rochers dans la mer. On doit la choisir médiocrement grosse, légère, à petits pores, et d'une couleur gris-cendrée ou jaunâtre. Elle est connue de toute antiquité pour les usages domestiques.

*Vertus*. Les *éponges* sont absorbantes, détersives; elles se chargent de l'humidité des ulcères; elles tiennent les fistules ouvertes; on ne s'en sert qu'à l'extérieur; on les emploie trop peu, même pour arrêter les hémorrhagies; c'est un de ces moyens qu'on a sous la main par-tout, et auquel on n'a presque jamais recours : nous les avons souvent employés dans ce cas et toujours avec succès.

Euphorbe. Gomme-résine tirée de l'*euphorbia officinalis*. On la choisit en larmes, d'une couleur jaune, sans odeur; la saveur en est âcre et brûlante.

*Vertus*. C'est un purgatif très-violent et très-dangereux; aussi ne s'en sert-on que dans le cas de l'inertie la plus grande, dans l'engourdissement, dans la stupeur, lorsqu'il importe d'irriter et d'agacer violemment; alors on la donne en poudre, dans une infusion appropriée.

Pulvérisée, c'est un sternutatoire très-irri-

tant : on l'emploie dans la perte du ressort de la membrane pituitaire ; on la souffle dans les naseaux, à la faveur d'un chalumeau : cette poudre hâte la chute des exfoliations, appliquée sur les os cariés.

C'est un épispastique très-âcre ; on l'ajoute à l'onguent vésicatoire, quand on a en vue de procurer des secousses et des irritations fortes. On la joint au basilicum ; c'est un cathérétique très-propre à détruire et à ronger les fungosités et les mauvaises chairs des ulcères.

Fondue et appliquée chaude sur les tumeurs froides et indolentes, elle les résout bientôt : la partie malade étant chargée de cette substance, on la couvre d'étoupe, ou de charpie bien hachée, ou de bourre ; on laisse cette espèce d'emplâtre jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, et on en applique un autre si le premier n'a pas suffisamment opéré. On la fait entrer aussi dans les charges qu'on a dessein de rendre très-toniques et très-fortifiantes. On s'en sert avec succès, sous cette forme, dans les efforts de reins, après la cautérisation.

On en fait une huile par infusion, qui est fortifiante, résolutive ; mais on ne doit pas la laisser trop long-temps sur la peau, elle y exciteroit une érysipèle ou d'autres désordres. Elle entre aussi dans plusieurs onguens.

*Dose.* Depuis quatre grammes jusqu'à seize, dans un véhicule convenable, à l'intérieur, pour les grands animaux.

## F.

Fenouil (*anethum fœniculum*). On en emploie la feuille, la graine et les racines. Les semences sont mises au nombre des quatre grandes semences chaudes majeures.

Les feuilles ne se donnent qu'au défaut des semences ; il faut les employer fraîches et à froid ; on les pile avec un peu d'eau ; on en exprime le suc et on le donne à l'animal. Cette manière de les employer est la seule; car l'huile volatile qu'elles contiennent, qui est la même que celle des semences, est extrêmement fugace ; elle s'évapore si on broie la plante à nu.

*Vertus.* Les semences, indépendamment des vertus de l'anis qu'elles possèdent, entrent encore dans les remèdes dont on fait usage dans les fièvres malignes et pestilentielles malignes : infusées avec la fleur de sureau, elles conviennent dans les arrêts de transpiration, dans le claveau ; avec le nitrate de potasse, c'est un excellent diurétique, lorsque la suppression d'urine dépend de ce que l'animal s'est retenu long-temps d'uriner, étant contraint de courir, pressé par ce besoin.

Les racines ont non seulement la vertu de la graine et des feuilles, mais elles sont aussi apéritives; on les donne en poudre aux volailles, aux cochons, dans les maladies cachectiques; on les mêle à leurs alimens.

Les feuilles sont résolutives; on les pile avec du lait et on les applique en cataplasme, pour résoudre les engorgemens douloureux des parties délicates, lorsqu'ils ne sont pas disposés à la suppuration; tels sont ceux des mammelles, du fourreau, des paupières.

La décoction de la semence est un collyre résolutif, excellent dans les fluxions périodiques, lorsque les premiers effets de l'inflammation sont passés.

On en tire une huile volatile qui est antivermineuse, et qu'on donne avec succès, de préférence à toutes les autres, dans le vertige, le tétanos, pour en calmer les symptômes; elle est puissamment stomachique.

*Dose.* La même que l'anis.

Fenu-grec, *sénégrain* (*trigonella fœnum-græcum*). Sa graine est la seule partie qu'on emploie en médecine. Elle fournit un mucilage émollient, facile à obtenir, moins doux et moins lié que celui de la guimauve et de la graine de lin.

*Vertus.* Elle convient dans tous les cas où

l'on se sert de ces derniers, et les remplace ; elle est moins adoucissante, et a quelque chose de légèrement astringent, qui en rend l'usage avantageux à la fin des dyssenteries. Elle entre dans quelques compositions officinales. Les maquignons en font un fréquent usage, mêlée avec l'avoine, ou réduite en farine, pour les chevaux qui se vident. On prétend aussi que, donnée de cette manière, à la dose d'une poignée tous les matins, elle facilite l'engrais des animaux. Toute la plante est un bon fourrage.

Fer. C'est un métal très-connu parmi nous ; on le trouve dans le commerce et dans les arts, où il est d'un usage habituel, dans l'état de *fonte*, de *fer* et d'*acier* ; il fait la base d'une foule de préparations appelées *martiales*, ou *ferrugineuses*, parmi lesquelles plusieurs sont employées en médecine vétérinaire.

La *fonte*, nommée aussi *fer crud*, *fer coulé*, est aigre et cassante ; c'est du *fer* uni à une certaine quantité d'oxigène, et combiné à du carbone.

L'*acier* est l'union du carbone au *fer* privé d'oxigène.

Ce métal exposé à l'air s'altère promptement et se convertit en *rouille*, ou poussière d'un jaune rouge, qui est du *carbonate de fer* ; on l'appeloit *safran de mars apéritif*.

Ses combinaisons avec l'oxigène forment les différens *oxides de fer*, connus sous les noms de *safran de mars astringent*, d'*æthiops martial*, etc., parmi lesquels les *batitures* des enclumes sont une préparation qui ne coûte rien et que nous avons sous la main par-tout.

Avec le soufre il forme des *sulfures de fer*; nous faisons un usage assez fréquent de celui connu sous le nom d'*acier brûlé*. Voyez les *formules officinales*.

Avec les acides il forme des sels, parmi lesquels nous employons le *sulfate de fer* et le *tartrite de fer*.

Le *fer* qu'on se propose de donner intérieurement, sous forme métallique, doit être réduit en limaille et porphyrisé; il est alors bien plus facilement dissous par les liquides, et remplit mieux les effets qu'on en attend.

*Vertus*. Les unes et les autres de ces préparations, données à l'intérieur, sont désobstruantes, fondantes, atténuantes, propres dans les maladies où la circulation languit, dans les stagnations de la lymphe, les œdématies, les engorgemens indolens, l'hydropisie, la leucophlegmatie; dans la pourriture des moutons, et généralement dans toutes les maladies aqueuses, auxquelles conduit le séjour de ces animaux, des bœufs et des chevaux, sur des

terreins humides et marécageux : dans tous ces cas, on les fait prendre avec des toniques qui en augmentent la vertu, tels que la décoction ou la poudre de centaurée, d'aunée, de gentiane, d'absinthe, etc. Elles remédient à la foiblesse d'estomac occasionnée par une pituite trop abondante ; elles facilitent la circulation de la bile ; elles en dégagent le ventricule et les intestins : on les fait prendre avec la rhubarbe en poudre, incorporée dans un extrait convenable, ou étendue dans une liqueur appropriée ; elles arrêtent les diarrhées, les diabètes, les hémorrhagies, dues à la foiblesse et à l'atonie des solides ; en pareil cas, on préfère l'*oxide noir de fer*, ou les *batitures*.

Le *sulfate de fer* est styptique, astringent, répercussif, appliqué à l'extérieur, dissous dans l'eau à une dose assez forte.

La terre ferrugineuse jaunâtre que les eaux minérales laissent déposer, se nomme *ochre ;* c'est de l'*oxide de fer* mêlé à une plus ou moins grande quantité d'alumine : elle est astringente, styptique, et peut être donnée dans les superpurgations.

Si l'on fait dissoudre le *sulfate de fer* dans une infusion de noix de galle, l'acide gallique et le tannin de la noix de galle le décomposent, le *fer* est précipité en oxide noir très-léger et

on obtient de l'*encre*. Cette liqueur est défensive, répercussive; elle arrête les progrès de la brûlure, d'où l'on doit juger des lumières de ceux qui, après l'application du cautère actuel, couvrent la partie brûlée d'une liqueur qui ne peut être indiquée qu'autant que la brûlure est accidentelle, ou qu'autant qu'elle auroit été trop forte. Elle arrête l'écoulement des eaux aux jambes; mais l'on conçoit le danger de ce remède, si l'animal et la partie malade n'ont pas été préparés pour en recevoir l'action.

Le *fer* rougi au feu et éteint dans l'eau, forme une boisson qu'on nomme *eau ferrée*, qui est propre pour arrêter le cours de ventre, pour fortifier l'estomac et les intestins, et qui participe, en général, des propriétés des *oxides de fer;* on en fait aussi des douches, des lotions, des fomentations et des pédiluves propres à fortifier, résoudre et dissiper les engorgemens œdémateux qui se manifestent aux jambes, sous le ventre, et qui sont une suite de la foiblesse des solides.

*Dose.* Le *fer* et ses préparations se donnent aux grands animaux, depuis un décagramme jusqu'à six; et aux petits, depuis deux grammes jusqu'à douze.

Figue: Fruit du figuier (*ficus communis*).

*Vertus.* Elle est nutritive, adoucissante; on

peut en faire un usage avantageux dans les maladies inflammatoires de la poitrine et de la gorge ; on en donne la décoction seule ; lorsqu'il y a de la fièvre ; et hors de cet état, on y joint la *figue* écrasée et réduite en bouillie ; dans les maux de gorge, l'inflammation à la bouche, on fait des gargarismes de la décoction, animée avec le vinaigre ; on fait aussi des nouets avec la *figue* pilée et délayée dans cette liqueur lorsque l'on a besoin de tempérer.

Fraxinelle (*dictamnus albus*). On n'emploie que la racine ; elle est blanche, roulée comme la canelle, d'un goût un peu amer, avec une légère âcreté, d'une odeur agréable et très-forte.

*Vertus.* Elle est diaphorétique, tonique, antiseptique : on la donne dans le farcin, dans les maladies cutanées ; elle rend la suppuration louable et favorise la transpiration. On la fait prendre dans le vin, le cidre, la bière ; on l'administre avec le vinaigre, comme alexipharmaque, dans les maladies malignes, contagieuses et éruptives, pour soutenir le ressort des solides, pousser au-dehors, et ranimer plus promptement les forces.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à douze ; et d'un décagramme à quatre, pour le mouton.

Fumeterre (*fumaria officinalis*). On emploie toutes les parties de cette plante, fraîche ou sèche ; on la cueille lorsqu'elle est en fleur.

*Vertus*. Elle est amère, stomachique, tonique, apéritive. On s'en sert dans les amas de matières glaireuses dans les premières voies, en décoction avec la carotte et le cerfeuil : la décoction seule, ou la plante en poudre, conviennent aussi dans l'inertie de l'estomac.

G.

Galbanum. Gomme-résine qui découle de la racine du *bubon galbanifère* (*bubon galbanum*) ; elle nous vient du Levant. Il en est de deux sortes ; en larmes et en masse. Les larmes du premier doivent être belles, jaunâtres en dedans, d'un jaune doré à l'extérieur, d'un goût amer et d'une odeur forte. Le second doit être bien net, chargé de larmes blanches, et le moins fétide qu'il sera possible.

*Vertus*. Il est tonique, stomachique : on le donne dissous dans l'oximel ou le vinaigre, dans l'asthme humide, dans les toux grasses, dont l'expectoration est difficile ; allié au fer, à la poudre d'absinthe, on le donne avec succès dans les cachexies aqueuses.

Il est antispasmodique ; il convient dans les maladies nerveuses, telles que l'immobilité,

les frayeurs subites ; on le donne, allié à des huiles douces, dans les coliques convulsives.

Dissous dans l'alcohol, seul ou uni avec l'éther, donné intérieurement, c'est un excellent diaphorétique dans les maladies aiguës, pour pousser au-dehors.

Cette teinture, appliquée à l'extérieur, calme promptement les douleurs accompagnées d'inflammation ; étendue dans des huiles, des graisses émollientes, résolutives, elle convient sur les engorgemens tendineux qui n'ont pas acquis le dernier degré de dureté, et qui sont douloureux ; on l'emploie alors en liniment.

*Dose.* Intérieurement pour le cheval, d'un décagramme à six ; et pour le chien, de trois décigrammes à quatre grammes.

Garou, *lauréole mâle, sain-bois* (*daphne laureola*) ; *lauréole femelle, mésérion, bois-gentil* (*daphne mesereum*). Ces arbrisseaux sont communs dans la plupart de nos montagnes ; on n'en emploie que le bois ou l'écorce.

*Vertus.* Ils sont très-âcres, caustiques ; on s'en sert comme séton, ou comme ortie, en les plaçant entre cuir et chair, dans les tumeurs indolentes, phlegmatiques, toutes les fois qu'il faut irriter et appeler sur la peau, ou dans le tissu cellulaire, une sécrétion quelconque ; mais ils agissent doucement, et lorsqu'on veut

une action forte et prompte, il faut leur préférer l'hellébore, le muriate de mercure corrosif, et même l'oxide d'arsenic.

Toute la famille des *daphne* est suspecte à l'intérieur, quoiqu'on l'ait annoncée comme utile dans les maladies de la peau ; on se sert de l'écorce fraîche, en frictions, dans la gale et les dartres ; l'usage a été suivi de succès ; elle excite de l'irritation, de l'engorgement, une abondante sécrétion sur la peau, qu'on nettoie et qu'on sèche ensuite par le moyen des adoucissans et des mucilagineux.

Gayac, *bois-saint* (*guaiacum*). Grand arbre qui croît aux Antilles et au Mexique ; on fait usage du bois, de l'écorce et d'une résine qui en découle naturellement, ou par incision.

On choisit le bois résineux, pesant, le plus dur possible ; d'un jaune-noirâtre, d'une odeur un peu aromatique, très-sensible quand on le frotte ; d'une saveur un peu amère.

L'écorce doit être compacte, difficile à rompre, grise, parsemée de taches de différentes couleurs, d'une saveur amère assez agréable.

La résine est friable, brune extérieurement, roussâtre intérieurement, luisante, transparente, d'une saveur âcre, d'une odeur agréable lorsqu'on la brûle.

*Vertus.* On emploie le bois en poudre ou en décoction,

décoction, pour diviser, pour pousser du centre à la circonférence, augmenter l'insensible transpiration, la sécrétion de l'urine, et généralement contre toutes les maladies de la peau. Il est bon dans le farcin, et on n'interdit point l'exercice à l'animal. Il est également bon pour la gale des moutons, ainsi que pour affermir la laine dans ses bulbes; il fortifie, pour ainsi dire, les poils du bœuf, lorsqu'ils sont ternes ou hérissés.

On ne se sert de la décoction que pour les animaux en qui l'estomac est débile, et n'auroit pas la faculté de digérer le bois en poudre; on la préfère aussi pour les chiens et les chats; elle devient un bon béchique atténuant, étant coupée avec partie égale de lait.

La résine est plus incisive; on s'en sert dans les mêmes circonstances, et souvent les maladies qui résistoient à l'usage du bois sont détruites par celui de la résine. On la donne en poudre; mais elle opère plus sûrement étendue dans l'eau tiède, au moyen d'un jaune d'œuf.

Lorsqu'on se propose d'en augmenter la vertu, on la fait dissoudre dans le vinaigre; on a alors un alexitère puissant, qu'on emploie dans les maladies épizootiques, dont la cause est l'épaississement des liqueurs, l'atonie et la foiblesse des parties.

*Dose*. Pour le cheval et le bœuf, la poudre du bois ou de l'écorce, depuis trois décagrammes jusqu'à douze; la résine, d'un décagramme à trois; pour le chien, la résine, d'un gramme à un décagramme.

Genévrier (*juniperus communis*). C'est un arbrisseau commun dans nos landes; on en emploie les baies et le bois. On choisit les baies fraîches, entières et très-odorantes.

*Vertus*. On emploie leur décoction lorsqu'on veut accélérer la circulation, faciliter les excrétions et les sécrétions; on la prescrit comme préservative dans les maladies épizootiques.

Le vin et l'alcohol dans lesquels on les a fait macérer, et qu'on nomme *vin* ou *eau-de-vie de genièvre*, sont cordiaux, stomachiques, antiputrides; on s'en sert comme alexitères dans les maladies contagieuses du bétail. Souvent on fait macérer ces baies dans le vinaigre, et elles n'en sont que plus salutaires.

On en fait des pillules, en les pilant et en les mêlant avec la farine et des jaunes d'œufs. On les fait prendre avec beaucoup de succès aux animaux échappés aux épizooties, et qui entrent en convalescence.

Les fumigations faites avec ces baies brûlées sur les charbons ardens sont recommandées dans les flux par les naseaux; mais nous

observerons que cette fumée, âcre et irritante, ne peut, comme celle d'anis et d'autres graines aromatiques qu'on emploie également dans ces cas, qu'exciter une forte inflammation, et donner souvent lieu au développement ou à l'incurabilité d'une maladie, qui peut-être n'existoit pas auparavant, ou dont le traitement auroit pu encore être tenté avec succès.

Elles sont résolutives, lorsqu'elles sont écrasées fraîches, et appliquées en forme de cataplasme sur les tumeurs récentes provenant de coups, de contusions ou de froissement.

On en retire, par la distillation dans l'eau, une huile volatile très-pénétrante et très-aromatique; on en fait aussi un extrait.

Le bois est sudorifique, mais il agit foiblement. On en tire, comme des baies, une huile volatile, et par la distillation à feu nu une autre huile qu'on trouve dans le commerce, et qui est nommée *huile de cade*, dont les vertus diaphorétique, antispasmodique et dépuratoire ne sont pas équivoques: on les donne dans le tétanos, dans le farcin, dans les sujets phlegmatiques : dans ce dernier cas, on les fait prendre avec la décoction des bois sudorifiques, et l'on y associe le vinaigre, selon le besoin; dans le premier, on l'unit aux infusions de mélisse, de menthe, de camomille, etc.

On fait beaucoup d'usage à l'extérieur de l'*huile de cade :* elle agit comme un puissant résolutif, pour fortifier les parties ligamenteuses et augmenter les effets du feu ; on l'emploie comme antipsorique, pour sécher la gale, les dartres, le roux-vieux, mais elle guérit en répercutant ; il faut, par conséquent, bien préparer la partie malade à son usage par les émolliens, et donner à l'animal des dépuratoires pendant son application, afin d'éviter les métastases. On s'en sert beaucoup dans les départemens méridionaux.

*Dose.* Les baies, depuis une poignée jusqu'à quatre ; le bois, en décoction ou en poudre, de trois décagrammes à douze ; l'huile volatile et celle de cade, depuis deux grammes jusqu'à huit, pour les grands animaux.

Gentiane. C'est un genre de plantes qui contient une soixantaine d'espèces, parmi lesquelles nous ne faisons usage que de la *grande gentiane* (*gentiana lutea*), qui se trouve abondamment dans nos montagnes. On ne se sert que de la racine, qui est fort grosse, très-amère et d'une couleur jaune.

*Vertus.* Elle convient dans les cachexies, on l'associe au muriate de soude, et au miel ou à la mélasse ; donnée en poudre, avec le fer, elle est très-puissante pour détruire la

disposition aux vers : continuée long-temps, elle guérit les douleurs des articulations. On la fait infuser dans les liqueurs fermentées, dans le vinaigre; et donnée de l'une ou de l'autre de ces manières, elle est un bon préservatif contre les maladies contagieuses. C'est un des meilleurs stomachiques que nous possédions; son usage est très-répandu contre les dégoûts et dans tous les cas de foiblesse. Elle est aussi pectorale, et chasse les matières visqueuses contenues dans la poitrine.

*Dose.* Au cheval et au bœuf, de trois décagrammes à douze; et au mouton, d'un décagramme à trois.

Geranium. Cette famille, très-nombreuse, comprend tous les *becs-de-grue.*

*Vertus.* Ils sont vulnéraires, astringens, résolutifs : on en fait des gargarismes. Leur décoction se donne dans le flux de sang, dans la diarrhée séreuse; on y joint des substances mucilagineuses. On en fait des cataplasmes.

C'est un excellent aliment pour les lapins; ils rendent leur chair agréable au goût, et empêchent qu'ils ne soient attaqués de la pourriture; ils en arrêtent même les progrès, s'ils sont donnés dans le principe de la maladie.

Germandrée aquatique (*teucrium scordium*). On fait usage de toutes les parties de

cette plante, fraîche ou sèche ; elle est aromatique, et a une odeur alliacée qu'elle communique au lait des vaches qui en mangent, ou auxquelles on l'administre.

*Vertus.* Elle fortifie, elle échauffe : on en donne l'infusion ou la poudre vers la fin des maladies aiguës de la poitrine qui ont été suivies de grandes expectorations, lorsqu'il n'y a plus que du ressort à donner et de légères inflammations locales à résoudre. On s'en sert dans la pousse humide, seule ou avec le miel, l'oxymel, ou unie à des plantes antispasmodiques, comme la mélisse, la menthe, selon les complications. Sa poudre, dans du vin, est alexitère ; on la donne aussi pour arrêter les superpurgations.

On la prescrit en infusion, ou en décoction, comme résolutive, extérieurement, contre les douleurs des articulations, dans le bœuf, le chien, le mouton : on s'en sert, sur-tout pour le chien, après avoir relâché par des bains. Toutes les autres *germandrées* ont les mêmes propriétés et peuvent remplacer celle-ci.

*Dose.* Fraîche, une poignée par litre d'eau ; sèche, de trois décagrammes à douze.

Gingembre. C'est la racine de l'*amomum zingiber ;* elle est tubéreuse, légèrement aplatie ; d'un brun-cendré, l'intérieur jaunâtre ;

l'odeur est foible, assez agréable ; la saveur aromatique, très-âcre et brûlante. Elle vient des Indes-Orientales et de la Chine.

*Vertus.* C'est un aromatique très-chaud ; elle est sans cesse dans les mains des maréchaux ; cependant il faut l'employer avec circonspection. Elle suscite quelquefois des chaleurs et des irritations qui ne peuvent être détruites que difficilement par les calmans, les mucilagineux et les acides ; on l'a vu produire des impressions sinistres sur la poitrine de certains chevaux, à qui elle avoit été donnée inconsidérément.

L'inertie presque totale de l'estomac et des intestins porte à la donner en breuvage et en lavement : dans ce cas il faut l'administrer en poudre, étendue dans le vin. Si ce ne sont que des borborygmes qui indiquent la foiblesse de ces viscères, on se contente d'en donner la décoction dans l'eau.

Donnée en poudre dans le vinaigre, c'est un puissant remède dans les maladies contagieuses, cachectiques du bétail, telles que les angines et les péripneumonies catarrhales.

Suspendue dans la bouche, c'est un très-bon masticatoire, capable de réveiller l'action des glandes salivaires, de débarrasser les houpes nerveuses de la salive épaisse et visqueuse qui

les déroboit à l'impression des alimens, et qui étoit par conséquent une cause du dégoût.

On en retire, par la distillation, une petite quantité d'huile volatile très-âcre et très-aromatique. Elle entre aussi dans plusieurs préparations officinales.

C'est cette racine qu'emploient les maquignons, pour faire relever la queue des chevaux lorsqu'ils les mettent en montre ; ils en coupent un morceau avec les dents, l'humectent avec leur salive, et l'introduisent dans l'anus, immédiatement avant de sortir l'animal.

*Dose.* Pour le cheval, de huit grammes à trois décagrammes ; pour le bœuf, de trois décagrammes à six.

Girofle, *clous de girofle.* C'est le bouton de la fleur du *giroflier* (*caryophyllus aromaticus*).

*Vertus.* C'est un aromatique aussi agréable que puissant, qu'on emploie avec le plus grand succès, en poudre, dans le vinaigre, contre les maladies malignes dans lesquelles il faut donner de violentes secousses et ranimer les forces. La teinture dans l'alcohol est plus puissante encore : on l'associe à la préparation précédente, ou au vinaigre seul.

Infusés dans le vin, ils sont très-efficaces dans les refroidissemens subits, pour rétablir la transpiration et la sécrétion des poumons.

On en aide l'effet par le bouchonnement, les couvertures ; on tient l'animal dans un lieu tempéré où il ne puisse pas perdre de la chaleur qui s'excite en lui par l'action de ce breuvage, qui n'est pas moins efficace pour ranimer les forces dans les femelles après des parts très-laborieux.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis deux grammes jusqu'à douze.

Gomme adragant. Suc gommeux qui découle d'une espèce d'*astragale ;* elle est friable, blanchâtre, lisse, tortillée ou vermiculaire, insipide, inodore, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcohol : on la tire du Levant.

*Vertus.* Elles sont les mêmes que celles de la gomme arabique, et de tous les *mucilages* ou *gommes*, connus sous le nom générique de *muqueux*, ou *corps muqueux*, et on peut les employer indistinctement tous dans les mêmes cas. La *gomme adragant* se dissout moins bien dans l'eau, que la gomme arabique ; elle y laisse déposer des flocons visqueux ; on l'emploie de la même manière et à la même dose. Voyez *gomme arabique.*

Gomme ammoniaque. Gomme-résine qui nous est apportée d'Alexandrie, et qu'on croit être le suc d'une plante de la famille des ombellifères. On la choisit en larmes, jaunâtre

en dehors, blanche en dedans, d'une odeur qui approche de celle du galbanum, d'un goût amer et résineux ; celle qui est en masse ne sert que pour les emplâtres.

*Vertus.* On la donne intérieurement pour fondre et diviser, dans le farcin, la gale, les dartres, et dans toutes les maladies de la peau. On la fait prendre en bol, mais elle agit mieux dissoute dans un véhicule convenable. Ceux qu'on préfère sont l'eau et l'alcohol. Pour faire cette dissolution avec l'eau et l'alcohol, on commence par la faire dissoudre dans l'alcohol, on filtre, et on soumet le résidu à l'action de l'eau ; on filtre de nouveau, et on réunit les deux dissolutions ; on en donne à l'animal une quantité proportionnée aux circonstances qui en indiquent l'emploi : on le fait exercer pour seconder l'action du remède, et on a attention à ce que l'effet n'en soit pas combattu par le contact de l'air froid qui crisperoit et resserreroit les vaisseaux cutanés.

La dissolution dans l'eau, avec le sulfate de potasse, est la plus complette : on emploie parties égales de gomme et de sel, on triture, de manière à former une liqueur d'un jaune pâle, parfaitement laiteuse. Donnée ainsi, elle peut s'administrer à plus forte dose : elle est plus fondante, moins échauffante. On l'admi-

nistre encore ainsi préparée, étendue dans des lavemens ; elle forme un remède excellent dans les embarras du bas-ventre.

Elle ne se dissout point dans le vinaigre, elle s'y délaie simplement à la faveur de la trituration et d'une chaleur qui va presqu'à l'ébullition ; on s'en sert néanmoins ainsi, en la combinant avec l'assa-fœtida, pour les péripneumonies gangréneuses parvenues au dernier degré, dans l'espoir de solliciter les forces presqu'éteintes. Ce mélange donné aux animaux qui ne sont point affoiblis peut exciter des érosions, et une inflammation très-violente dans toutes les parties de la bouche.

Elle est employée à l'extérieur comme résolutive, maturative, fondante, etc. Elle entre dans plusieurs compositions officinales.

*Dose.* Pour le cheval, depuis un décagramme jusqu'à six ; pour le bœuf, depuis deux décagrammes jusqu'à douze ; pour le mouton, depuis quatre grammes jusqu'à seize.

Gomme arabique. Elle découle de l'écorce du tronc de différens *acacies*. Elle est en larmes de différentes grosseurs ; celles qui sont claires, transparentes, presque blanches, sont les plus recherchées : elle n'a point d'odeur, presque point de saveur, et se dissout aisément dans l'eau.

*Vertus*. Elle est adoucissante. On en fait usage, en poudre ou dissoute dans l'eau, pour détruire les irritations. C'est ainsi que les progrès d'eaux aux jambes, dont l'humeur ronge le tégument, comme le feroient les caustiques, ont été arrêtés par l'usage de cette gomme donnée en breuvages, en lavemens, et étendue dans le bain où l'on tenoit la partie malade le plus long-temps possible.

On en use de même à l'égard de certaines gales et dartres très-vives, qui se propagent rapidement; plusieurs ont été guéries, sans aucun autre secours.

Elle est bonne, dissoute dans une décoction calmante, pour appaiser les tranchées dues à des irritations et à des substances âcres contenues dans les intestins; pour appaiser des épreintes, arrêter des diarrhées que certains alimens ou quelques crispations ou irritations suscitent. Par elle et avec les gouttes de Sydenham, on met fin aux superpurgations.

Dissoute dans l'infusion de fleurs de coquelicot et de violette, elle est un bon béchique-adoucissant dans les toux quinteuses et convulsives.

On en forme aussi un gargarisme très-adoucissant dans l'inflammation de la gorge. On peut encore en faire des billots, en la mêlant en poudre avec le miel.

Elle convient dans l'ardeur d'urine, la dysurie; dans les évacuations trop copieuses de cette liqueur, qui arrivent après de violens exercices ou après s'être repus de plantes diurétiques âcres; dans le pissement de sang, etc.

Elle modère l'effet de certaines substances trop actives, dont on redouteroit l'effet irritant; c'est ainsi qu'on l'unit avec les purgatifs, les diurétiques âcres, les béchiques incisifs et les fondans, etc.

*Dose.* Depuis trois décagrammes jusqu'à douze, pour les grands animaux; et depuis deux grammes jusqu'à trois décagrammes, pour les petits.

Gomme de notre pays. On donne ce nom à différentes gommes fournies par le cerisier, le prunier, le pommier, l'abricotier, le pêcher, etc. Elles sont blanchâtres, jaunâtres, rouges ou brunâtres, et plus ou moins pures: nous pouvons les recueillir nous-mêmes à peu de frais.

*Vertus.* Nous les substituons dans la pratique à la gomme arabique et adragant; leurs propriétés sont absolument les mêmes.

Gomme gutte. Gomme-résine, que l'on croit être fournie par le *mangoustan camboge* (*cambogia gutta*); elle est sèche, opaque, solide, d'un jaune rouge, demi-inflammable, sans odeur, d'une saveur âcre. Elle vient d'Asie,

en gros bâtons, ou en grosse masse : elle se dissout mieux dans l'alcohol que dans l'eau ; dans celle-ci, elle tombe au fond du vase, et laisse la liqueur presque claire.

*Vertus.* Elle purge violemment ; on ne l'emploie que pour les petits animaux. *Daubenton* la recommande dans la pourriture des bêtes à laine.

*Dose.* Pour les chiens et les chats, dans la soupe, jusqu'à un décigramme ; *Daubenton* a purgé des moutons avec quatre grammes, dans un véhicule aqueux : il les a tués à huit grammes.

GOUDRON, *gaudron, brai liquide.* Substance résineuse, huileuse, empyreumatique, d'un brun-noir, assez liquide, qu'on retire du *pin sauvage* (*pinus silvestris*), en réduisant son bois en charbon.

*Vertus.* Il se donne intérieurement comme béchique incisif, antispasmodique ; dans les suppurations du poumon, l'asthme humide ; dans le clou des vaches, lorsqu'il faut atténuer des humeurs épaisses. On l'emploie avec succès comme dépuratoire, dans le cas de douleurs vagues dans les membres.

Exterieurement, il est résolutif ; on en fait des embrocations sur les parties engorgées, sur les articulations tuméfiées : on peut le

continuer long-temps, et jusqu'à ce qu'il ait produit de l'inflammation ; on la laisse se résoudre ; on revient à l'usage de ce remède, jusqu'à ce qu'il en résulte le même effet, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la maladie soit guérie.

L'*eau de goudron* est l'infusion de trois kilogrammes de *goudron* dans quatre d'eau ; on remue souvent, et au bout de deux jours on décante. L'usage intérieur en est embarrassant, attendu la quantité qu'il faut en donner ; on l'a essayé à plusieurs reprises, dans le cheval, malgré cet inconvénient, sans en obtenir d'effets sensibles ; mais plusieurs l'ont employée avec succès sur la fin de la gale des moutons, pour fortifier la peau ; c'est un remède peu dispendieux, et qu'on trouve par-tout.

*Dose.* Intérieurement, depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval et le bœuf.

Graisse. C'est la matière huileuse des animaux ; il en est d'huileuse en partie, telle est celle de volaille, de cheval ; il en est d'entièrement huileuse, telle est l'huile de poisson, celle dite de pieds de bœuf ; d'autres se figent, telle est celle de porc, connue sous les noms de *sain-doux* ou *axonge*, celles de chien, de chat ; d'autres ont beaucoup de consistance et même de fermeté, telles sont celles de mouton, de bœuf, de veau, connues sous le nom de *suif*.

*Vertus.* Toutes les *graisses nouvelles,* appliquées au-dehors, sont relâchantes, émollientes ; mais elles acquièrent bientôt de la rancidité, par leur séjour sur la partie, pour peu que la chaleur y soit considérable ; elles sont alors, comme les *graisses anciennes*, rances ou oxigénées, irritantes ; elles excitent de l'inflammation, et deviennent, par cet effet même, résolutives.

Elles ne sont pas toutes également émollientes : celles de veau, de pieds de bœuf, de volaille, tiennent le premier rang ; celles de bœuf, de mouton, tiennent le second ; celle de cochon, l'huile de baleine, le troisième ; les autres sont dans la quatrième classe. Les premières, plus déliées, s'introduisent aisément par les pores : les suifs de bœuf, de mouton, ont moins cet avantage, attendu leur consistance, à moins qu'ils ne soient étendus et divisés dans des *graisses* liquides ou dans des huiles.

De toutes ces *graisses,* on ne donne intérieurement que celle de pieds de bœuf ; elle est adoucissante, relâchante, convient dans le cas d'irritans, ou de poisons dans les premières voies, pour dégager le feuillet des matières accumulées, et toutes les fois qu'on a besoin d'avoir recours aux huiles douces, qu'on peut lui substituer.

Ces

Ces médicamens étendus légèrement et en petite quantité sur la partie s'y introduisent en entier, ensorte qu'elle se sèche bientôt. Cette faculté est sans doute une des causes principales des heureux effets qu'ils produisent, employés pour guérir des douleurs rhumatismales anciennes qui avoient résisté à tous les traitemens ; dans ce cas on préfère les *graisses* de chien, de chat, de cheval. On les emploie chaudes, et devant le feu, lorsque cela est possible.

Elles relâchent les ligamens racornis, résolvent les engorgemens douloureux des articulations ou des tendons, l'usage en étant continué pendant long-temps.

On fait infuser dans les *graisses* diverses plantes aromatiques ; On les associe à des huiles volatiles, à des résines; elles s'imprègnent alors des vertus de ces substances. Elles s'unissent facilement, par l'ébullition, avec le soufre, et avec les oxides métalliques ; sous ces différens rapports elles forment la base ou l'excipient des pommades, des onguens et de quelques emplâtres.

*Dose.* Intérieurement, de puis trois décagrammes jusqu'à douze, pour les grands animaux.

Grenadier (*punica granatum*). Cet arbrisseau fournit ses fleurs sèches, connues dans le commerce sous le nom de *balaustes*, et ses fruits appelés *grenades*.

*Vertus.* La pulpe de *grenade,* délayée dans l'eau, seule ou avec du miel, est rafraîchissante et tempérante; on peut en faire usage dans les lieux où ce fruit est commun.

On compose avec cette pulpe un syrop qu'on donne aux perroquets pour les rafraîchir, adoucir et faire disparoître les démangeaisons dont ils sont quelquefois tourmentés pendant qu'ils muent; c'est pour eux un très-bon remède contre la cachexie.

Les *balaustes* sont astringentes; on en donne la poudre aux moutons dans la pourriture, la décoction en lavemens dans les superpurgations, et on en fait des collyres dans les ophthalmies.

*Dose.* Le fruit jusqu'à une agréable acidité; les fleurs, en poudre, depuis trois décagrammes jusqu'à six.

Guimauve (*althea officinalis*). Plante de la famille des malvacées. On se sert de la racine, des feuilles et des fleurs.

On choisit les racines fraîches, grosses, et de l'année. On préfère celles qui ont été récoltées après la chute des fleurs; elles sont moins aqueuses, et se conservent mieux.

*Vertus.* La décoction de la racine fournit un mucilage fin, légèrement sucré, qui est très-adoucissant.

Séchée et réduite en poudre, c'est un bon béchique adoucissant, on en forme un opiat avec le miel ; mais on préfère d'en donner la décoction en breuvage, toutes les fois que l'administration en est facile.

Elle entre dans la composition de presque tous les breuvages ou opiats béchiques adoucissans ; on l'allie aussi aux incisifs, aux martiaux, aux antimoniaux ; on la substitue à la colle de poisson, trop chère pour l'usage des animaux, dans tous les cas où cette substance est indiquée.

Bouillie dans l'eau, avec la semence de fénugrec, de lin et l'huile d'olive, elle forme l'huile de mucilage, qui est adoucissante, émolliente et résolutive.

Cette huile, étendue dans une décoction de racine de nymphéa, ou de têtes de pavots, forme un lavement très-propre à faire cesser les épreintes et les ténesmes occasionnés par les étranglemens et les spasmes intestinaux ; elle entre aussi dans la composition de l'*onguent d'althéa*, qui tire son nom, comme on le voit, de la *guimauve*.

La décoction des feuilles est émolliente, adoucissante ; on l'emploie en douches, fomentations, lotions, pédiluves, lavemens, etc.

Les fleurs sont pectorales ; leur infusion,

édulcorée avec du miel, est un bon béchique adoucissant ; elle calme la toux violente et opiniâtre que l'inflammation de la poitrine, l'âcreté de la lymphe pulmonaire et son défaut de sécrétion occasionnent. Dans tous ces cas, on la préfère à la décoction de la racine lorsque l'estomac est foible.

*Dose*. La racine en poudre depuis un décagramme jusqu'à douze, au cheval et au bœuf ; et depuis quatre grammes jusqu'à six décagrammes, au mouton. On donne aux chiens et aux chats la décoction de la racine, ou l'infusion des fleurs, coupée avec égale quantité de lait.

## H.

Hellébore. Il y en a deux, le *noir* (*helleborus fœtidus*) et le *blanc* (*veratrum album*). On ne se sert que de la racine de l'un ou de l'autre : on l'emploie fraîche. Le printemps est la saison où l'on doit la récolter de préférence ; on la conserve sèche ou dans le vinaigre. Cette dernière méthode est préférable, puisque la macération accroît ses propriétés.

*Vertus*. Donnée seule ou diversement préparée, et à différentes doses au cheval, elle le fatigue singulièrement ; on n'a pas encore trouvé de moyens pour empêcher ces effets fâcheux, et nous nous bornons à en faire usage

extérieurement. On l'emploie en forme de trochisque pour établir des cautères : on la place au bas du poitrail, et dans le fanon des bœufs et des moutons. On pratique, pour la recevoir, une poche dont l'ouverture est supérieure et plus étroite que l'espace destiné à la loger : au bout de peu d'heures elle commence à exciter une tuméfaction qui devient bientôt assez considérable, et au moyen de l'incision qu'on y pratique suivant sa longueur, ou de la mèche dont on la traverse, on se procure en peu de temps un large foyer de suppuration. On emploie ces cautères dans les maladies malignes, pestilentielles, contagieuses, comme préservatif, et pour hâter le moment de la suppuration : on les emploie aussi dans le cours de ces maladies, mais c'est au défaut du muriate de mercure corrosif, de l'oxide d'arsenic ou des vésicatoires, qui agissent plus promptement et plus fortement.

Herbe aux cuillers (*cochlearia officinalis*). Plante de la famille des crucifères.

*Vertus.* Elle est apéritive ; diurétique, stimulante, dépuratoire. On fait manger toute la plante fraîche, dans les aphthes ; on en donne le suc dans les cas d'inappétence par défaut de ressort des organes, lorsque les urines sont glaireuses. On en continue l'usage pendant plusieurs jours et même plusieurs semaines.

*Dose.* Le suc se donne d'un hectogramme à trois, pour les grands animaux ; et à une dose proportionnée, pour les petits.

Houblon (*humulus lupulus*). On se sert de la fleur et du fruit.

*Vertus.* Ils sont stomachiques ; on les donne dans les cas où l'absinthe seroit trop active ; ils sont légèrement calmans ; ils conviennent dans les dispositions venteuses des vaches : le grain qui a servi à faire la bière, et qu'on connoît sous le nom de *drèche*, est chargé de la propriété de ces substances, et c'est cet avantage qui empêche les mauvais effets de l'usage abondant qu'en font les animaux qu'on en nourrit.

Houx (*ilex aquifolium*). On en emploie les baies, et le suc résineux que l'on tire de l'écorce, qu'on nomme *glu*.

*Vertus.* Les baies sont apéritives, on les écrase, et l'on en fait une décoction qu'on donne dans le cas de matières glaireuses dans les premières voies, d'empâtement dans les viscères glanduleux de l'abdomen. On allie à cette décoction le muriate de magnésie, le miel; c'est un médicament qui est peu dispendieux et sous la main.

La *glu* est résolutive ; on l'applique seule, ou mêlée au savon, sur des tumeurs froides, pour en opérer la résolution ; appliquée sur ces tu-

meurs disposées à venir en suppuration, elle bouche les pores et favorise la formation du pus.

*Dose.* Les baies jusqu'à un hectogramme, dans le cheval.

Houx frêlon, *housson, buis piquant, petit houx, brusc* (*ruscus aculeatus*). On n'en emploie que la racine.

*Vertus.* C'est une des cinq racines apéritives. Elle est diurétique; on l'écrase, on la fait bouillir dans l'eau; on la donne avec le nitrate de potasse; on l'associe avec la racine d'asperge: on la donne encore à la suite de l'avortement, d'un part laborieux, dans la difficulté de délivrer, pour favoriser le dégorgement de la matrice.

*Dose.* Depuis trois décagrammes jusqu'à douze, pour le cheval et la vache.

Huile fixe, *huile douce, huile par expression.* Substance liquide qui est un des matériaux immédiats des végétaux, et qui appartient spécialement aux plantes dicotylédones, qu'elle paroît différencier d'avec les monocotylédones qui n'en contiennent point: elle ne se trouve que dans la graine, la semence ou l'amande; on ne peut citer que l'olive qui la contienne aussi dans le parenchyme du fruit. Elle est ordinairement mêlée avec le mucilage et la fécule, et donne aux graines qui la renferment la propriété de former avec l'eau dans

laquelle on les broie une liqueur blanche appelée *émulsion ;* on l'obtient par l'expression, et cette opération se fait ordinairement en grand ; elle est de couleur variée, un peu épaisse ou visqueuse, inodore, transparente, d'une saveur fade, ayant quelquefois celle de la plante qui la produit ; elle n'entre en ébullition qu'à une température supérieure à celle de l'eau bouillante ; est inflammable, et plus légère que l'eau avec laquelle elle est immiscible.

On en distingue deux espèces ; l'une, appelée *huile grasse,* se fige facilement par le froid, devient promptement rance lorsqu'on la laisse à l'air, et ne s'épaissit que très-lentement en vieillissant : telle est l'*huile d'olive, d'amande douce, de faîne, de navette, de colza, de ben.* L'autre espèce, nommée *huile siccative,* se sèche à l'air sans perdre sa transparence, ne se fige point par le froid, et rancit difficilement : telle est l'*huile de lin, de noix, de chenevis, d'œillette* ou *de pavot.*

Elles ont toutes, plus ou moins, la propriété de former des savons avec les alcalis.

*Vertus.* Elles sont diamétralement opposées, selon que les *huiles* sont *fraîches* ou *anciennes ;* on ne doit généralement employer à l'intérieur que celles qui sont nouvellement exprimées, qui n'ont aucun caractère de ranci-

dité, et qui sont ce qu'on peut réellement appeler des *huiles douces*.

Elles sont adoucissantes, relâchantes, savonneuses; on les administre pour ramollir et dissoudre les matières durcies et accumulées dans le feuillet et dans la panse des ruminans, dans la constipation opiniâtre des chiens, des chevaux; on préfère dans ces cas l'*huile de lin*. On en fait usage seules, ou unies à un mucilage; on y associe aussi des purgatifs résineux, ou gommo-résineux, sur-tout pour les chiens, lorsque les matières paroissent ramollies et disposées à être évacuées.

Elles se donnent dans les ardeurs d'urine qui résultent d'irritation; on les fait prendre dans l'eau de graine de lin avec beaucoup de miel; quelquefois on y joint le camphre, l'anis ou le fenouil.

Elles s'emploient encore comme béchique adoucissant, alliées avec le miel, l'oximel, la gomme arabique, la poudre de racine de guimauve: avec les infusions de menthe, de mélisse, d'hysope, etc., elles produisent les plus heureux effets dans les toux sèches et quinteuses.

On les donne avec beaucoup de succès dans le cas de poisons ou de substances irritantes dans les premières voies: on les administre alors à grandes doses, mais en les faisant pren-

dre en petite quantité à-la-fois et à des intervalles rapprochés. On intercalle leur emploi par celui des boissons mucilagineuses, afin d'en déterminer le passage dans les intestins. Données aux chiens lorsque l'accident est récent, elles ont le double avantage, en excitant le vomissement, de les débarrasser promptement de ces substances nuisibles, et d'agir comme incrassant. On a fait rendre ainsi en très-peu de temps la noix vomique à des chiens, qui étoient sur le point de périr par l'effet de ce poison.

Elles appaisent les spasmes et les convulsions qui se montrent dans le vertige; elles diminuent les tensions du tétanos; on les allie alors quelquefois avec le camphre, les huiles volatiles de fenouil, d'anis, et on en oint les mâchoires, lorsqu'elles sont fortement serrées; on en verse dans les oreilles, on en frotte la partie supérieure de l'encolure, etc.

On les fait prendre en lavement, à très-forte dose, lorsqu'il s'agit de remédier à des coliques dues à des étranglemens considérables : elles sont alors le seul remède vraiment efficace. On les porte le plus avant qu'il est possible dans l'intestin; on les associe aussi, dans le cas d'irritation et d'épreintes, avec des mucilagineux.

Ces *huiles* s'appliquent au-dehors, seules ou combinées diversement, pour assouplir des

parties dures, calleuses ; on s'en sert aussi dans le cas d'inflammation, mais alors elles acquièrent bientôt de la rancidité ; aussi, pour prévenir cet effet, on les renouvelle souvent, et on enlève auparavant ce qui reste sur la partie, en la lavant avec de l'eau de son ; on appaise ainsi très-promptement des inflammations érysipélateuses qui affectent les parties aponévrotiques, ligamenteuses, le tour des lèvres, des naseaux, et les organes de la génération.

On les combine, en les secouant fortement dans un vaisseau fermé, avec l'eau, le vin, des infusions ou des décoctions de plantes calmantes, pour en faire des linimens après l'application du feu, lorsqu'on en veut tempérer l'inflammation ; on réitère souvent ces lotions ou ces onctions.

On s'en sert encore pour porter le camphre, la térébenthine, l'aloès, sur des ulcères tendineux, ligamenteux, durs et engorgés, où l'on veut exciter le dégorgement, la suppuration, et la régénération des chairs.

Les *huiles vieilles* ou *rances*, comme les vieilles graisses, sont généralement résolutives, lorsque leur rancidité n'est qu'à un certain degré; mais elles sont très-irritantes, âcres, et même caustiques, lorsqu'elle est au dernier période. On ne les emploie dans cet état que

pour exciter de l'irritation, de l'inflammation et de la suppuration dans les ulcères baveux, ichoreux, dont les bords sont engorgés et mous, ou pour obtenir la résolution dans les engorgemens froids et indolens.

On les pétrit avec du crottin ou de la bouse de vache, pour garnir le dessous des pieds, dans le dessein de fortifier les soles, et d'empêcher les effets de l'humidité.

Toutes ces *huiles* entrent dans la préparation d'un grand nombre de médicamens, des onguens, des emplâtres, des baumes huileux, des linimens, etc.

*Dose.* Les *huiles douces*, à l'intérieur, depuis un demi-hectogramme jusqu'à un kilogramme, selon les intentions qu'on a à remplir.

Huile volatile, *huile essentielle, essence.* Suc huileux qui, comme le précédent, est un des produits immédiats des végétaux; il en diffère en ce qu'il se volatilise facilement et promptement par la chaleur, qu'il a l'odeur aromatique particulière de la plante qui le fournit, une saveur âcre, plus ou moins brûlante, qu'il est soluble dans l'alcohol et en partie dans l'eau à laquelle il communique son odeur.

Cette *huile* se trouve dans toutes les parties des plantes aromatiques, excepté dans l'intérieur même des graines qui n'en fournissent

jamais, tandis que nous avons observé tout-à-l'heure que les huiles fixes ne se trouvoient, au contraire, que dans les semences. Ce sont principalement les labiées, les ombellifères et les composées qui nous en fournissent la plus grande quantité. On l'obtient ou par expression, comme celle d'orange, ou par la distillation dans l'eau.

Leur consistance et leur couleur varient moins que leur odeur ; les unes sont claires et très-fluides, comme celles de térébenthine, de lavande, de rhue, d'orange, etc. ; les autres sont épaisses, visqueuses, plus ou moins colorées, comme celles de la plupart des bois, des racines, des écorces exotiques ; il en est qui se congèlent facilement à une température modérée, comme celles d'anis, de fenouil, de bénoite, etc.

Elles sont généralement plus légères que l'eau et que les huiles fixes ; il n'en est qu'un petit nombre, comme celles de girofle, de canelle et de sasafras, dont la pesanteur spécifique soit plus considérable que celle de l'eau. Elles sont aussi plus inflammables que les huiles fixes, et s'unissent facilement avec elles ; c'est même un moyen de les falsifier ou de les sophistiquer : on emploie à cet effet des huiles claires et inodores ; mais c'est le plus souvent avec celle de

térébenthine, qui est elle-même une *huile volatile*, très-commune et à bon marché, qu'on fait cette falsification, qui, au surplus, est facile à reconnoître : il suffit d'imbiber un papier de l'huile qu'on soupçonne altérée; si elle l'est avec de l'huile fixe, l'odeur de la première disparoîtra bientôt, et laissera le papier imbibé de l'huile grasse qui ne s'évapore point; si c'est avec celle de térébenthine, l'odeur particulière de cette dernière subsiste après l'évaporation de l'autre; souvent, en frottant une goutte d'huile entre les doigts, on développe l'odeur de térébenthine.

Ces *huiles* sont en très-grand nombre, mais nous ne nous servons que des moins chères : telles sont celles de térébenthine, d'aspic, d'anis, de carvi, de coriandre, de cumin, de fenouil, de genièvre, de marjolaine, etc. Nous parlerons à chacune des plantes qui les fournissent, de celles qui sont les plus usuelles.

*Vertus.* Intérieurement elles sont très-échauffantes, irritantes, excitent fortement la circulation, et produisent de très-bons effets étant employées à propos; elles sont d'excellens vulnéraires; alliées au vinaigre, elles forment de puissans alexitères, sur-tout dans les sujets d'une texture foible et lâche. On ne les donne presque jamais pures; plusieurs corroderoient

les parties internes qu'elles toucheroient ; elles n'ont pas toutes ces propriétés au même degré ; elles sont beaucoup plus prononcées dans celles de térébenthine, d'aspic, de marjolaine, que dans celles d'anis, de fenouil, de cumin, de carvi ; on les unit aux huiles fixes, aux liqueurs fermentées et alcoholiques, aux poudres végétales, aux mucilagineux, à l'eau avec laquelle on les agite pour en faire une espèce d'émulsion, et on les donne en breuvages, en lavemens, en bols, etc. Les Anglois en font un très-grand usage, et en abusent dans la médecine de leurs chevaux.

A l'extérieur, seules ou combinées avec diverses substances, elles sont irritantes, fortifiantes et fortement résolutives ; on les applique avec succès sur les engorgemens froids des articulations, des tendons, sur les molettes, les vessigons, et les autres affections de ce genre. On en emploie aussi quelques-unes contre les affections cutanées.

L'action de ces huiles ne se borne pas à la partie sur laquelle on les applique, elle se fait quelquefois sentir promptement sur des organes éloignés ; cette action tient à leur grande volatilité ; c'est ainsi qu'une légère dose, administrée intérieurement dans un véhicule chaud, ou appliquée extérieurement en frictions, com-

munique à l'urine une odeur forte, analogue à celle de l'iris ou de la violette. C'est dans l'usage de celle de térébenthine, que nous employons fréquemment, que nous pouvons vérifier cette observation.

Elles entrent dans la composition d'un assez grand nombre de préparations officinales, telles que le baume de soufre, quelques onguens, des parfums, etc.

*Dose.* Depuis vingt gouttes jusqu'à un décagramme, pour le cheval et le bœuf; on peut augmenter cette dose pour celles dont l'action est plus douce; par exemple, celles *d'anis* et *de fenouil* se donnent jusqu'à trois décagrammes.

Huitres (*ostrea*). Coquillage de la classe des bivalves. On n'emploie que ses coquilles, que l'on porphyrise avant de les donner.

*Vertus.* Elles sont absorbantes; on les regarde comme antihydrophobiques; calcinées, elles donnent une chaux qui est regardée comme un bon lithontriptique. Dans le premier cas elles peuvent être remplacées par toutes les terres calcaires, leurs autres propriétés auroient besoin d'être sanctionnées par l'expérience.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à quatre, pour les grands animaux, dans le miel.

Hysope (*hyssopus officinalis*). Plante aromatique de la famille des labiées.

*Vertus.*

*Vertus.* On en donne l'infusion comme béchique incisif et fortifiant, dans les toux opiniâtres accompagnées de foiblesse, d'embarras dans les bronches ; on l'édulcore avec du miel. On la prescrit aussi dans les angines catarrhales, alors on l'acidule avec du vinaigre.

Réduite en poudre et appliquée en cataplasme, c'est un bon résolutif dans les contusons, les tumeurs froides. Elle fait partie des espèces aromatiques.

*Dose.* Jusqu'à une poignée par litre d'eau.

I.

Impératoire (*imperatoria ostruthium*). Toute cette plante, de la famille des ombellifères, est aromatique, mais on n'emploie que sa racine qui est tubéreuse, oblongue, articulée, épaisse, ridée, grise en dehors, blanche en dedans, d'un goût agréable, un peu âcre.

*Vertus.* Elle est échauffante, alexipharmaque, incisive ; sa poudre dans le vin, infusée quelque temps à chaud, est un puissant cordial à la suite d'un travail excessif, et par le défaut de nourriture ; donnée ainsi lors d'un part difficile dû à la foiblesse, elle l'excite puissamment et avec succès. Infusée dans le vinaigre, c'est un puissant moyen dans les maladies gangréneuses, le charbon, les péripneumonies ma-

lignes ; elle favorise l'effet des vésicatoires ou cautères, en poussant du centre à la circonférence. Une légère décoction dans l'eau, avec l'oximel, est très-salutaire dans le catarrhe pituiteux dont la coction est lente, pour favoriser la formation des abcès sous la ganache, etc.

On la donne encore en poudre, avec la gomme ammoniaque, comme béchique incisif. On en fait des nouets avec l'oximel dans les maladies contagieuses, ou avec du miel dans les toux grasses et dans l'angine catarrhale.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à douze ; pour le mouton, d'un décagramme à trois.

Ipécacuanha. Racine d'une plante de la famille des rubiacées ; elle est fibreuse, ligneuse, rameuse, noueuse, tortueuse, difficile à rompre ; l'écorce en est épaisse, relativement à sa grosseur ; d'un brun noirâtre ; l'intérieur est une espèce de filet ligneux ; son odeur est foible, son goût âcre, nauséabond : elle nous est apportée du Brésil.

*Vertus.* On l'emploie en poudre dans le miel, pour mettre fin aux coliques chroniques qui tourmentent quelquefois si long-temps et si cruellement les animaux, et qui sont dues à la ténacité et à la viscosité de la bile ou des sucs intestinaux ; l'infusion ou la décoction se donne

avec succès dans la gras-fondure, la dyssenterie, le flux de sang. Le véhicule dans lequel on la fait prendre est dicté par les circonstances : la foiblesse et la débilité indiquent le vin ; la viscosité des matières évacuées, l'infusion de petite centaurée ; les mouvemens spasmodiques, la décoction de pavots, à laquelle on joint le camphre ; le sang est-il exalté ? celle d'oseille a la préférence ; celles de graine de lin ou de guimauve sont employées s'il importe d'adoucir et d'édulcorer.

Cette racine, au surplus, ne procure aucune évacuation sensible dans les grands animaux ; elle purge le mouton ; elle évacue par haut et par bas le cochon, le chien et le chat, suivant la disposition des organes et la dose à laquelle elle est administrée.

Nous l'avons employée plusieurs fois comme altérant dans la pousse, d'après des renseignemens qui nous avoient été donnés, mais elle a été sans succès.

*Dose.* Pour le cheval, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes ; pour le chien, de deux décigrammes à dix.

Iris de Florence (*iris Florentina*). Plante de la famille des liliacées, dont on trouve la racine dans le commerce ; elle est blanche, aplatie, parsemée de quelques points d'un

jaune-brun, d'une odeur pénétrante et forte, mais agréable, approchant de celle de la violette, d'une saveur âcre et amère.

*Vertus.* Elle est incisive, résolutive; on l'emploie en poudre dans la toux grasse, dans l'asthme humide. On l'incorpore dans une suffisante quantité de miel ou d'oximel, et on la fait prendre en opiat.

On la fait aussi entrer dans les bols ou opiats fondans qu'on administre dans les affections de la peau, le farcin, la fourbure, les affections cachectiques, la pourriture des moutons, et l'hydropisie. Si on la donne dans le vin blanc, sa vertu est considérablement augmentée.

On en fait un collyre en la délayant dans l'eau par la trituration, et en ajoutant au mélange une très-légère quantité de sulfate de zinc; ce collyre est très-bon contre les ophthalmies, et s'il y a foiblesse dans les parties environnantes du globe, on ajoute au collyre une certaine quantité d'eau-de-vie.

On la fait entrer dans les cataplasmes résolutifs, et quelquefois aussi dans les émolliens, suivant que les flegmons sont disposés à se résoudre ou à suppurer; en pareil cas, on préfère les racines fraîches de nos *iris*, tels que l'*iris* ou *flambe* (*iris germanica*), l'*iris jaune* ou *faux acorus* (*iris pseudo-acorus*), etc.,

attendu qu'on peut s'en procurer à peu de frais.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis un décagramme jusqu'à un hectogramme.

## J.

Jalap. Racine d'une espèce de *liseron* (*convolvulus jalapa*); nous la tirons coupée en tranches de la Nouvelle-Espagne. Elle est inodore, d'un gris foncé extérieurement; intérieurement d'un brun noirâtre, entremêlée de lignes blanches ou jaunâtres; la saveur en est âcre, elle excite de légères nausées. C'est un résino-gommeux. On la choisit épaisse, pesante, difficile à casser, la moins blanche en dedans qu'il soit possible; elle s'enflamme lorsqu'on la met sur des charbons ardens, ou lorsqu'on la présente à la flamme d'une bougie.

*Vertus.* Elle est purgative dans le mouton, le bouc, le chien, le cochon et le chat. Donnée au cheval, ses effets se bornent à inciser et à pousser fortement par les urines.

On l'associe à l'aloès lorsqu'on a à purger des chevaux et des bœufs en qui les solides pèchent par foiblesse et les fluides par excès : c'est un bon auxiliaire.

Quand on veut purger le cochon, on la fait prendre en poudre dans ses alimens; pour le chien d'une certaine force, on donne la poudre

sous forme d'opiat, ou en pilules; pour le mouton, on la donne ou de cette manière, ou délayée dans un véhicule aqueux; à l'égard du chat, de l'agneau, et du petit chien, on leur en fait prendre l'infusion dans l'eau. On en donne encore la décoction en lavemens purgatifs.

On en tire par le moyen de l'eau-de-vie une teinture très-purgative, mais elle cause de fortes tranchées, et elle enflamme les entrailles; aussi n'en fait-on usage qu'autant que les premières voies sont dans une foiblesse réelle.

*Dose*. Depuis un décagramme jusqu'à deux hectogrammes, pour les grands animaux; et de dix décigrammes à un décagramme, pour les petits.

Joubarbe. Nous faisons usage de la grande, (*sempervivum tectorum*), de la petite, *trique-madame* (*sedum reflexum*), de la *joubarbe des vignes, orpin, reprise* (*sedum telephium*), et de la *vermiculaire brûlante* (*sedum acre*).

*Vertus*. Les trois premières sont astringentes et rafraîchissantes; on en donne le suc seul dans le cas d'hémorrhagie, dans les toux sèches, les maux de gorge qui sont dus aux chaleurs excessives; ou on l'étend dans l'eau; il suffit, pour cette dernière préparation, d'écraser les feuilles, de les mettre dans l'eau, et de passer avec expression. Cette eau se donne

dans les maladies inflammatoires, dans les pléthores sanguines ; c'est un excellent tempérant, délayant et rafraîchissant.

*Tournefort* observe que le suc est un excellent remède dans la fourbure ; mais ce n'est que lorsqu'elle est inflammatoire, et l'on doit seconder son usage par d'amples saignées. Au surplus, ce remède ne peut jamais être qu'un moyen secondaire, et non un spécifique (1).

Les feuilles écrasées et cuites dans un corps graisseux, tel que le beurre frais ou le saindoux, jusqu'à consistance d'onguent, forment un cataplasme excellent contre les inflammations des parties ligamenteuses, accompagnées de beaucoup de douleur ; fraîches, écrasées, appliquées sur la partie, elles sont un bon défensif contre les contusions, les tumeurs récentes ; on peut y ajouter du sulfate d'alumine pour en accroître la vertu.

On fait peu d'usage intérieurement de la *vermiculaire brûlante*, attendu l'âcreté très-décidée qu'elle possède : cette âcreté la rend sensiblement diurétique, ce qui la fait quelquefois employer dans la cachexie aqueuse et l'hydropisie. Les maréchaux l'écrasent pour

(1) Voyez dans le tome II, deuxième partie, des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, le *Traité de la Fourbure*.

l'appliquer sur les maux de garot ; elle y agit comme détersive et tonique ; elle les mondifie, et donne du ressort aux chairs baveuses.

*Dose.* Le suc des trois premières, depuis un quart de litre jusqu'à un litre ; l'eau jusqu'à deux litres, dans le cheval.

Jusquiame, *hanebane* (*hyoscyamus niger*). On se sert de toutes ses parties, et principalement des feuilles.

*Vertus.* Elles sont assoupissantes, anodines et résolutives. On en fait des cataplasmes, en les faisant cuire dans l'eau; on les emploie pour mettre fin à des douleurs insupportables, résultant, par exemple, de l'introduction de clous de rue dans le tendon ; dans certaines plaies des pieds, du garot et des lombes, où les papilles nerveuses sont à découvert ; on les applique immédiatement sur la partie malade.

Si des tumeurs inflammatoires suscitent des douleurs violentes, on les oint, avant l'application de ce cataplasme, avec l'onguent populéum ou anodin.

Ces feuilles pilées et écrasées à froid, chauffées légèrement dans leur suc, sans autre addition que de l'onguent populéum, ou quelques gouttes de laudanum liquide, donnent un cataplasme encore plus calmant que le précédent.

La semence entre dans les pilules de cyno-

glosse, mais on préfère celle de la *jusquiame blanche* (*hyoscyamus albus*).

On fait le même usage des semences et des feuilles de la pomme épineuse (*datura stramonium*); et lorsque l'une ou l'autre manque, on a recours à la mandragore (*atropa mandragora*), la belladone (*atropa belladona*), la morelle (*solanum nigrum*), etc.

Ces plantes sont vénéneuses : les animaux qui en mangent sont, ou dans une très-grande stupéfaction, ou dans des fureurs qui épouvantent les spectateurs. L'un et l'autre de ces effets les conduisent bientôt à la mort, si on ne se hâte d'y remédier : dans le premier cas, on fait prendre l'ammoniaque étendu dans une infusion de baies de genièvre, et on le fait humer aux animaux, avant de leur administrer le breuvage ; pour les retirer du second, on fait prendre le suc de limon, la décoction d'oseille, le vinaigre, etc.

Au surplus, les effets de la plus grande partie des solanum dans le cheval, ainsi que des feuilles du laurier-cerise (*prunus lauro-cerasus*), sont de suspendre l'action des organes digestifs; de météoriser l'estomac et les intestins d'une manière effrayante ; de susciter des coliques vives, et qui entraîneroient la perte du malade, si on ne se hâtoit d'y remédier par la ponction,

et les autres moyens indiqués pour les indigestions venteuses.

## L.

Labdanum. Résine fournie par le *ciste de Crète* (*cistus Creticus*). Il doit être pesant, d'une consistance solide, noir, d'une odeur douce, assez agréable, tirant sur celle de l'ambre, d'un goût un peu amer et aromatique; il contient toujours un peu de sable.

*Vertus.* Intérieurement c'est un bon béchique incisif; il est fondant; on l'a employé dans quelques maladies du système lymphatique où il paroît avoir produit de bons effets. On le donne en substance, ou délayé, à chaud, dans le miel, ou avec un jaune d'œuf. Extérieurement il consolide, déterge et résout. On l'emploie dans quelques compositions pharmaceutiques.

*Dose.* Depuis quatre grammes jusqu'à seize, dans le cheval.

Lait. Liquide animal, d'une couleur blanche opaque, plus pesant que l'eau, d'une consistance un peu épaisse, d'une saveur douce, onctueuse et un peu sucrée, d'une odeur particulière et généralement agréable, qu'on reconnoît facilement dans les laiteries quand on y met du *lait* nouvellement trait, ou chaud. Il est susceptible de prendre le goût des plantes dont se

nourrissent les femelles qui le produisent, et nous en avons cité quelques exemples. Le *lait de vache* est celui dont on fait le plus communément usage.

Il donne des produits que nous employons également ; les plus usuels sont la *crême*, le *beurre*, le *lait de beurre* et le *petit lait*. C'est la nourriture naturelle de tous les jeunes animaux de la classe des mammifères.

*Vertus.* Le *lait* se donne avec succès, pour arracher les bêtes à cornes à la mort, qui est la suite de l'usage des joncs qu'ils mangent dans des lieux marécageux, et qui occasionnent cette espèce d'indigestion, dite par irritation des estomacs(1). On le donne abondamment pendant l'accident ; on en seconde l'effet par des lavemens de décoction de graine de lin ; on le continue jusqu'à ce que les tranchées soient cessées.

Il se donne aussi aux chevaux, comme béchique adoucissant : on le fait prendre à ceux qui ont mal jeté leur gourme, ils le boivent très-bien, et continué long-temps il ne les affoiblit point ; on en a vus qui en ont fait ainsi usage plusieurs mois, travailler à l'ordinaire, et se maintenir en bon état.

(1) Voyez dans les *Instructions et Observations sur les maladies des animaux*, déjà citées, tome III, deuxième partie, le *Traité de l'indigestion dans les ruminans.*

Il convient aussi dans la fortraiture, et il rétablit les chevaux très-promptement; c'est même un des remèdes les plus efficaces.

Il se donne au chien, coupé avec du bouillon léger, dans les catarrhes; lorsqu'ils sont atteints de ce qu'on nomme la maladie des chiens; ou pour calmer les toux convulsives qui sont suivies du vomissement, suite de la présence du tænia. On le leur donne pur, après des maladies qui les ont affoiblis, pour les fortifier et les nourrir, et dans le cas de constipations habituelles.

Il entre, comme adoucissant, dans les cataplasmes anodins : on en fomente, on en bassine aussi des parties très-délicates, enflammées, douloureuses, comme le tour des yeux, le dedans des oreilles, le pis, les mammelles, les parties de la génération, les ars, etc.

Le *lait* exposé à l'air, dans des vaisseaux évasés, laisse bientôt déposer, par le repos, à sa surface, une couche plus ou moins épaisse, d'un blanc plus mat, quelquefois jaunâtre et assez consistante, plus légère que le liquide qui la fournit, d'une saveur douce, onctueuse; c'est la *crême;* elle contient la partie butireuse du *lait*, unie à une certaine quantité de substance caséeuse et de sérum.

Elle a toutes les propriétés du *lait*, mais à

un plus haut degré ; on l'emploie avec succès, extérieurement, sur les tumeurs inflammatoires, comme un excellent calmant et adoucissant ; mais comme elle contient un corps gras, il faut prendre, dans son usage, les mêmes précautions que nous avons indiquées pour les graisses et les huiles, c'est-à-dire qu'il ne faut pas la laisser séjourner long-temps sur la partie.

Si on agite fortement et plus ou moins long-temps le *lait* ou la *crême*, il s'en sépare une matière grasse, d'un blanc plus ou moins jaune, et d'une consistance assez solide, c'est le *beurre*, dont nous avons parlé en son lieu. Voyez *beurre*.

Après l'extraction du *beurre*, il reste une liqueur jaunâtre, plus fluide que le *lait*, d'une saveur douce, c'est le *lait de beurre*. Il se donne à tous les animaux en convalescence, après des maladies inflammatoires ; cet aliment, qui se digère aisément, les restaure et les rafraîchit.

Enfin, lorsqu'on a séparé du lait la partie butireuse et caséeuse, qui forme ce qu'on appelle le *fromage*, il reste un liquide plus ou moins limpide, d'une couleur d'un jaune verdâtre, légèrement trouble quand il n'a pas été filtré, d'une odeur et d'une saveur fade et douceâtre, c'est le *petit lait*, qui forme une bois-

son délayante et adoucissante, excellente dans les maladies inflammatoires, les toux convulsives, les toux sèches, ainsi que dans les affections nerveuses, accompagnées de l'épaississement des liqueurs.

*Dose.* Le *lait*, le *lait de beurre* et le *petit lait* peuvent se donner sans inconvéniens et avec avantage, dans les grands animaux, depuis un litre jusqu'à six et huit (1).

Laitron, *laceron* (*sonchus oleraceus*). Les différentes variétés ont les mêmes vertus.

*Vertus.* Elles sont apéritives, fondantes, rafraîchissantes. On les pile et on en exprime le suc; on les jette ensuite dans l'eau, et on en exprime le marc. On donne cette préparation dans des maladies inflammatoires, accompagnées d'embarras d'entrailles, de suppression d'urine, d'empâtement des viscères du bas-ventre : on y ajoute avec succès, ou du miel, ou des sels, ou du tartrite antimonié de potasse, suivant les indications ; si on a de l'éréthisme

(1) Les Élèves pourront consulter sur ce sujet, si intéressant, l'ouvrage de MM. *Déyeux* et *Parmentier*, intitulé : *Précis d'expériences et Observations sur les différentes espèces de lait, considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale.* Paris, an 7, in-8°. Il doit nécessairement faire partie de leur petite bibliothèque économique.

à combattre, on y ajoute le camphre. Le suc donné à forte dose, et continué long-temps, est un bon remède contre les maladies dartreuses.

*Dose.* Depuis un quart de litre jusqu'à un litre, dans le cheval.

Laitue (*lactuca sativa*). Il y en a beaucoup de variétés; mais toutes ont les mêmes propriétés.

*Vertus.* Elles sont émollientes, rafraîchissantes, calmantes; on les fait prendre en nature; on en donne le suc et la décoction. Celle-ci convient dans les maladies inflammatoires, dans les sécheresses d'entrailles, et en général dans toutes les maladies qui ont lieu en été.

Le suc se donne dans les irritations de poitrine, accompagnées d'inflammation, de chaleur, et de beaucoup de sécheresse; il les tempère promptement. On le donne aussi dans les suppressions et les ardeurs d'urine.

On fait manger les *laitues* aux chevaux fortraits, trempées dans du lait; elles sont un aliment qui les rétablit bientôt. Elles conviennent dans les chaleurs, au gros bétail et aux cochons; elles rafraîchissent ceux-ci, et délaient les alimens contenus dans la panse et dans le feuillet des autres.

Elles sont émollientes, appliquées au-dehors; mais on n'en fait usage qu'au défaut de toute autre plante, car elles ne forment point un ca-

taplasme pulpeux ; leur substance, lorsqu'elle est écrasée, n'est point propre à retenir l'eau qu'elles fournissent.

La *laitue scariole* (*lactuca scariola*) et la *laitue sauvage* (*lactuca virosa*) sont plus amères, plus stomachiques, la dernière est même narcotique ; elles sont moins émollientes et plus résolutives.

*Dose.* Le suc à la même dose que celui du laitron : la décoction à plus haute dose.

Laurier (*laurus nobilis*). On emploie les feuilles et les baies de cet arbre, ainsi que l'huile que fournissent les baies.

*Vertus.* Les feuilles sont irritantes, échauffantes et toniques ; on les emploie comme stomachique, comme béchique incisif dans les catarrhes pituiteux ; l'infusion aiguisée avec le vinaigre est un très-bon alexitère.

Les baies ont une odeur aromatique très-piquante et un goût âcre ; elles sont très-échauffantes ; on les écrase, et on les fait bouillir dans le vinaigre ou dans le vin : la première de ces liqueurs, administrée intérieurement, est un puissant alexitère dans les maladies malignes, gangréneuses ; le vin est cordial ; il convient lorsque les animaux ont été vivement affectés par le froid, la neige, les pluies froides, et que la roideur s'empare de leurs membres :

on

on peut aussi en frotter les parties extérieures pour les fortifier.

L'enveloppe ou l'écorce des baies contient une huile volatile très-aromatique, et la semence contient une huile fixe ; on extrait ces deux huiles ensemble en pilant les baies, les laissant macérer dans l'eau bouillante et les exprimant ; l'huile se dépose, en refroidissant, à la snrface de la liqueur ; elle est verte, grenue, très-odorante, et d'une consistance de beurre, c'est l'*huile de laurier*, qu'il ne faut pas confondre avec l'onguent qui porte le même nom. Voyez les *formules officinales*.

Elle ne se donne jamais intérieurement : appliquée au-dehors, c'est un puissant résolutif chaud ; elle convient dans les tumeurs froides et indolentes : son usage est bientôt suivi de la chute des poils, de l'inflammation et de l'excoriation de la partie. L'emploi le plus fréquent qu'on en fait, est comme excipient des vésicatoires ; elles en secondent puissamment l'effet, sur-tout dans les animaux en qui la peau est extrêmement dure. On préfère le levain pour ceux dont la peau est fine.

On fait des fontes d'*huile de laurier* dans les pieds, ou sur les soles, pour opérer la résolution du sang accumulé dans cette partie, dans la fourbure ; on s'en sert aussi pour fortifier la

sole soulevée par les oignons, ou qui est trop foible, comme dans les pieds gras et plats. Les maréchaux emploient plus généralement l'*onguent de laurier*, qui est moins actif.

*Dose.* Les feuilles et les baies en poudre, depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval et le bœuf; et jusqu'à trois décagrammes, pour le mouton.

Lavandes. Plantes aromatiques de la famille des labiées; nous employons la *lavande mâle, spic, aspic, nard commun*, qui n'est qu'une variété à feuilles plus larges de la *lavande femelle* ou *commune* (*lavendula spica*), et le *stœchas* (*lavendula stœchas*).

*Vertus.* Elles sont essentiellement échauffantes et fortifiantes. On les donne infusées dans le vinaigre, le vin, la bière ou le cidre; avec la première de ces liqueurs elles deviennent alexitères, avec les autres elles sont cordiales et vulnéraires.

Elles s'emploient à l'extérieur, comme résolutives et fortifiantes; elles font partie de celles avec lesquelles on compose le vin aromatique.

On en tire une eau distillée simple appelée *eau de lavande*, et une spiritueuse connue sous le nom d'*eau-de-vie de lavande*; elles ont les mêmes vertus que les plantes; la dernière est plus active; on en tire aussi une huile vo-

latile, connue sous le nom d'*huile d'aspic*.

Cette huile donnée intérieurement est vulnéraire et céphalique ; pour la donner ainsi, on la délaye avec un jaune d'œuf, et on l'étend dans l'infusion de la plante, ou de toute autre plante aromatique ; lorsqu'on redoute sa qualité échauffante, on l'unit à l'oximel.

A l'extérieur, elle agit avec succès dans les efforts, les distensions, les douleurs d'articulations ; on la préfère à celle de térébenthine sur des animaux délicats, sur des parties sensibles, et lorsqu'on redoute l'inflammation.

*Dose*. Une poignée à deux des plantes, par litre de liquide : l'eau distillée aqueuse, jusqu'à un demi-litre ; l'eau spiritueuse, jusqu'à un hectogramme ; l'huile volatile, jusqu'à six décagrammes, pour les grands animaux.

Lentille (*ervum lens*). Plante légumineuse dont la graine farineuse est assez connue.

*Vertus*. Elle nourrit très-bien, et fortifie les animaux ; sa décoction est un léger diaphorétique, qui convient, avec le miel, dans les catarrhes ; on la fait boire dans le claveau benin, pour en assurer l'éruption, et dans le cas de malignité on y ajoute un peu de vinaigre.

La farine s'emploie à l'extérieur, comme résolutive, en cataplasme, délayée dans l'eau, ou dans des décoctions de plantes résolutives.

Lie, *marc, fèces.* On donne ce nom au dépôt trouble, plus ou moins épais, qui se forme au fond des vases qui contiennent des liqueurs vineuses et huileuses, et qui se sépare de ces fluides à mesure qu'ils se clarifient et se perfectionnent. La *lie des huiles* se nomme *marc, fèces.*

Les *lies de vins,* les *marcs d'huiles* peuvent se conserver ; on fait dessécher les premières ; mais les autres ne s'emploient que nouveaux, et lorsqu'on les a sous la main. On n'en fait usage qu'à l'extérieur.

*Vertus.* Ces matières ont, en général, les vertus de la liqueur dont elles émanent, et dans laquelle elles sont délayées.

Les *lies de vins* sont fortifiantes, astringentes, résolutives. On les applique sur les parties en linimens, pour fortifier, raffermir les tendons fatigués, les articulations ébranlées par le travail, ou quelqu'exercice violent ; on en fait des cataplasmes autour du pied, dans le cas d'inflammation, dans la fourbure commençante, mais sur-tout comme défensifs, après des opérations, pour prévenir l'afflux des humeurs sur la partie. Elles se dessèchent aisément ; on prévient cet inconvénient en les délayant avec la portion la plus liquide, avec de l'eau, ou mieux avec des décoctions de plantes résolutives : alliées avec un peu d'huile fixe, ou de ma-

tière graisseuse, elles sont excellentes sous la sole et autour du pied, pour tenir l'ongle frais.

Les *lies de vins de liqueurs* sont beaucoup plus résolutives; c'est dans ce genre un médicament très-actif.

Les *lies de cidre* et *de bière* sont répercussives, rafraîchissantes et moins résolutives.

La *lie de vinaigre* est répercussive, astringente; c'est un bon défensif contre la fourbure, les contusions, les efforts récens.

Le *marc d'huile* est résolutif, émollient, assouplissant : il produit de bons effets sur les articulations dont les ligamens perdent leur souplesse; sur les tumeurs calleuses qui sont la suite du travail, et qui constituent les cors; sur les cicatrices epaisses, sans élasticité, et qui gênent le mouvement des parties.

Lierre (*hedera helix*). Grand arbrisseau, grimpant, résineux et toujours vert, qui appartient à la famille des caprifoliacées; on emploie ses feuilles et sa résine; celle-ci coule par incision des troncs des gros *lierres*, dans les pays chauds : quand elle est fraîche, elle est gluante, d'une couleur rouge, d'une odeur forte, assez agréable; en vieillissant elle devient sèche, friable, d'une couleur tannée, inodore; elle a un goût âcre, aromatique, et répand une odeur d'encens, quand on la brûle.

*Vertus.* Les feuilles sont astringentes, détersives ; on les emploie en décoction, et à l'extérieur seulement, dans les vieux maux de garot, de jambes ; dans la gale et les dartres. La résine dissoute avec un jaune d'œuf et donnée dans le vin paroît avoir eu quelques succès dans le farcin ; mais il est nécessaire de répéter les observations qui ont été faites à ce sujet ; elle entre dans plusieurs onguens et emplâtres.

*Dose.* La résine, depuis un décagramme jusqu'à trois, pour le cheval.

Lierre terrestre (*glechoma hederacea*). Cette plante a des propriétés très-décidées ; on en emploie toutes les parties.

*Vertus.* Elle est tonique, apéritive, vulnéraire : on s'en sert comme d'un stomachique doux ; on la donne en poudre, et on la continue quelque temps, à la fin des maladies aiguës longues, qui ont affoibli les organes digestifs, elle les ramène peu-à-peu à leur ton et à leur ressort ordinaire. Elle se donne dans les maladies de poitrine, lorsque l'expectoration consiste dans des matières glaireuses, abondantes, et que les évacuations critiques ont eu lieu ; elle donne du ton et rétablit le ressort des viscères. On la donne dans les expectorations purulentes ; c'est un vulnéraire, un tonique doux, qui favorise la cicatrisation, qui fortifie,

sans exciter d'irritation. Dans ces cas, on peut la donner en poudre ; mais sa décoction légère, ou son suc édulcoré avec le miel, allié avec un peu de vin ou une autre liqueur fermentée, ou donné pur, sont préférables.

Le *lierre terrestre* s'emploie à la fin des maladies chroniques dont le traitement a été long, et qui a exigé des moyens violens. La persévérance dans son usage met fin à des écoulemens, à des tuméfactions, qui sont les suites de ces maladies. Quelques maréchaux le regardent comme spécifique pour le farcin. Il fortifie aussi les voies urinaires, et convient dans le diabétès.

Quelques Journaux ont imprimé que des chevaux étoient morts pour avoir mangé de cette plante ; si l'observateur ne s'est pas mépris sur la véritable cause de la mort, il est important de vérifier ce fait, qui paroît, au reste, n'être pas confirmé par quelques expériences que nous avons tentées ; peut-être le mal est-il provenu de la quantité, plutôt que de la qualité de l'aliment, que les animaux appètent peu.

*Dose.* La poudre, pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à un hectogramme ; toute la plante en décoction jusqu'à deux poignées par litre de liquide, et le suc à un quart de litre.

Limaçon. On donne indifféremment ce nom

à un genre de vers mollusques, nus, ou sans coquille, qu'on appelle aussi *limace* (*limax*), et à un genre de coquillage univalve, connu sous le nom d'*escargot*, et des naturalistes sous celui d'*hélice* (*helix*). Ils ont, l'un et l'autre, les mêmes propriétés, et sont très-communs dans tous les jardins. On les pile et on les fait cuire dans l'eau ; c'est la décoction mucilagineuse qui en résulte, qu'on donne à l'animal.

*Vertus.* On s'en sert dans les dyssenteries accompagnées d'épreintes et d'irritation, seule, ou alliée avec l'ipécacuanha ; on l'allie encore à d'autres toniques, suivant les circonstances ; elle est très-bonne dans les superpurgations ; on lui associe les calmans, tels que le laudanum de *Sydenham*, la thériaque.

On s'en sert avec succès, comme du lait et des huiles, dans le cas de poisons irritans ; mais elle est préférable si le poison a occasionné des erosions, après qu'on l'a entièrement évacué, et qu'il ne reste plus à détruire que ses effets sur les parties.

Les *limaçons* se donnent aussi comme restaurans ; on associe la décoction avec des toniques, des stomachiques, s'il y a foiblesse ; on la donne seule, s'il y a irritation, comme dans la fortraiture ; ou alliée aux sucs de racines adoucissantes, tels que les navets, les carottes,

ou aux plantes rafraîchissantes, comme la laitue, le laitron, etc.

Édulcorée avec le miel, et associée au nitrate de potasse et au camphre, elle convient dans les suppressions et dans les ardeurs d'urine. On la donne aussi en lavement dans ce dernier cas, et dans les dyssenteries.

Lin (*linum usitatissimum*). Cette plante fournit à la médecine sa graine, et l'huile fixe qu'on en tire par expression.

*Vertus.* La graine fournit par la décoction un mucilage très-adoucissant, qu'on emploie dans les ardeurs d'urine, dans les inflammations des viscères uropoïétiques, dans les superpurgations, les tenesmes, les diarrhées, la dyssenterie, certaines tranchées, l'âcreté du sang et de la lymphe, les chaleurs de poitrine, en y ajoutant le miel, et enfin, toutes les fois qu'on doit adoucir, calmer, et relâcher.

Cette décoction est souvent le véhicule dans lequel on donne les substances tempérantes, incisives, purgatives, etc. Associée au camphre, qu'elle dissout assez bien, elle forme un collyre convenable dans les ophthalmies.

Si on en lotionne les parties affectées de gale, cinq ou six fois par jour, on en arrête les progrès, on fait cesser le prurit, on facilite la guérison des érysipèles, des dartres, etc.

Ces lotions servent souvent pour résoudre des tumeurs inflammatoires qui auroient suppuré sans ce secours ; on les emploie avec un succès égal pour conduire à cette dernière terminaison des tumeurs dont la résistance et la tension sembloient les en éloigner absolument. Les bains de cette décoction, dans lesquels on tient les jambes des chevaux affectées d'eaux, de crevasses, de mules traversières, s'opposent aux progrès de ces maladies.

Réduite en poudre, elle forme ce qu'on nomme *farine de lin ;* on en compose des cataplasmes adoucissans, très-utiles dans les tumeurs phlegmoneuses et les tumeurs dures ; on les alterne selon le besoin avec des cataplasmes résolutifs ; dans les nerfs-ferrures, les ganglions anciens et endurcis, etc. ; ou on ajoute à des cataplasmes émolliens, ou résolutifs, une poignée de cette farine.

L'*huile de lin* est adoucissante, relâchante, très-bonne pour faciliter l'extension des tendons racourcis, et pour seconder les effets du fer-à-patin et de celui à lunette.

On la donne à l'intérieur, dans tous les cas où on emploie les autres huiles fixes, qui peuvent la remplacer ; elle entre dans une infinité d'onguens et d'autres compositions officinales. Voyez *huile fixe.*

Quand la *graine de lin* manque, on a recours à la racine de guimauve, ou à tout autre mucilagineux.

*Dose.* La *graine de lin*, en décoction, depuis un décagramme jusqu'à six, par litre d'eau, selon qu'on veut que le mucilage soit plus ou moins fort.

Lis blanc, *lis ordinaire* (*lilium candidum*). Plante qui a donné son nom à la famille des liliacées. On emploie ses fleurs qui sont très-odorantes, et sa racine bulbeuse, grasse, visqueuse, connue sous le nom d'*oignon de lis*.

*Vertus.* Elle est émolliente, anodine, maturative; on fait cuire les oignons sous la cendre, on les écrase et on les applique en cataplasme; on peut y ajouter l'onguent populéum, anodin, ou basilicum, selon le but qu'on se propose d'atteindre.

Les fleurs infusées dans une huile fixe forment ce qu'on appelle *huile de lis*, à laquelle on attribuoit beaucoup de propriétés, quoiqu'elle n'en ait pas d'autres que celles des huiles fixes; les fleurs ne communiquant rien à l'huile, pas même leur odeur forte, mais trop fugace pour pouvoir y être fixée.

Les oignons des autres *lis* ont les mêmes vertus, et tous peuvent être remplacés par l'oignon commun.

## M.

Mache, *blanchette, poule grasse, clairette, doucette, accroupie, salade de chanoine* (*valeriana locusta*). Plante potagère très-connue.

*Vertus.* Sa décoction ou son suc, donnés à grande dose, sont bons contre les fièvres ardentes, les ardeurs d'urine, pour corriger l'âcreté du sang. On la fait manger dans les sécheresses d'entrailles, dans les constipations; elle forme un aliment rafraîchissant, qui adoucit l'âcreté de la bile : elle convient sur-tout aux volailles échauffées, constipées, en qui la membrane du gésier est desséchée. Les agneaux en sont avides, *Ray* remarque qu'elle les engraisse et les rend plus succulens.

Magnésie. Terre alcaline, très-abondante dans la Nature, mais qu'on ne trouve jamais seule ou pure; elle est toujours unie à des substances salines; elle est contenue en grande quantité dans l'eau de la mer; on l'en sépare en versant dans cette eau de l'alcali fixe, le mélange se trouble, et il se précipite une terre blanche, qui est la *magnésie*. Il ne faut pas la confondre, comme on l'a fait long-temps, avec les terres calcaires ou absorbantes. On la trouve dans le commerce en pains blancs, légers, friables, semblables à de l'amidon, ou en poudre

blanche très-fine à l'œil et au tact ; elle est sans odeur et sans saveur, douce au palais et y produit une sensation particulière ; elle verdit légèrement les couleurs bleues des végétaux.

*Vertus.* On en fait usage lors de l'existence de liqueurs acerbes dans les premières voies, annoncées par l'odeur aigre des matières fécales, par la dépravation du goût, comme cela a lieu dans les chevaux qui mangent leur licol, qui lèchent la chaux, le plâtre, qui mangent la terre, qui sont maigres, aisément essoufflés, et qui ont des bâillemens fréquens. Les poulains, les veaux, les agneaux requièrent son usage lorsqu'ils ont la diarrhée, et qu'ils boivent beaucoup de lait sans profiter.

On la donne rarement seule ; on l'associe avec des poudres stomachiques, aromatiques, antispasmodiques, comme celles de gentiane, d'aunée, de menthe, de marrube, et quelquefois avec des aromates, tels que la canelle, l'extrait ou les baies de genièvre pilées. On emploie ces diverses substances avec beaucoup de ménagement dans les jeunes animaux.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, d'un décagramme à six ; pour le poulain et le veau, jusqu'à deux décagrammes.

Manne. Suc végétal, concret, d'un blanc roussâtre, d'une odeur mielleuse et d'une sa-

veur douce, sucrée, un peu nauséabonde, qui découle sans incision et par incision, pendant les chaleurs de l'été, du tronc et des branches du *frêne de Calabre*, connu particulièrement sous le nom d'*orne* (*fraxinus rotundiori folio* de *Bauhin*). Nous employons par préférence la *manne grasse* qui est en grumeaux irréguliers, un peu gras, et d'un roux assez foncé.

*Vertus.* C'est un purgatif doux qu'on met utilement en usage pour les chiens. On augmente sa vertu en la dissolvant dans l'infusion de séné, ou dans la décoction de polypode.

Donnée ainsi au cheval, au bœuf, au mouton, et continuée huit ou dix jours de suite, elle a mis fin à des toux grasses très-fatigantes; on avoit eu le soin de donner, en outre, deux lavemens purgatifs tous les jours. Le véhicule dans lequel on la fait prendre doit être tiède.

*Dose.* Pour les grands animaux, d'un hectogramme à trois et plus; pour les petits, d'un décagramme à cinq.

Marjolaine (*origanum majorana*), *origan* (*origanum vulgare*). Plantes aromatiques de la famille des labiées.

*Vertus.* Elles sont très-odorantes; leur poudre est sternutatoire, antispasmodique; elle convient dans l'immobilité essentielle, contre les maladies convulsives, comme l'épilepsie.

L'infusion aiguisée avec le nitrate de potasse, ou le muriate d'ammoniaque, est un bon stomachique dans le cas d'indigestion et d'amas de matières dans les premières voies; elle est aussi carminative et diaphorétique; on la donne en lavemens pour exciter la sortie du délivre et la dépuration de la matrice.

Elles sont un excellent résolutif et vulnéraire dans les cas de contusion, d'ecchymose: on les pile, on donne de la fluidité à l'espèce de pâte qu'on en forme, avec l'eau de boule, l'eau-de-vie camphrée, ou ammoniacalisée, et on les applique sur la partie. Elles entrent dans la composition du vin et des poudres aromatiques.

Les autres *origans* ont les mêmes vertus, nous avons parlé de celui de Crète à sa place. Voyez *dictamne de Crète*.

*Dose*. Comme presque toutes les autres plantes de cette famille, une poignée par litre de liquide, et la poudre jusqu'à six décagrammes, en bol ou en opiat, avec le miel ou l'oximel.

Marrube blanc (*marrubium vulgare*). Il ne faut pas confondre avec cette plante le *marrube noir, marrube puant*, ou *ballote* (*ballota nigra*), et le *marrube aquatique* (*lycopus europæus*), qui ne sont pas des *marrubes*, quoiqu'ils en portent le nom, et qui n'en ont pas les propriétés. Tous les autres *marrubes*, dont il y a

une vingtaine d'espèces, la plupart indigènes, peuvent remplacer celui dont nous parlons.

*Vertus.* Il convient dans les états spasmodiques et convulsifs de la respiration ; contre les toux occasionnées par des matières pituiteuses, contre la pousse humide ; dans le cas de stupeur, d'assoupissement : il est salutaire, donné en poudre et continué long-temps contre les dispositions cachectiques : c'est une des meilleures plantes diaphorétiques ; son infusion est un excellent véhicule pour porter l'ammoniaque dans l'intérieur et en seconder l'action.

Ces plantes sont très-résolutives ; elles forment un bon défensif, pilées, humectées avec de l'eau et du muriate de soude, dans le cas d'entorses et de foulures.

*Dose.* Comme la précédente.

Mastic. Résine qui découle par incision du *lentisque* (*pistacia lentiscus*) ; elle est en grains ou en larmes plus ou moins petites, sèches, friables ; elle s'amollit sous les dents, s'enflamme au feu ; sa couleur est d'un jaune citron très-pâle, l'odeur douce et aromatique, sur-tout quand on la brûle, la saveur foible et balsamique, avec une légère astriction.

*Vertus.* Il est tonique, consolidant, légèrement astringent, fortifiant ; on l'unit au miel, ou au jaune d'œuf, dans les diarrhees et le vomissement,

vomissement, dans les petits animaux. Il entre dans plusieurs compositions.

*Dose.* Pour les grands animaux, d'un décagramme à six; pour les petits, jusqu'à quatre grammes.

Mauve. Plante qui a donné son nom à la famille des malvacées qui est très-nombreuse; elles ont toutes les mêmes propriétés; nous employons plus généralement la *grande mauve* (*malva silvestris*) et la *petite mauve* (*malva rotundifolia*); on les trouve par-tout.

On se sert des feuilles et des fleurs; on cueille les feuilles en tout temps, elles résistent au froid de manière qu'on en a presque toute l'année; cependant, comme la neige et les grands froids les flétrissent ou les empêchent de croître, on s'en approvisionne pour l'hiver; on les fait sécher au soleil, on les met en poudre, que l'on conserve dans des bocaux; on les conserve aussi entières, et en petites bottes, suspendues dans un lieu sec.

*Vertus.* Elles fournissent une infusion, ou une décoction, dont on fait des lotions, des fomentations, des bains, des lavemens et des boissons adoucissantes et émollientes.

Cuites à petit feu dans une quantité d'eau suffisante pour les réduire en pulpe, on les emploie en cataplasme pour appaiser les dou-

leurs, les tiraillemens, la distension des tendons, des ligamens, les resserremens des quartiers, des talons, etc.; si on ajoute à ce cataplasme l'onguent populéum, on a le remède le plus anodin; et si l'état de la partie interdit l'usage des corps gras, comme dans le phlegmon érysipélateux, on substitue à l'onguent quelques pincées de safran, ou quelques gouttes de laudanum liquide.

Ces cataplasmes nous ont servi pour résoudre des tumeurs dont la dureté ne permettoit pas d'espérer qu'elles eussent encore de la disposition à cette terminaison. On peut les faire à mesure que l'on en a besoin, en mêlant une ou deux poignées de poudre dans suffisante quantité d'eau chaude.

L'infusion des fleurs, en y ajoutant du miel, est un bon béchique adoucissant, délayant, utile dans les toux sèches, violentes, quinteuses et convulsives, accompagnées d'inflammation. Lorsque les fleurs manquent, on leur substitue les feuilles, on choisit les plus petites et les plus tendres.

La vapeur de cette infusion dirigée dans les naseaux relâche la membrane pituitaire, quand elle est irritée et enflammée; elle fait cesser aussi l'ébrouement fréquent et certaines toux dont la cause est l'irritation et le spasme du larynx.

La décoction des feuilles, ou l'infusion des fleurs données en breuvage, et les vapeurs dirigées sous les parties de la génération, ont agi avec fruit contre l'inflammation et l'irritation de ces parties, le priapisme, le satyriasis et les effets sinistres des cantharides.

La poudre se donne intérieurement pour remplacer celle de guimauve. La dose est la même.

Mélasse. Sirop incristallisable, d'un rouge brun foncé, qui reste après que l'on a fait subir au suc de la canne à sucre (*saccharum officinale*) toutes les opérations propres à en retirer la plus grande quantité de sucre.

*Vertus.* Il remplace le miel, et en a toutes les qualités sucrées, mais il est moins aromatique, et généralement plus actif; on en fait un grand usage, sur-tout dans les Colonies à sucre; le plus souvent, on le substitue au miel, lorsqu'on est à portée de s'en procurer, parce qu'il est moins cher. Les animaux en sont avides, et on l'emploie avec succès, pour leur faire prendre des substances médicamenteuses qu'ils refuseroient certainement sans ce secours. Il est aussi très-nourrissant.

Il fournit par la fermentation une liqueur vineuse, et par la distillation de l'alcool, qui est connu sous le nom de *tafia;* il a les mêmes propriétés que l'alcool du vin.

*Dose.* Depuis un hectogramme jusqu'à un kilogramme.

Mélisse, *citronelle* (*melissa officinalis*). Plante aromatique qui se trouve par toute la France, sur-tout dans le midi.

*Vertus.* Elle est céphalique, vulnéraire, légèrement diaphorétique et diurétique. On la prescrit dans la stupeur et l'abattement spasmodiques; contre le frisson hystérique, contre ceux dus à la frayeur; on la prescrit aussi dans des fièvres éphémères, et elle détermine la crise par la transpiration et par les urines. On l'allie à des adoucissans lorsqu'il y a beaucoup d'irritation; avec des béchiques incisifs pour en favoriser l'effet, et avec les stomachiques pour dissiper des coliques venteuses. L'infusion avec la camomille, aiguisée avec le nitrate de potasse, est efficace contre les indigestions dues au spasme de l'estomac (1).

On en fait une eau distillée alcoolique dont les vétérinaires doivent toujours être pourvus, parce que, dans les occasions pressantes, elle donne le temps d'attendre l'infusion qu'on en prépare, lorsqu'on juge nécessaire d'en continuer l'usage.

---

(1) Voyez dans les *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, déjà citées, le traité de l'*Indigestion*, tome III, partie II.

*Dose.* Une pincée pour les petits animaux, et jusqu'à deux poignées pour les grands, dans un demi-litre à deux litres d'eau.

Les autres *mélisses* ont les mêmes propriétés. Voyez *calament.*

Melon (*cucumis melo*). Plante potagère bien connue; on en emploie toutes les parties.

*Vertus.* Le fruit est un excellent rafraîchissant et relâchant pour les herbivores, qui en sont très-avides; on le donne dans les constipations occasionnées par des chaleurs d'entrailles; pour satisfaire à des altérations, dans lesquelles la quantité d'eau qu'il faudroit pour appaiser la soif seroit nuisible; dans la fortraiture, lorsque les premiers jours de la fièvre sont passés.

Les feuilles fraîches sont émollientes et peuvent être employées en cataplasmes. Les semences sont une des quatre semences froides majeures; elles sont huileuses, émulsives et très-adoucissantes.

Cette plante peut être remplacée par plusieurs autres. Voyez *citrouille.* Elles sont d'un très-bon usage comme aliment pour prévenir, dans les épizooties inflammatoires, l'endurcissement des alimens dans le feuillet.

Ménianthe, *trèfle d'eau, trèfle aquatique, trèfle de marais* (*menyanthes trifoliata*).

*Vertus.* C'est un puissant apéritif; on le donne en poudre, dans le farcin, contre les eaux rebelles, après avoir diminué le volume des humeurs; il se donne aussi dans les autres engorgemens lymphatiques, et il fait partie des médicamens qu'on administre contre les dispositions dartreuses. On en continue long-temps l'usage. On en donne aussi le suc dans les mêmes cas.

*Dose.* On le fait prendre vert à la dose d'une poignée, grossièrement haché, en le mêlant avec du son; on en donne la poudre, dans le miel, au cheval, depuis trois décagrammes jusqu'à douze, et le suc à la même dose.

Menthes (*menthæ*). Toutes ces plantes, parmi lesquelles les plus usitées et les plus actives sont la *menthe poivrée* (*mentha piperita*), le *baume* ou *menthe des jardins* (*mentha gentilis*), et le *pouliot* (*mentha pulegium*), sont des aromatiques qui peuvent être remplacées les unes par les autres. On emploie toute la plante.

*Vertus.* Elles sont toniques, antispasmodiques et même astringentes : on les donne en poudre et en infusion; on les prescrit dans les foiblesses d'entrailles accompagnées de propension au spasme, pour remédier aux météorisations de l'estomac; on les donne aussi

dans les jeunes sujets débiles et cachectiques, et on leur en continue l'usage. Elles s'allient avec les béchiques fortifians, dans l'asthme humide; avec les béchiques incisifs, lorsqu'on veut évacuer les matières à expectorer, et donner en même temps du ressort aux parties.

Elles fournissent une eau distillée, une huile volatile, très-active et très-fortifiante : infusées dans le vin, c'est un très-bon stomachique, dans les épizooties putrides et gangreneuses.

On les emploie comme résolutives à l'extérieur : pilées lorsqu'elles sont fraîches, c'est un très-bon défensif discussif, sur les tumeurs récentes, sur les contusions, etc.

Mercure, *vif-argent* (*hydrargyrum*). Métal fluide qui ne mouille point, d'une grande pesanteur, d'un brillant parfait, et d'une grande volatilité. Trente-un degrés de froid du thermomètre de *Réaumur* lui donnent la solidité, le rendent ductile et propre à se prêter à l'impression du marteau.

Il est natif, c'est-à-dire qu'on le trouve coulant ou sous forme métallique dans les entrailles de la terre; ou allié avec différentes substances minérales, d'où on le retire pour l'usage. On emploie plus communément ce dernier pour les préparations, parce qu'il est plus pur.

On le choisira d'un très-beau blanc, bien

coulant, se divisant avec une promptitude extrême en une infinité de molécules sphériques; on rejettera celui qui est terne et dont la couleur est brune, qui fait des queues ou traînées comme s'il étoit gras, et qui adhère aux doigts quand on le manie; alors il est falsifié avec du plomb : la distillation est la voie la plus sûre pour le purifier.

On peut encore l'éprouver en en mettant tant soit peu dans une cuiller d'argent; on le fait évaporer sur le feu; s'il reste une tache jaune dans la cuiller, c'est une marque qu'il est naturel; au contraire, s'il reste une tache ou un sédiment noir, c'est une preuve qu'il est mélangé de plomb. Il a une odeur et une saveur qui lui sont particulières, et il s'oxide très-facilement, même par l'action de l'air et de l'eau.

Il peut être donné intérieurement et appliqué à l'extérieur; mais dans l'un et l'autre de ces cas, on ne l'emploie jamais en substance; il est toujours sous une forme saline, ou éteint dans la graisse, ou combiné avec le soufre.

*Vertus.* De quelque manière qu'il soit préparé, il est fondant, incisif, atténuant, résolutif, antipsorique et antivermineux; son union avec quelques acides minéraux le rend caustique et rongeant.

Nous ferons connoître ici celles de ses pré-

parations qui sont le plus d'usage en médecine, et qui se fabriquent en grand ; nous indiquerons les autres dans les formules officinales.

*Muriate de mercure corrosif, sublimé corrosif.* C'est l'union du mercure à l'acide muriatique, avec excès d'oxigène, d'où il a été nommé aussi *muriate suroxigéné de mercure.* On le trouve en pains, cristallisé en aiguilles très-serrées ; il est très-pesant ; il se réduit cependant facilement en vapeur, et cette vapeur est dangereuse à respirer : si on le laisse exposé à l'air, il perd un peu de sa transparence, devient blanc, opaque, et pulvérulent à sa surface : il se dissout dans environ vingt fois son poids d'eau froide : il a un goût métallique excessivement âcre et styptique, qui tient longtemps à la gorge.

*Vertus.* C'est la plus active de toutes les préparations mercurielles, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. On l'emploie à l'extérieur, en substance, comme un puissant caustique, soit pour ronger les chairs, soit pour produire une escarre, soit pour fixer l'humeur qui se porte sur une partie, ou pour l'attirer au-dehors, comme dans les maladies charbonneuses, dans les épizooties gangreneuses, éruptives. On l'introduit dans le milieu de la tumeur qu'on veut fixer, après l'avoir enveloppé dans un morceau

de linge, pour modérer sa trop grande activité, ou dans la partie sur laquelle on veut attirer une tumeur, et on choisit ordinairement les parties charnues ou garnies de beaucoup de tissu cellulaire, comme le fanon dans les bêtes à cornes.

On en introduit dans le centre des boutons ou des tumeurs farcineuses un morceau proportionné à la grosseur du bouton, il produit une escarre qui enlève quelquefois le bouton en entier, et qui ne présente plus après sa chute qu'une plaie simple, facile à guérir.

Sa dissolution dans l'eau, ou dans l'eau de chaux, s'emploie avec succès contre la gale, les dartres, les eaux aux jambes et autres affections cutanées, soit en lotions, soit en frictions. Voyez dans les formules officinales *eau phagédenique*.

Intérieurement on ne l'emploie que dissous dans l'eau et étendu dans un véhicule convenable : il se donne toutes les fois qu'il faut fortement fondre et diviser, comme dans les engorgemens lymphatiques, dans le farcin ; c'est la base du breuvage antifarcineux de *Hurel ;* dans les maladies cutanées, dans la morve, où on a déjà tenté un grand nombre de fois ses effets ; dans les ulcères sordides, longs et difficiles à guérir. On l'unit aux amers, aux aro-

matiques, aux mucilagineux, selon le but qu'on se propose de remplir.

On doit suspendre de temps en temps son emploi, lorsqu'on en fait usage dans les affections chroniques, attendu les engorgemens qu'il produit dans les glandes salivaires et qui sont assez souvent suivis de suffocation, et de gangrène dans les herbivores.

Il ne faut pas l'unir aux substances terreuses ou alcalines; elles ont la propriété de le décomposer, et elles rendroient son usage de nul effet.

*Dose.* On en fait dissoudre deux grammes dans un litre d'eau, et on donne de cette dissolution un nombre plus ou moins grand de cuillerées dans la liqueur convenue selon la grandeur et la force de l'animal, les effets qu'on veut produire, ou la nature du mal qu'on a à combattre.

*Muriate de mercure doux.* Si on unit de nouveau mercure au muriate de mercure corrosif, par la trituration et la sublimation, on a une préparation qui n'a plus les mauvais effets de la première, et à laquelle on a donné une foule de noms d'après les sublimations répétées qu'on lui faisoit subir et que l'on croyoit nécessaires : on l'appeloit *mercure doux, sublimé doux, aquila alba, panacée mercu-*

*rielle, calomelas*, etc. Il n'a que très-peu de saveur, est moins pesant et moins volatil que le premier ; il est cristallisé en forme pyramidale, et il est presqu'indissoluble dans l'eau.

*Vertus.* Il est vermifuge, fondant, anti-psorique, légèrement purgatif pour les petits animaux. On l'administre en bol dans le miel avec quelques substances appropriées, ou dans une décoction mucilagineuse où il peut rester suspendu. Il doit être porphyrisé avec beaucoup de soin.

*Dose.* Pour les petits animaux, depuis un décigramme jusqu'à un gramme ; pour les grands, depuis quatre grammes jusqu'à un décagramme : il faut en continuer l'usage quelque temps.

*Muriate mercurio-ammoniacal insoluble.* L'ammoniaque précipite la dissolution de muriate suroxigéné de mercure en une poudre blanche, qui est un sel triple, indissoluble, qu'on appeloit autrefois *précipité blanc.* On ne s'en sert qu'extérieurement.

*Vertus.* Il est cathérétique, dessiccatif, détersif; il entre dans plusieurs onguens et pommades pour les maladies de la peau, pour détruire les poux, etc.

*Oxide de mercure rouge par l'acide nitrique.* C'est le nitrate de mercure neutre

chauffé fortement dans des creusets ou dans des fioles de verre et jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge brillante. On le nommoit autrefois *précipité rouge*.

*Vertus*. C'est un escarrotique, qu'on emploie pour ronger les chairs baveuses. On en saupoudre les ulcères du garot, les crapauds, etc. Il entre dans l'onguent brun.

*Oxide de mercure sulfuré rouge, cinnabre*. Substance rouge, pesante, brillante, cristalline et aiguillée; composée de mercure et de soufre. Il y en a de naturel et d'artificiel; le premier se trouve tout formé dans les mines de mercure; le second est fabriqué en grand dans les laboratoires : on le préfère, parce qu'il est toujours plus pur.

*Vertus*. On l'incorpore porphyrisé dans le miel, et on le fait prendre en opiat, ou en bol, pour le farcin, la gale, et généralement pour toutes les maladies de la peau.

On le donne aussi pour remédier à l'épilepsie, et à toutes les maladies du cerveau qui reconnoissent pour cause la foiblesse; on y ajoute le nitrate de potasse, et on fait prendre par-dessus une infusion céphalique.

On le donne dans l'asthme humide, incorporé avec le suc de réglisse, et il est, en général, un bon béchique incisif.

*Dose.* Au cheval, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes; et aux petits animaux, jusqu'à huit grammes seulement.

*Sulfate jaune de mercure, turbith minéral.* C'est l'union du mercure à l'acide sulfurique, avec excès d'oxigène; il en résulte, par l'action du feu, une masse d'un beau jaune, qu'on réduit en poudre et qu'on porphyrise pour en faire usage; elle est à-peu-près indissoluble dans l'eau.

*Vertus.* C'est un purgatif violent, et un émétique très-actif; on le donne lorsqu'il faut produire des secousses vives et violentes et des évacuations très-promptes : on en fait usage sur-tout dans la maladie des chiens. On l'administre dans la soupe, ou dans un peu de viande hachée; on fait boire par-dessus quelque infusion propre à en faciliter l'effet.

*Dose.* Depuis un demi-décigramme jusqu'à deux décigrammes, selon la force de l'animal.

On voit par ce que nous venons de dire que les usages médicinaux du *mercure* sont très-importans, sur-tout depuis qu'on connoît ses bons effets dans le traitement des maladies de la peau et des maladies lymphatiques; on ne peut douter que ce ne soit à l'oxigène qu'il contient que sont dus ses meilleurs effets : en général, ce sont celles de ses préparations qui en contien-

nent le plus, qui sont les plus actives. On peut donc les diviser en quatre classes sous ce rapport.

La première renferme les composés les moins oxidés et qui ne sont que peu actifs, tels que les oxides graisseux.

La seconde comprend les sels mercuriels peu solubles, tels que le muriate de mercure doux.

Dans la troisième, il faut ranger les oxides unis au soufre, noir et rouge, qui n'agissent que légèrement sur l'économie des animaux.

La quatrième enfin est formée des oxides les plus chargés d'oxigène, tels que les différens précipités, jaune, blanc, rouge; les nitrate et muriate suroxigénés. Ceux-ci sont des caustiques terribles, ils brûlent et détruisent les organes; on ne s'en sert que comme de remèdes puissans, qu'il faut toujours administrer avec une grande prudence, et qu'il n'est permis d'employer à l'intérieur qu'avec la circonspection et les lumières qui doivent caractériser les vrais vétérinaires.

Ce qui prouve que l'action des préparations mercurielles est due à l'oxigène qu'elles contiennent, à la séparation de ce principe, et à son transport sur les organes et les liqueurs des animaux, c'est que les oxides qui les constituent, noircissent et se réduisent dans l'inté-

rieur du corps, et qu'on trouve souvent le *mercure* coulant dans des cavités intérieures, dans le système lymphatique, dans les os même, après un traitement mercuriel plus ou moins long-temps suivi.

Miel (*mel*). Substance muqueuse, sucrée, unie à un principe extractif, plus ou moins odorant; elle est visqueuse, épaisse, filante, déliquescente, dissoluble dans l'eau; les abeilles la retirent des végétaux, et lui font subir une préparation qui lui donne quelques caractères des substances animales. On en fait beaucoup d'usage.

Il en est en général de deux sortes, le *blanc* et le *jaune;* le blanc se tire des gâteaux nouvellement pris dans les ruches. On pose ces gâteaux sur des claies, on laisse couler le *miel* dans des vases qu'on met dessous, on l'appelle *miel vierge* ou *miel de goutte;* on tire encore un autre *miel blanc* en mettant les gâteaux à la presse, mais il sent la cire et n'est pas si bon que le premier. Le *jaune* se fait de toutes sortes de gâteaux vieux ou nouveaux qu'on tire des ruches. On doit le choisir bien net, d'une consistance qui ne soit point trop liquide, il doit plutôt être épais et grenu; l'odeur et la saveur doivent en être douces, agréables, légèrement aromatiques. On le falsifie

sifie quelquefois avec de l'amidon pour le rendre plus blanc; ainsi altéré il laisse la bouche pâteuse.

Beaucoup de Départemens fournissent du *miel;* le plus beau et le meilleur est celui des environs de Narbonne; nous nous bornons, pour les animaux, au *miel blanc* et *jaune* ordinaires.

Quelques personnes, pour lui communiquer une odeur aromatique plus forte, y mettent des branches de romarin et les y laissent quelques jours; elles donnent ainsi du *miel blanc commun* pour du *miel de Narbonne;* on reconnoît cette fraude en le remuant, il y reste toujours quelque partie de romarin.

Il faut rejeter celui qui est coulant, brun, qui a une odeur forte, et qu'on appelle vulgairement *miel à cul,* parce qu'on l'employoit dans les lavemens. Il n'est que le résidu des lavures des ruches, dans lequel on mêle de la farine d'avoine ou de seigle, de la mélasse, etc., et qui le plus souvent a fermenté; il est même dangereux en lavemens, parce qu'il donne des épreintes qui fatiguent beaucoup.

*Vertus.* Il est pectoral, détersif, laxatif, relâchant, émollient, digestif, résolutif, apéritif; par sa qualité muqueuse il peut dissoudre plusieurs matières immiscibles avec l'eau seule.

Donné à forte dose et continué long-temps, on en fait usage dans les jeunes chevaux qui n'ont pas jeté leur gourme, ou qui l'ont mal jetée; en qui la dentition est difficile; qui sont débiles; en qui les digestions se font mal, et qui sont atteints de toux sèches : ce remède, dans l'usage duquel on persévère même plusieurs mois, dispose aux crises qui doivent opérer la guérison.

C'est aussi un très-bon béchique adoucissant, donné seul ou allié avec des substances propres à l'aider dans cet effet.

Il relâche les entrailles, étant cuit avec une égale quantité de son, et aiguisé avec quelques hectogrammes de sulfate de magnésie; on le donne jusqu'à ce que la fiente soit ramollie. Étendu dans l'eau, il forme une boisson très-bonne dans les inflammations d'entrailles, c'est ce qu'on nomme *hydromel*.

Il est l'excipient de toutes les poudres qu'on veut faire prendre à l'animal, en bols, en pilules, ou qu'on veut le déterminer à manger de lui-même, excité par le goût agréable de cette substance dont il est généralement friand.

On en fait un usage fréquent dans les lavemens, dans les injections, les gargarismes; on l'emploie en billots, et on s'en sert pour édulcorer la plupart des breuvages : nous te-

nons souvent les animaux à un régime miellé.

Uni au vinaigre, il forme l'*oximel*. Voyez les *formules officinales*.

Le *miel* employé en forme d'onguent est détersif et résolutif, mais il ne faut pas en faire usage l'été, parce que les mouches tourmenteroient trop les animaux.

Comme la mélasse, qui le remplace, et comme toutes les autres substances sucrées, il fournit par la fermentation une liqueur vineuse, et par la distillation, de l'alcool.

*Dose*. Au cheval et au bœuf, depuis un hectogramme jusqu'à deux kilogrammes.

Millefeuille (*achillea millefolium*). On emploie toutes les parties de cette plante.

*Vertus*. Elle est tonique : elle entre dans les boissons apéritives. On en administre l'infusion dans le cas de digestion difficile : on la donne en poudre, et on persévère dans son usage, pour les chevaux affectés d'eaux opiniâtres, et dans ceux qui suent aisément.

Elle est vulnéraire, étant pilée fraîche et appliquée sur les plaies récentes, les meurtrissures : on l'humecte avec de l'eau de boule, lorsqu'on veut assurer ses effets dans les foulures, les efforts, etc.

*Dose*. Jusqu'à deux ou trois poignées dans deux litres d'eau.

Morelle grimpante, *douce-amère, vigne-vierge* (*solanum dulcamara*).

*Vertus.* Cette plante, d'une odeur fétide, d'un goût nauséeux, est narcotique, fondante : pour produire le premier effet, on en fait un sirop avec du miel ou de la mélasse, on s'en sert dans des douleurs internes très-violentes : lorsqu'on en fait usage comme fondante, on l'emploie en poudre, et on l'associe avec d'autres substances qui ont cette vertu, comme la gomme ammoniaque, les préparations antimoniales et celles de fer.

Elle est résolutive et anodine : elle entre dans les infusions et les cataplasmes qu'on applique sur les engorgemens douloureux des mammelles, et sur les autres tuméfactions de ce genre. Les feuilles fraîches sont détersives, et s'emploient pour guérir les vieux ulcères.

*Dose.* La poudre se donne, dans les grands animaux, d'un décagramme à trois; et le sirop, de trois décagrammes à douze.

Mouron (*anagallis arvensis*). On l'appelle encore *mouron mâle*, ou *à fleurs rouges*.

On cueille la plante lorsqu'elle est en fleurs, on en fait de petits paquets ; on met chaque paquet dans un cornet de papier lorsque la plante est presque sèche, pour achever de la sécher, et on la conserve ainsi jusqu'à ce que,

parfaitement desséchée, on la tienne dans des bocaux bien clos.

Elle est antispasmodique, alexitère, sudorifique; mais sa vertu la plus remarquable, et qui résulte des propriétés précédentes, est celle qui la rend spécifique contre la rage.

Une longue expérience confirme cette vertu, soit dans l'homme, soit dans tous les animaux domestiques (1) : on s'en sert comme curatif et comme préservatif.

Pour préserver, on l'administre immédiatement après l'accident; on en continue l'usage pendant neuf jours au moins, lorsque la morsure est sur la tête ou sur les mains. Est-elle profonde? on le continue plus long-temps; on en fait prendre l'infusion; on en bassine les parties mordues; on en fait des bains; on en imbibe des compresses dont on les couvre.

Donnée comme curatif, elle doit être prise à forte dose : on a plusieurs exemples qu'étant administrée au moment de l'invasion de la rage, elle en a arrêté les progrès.

(1) *Dioscoride*, *Mathiole* et *Galien* la regardent comme bonne contre la morsure de la vipère; *Geoffroi* la propose contre la rage; mais la Société Économique de Berne l'a sur-tout fait connoître comme un vrai spécifique dans cette dernière maladie. Voyez ce que nous en avons dit, tome I, art. XXXI, 5°. page 157.

On l'administre en poudre et en infusion : elle est plus active sous la forme de poudre ; et lorsqu'on ne peut pas la donner ainsi, on en fait une forte décoction.

On fait communément cette décoction dans l'eau, mais on peut la faire dans des liqueurs fermentées, telles que le vin, la bière, le cidre ou le vinaigre, lorsque des raisons particulières l'indiquent. On seconde l'effet de la décoction à l'eau, par l'ammoniaque, ou le muriate d'ammoniaque (1).

Elle s'emploie encore seule, ou mêlée avec d'autres substances, contre le farcin, la gale, les dartres ; on la donne comme béchique incisif, dans les catarrhes occasionnés par l'arrêt de la transpiration. Elle tue les oiseaux auxquels on la donne à manger.

Quoiqu'elle paroisse innocente au premier coup-d'œil, elle est très-active : si on la met en poudre sans se garantir des vapeurs qui s'en élèvent, elles occasionnent des toux violentes, des crachemens de sang, des vertiges.

*Dose.* Dans le cheval, depuis un décagramme jusqu'à neuf ; dans le bœuf, depuis

(1) Voyez sur l'emploi de cette plante contre la rage les réflexions insérées dans les *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, déjà citées, tome I, deuxième partie.

trois décagrammes jusqu'à douze ; dans le cochon, depuis un décagramme jusqu'à six ; dans le mouton et le chien, depuis un décagramme jusqu'à quatre, en poudre.

Moutardes (*sinapis*). Plantes crucifères dont on emploie plus particulièrement les semences. La poudre, qui est un bon épispastique pour l'homme, ne produit aucun effet sur les animaux.

*Vertus.* La poudre se donne intérieurement, contre la foiblesse d'estomac, les langueurs, les colliquations qui succèdent à des maladies longues, les douleurs vagues qui se manifestent par la claudication, par la sensibilité des parties ; c'est un sternutatoire. On en donne l'infusion dans les dispositions scorbutiques des chiens. On en forme des nouets qu'on met dans la bouche, pour exciter une sécrétion abondante de salive, lorsque la dentition est difficile, que la tête est embarrassée par des humeurs glaireuses ; dans les cas de fluxions périodiques, de stupeur, etc.

La préparation ou l'espèce de condiment connu sous le nom de *moutarde*, et dans la composition duquel entrent les graines de ces plantes, s'emploie comme un masticatoire ou apophlegmatisant, dans les cas d'inappétence.

A l'extérieur c'est un bon résolutif, soit seul,

soit uni aux huiles fixes, dans les tumeurs chroniques, les engorgemens indolens. On en met aussi quelquefois une certaine quantité dans les cataplasmes maturatifs, pour aider leur action.

Muriate d'ammoniaque, *sel ammoniac.* C'est l'union saturée d'acide muriatique et d'ammoniaque. On le tiroit autrefois d'Égypte par la voie du commerce ; on en fabrique aujourd'hui en grand dans beaucoup d'endroits en France.

Il est en pains ronds et aplatis, le dessous et les côtés sont noirâtres : ils présentent dans leur cassure des aiguilles plus ou moins transparentes ; la saveur en est amère, désagréable, piquante, fraîche, urineuse ; il est élastique et se réduit difficilement en poudre. On le choisit le plus transparent et le moins souillé d'ordures que faire se peut.

Il se dissout facilement dans trois ou quatre fois son poids d'eau, et il produit un froid très-vif par cette dissolution. Il est décomposé par les acides sulfurique et nitrique, et par les substances terreuses et alcalines ; c'est même par son mélange avec la chaux qu'on obtient l'ammoniaque ou alcali volatil.

*Vertus.* Il est actif, pénétrant, sudorifique ; il hâte le mouvement des fluides, et pousse for-

tement du centre à la circonférence ; il est fondant, antiseptique, stimulant, et fortement résolutif et répercussif à l'extérieur.

On l'administre rarement seul ; on le fait entrer dans presque tous les breuvages, bols et opiats sudorifiques, dépuratoires, incisifs, fondans, atténuans, céphaliques, etc. ; il en aide et il en augmente l'action, en raison de la quantité qu'on en donne.

Il entre dans les injections, lotions et fomentations détersives, résolutives et fortifiantes.

Dissous à la dose d'un ou deux hectogrammes dans un seau d'eau fraîche, il fournit une liqueur très-répercussive, employée utilement dans la fourbure ; pour fortifier les ligamens, les tendons distendus par des entorses, des efforts, des tours de reins, etc., lorsque ces accidens sont récens.

Cette liqueur, en douches sur les tempes et le crâne, calme et dissipe les maux de tête, les inflammations du cerveau. Le liniment qu'on fait en l'unissant au savon et à l'eau-de-vie n'est pas moins énergique pour résoudre les tumeurs récentes, dont la cause est externe, sur les tendons-ferrus, les vessigons, etc.

L'eau-de-vie qui en est saturée par la dissolution, et qu'on appelle *eau-de-vie ammoniacale*, est un très-bon vulnéraire et résolutif :

on la donne avec succès dans le cas de chute, de commotion : elle est aussi très-bonne pour les mollettes, et pour fortifier les jambes fatiguées et travaillées.

Il facilite la dissolution des gommes-résines dans l'eau, et on l'ajoute aux breuvages où l'on fait entrer l'aloès, la gomme ammoniaque, l'assa-fœtida, etc.

*Dose.* Aux grands animaux, depuis un décagramme jusqu'à six ; on proportionne cette dose pour les petits, relativement à leur taille.

Muriate de barite. C'est l'union saturée de l'acide muriatique et de la barite ou terre pesante. C'est un des sels les plus pesans que l'on connoisse, il cristallise en prismes droits à bases carrées ; sa saveur est piquante, austère, âcre et métallique ; il se dissout dans cinq à six parties d'eau froide.

*Vertus.* C'est un fondant très-actif dans les maladies lymphatiques, et on en a déjà fait usage avec succès contre le farcin. La barite étant un poison, son muriate doit être employé avec beaucoup de prudence.

*Dose.* Quatre grammes dans un litre d'eau ; on peut varier cette dose selon la force des sujets ; on en continue l'usage quelques jours, et on le suspend pour le reprendre ensuite.

Muriate de soude. Combinaison saturée et

neutre d'acide muriatique et de soude. C'est le premier de tous les sels connus et le plus anciennement nommé simplement *sel;* il a successivement donné son nom à toutes les autres matières salines qu'on a découvertes et qu'on lui a comparées ; il s'appeloit aussi *sel marin*, parce qu'on le retire en grande quantité des eaux de la mer ; *sel gemme*, *sel natif*, *sel fossile*, parce qu'on en retire beaucoup des mines placées dans l'intérieur des terres, des puits salans, etc. ; *sel commun*, ou *sel de cuisine*, parce qu'il sert à tous les besoins domestiques.

Il se cristallise en cubes parfaits ; sa saveur est salée, pure, agréable, elle plaît généralement à tous les animaux, et ils le recherchent jusque sur les murs imprégnés d'urine ; il est le plus généralement et le plus abondamment répandu dans la nature ; soit sous forme solide, en couches plus ou moins considérables dans le sein de la terre ; soit dissous dans les eaux de la mer, des sources et des fontaines salées, soit dans les humeurs des végétaux et des animaux.

Il y en a de deux sortes dans le commerce ; l'un appelé *sel gris*, est le plus abondant, le plus commun, et le moins cher, il n'a pas été purifié, c'est celui que nous employons généralement ; l'autre appelé *sel blanc*, est le pre-

mier purifié, il est plus beau, plus cher, et on le laisse pour la table. Le gris s'humecte à l'air, parce qu'il contient du muriate terreux déliquescent. L'autre, au contraire, y effleurit; jeté sur le feu il décrépite, se brise avec bruit, et finit par s'évaporer; il se dissout promptement et facilement dans l'eau; cette dissolution produit un prompt refroidissement dont on peut tirer parti dans quelques cas.

*Vertus.* Il est excellent dans les débilités d'estomac; il fortifie et ranime l'action de ce viscère, et réveille l'appétit; c'est l'assaisonnement le plus naturel des alimens pour les animaux. On le prescrit comme apophlegmatisant : il irrite les glandes salivaires, et il les oblige à une plus grande sécrétion : il rend la salive plus propre à dissoudre et à pénétrer les alimens.

Dans les moutons, où la débilité est pour ainsi dire naturelle, on le donne comme tonique, cordial et nervin. En effet, ceux qui en font usage sont plus gais, plus vigoureux, moins sujets aux maladies, et sur-tout aux vers intestins appelés communément *douves;* ils s'engraissent plus facilement, et leur toison est meilleure èt plus abondante.

La manière de le donner aux moutons est très-simple : ils le mangent mêlé aux alimens,

tels que le son, ou on le dissout dans leur boisson. Ils le dévorent seul ; pour le faire prendre ainsi, on en met de gros blocs en différentes places de la bergerie, à leur portée, ils vont les lécher souvent. Le berger doit avoir attention à ce que chacun d'eux en prenne la quantité convenable ; ceux qui paroissent en avoir plus besoin doivent y être plus fréquemment admis que les autres (1).

Deux poignées dissoutes dans une infusion de fleurs de sureau, forment un breuvage qu'on administre très-avantageusement dans les fourbures récentes, produites par l'arrêt de la transpiration, ou par une indigestion.

Dissous dans une décoction de tabac, il forme une lotion antipsorique très-assurée : on doit employer cette liqueur chaude. On le fait entrer dans les lavemens qu'on veut rendre purgatifs et irritans.

Dissous dans l'eau, ou dans l'eau-de-vie, on en fait des douches, des lotions, des fomentations résolutives et répercussives, dans les chutes, les coups ; elles résolvent le sang extravasé, et fortifient les vaisseaux distendus.

---

(1) Voyez dans l'ouvrage intitulé, *De la Pratique de l'éducation des moutons, et des moyens d'en perfectionner les laines*, par *P. Flandrin*, un mémoire sur l'usage du sel pour les animaux domestiques.

On le pulvérise, on le fait sécher; et on en fait des sachets qu'on applique sur les tumeurs indolentes, dures et rénitentes, qu'on veut résoudre. On coupe les poils ou la laine qui couvrent la partie : on fait resécher plusieurs fois le sachet dans lequel il est contenu.

Il entre dans la plus grande partie des remèdes contre la rage : lui seul, donné à forte dose, pourroit en être un très-bon, si on l'étendoit dans une infusion sudorifique.

Dissous dans l'eau chaude ou tiède, à la dose de huit à dix grammes, il est émétique pour le cochon, le chien et le chat.

Donné pendant quelque temps le matin dans le son ou l'avoine humecté, à la dose d'un demi-hectogramme, il tue les œstres qui farcissent quelquefois l'estomac du cheval, et les vers contenus dans le canal intestinal.

Si on le mêle avec l'acide sulfurique, l'acide muriatique se volatilise, et il forme un excellent parfum dans tous les cas de maladies putrides, contagieuses, etc. Voyez les *formules médicinales*.

Muscade, *noix muscade*. C'est l'amande du fruit de l'arbre appelé *muscadier* (*myristica aromatica*), de la famille des laurinées. Elle est dure, un peu ridée à l'extérieur, d'une couleur cendrée; intérieurement d'un jaune

pâle avec des veines ondulantes d'un rouge brun et d'un jaune blanchâtre ; la figure en est olivaire; elle est huileuse, d'une odeur gracieuse, d'une saveur aromatique très-agréable, mais elle a de l'âcreté et de la chaleur.

Ce fruit a trois enveloppes, la seconde se nomme *macis ;* on l'a appelée mal-à-propos *fleur de muscade.* Elle est mince, rougeâtre, très-découpée et comme réticulaire, d'une odeur suave, et d'un goût aromatique.

On doit choisir le *macis* haut en couleur, d'un goût fort chaud et fort aromatique: quand il est nouveau, il est rouge comme de l'écarlate ; en vieillissant il devient blanchâtre.

*Vertus.* Ces deux substances tiennent le premier rang parmi les aromatiques : elles sont essentiellement stomachiques, carminatives et spermatopées : on les donne dans les animaux dont les parties ont peu de sensibilité ; dans ceux d'une complexion lâche, qu'il faut échauffer et exciter.

Leur poudre, qui s'obtient en les rapant, infusée dans le vin, est un excellent cordial, édulcorée avec le miel ou la mélasse, dans le cas de tremblement, de saisissement dus au froid, à la pluie ; à l'engourdissement dû au repos dans un lieu humide, après que l'animal a été échauffé ; dans les coliques qui re-

connoissent les mêmes causes, et après le part long et laborieux qui a beaucoup affoibli.

On fait infuser cette poudre dans le vinaigre, c'est un alexitère efficace dans les maladies aiguës, simples ou contagieuses, occasionnées par des congestions froides; on y allie l'éther ou les acides dulcifiés, pour en obtenir des effets plus marqués.

Macérés dans le vinaigre, on en fait des nouets ou des mastigadours qui conviennent dans les maladies contagieuses-putrides; dans le tétanos on y ajoute du miel.

Ce sont des médicamens très-efficaces lorsqu'on en fait un usage modéré, mais ils sont incendiaires lorsqu'on les emploie comme le font la plupart des maréchaux.

L'huile volatile que fournit la *muscade* est pesante, épaisse et très-aromatique. Il faut faire attention qu'elle ne soit point mêlée avec du saindoux; elle a alors moins d'odeur.

On en fait des linimens sur les parties spasmodiquement contractées, comme dans le tétanos et les autres affections de ce genre. Elle pénètre aisément les parties et opère bientôt le relâchement. On s'en sert pour les tremblemens et les mouvemens convulsifs qui sont la suite de la maladie des chiens; on en fait des onctions spécialement le long de l'épine.

On

On la donne aussi en lavemens, après l'avoir délayée avec un jaune d'œuf et étendue dans une infusion de plantes aromatiques ; on s'en sert ainsi dans des suppressions d'urine, produites par des spasmes.

Quoique ce remède soit d'un certain prix, on en admet l'usage, parce que les effets en sont très-marqués, et qu'on ne l'emploie qu'en petite quantité.

*Dose.* La poudre, pour le cheval, de quatre grammes à douze ; pour le bœuf, jusqu'à trois décagrammes.

Myrrhe. Gomme-résine, en larmes de différentes grosseurs, plus ou moins transparentes, les unes d'une couleur rousse, les autres d'un jaune pâle ou de couleur ferrugineuse ; intérieurement on y voit de petites marques blanches semblables à des coups d'ongle, de-là l'épithète de *myrrhe onglée* pour désigner la véritable *myrrhe ;* l'odeur en est aromatique, mais fade ; la saveur amère et d'une âcreté qui excite des nausées. On doit la choisir très-nette et s'attacher aux plus belles larmes. On ignore encore quel est l'arbre qui la fournit.

*Vertus.* Donnée en poudre, elle est stomachique et carminative ; alliée avec l'oximel, elle forme un excellent béchique incisif, très-avantageux dans l'asthme humide.

Dissoute dans le vinaigre, c'est un très-bon alexitère qu'on emploie dans les pleurésies ; alliée au quinquina, c'est un excellent antigangréneux, très-utile dans les péripneumonies qui ont ce caractère.

Elle ne se donne qu'avec précaution pour le chien, et il faut qu'il y ait des signes bien marqués d'atonie et de congestion lymphatique ; il vaut mieux lui en donner la teinture que la substance.

Elle donne, dans l'alcool, une teinture cordiale, qui, étendue dans une infusion de fleurs de sureau, s'emploie efficacement dans les arrêts de transpiration. C'est un excellent vulnéraire pour les plaies récentes ; on l'emploie aussi pour les plaies fongèuses.

*Dose.* Pour les grands animaux, de quatre grammes à douze ; pour le chien, la teinture de dix gouttes à trente.

## N.

Navet (*brassica napus*) ; *rave* (*brassica rapa*). La tige, les feuilles, la racine charnue et quelquefois très-grosse de ces deux espèces de choux, servent à la nourriture des bestiaux ; on se sert plus particulièrement de cette dernière dans la médecine.

*Vertus.* On donne ces racines crues, hachées,

aux herbivores qui sont échauffés, constipés, qui rendent une fiente dure, noire, luisante, dont les alimens sont durcis dans les estomacs. On les leur administre d'abord en petite quantité, peu-à-peu on leur en fait manger davantage, jusqu'à ce qu'on leur en donne le quart ou la moitié de la nourriture.

On a arrêté par ce moyen bien simple, des épizooties inflammatoires sur les faisans et sur les poules : ces oiseaux, poussés par leur instinct, recherchoient les *navets* avec avidité, et de préférence à toute autre nourriture. Lorsque l'état maladif étoit au plus haut degré, on les leur faisoit manger cuits, et l'on en secondoit l'effet par les autres moyens indiqués.

On emploie aussi la décoction dans ces circonstances; on l'édulcore avec du miel, comme béchique adoucissant, dans les toux accompagnées d'irritation et d'inflammation, c'est alors un remède vraiment efficace. On l'a vue seule mettre fin à des catarrhes qui annonçoient être du plus mauvais caractère.

La décoction des *navets* cuits au four, convient très-bien dans des catarrhes dus à des arrêts de transpiration; elle est légèrement diaphorétique.

On l'emploie encore dans l'inflammation des intestins, dans l'inflammation générale; dans

l'épaississement du sang, accompagné de roideur des parties et d'une grande sensibilité : c'est un diurétique très-doux à opposer à la suppression d'urine, à l'inflammation des voies urinaires. C'est un excipient des remèdes diaphorétiques et antispasmodiques à opposer à des courbatures légères.

Ces racines cuites, réduites en pâte et mêlées avec la farine d'orge, forment un restaurant dont on fait usage à la fin des maladies aiguës, longues, lorsque l'estomac est débilité.

Elles forment un cataplasme émollient et résolutif, qu'on emploie avec succès pour les engorgemens glanduleux indolens; on peut y ajouter les poudres des plantes aromatiques, lorsqu'on veut en augmenter l'action.

Nénufar blanc, *nymphea, lis d'étang* (*nymphæa alba*); *nénufar jaune* (*nymphæa lutea*). Plantes aquatiques de la famille des rosacées. On ne se sert que de la racine fraîche; elle est longue, ronde, noueuse, spongieuse, légèrement mucilagineuse. Séchée, elle peut fournir une nourriture aux bestiaux.

*Vertus.* On donne la décoction pour calmer les fureurs utérines dans les jumens et dans les vaches. On en fait usage dans les maladies inflammatoires, dans les flux de sang, dans toutes les circonstances où la chaleur domine avec

l'irritation ; alors on lui allie le camphre. Elle calme les ardeurs, les suppressions d'urine, les priapismes, et les désirs immodérés de l'accouplement dans le mâle : elle appaise les toux dues à l'éréthisme ; elle agit dans ces diverses circonstances comme sédative.

Pilée et mêlée avec la mauve, elle forme un cataplasme émollient et anodin, très-bon sur des tumeurs enflammées et douloureuses. Les bains de la décoction ne réussissent pas moins dans ces cas.

*Dose.* Jusqu'à douze décagrammes par litre d'eau, pour les grands animaux.

Nerprun, *noirprun* (*rhamnus catharticus*). Arbrisseau très-commun dans les Départemens méridionaux.

*Vertus.* On fait avec ses baies et le miel ou la mélasse, un sirop qui est un bon purgatif pour les chiens ; il évacue très-bien les matières bilieuses.

*Dose.* On le donne depuis un décagramme jusqu'à douze, selon la grosseur de l'animal.

Nitrate d'argent. On fait dissoudre de l'argent dans de l'acide nitrique bien pur ; il en dissout plus de la moitié de son poids : on fait évaporer la dissolution jusqu'à siccité, c'est du *nitrate d'argent* privé de son eau de cristallisation. On le fait fondre et on le coule dans

des moules ou petits cylindres : on obtient des espèces de crayons noirâtres en dehors, présentant des aiguilles rayonnées dans leur cassure. C'est la *pierre infernale*.

*Vertus.* On lui a donné ce nom à cause de sa grande causticité : on ne s'en sert même qu'en la mettant dans une espèce de porte-crayon qui s'appelle porte-pierre ; en la touchant avec les doigts elle les noircit et brûle l'épiderme.

On s'en sert pour cautériser, pour arrêter des caries et faire tomber des exfoliations sur des parties délicates, comme autour des yeux, sur le globe même, dans les naseaux, etc., sur-tout dans les petits animaux où l'action du cautère actuel seroit trop vive, et pourroit s'étendre au-delà du point où on veut la fixer.

Nitrate de potasse. Sel formé par la combinaison saturée de l'acide nitrique et de la potasse ; il étoit connu sous les noms de *nitre*, *salpêtre*, *sel de nitre*, etc. Ses cristaux représentent de longs prismes pyramidaux ; il a une saveur fraîche, piquante et amère. On le trouve très-abondamment dans la nature ; il se forme dans les murs bas et humides et effleurit à leur surface ; beaucoup de plantes en contiennent, et ont été appelées plantes nitreuses, telles sont la bourrache, le tabac, le soleil, etc. Il se dissout facilement dans l'eau ;

jeté sur les charbons ardens, il s'enflamme avec bruit et jette des étincelles vives semblables à des éclairs : il sert à faire la poudre à canon. Nous n'employons que celui qui est purifié et qu'on appelle de la troisième cuite.

Si on le fait fondre à une chaleur douce, il perd un peu de son eau de cristallisation et forme un liquide comme huileux ; si on le coule dans des vases plats et vernissés, il s'y prend en une croûte solide, mince, opaque, lisse, à cassure vitreuse, qu'on nomme très-improprement *cristal minéral.*

*Vertus.* Il est de tous les sels celui dont nous faisons le plus d'usage comme médicament ; on le fait dissoudre dans l'eau ; il la rend rafraîchissante, tempérante, calmante. C'est le meilleur de tous les diurétiques.

Il augmente la fluidité du sang ; il procure la cessation des spasmes, des étranglemens, des irritations ; il agit comme antispasmodique et antiputride.

Il facilite les excrétions et les sécrétions ; aussi le donnons-nous avec succès dans les maladies épizootiques, soit uni aux remèdes préservatifs, soit associé aux remèdes curatifs.

Il est de la plus grande utilité dans les fièvres qui ont un caractère de putridité et de malignité ; alors on l'allie au camphre, et si

la dépravation est encore plus grande, on y associe le quinquina.

Il calme la toux; on l'associe avec succès aux béchiques : uni aux purgatifs, il en modère l'action. On le fait entrer dans presque tous les breuvages fondans, incisifs, céphaliques et vulnéraires.

Donné à grandes doses, il échauffe, il irrite, il agace, il procure quelquefois l'excrétion des humeurs intestinales. On le donne dans l'hydropisie, l'anasarque, l'hydrocéphale et la pourriture, lorsque ces maux sont une suite de la débilité.

Si on verse de l'acide sulfurique concentré sur du *nitrate de potasse*, on le décompose, l'acide sulfurique s'unit à la potasse, forme du sulfate de potasse, et l'acide nitrique se dégage sur-le-champ en vapeurs blanches. On emploie ce moyen pour faire des fumigations désinfectantes, comme nous l'avons dit en parlant du muriate de soude.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à six, au cheval; et jusqu'à douze, au bœuf.

Noix de galle. Excroissances de différentes grosseurs, dures, ligneuses, tuberculeuses, pesantes, qui naissent aux bourgeons des jeunes rameaux d'un *chêne* (*quercus infectoria*) qu'on trouve dans toute l'Asie mineure.

Elle est le produit de la piqûre d'un insecte de la famille des hyménoptères (*diplolèpe terminal*). Les plus estimées sont celles qui ont été cueillies avant la sortie de l'insecte ; les autres sont percées, plus claires, et ont perdu de leurs propriétés. Elles contiennent en grande quantité un acide particulier, qu'on a nommé *acide gallique*.

*Vertus.* Elles sont très-astringentes : on les donne en poudre et en décoction pour arrêter des hémorrhagies et des flux de ventre dus au relâchement de l'estomac et des intestins.

On emploie la décoction, en lavemens et en injections, dans les chutes de l'anus, de la matrice, du vagin ; on en fait des fomentations, des lotions, sur les parties trop relâchées ; elles entrent dans la composition de l'encre. Voyez *fer*.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis un décagramme jusqu'à trois ; pour le chien, jusqu'à huit grammes.

Noix vomique. C'est le fruit d'un grand arbre de l'Inde, du genre des *strychnos ;* il est plat, de la forme d'un bouton, d'une substance cornée, de couleur grise, un peu lanugineux, et reconnoissable à une espèce de nombril qui est au centre. Il se réduit difficilement en poudre ; on le rape ordinairement.

*Vertus.* C'est un poison ; les maréchaux font un secret de son usage dans le farcin ; ils donnent d'abord une de ces noix rapées, ensuite trois et ainsi successivement, par nombre impair, jusqu'à sept ou neuf. Ce remède fatigue prodigieusement les animaux, et même les tue assez fréquemment : cependant quelques-uns guérissent du farcin, mais ils restent foibles, valétudinaires, ce qui prouve que le remède a porté atteinte aux sources de la vie. Il nous a paru, au surplus, que ce poison avoit moins d'activité sur les chevaux d'un tempérament humide, d'une tissure lâche, que sur ceux d'une constitution opposée. Nous avons observé encore que, plus il est réduit en poudre fine, et plus il agit à une moindre dose et d'une manière plus fâcheuse. Les boissons aqueuses développent son activité. Le contrepoison est le vinaigre à grande dose.

On l'emploie avec beaucoup plus d'avantages pour tuer les loups et les autres bêtes carnacières.

Noyer (*juglans regia*). Grand et bel arbre naturalisé depuis long-temps en Europe : nous employons ses feuilles et l'huile que fournit son fruit appelé *noix*.

*Vertus.* Une forte décoction des feuilles est un très-bon moyen pour écarter les mouches

de dessus les animaux ; on en bassine la surface du corps : elle déterge aussi les ulcères, et détruit les démangeaisons qui donneroient naissance au roux-vieux et à la gale.

Le muriate de soude ajouté à la décoction, lorsqu'elle se fait, aide à l'extraction des parties actives et donne plus de force à la liqueur.

L'huile par expression que fournissent les *noix* a toutes les propriétés des huiles fixes. Voyez *ce mot.* Les gâteaux qui restent après l'expression sont employés à la nourriture des bestiaux.

## O.

Oeufs. Les *œufs* de tous les oiseaux sont d'une structure et d'une composition semblables, quels que soient ceux qui les fournissent, et ils peuvent être employés aux mêmes usages; mais ce sont spécialement ceux des poules dont nous faisons le plus d'emploi, parce qu'ils sont toujours et en tous temps sous la main.

L'*œuf* est composé du blanc, du jaune, de ligamens appelés glaires, de la cicatricule, d'une membrane intérieure et de la coquille. Le blanc, le jaune et la coquille sont les trois parties les plus considérables ; on fait usage de tout l'*œuf*, ou on emploie chacune de ces parties séparément.

*Vertus.* La *coquille* contient du carbonate et du phosphate de chaux mêlés d'un peu de gélatine ; on en fait usage, comme absorbante, réduite en poudre, au défaut d'autre absorbant aussi facile à être attaqué par les acides contenus dans les premières voies.

Le *blanc* est une matière liquide, visqueuse, gluante, d'une saveur fade; il s'épaissit, devient blanc, opaque et même solide par sa coction au feu ; cette propriété lui a fait donner, et aux liqueurs qui l'ont également, le nom d'*albumine*. Il est émollient, rafraîchissant et astringent; délayé dans l'eau, c'est un bon collyre contre l'inflammation des yeux ; allié avec le sulfate d'alumine il forme une pâte qu'on emploie comme défensif contre les contusions, les entorses, et qu'on applique après les opérations des yeux, qui ont nécessité l'ouverture de la cornée lucide. Il entre aussi dans les cataplasmes défensifs qu'on emploie contre la fourbure commençante.

Le *jaune* est aussi une matière albumineuse; il contient de plus une substance colorante et une certaine quantité d'huile qui le rend émulsif. Il sert à dissoudre et à rendre miscibles à l'eau le camphre et les substances résineuses ; il est le meilleur de tous les agens qui ont cette propriété. On le donne comme adoucissant,

anodin, dans les eaux distillées de tilleul et de mélisse, dans la maladie des chiens, lorsqu'elle s'annonce avec la toux, le spasme, le flux par les naseaux ; et avec la décoction de concombre, de laitue, s'il y a fièvre et inflammation. Il fait partie des béchiques adoucissans qu'on donne à des chevaux irritables, atteints de toux fréquentes et d'irritations violentes.

Allié à la térébenthine, il forme ce qu'on appelle improprement *onguent digestif;* uni aux huiles fixes nouvelles, il forme l'adoucissant le plus convenable pour les plaies qui ont une très-grande sensibilité, et qui sont en même temps très-douloureuses. Il entre dans les cataplasmes anodins.

On emploie tout l'*œuf*, et on le fait avaler, après l'avoir écrasé et battu, aux jeunes veaux atteints de foiblesse, et sur-tout de diarrhée ; le blanc et le jaune calment l'irritation, en même temps que la coquille absorbe les acides qui y donnoient lieu.

On le fait durcir dans l'eau, et on le fait manger aux carnivores et aux volailles dans le même cas, pourvu que la diarrhée ne soit point critique.

Le blanc et le jaune, ce dernier sur-tout, entrent dans les bouillies, les panades et les lavemens nutritifs et calmans.

*Dose.* On en proportionne le nombre à la grandeur et à la force des animaux.

Oignon (*allium cepa*). Plante potagère bien connue, de la famille des liliacées ; on emploie les diverses variétés indifféremment.

*Vertus.* Crud, écrasé avec du sel et du vinaigre, il s'emploie en nouets dans les inappétences occasionnées par le défaut d'activité des sucs de l'estomac; lorsque l'animal a la tête pesante, et qu'il y a stase dans cette partie.

On emploie aussi ces nouets comme préservatifs dans les épizooties inflammatoires, et ils suppléent ceux faits avec l'ail.

La décoction est diurétique ; elle est apéritive, continuée quelque temps ; on la prescrit dans les engorgemens légers des viscères.

Cuit dans l'eau, écrasé et donné avec le lait, c'est un diurétique doux, dont on fait usage dans les suppressions d'urine, chez des sujets où les humeurs sont épaisses et visqueuses : c'est encore un bon béchique incisif; il suffit d'y ajouter du miel.

Cuit, pilé et appliqué sur les parties, il est émollient et résolutif : on l'applique sur des tuméfactions qui circonscrivent des plaies, comme autour de la taupe, des javarts. Si on ajoute de la graisse ou de l'huile à ce cataplasme, on a un émollient maturatif, suppu-

ratif ; on en fait aussi des cataplasmes pour calmer les douleurs d'oreille, les inflammations de la gorge, et pour résoudre les engorgemens des glandes de dessous la ganache.

La décoction unie à l'huile et donnée en lavemens, favorise le dégagement du délivre, lorsque le défaut de ce dégagement est dû à un état légèrement inflammatoire, et que cependant le sujet a peu de ressort.

Le *porreau* (*allium porrum*) peut remplacer l'*oignon* dans tous les cas que nous venons d'indiquer ; en général, on n'emploie que le blanc du premier, comme on n'emploie que la bulbe du dernier.

**Oliban**, *encens*. Nous tirons du Levant ce suc concret, gommo-résineux ; on ignore encore l'arbre qui le fournit. Il est sec, d'une couleur jaune légèrement blanchâtre à l'extérieur ; l'odeur en est forte et vive quand on le brûle, la saveur en est âcre et mêlée d'amertume. On le choisit en belles larmes transparentes et très-cassantes.

*Vertus*. Il est incisif, diaphorétique : on l'administre pour faciliter l'expectoration dans les maladies chroniques de la poitrine ; on le met en poudre, on le dissout dans le jaune d'œuf, et on étend le tout dans une boisson appropriée. On l'emploie comme diaphorétique

dans les catarrhes légers, on le donne avec l'oximel dans une infusion de mélisse ou de fleurs de sureau.

On en fait des fumigations dans la stupeur, dans l'engorgement indolent de la membrane pituitaire. Il entre dans la composition d'onguens, de linimens et de charges résolutives, discussives, vulnéraires et fortifiantes.

*Dose.* Au cheval et au bœuf, depuis un décagramme jusqu'à un hectogramme.

Opium. Suc concret, gommo-résineux, que les Levantins tirent des têtes du *pavot blanc* ou *pavot des jardins* (*papaver somniferum*); il est en pains ou gâteaux arrondis, aplatis; pesant, compacte, inflammable; il s'amollit sous les doigts; sa couleur est d'un brun noirâtre; il est d'une odeur désagréable, vireuse, d'une saveur âcre et amère, et soluble en plus grande quantité dans l'eau que dans l'alcool. Celui qui est sec, friable, mêlé de terre ou de sable, doit être rejeté.

*Vertus.* Il appaise les douleurs et modère le mouvement du sang: on le fait prendre dans une décoction mucilagineuse; mais si ce dérangement reconnoît pour cause la marche impétueuse du sang, sa rarescence, sa phlogose, etc., on le donne dans une décoction acide ou acidulée.

On

Il faut être réservé sur la dose de ce remède; il est des chevaux dans lesquels il produit, quand elle est trop forte, une sorte de vertige et une véritable manie.

On l'administre en lavement lorsqu'il est question de calmer des douleurs d'entrailles.

On l'emploie avec succès dans les superpurgations; on en fait des associations suggérées par les circonstances. L'animal est-il extrêmement débile? on le donne dissous dans le vin, ou incorporé dans le diascordium. Y a-t-il des tranchées et des épreintes? on l'associe avec la décoction de racine de guimauve, etc.

Il convient principalement dans les superpurgations produites par des résineux âcres et caustiques, tels que les ellébores, l'aloès, la gomme-gutte, la scammonée, etc. dans celles qui seroient une suite de l'atonie des organes digestifs, ce qui arrive par l'abus de l'usage des substances relâchantes, telles que le miel, la manne, les tamarins, etc, il augmente l'évacuation et précipite l'animal dans l'inanition, la foiblesse et la mort.

C'est un béchique efficace et sûr pour appaiser les toux quinteuses et convulsives; on le fait prendre dans un véhicule approprié. Son effet n'est pas moins marqué dans l'asthme convulsif.

Associé aux purgatifs, aux béchiques incisifs,

aux sudorifiques et aux diurétiques chauds, il en facilite l'action par la cessation de la douleur, de la tension et du spasme que ces évacuans suscitent dans les sujets irritables.

On l'emploie très-utilement dans la frénésie, le vertige, le tétanos, etc.; mais quand ces maladies sont produites par l'usage de ce remède, on a recours à la saignée, aux acides végétaux étendus dans des tisanes délayantes, et en général à tous les antiphlogistiques, soit en breuvages, soit en lavemens.

Quand il cause le coma, la stupeur, la cessation de l'action vitale, il faut avoir recours à l'ammoniaque : on le présente aux naseaux, et on le fait prendre étendu dans une décoction aromatique; lorsque ces maladies sont produites, au contraire, par le spasme des membranes du cerveau, par la tension des nerfs, on a recours à ce même *opium*, et on le donne alors à une assez forte dose.

Enfin, toutes les fois qu'on a à réprimer des mouvemens trop impétueux, on le donne comme le calmant le plus assuré et le plus prompt; mais on a l'attention de l'administrer d'abord à très-petites doses; et dès qu'on s'aperçoit que les symptômes augmentent, loin de diminuer, on le supprime entièrement, et on lui substitue le camphre et le nitrate de po-

tasse, ou la poudre tempérante de *Stahl*. Au reste, toutes les fois que l'indication de faire usage de ce remède existe, on a la précaution de ne l'administrer que lorsque l'estomac est débarrassé, et que la digestion est faite.

Appliqué au-dehors, c'est un répercussif qui a causé la mort dans beaucoup de cas.

Il entre dans plusieurs préparations, telles que la thériaque, l'orviétan, etc., et il fait la base de quelques autres, comme la teinture anodine, le laudanum, le sirop d'*opium*, etc.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis cinq décigrammes jusqu'à quatre grammes.

Opopanax. Gomme-résine qui découle par incision du collet de la racine d'une *berce* (*heracleum*), de la famille des ombellifères. Il est d'abord blanchâtre, il s'épaissit, se dessèche, et prend à sa superficie une couleur jaunâtre. Il est grumeleux, gras, fort amer, âcre, d'une odeur de fenugrec, et d'un goût nauséabond; on nous l'apporte d'Orient.

*Vertus.* Il est fondant, incisif: on le donne contre les engorgemens farcineux, dans les sujets froids dont les humeurs sont très-épaisses. C'est un bon béchique incisif, dans les maladies catarrheuses, lorsque l'expectoration est difficile par l'inertie du poumon.

Il entre dans la composition de plusieurs

emplâtres, onguens et linimens résolutifs, qui sont appliqués avec succès sur les engorgemens tendineux et ligamenteux

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis un décagramme jusqu'à trois.

Oranger (*citrus aurantium*). Arbre de la famille des rosacées, comme le citronnier; on fait usage de son fruit, de ses fleurs et de ses feuilles; toutes les parties sont amères et aromatiques; la chair du fruit seul est acide.

*Vertus.* On emploie les feuilles sèches et en poudre, ou fraîches et en infusion, pour rétablir les fonctions de l'estomac, viciées par la foiblesse, ou par l'inactivité du suc gastrique.

Dans une décoction martiale, elles sont bonnes contre l'atonie et la foiblesse de la masse cérébrale, contre les affections spasmodiques nerveuses, dans la maladie des chiens.

La poudre est excellente dans les cataplasmes aromatiques; si on la fait macérer dans le vinaigre, l'effet est encore plus marqué. C'est aussi un fort bon masticatoire stomachique.

Les fleurs fournissent une eau distillée qui est cordiale, céphalique et stomachique : on la donne avec l'éther, pour remédier aux coliques venteuses et spasmodiques.

Nous faisons usage de la chair et de l'écorce du fruit, appelé *orange*.

La chair mélangée avec l'eau et le miel, forme une boisson rafraîchissante qui pare à la raréfaction du sang. On comprend que, dans les pays où ce fruit est rare, il vaut mieux recourir à un acide végétal ou minéral.

L'écorce en poudre, dans une décoction de bourrache, est bonne pour la suppression d'urine qui a pour cause l'épaississement et la viscosité du sang.

Infusée avec les fleurs de sureau, elle est cordiale, sudorifique, et très-bonne, par conséquent, pour accélérer la circulation, pour pousser et déterminer du centre à la circonférence : on s'en sert ainsi pour préserver les animaux des maladies épizootiques, pour faciliter les éruptions cutanées, pour augmenter au besoin l'intensité de la fièvre, et pour soutenir les forces. Quand on se propose d'en augmenter l'effet, on substitue à l'infusion de sureau, le vin rouge et vieux dans lequel on la laisse infuser un certain temps.

Si on ajoute à l'infusion à l'eau un peu de camphre dissous dans une légère quantité d'alcool, on a un collyre efficace pour arrêter les progrès des pustules suppurantes du claveau sur les yeux.

L'écorce fraîche du fruit fournit assez abondamment une huile volatile très-aromatique,

semblable à celle du citron et qui en a les propriétés. Voyez *citron*.

*Dose.* Les feuilles et l'écorce du fruit, séchées et en poudre, depuis un décagramme jusqu'à six pour les grands animaux; quelques feuilles fraîches seulement, en infusion, pour les petits.

Orge (*hordeum vulgare*). Plante de la famille des graminées : on la fait manger en vert, ou on fait usage du grain.

*Vertus.* L'*orge* se donne en vert aux chevaux maigres, débiles, dont les parties pèchent par sécheresse et rigidité; cette nourriture ouvre les sécrétions; le mucilage doux et sucré qu'elle fournit, relâche toutes les parties; aussi convient-elle aux jeunes chevaux, lors des dernières époques de leur accroissement; à ceux qui ont éprouvé des maladies graves et longues; à ceux qu'on a soumis à de grandes fatigues, et qu'on a nourris avec des alimens échauffans, pour leur donner la force de les soutenir.

Le grain sert de deux manières, entier ou en farine; employé en grain, on le fait cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit crevé, et sa décoction édulcorée avec le miel, est une boisson délayante et rafraîchissante dont on fait usage avec succès dans les maladies inflammatoires :

on la donne aussi édulcorée avec l'oximel dans l'épaississement sanguin, son usage étant précédé de la saignée.

La décoction seule forme un bon lavement émollient, rafraîchissant ; on l'emploie aussi à l'extérieur sous ces rapports, en douches, en lotions et en bains.

La farine se donne délayée dans l'eau bouillante, seule ou édulcorée avec le miel, comme un aliment de facile digestion, dans les maladies accompagnées de sécheresse et d'épuisement, où l'on est obligé de nourrir, quoique cependant il y ait de la fièvre, ou lorsque cette fièvre est légère et qu'elle a pour objet une coction qui ne peut être interrompue par cet aliment.

L'*orge* supplée, de cette manière, à la nourriture verte la plus délicate : on le donne cuit, aux volailles et aux cochons, avec le plus grand succès, dans les cas où nous l'indiquons pour les autres animaux.

Ortie. Il en est de plusieurs espèces, elles ont toutes les mêmes propriétés ; nous employons plus ordinairement la *grande ortie* (*urtica dioïca*), et l'*ortie romaine* (*urtica ptlulifera*) ; elles sont les plus communes ; la première se trouve presque par-tout.

Il ne faut pas confondre avec les *orties*, quel-

ques plantes de la famille des labiées qui portent ce nom, telles que l'*ortie blanche*, l'*ortie morte*, etc.

*Vertus*. Les orties ont leurs feuilles couvertes de petits poils, qui, appliqués contre la peau, y causent de la démangeaison et de l'inflammation. Le suc ou la décoction sont astringens, fortifians ; on donne le suc de préférence dans le cas de dissolution, d'hémorrhagie ; la décoction dans le pissement de sang. Les vaches mangent les jeunes pousses des *orties ;* on doit les donner à celles d'une constitution débile ; leur lait se charge de la vertu de ces plantes. On peut profiter de cet avantage pour nourrir des poulains d'une complexion délicate : elles forment la première nourriture des dindonneaux.

L'*ortie* fraîche, pilée et mêlée avec l'huile, est un très-bon résolutif contre les contusions aux mammelles, et sur d'autres parties délicates et glanduleuses.

Os de sèche. Espèce d'os blanc, ovale, opaque, léger, un peu épais dans son milieu, mince et tranchant sur ses bords ; spongieux, blanchâtre, inodore, friable, d'un goût légèrement salé ; qu'on trouve dans le corps de la *sèche officinale*, qui est un genre de vers mollusques. On le pêche sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée. Il contient beau-

coup de substance calcaire, un peu de gluten et de muriate de soude.

*Vertus.* C'est un absorbant légèrement apéritif, qu'on a à bon marché. On le pulvérise, on le donne dans le son, dans le miel, ou dans quelque infusion. A l'extérieur c'est un dessiccatif doux ; on en saupoudre les ulcères.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à six, pour les grands animaux.

Oseille. Plante potagère bien connue, dont il y a plusieurs espèces qui sont toutes acides et que nous employons également ; telles sont l'*oseille ronde* ou *des jardins* (*rumex scutatus*) ; l'*oseille des prés* (*rumex acetosa*) ; la *petite oseille* (*rumex acetosella*), et l'*oseille des Alpes* (*rumex digynus*), qui est la plus douce. Nous parlerons des *patiences*, qui sont aussi des *rumex*, à leur place. On emploie toute la plante, qui a une acidité plus ou moins forte et plus ou moins agréable, selon le point de végétation où elle est parvenue : plus elle est avancée, plus son acidité est forte, ce qui doit servir de base pour la quantité à en prescrire. Il faut toujours l'employer fraîche, elle perd beaucoup par la dessiccation.

Le suc de ces plantes fournit assez abondamment, pour qu'on le trouve dans le commerce, une espèce de sel qui est le résultat de

la demi-saturation de l'acide oxalique et de la potasse ; c'est l'*acidule oxalique*, qu'on nommoit anciennement *sel essentiel d'oseille*. Il peut être employé pour les petits animaux, en remplacement des plantes.

*Vertus.* La décoction calme le mouvement désordonné du sang, sa raréfaction, etc. On la rend plus efficace par l'addition du nitrate de potasse ; elle est tempérante, rafraîchissante, diurétique. Le suc donne au sang plus de corps et de consistance ; il en prévient la dissolution ; on a l'attention de concilier cet acide avec l'état de la poitrine. Il est apéritif, astringent et antiputride.

La décoction ou le suc sont, comme tous les acides, de fort bons antiscorbutiques, pour les carnivores sur-tout. La plante mangée par les herbivores leur agace les dents, aussi la plupart n'y touchent-ils pas dans les pâturages.

On fait dissoudre l'*acidule oxalique* dans l'eau, et on l'emploie dans les cas où se prescrivent la décoction et le suc.

Les feuilles cuites dans l'eau et appliquées en cataplasmes, sont un puissant résolutif : par elles nous avons dissipé une multitude de glandes tuméfiées sous la ganache, dures, rénitentes, indolentes, ou avec douleur. On a la précaution de renouveler le cataplasme matin

et soir; souvent on se contente de le faire réchauffer, en l'humectant de la décoction. Moins on ajoute d'eau pour la cuisson de ces feuilles, plus le remède est efficace. Lorsque les tumeurs sont disposées à la suppuration, on fait cuire l'*oseille* dans le vieux-oing.

*Dose*. En décoction, une ou deux poignées par litre d'eau; le suc, jusqu'à un demi-litre, pour les grands animaux; le sel, depuis deux grammes jusqu'à seize.

Oxide blanc de bismuth. Le bismuth dissous par l'acide nitrique et précipité par l'eau, laisse déposer un oxide blanc que l'on nommoit *magistère de bismuth, blanc de fard*, qu'on trouve tout préparé dans le commerce.

*Vertus*. Il ne s'emploie qu'à l'extérieur; il est dessiccatif, détersif, cicatrisant. Il convient dans les ulcères sordides, pour absorber les humidités superflues. On l'emploie en poudre, ou allié avec des substances grasses sous forme d'onguent ou de liniment.

Oxide de cuivre. Nous n'employons que celui qui est le résultat de l'action de l'acide acéteux, et qu'on connoît dans le commerce sous les noms de *verdet* ou *vert-de-gris*. On le fabrique en grand dans les environs de Montpellier. On doit le choisir d'un beau vert, et point souillé d'ordures.

*Vertus.* C'est un poison à l'intérieur; on ne l'emploie qu'à l'extérieur comme cathérétique et dessiccatif. Il entre dans plusieurs compositions, et fait la base de l'onguent égyptiac.

Oxide de manganèse. Substance minérale, de couleur gris sombre, qui noircit et acquiert du poids par son exposition à l'air; elle est très-friable et légère; la plus foncée est la meilleure, elle contient le plus d'oxigène. Il y en a beaucoup de mines en France, et elle est à bas prix.

*Vertus.* On ne l'emploie qu'à l'extérieur, réduite en poudre et mêlée avec quelque corps gras, sous forme d'onguent, dans la gale et dans les autres maladies de la peau; mais cette propriété a encore besoin d'être sanctionnée par une pratique éclairée.

On en fait un plus grand usage pour les fumigations; la facilité avec laquelle cette substance laisse échapper l'oxigène qu'elle contient, la fait joindre ordinairement à l'acide sulfurique et au muriate de soude, pour former de l'acide muriatique oxigéné, par la décomposition du muriate.

P.

Pain. Cette préparation alimentaire est du goût de tous les animaux. Nous l'employons comme aliment et comme médicament.

*Vertus.* Il se donne aux herbivores, et surtout au cheval, comme restaurant : on en fait une panade avec de l'eau, ou de l'eau miellée, ou du lait ; on y ajoute quelquefois, pour la rendre plus nourrissante, les jaunes d'œufs, et pour en faciliter la digestion, quelques amers, simples ou aromatiques, tels que la poudre de gentiane, d'aunée, les baies de genièvre ; la panade se fait aussi avec du vin, de la bière ou du cidre, pour fortifier les vaches après le part ; dans ce cas, on coupe quelquefois le *pain* par tranches, et on en fait des rôties que l'on saupoudre de muriate de soude, après les avoir trempées dans ces liqueurs.

Il s'emploie, cuit avec l'eau, en cataplasme, comme émollient ; préparé au lait, il est émollient et adoucissant ; on y ajoute le safran, pour le rendre anodin.

Pareira brava. Racine de la *pareire officinale* (*cissampelos pareira*). Elle est ligneuse, tortueuse, brune au-dehors, rude et sillonnée dans sa longueur et dans sa circonférence, d'un jaune obscur intérieurement. Elle nous vient du Brésil par les Portugais.

*Vertus.* Elle est sudorifique, on la prescrit avec succès dans les maladies chroniques de la peau, telles que le farcin et les autres engorgemens glanduleux ; elle est aussi très-apéritive et

propre pour le gravier. On la donne en poudre dans du vin blanc, ou en infusion dans l'eau.

*Dose.* La poudre depuis un décagramme jusqu'à six ; en infusion, de six à douze.

Pariétaire (*parietaria officinalis*). Plante nitreuse, commune sur les vieilles murailles.

*Vertus.* Elle est émolliente, tempérante, anodine ; on en donne le suc ou la décoction ; cette dernière est diurétique ; on la prescrit lorsque les urines sont épaisses, et qu'elles charrient des matières sablonneuses.

On emploie aussi la décoction en lavemens, lors de l'inflammation des intestins.

Cette plante fait partie des espèces émollientes, mais étant dépourvue de mucilage, on ne la prescrit point en cataplasmes ; elle entre dans les bains, les lotions, etc.

*Dose.* Le suc, jusqu'à un demi-litre ; la décoction, une ou deux poignées par litre d'eau, pour le cheval et le bœuf.

Passerage (*lepidium latifolium*). Cette plante, ainsi que tous les autres *cressons*, dont elle fait partie, ont les mêmes vertus : on en emploie les feuilles et les racines.

*Vertus.* On en fait usage dans la décomposition des liqueurs, telle que celle qui survient aux chevaux atteints des eaux, du farcin ; dans les douleurs vagues des parties, accom-

pagnées de foiblesse générale, de perte de ressort. On donne ces plantes infusées dans le vin ou dans une autre liqueur fermentée; elles sont alors diurétiques et apéritives.

La racine pilée et réduite en pâte, mêlée avec une huile fixe ou du beurre, s'applique avec succès sur les parties douloureuses, lorsqu'il n'y a ni chaleur ni inflammation, et que l'état est dû à la tuméfaction et à la tension des parties blanches et ligamenteuses.

On fait des nouets avec les feuilles ou les racines, les ayant fait macérer préalablement dans le vinaigre; ils conviennent lorsque les gencives sont détachées des dents par l'effet d'ulcères qui les rongent, et pour exciter l'appétit. Ces plantes mangées fraîches par les animaux sont un très-bon dépuratoire.

Patience, *rhubarbe des moines* (*rumex patientia*). Nous faisons également usage de toutes les autres *patiences*, mais celle-ci est la plus commune. Nous avons parlé des *oseilles*, qui sont aussi des *rumex*, à leur article.

*Vertus.* On fait usage de la racine, qui est amère, comme apéritive, dépuratoire, contre les maladies cutanées, les douleurs rhumatismales et les obstructions. On la donne en poudre, ou en décoction; c'est un apéritif stomachique qu'on emploie avec succès dans les su-

jets débiles dont la digestion est difficile, et lorsque ce vice est accompagné de fièvre lente.

La décoction s'emploie aussi à l'extérieur dans les maladies cutanées, pour donner du ressort à la peau ; on fait précéder son usage des frictions avec le mâche-fer ou la brosse. Elle déterge aussi et facilite la cicatrisation des vieux ulcères. Lorsque la racine est sèche, elle est plus astringente.

*Dose.* En poudre ou en décoction, de trois décagrammes à douze.

Pavot. Nous entendons parler ici du *pavot des jardins* (*papaver somniferum*), et du *coquelicot* ou *pavot rouge* (*papaver rhœas*). Ces plantes sont très-connues, la première fournit l'opium ; la dernière est dans tous les champs. On se sert des fleurs et des têtes, on en forme des infusions ou un sirop.

*Vertus.* Elles sont anodines, calmantes, adoucissantes, mucilagineuses ; elles ont les vertus de l'opium à un léger degré, et on les préfère, par cette raison, lorsqu'on ne veut combattre que des spasmes légers ou de foibles irritations. Les fleurs sont plus foibles ; elles ont une odeur légèrement aromatique assez désagréable, qui les rend très-propres à exciter la transpiration, et généralement les sécrétions, sur-tout celle des bronches ; elles

produisent

produisent de bons effets dans les catarrhes inflammatoires, étant associées avec des adoucissans; on les donne avec succès dans les toux sèches, convulsives, lorsqu'elles n'affectent pas des sujets pléthoriques.

*Dose.* Les têtes, en décoction, jusqu'à six par litre d'eau; les fleurs, en infusion, fraîches, une poignée, sèches, une ou deux pincées.

Persicaire (*polygonum persicaria*). Plante commune dans les terreins humides.

*Vertus.* Elle est vulnéraire, astringente, apéritive; on en emploie le suc ou la décoction dans les diarrhées, les dyssenteries compliquées de foiblesse du canal intestinal, et produites par une sécrétion extrêmement abondante de matières glaireuses; lorsque la foiblesse est extrême, on donne la poudre avec succès: on donne encore cette plante dans les maladies cutanées, accompagnées de la décomposition scorbutique des humeurs.

*Dose.* Le suc jusqu'à deux hectogrammes; en décoction, une ou deux poignées par litre d'eau; la poudre jusqu'à un hectogramme, pour les grands animaux.

Persil (*apium petroselinum*). On se sert de toute la plante, mais on préfère sa racine.

*Vertus.* Elle est apéritive, stomachique, diaphorétique. On s'en sert comme stomachique

dans les cas d'inappétence, de foiblesse des organes digestifs, dans les tempéramens froids : elle agit comme diaphorétique dans le claveau ; on en donne la décoction tiède, à plusieurs reprises, pendant l'éruption ; on y ajoute le vinaigre, lorsqu'on craint la malignité.

Les semences sont diurétiques; toute la plante donnée à manger aux lapins, les guérit de l'adase ; lorsque la maladie est commençante, cette nourriture la prévient.

Les feuilles fraîches, pilées et mêlées avec de l'eau-de-vie, forment un excellent vulnéraire, résolutif, dont on fait usage avec beaucoup de succès, contre les foulures, les plaies récentes, et même les entorses.

On peut substituer avec avantage au *persil commun*, le *persil des marais* ou *céleri* (*apium graveolens*), autre plante potagère, également bien connue ; tous les herbivores mangent ces deux ombellifères avec plaisir.

Pervenche. La *grande pervenche* (*vinca major*), la *petite pervenche* (*vinca minor*), ont les mêmes propriétés : on préfère la première.

*Vertus.* Elles sont vulnéraires, astringentes : on en fait des gargarismes dans les esquinancies, les maux de gorge ; alors on édulcore la décoction avec du miel. Lorsqu'on les emploie comme vulnéraires, on en continue la

décoction plusieurs jours, et on y ajoute le vinaigre.

La *grande pervenche* donnée en poudre, alliée avec l'éthiops antimonial, a été proposée par M. *Malouin*, comme un spécifique contre la morve : mais son usage dans cette circonstance n'a été suivi d'aucun succès dans les expériences réitérées que nous en avons faites.

*Dose.* Fraîche, une poignée par litre d'eau; sèche, en poudre, jusqu'à six décagrammes.

Pétasite, *herbe aux teigneux* (*tussilago petasites*). On ne fait usage que de la racine.

*Vertus.* Elle est apéritive, antispasmodique, alexitère; pour opérer ce dernier effet, on la fait infuser dans le vin ou le vinaigre, suivant les circonstances : on l'ordonne en poudre dans l'asthme humide, contre des toux produites par des matières ténaces. La décoction continuée long-temps est dépuratoire et pousse à la peau.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à neuf, étant sèche.

Pétrole. Bitume liquide, inflammable, d'une odeur forte et fétide, qui découle d'entre les rochers, et qui nage sur la surface de certaines fontaines. La couleur en est différente, suivant les pays et les lieux dont on le tire. Le plus employé parmi nous est celui de Gabian,

près Beziers ; il est d'une couleur rouge foncé tirant sur le noir.

*Vertus.* On l'applique comme fortifiant, résolutif, tonique, dans le cas d'efforts, de foiblesse des reins et des autres articulations. Il est pénétrant, et s'introduit comme les huiles volatiles au travers de la peau ; on le verse peu-à-peu sur la surface où on veut l'introduire, et on frotte légèrement pour faciliter son intussusception. Il produit, lorsqu'on en emploie beaucoup à-la-fois, une irritation qui inquiète l'animal, comme l'huile volatile de térébenthine, mais cet effet est plus foible et de peu de durée ; en en continuant l'usage long-temps, il fait tomber le poil ; lorsque le cas exige qu'on persévère à s'en servir, on doit n'en mettre qu'une petite quantité chaque fois, et laisser toujours un intervalle entre chaque application.

Peuplier. Il en est deux, le *blanc* (*populus alba*) et le *noir* (*populus nigra*), dont les yeux ou boutons résineux, sur-tout du dernier, sont très-connus, comme étant la base de l'*onguent populéum ;* mais cet usage n'est pas le seul qu'ils aient dans la pratique.

*Vertus.* Infusés dans l'alcool, ils donnent une teinture résineuse bonne pour le traitement des plaies ; on la donne aussi comme béchique incisif, fortifiant, pour arrêter le flux de ventre

occasionné par des humeurs glaireuses, pour fortifier les organes digestifs ; on l'étend alors dans le vin, le cidre ou telle autre liqueur fermentée, commune dans le pays.

Ces boutons infusés dans une lessive alcaline, ou dans une dissolution de carbonate d'ammoniac, forment un savonneux très-apéritif, diurétique, béchique incisif, bon pour détacher les matières épaisses fixées dans les bronches ; pour dissoudre les matières bilieuses, épaissies ; dissiper l'empâtement des viscères et les glaires qui s'amassent dans les voies urinaires. On les fait aussi infuser dans une huile douce, et on obtient un baume vulnéraire, astringent, antispasmodique, qu'on donne dans les toux convulsives occasionnées par des matières à expectorer, et qu'on applique sur les engorgemens douloureux des parties tendineuses, ligamenteuses, dans les douleurs d'oreille, de gorge : on en met dans les cataplasmes qu'on applique autour des pieds douloureux ou enflammés.

L'espèce de *peuplier* connu sous le nom de *baumier* ou *tacamahaca* (*populus balsamifera*), est beaucoup plus actif que ceux dont nous venons de parler. Le *tremble* (*populus tremula*) l'est moins ; mais il peut les remplacer en cas de besoin.

*Dose.* La teinture alcoolique, alcaline et huileuse, jusqu'à douze décagrammes pour les grands animaux.

Pied-de-chat (*gnaphalium dioïcum*). On ne se sert que des fleurs, en infusion.

*Vertus.* Elles sont émollientes, adoucissantes, pectorales ; elles fournissent un mucilage doux, qui convient dans l'éréthisme et l'inflammation des intestins.

*Dose.* Deux ou trois pincées par litre d'eau.

Pied-de-veau, *gouet* (*arum maculatum*). Toute cette plante est fort âcre : cette âcreté est moindre dans la racine, lorsqu'elle est sèche.

*Vertus.* On donne cette racine en poudre, dans les inappétences dues à l'inertie de l'estomac, occasionnée par des matières glaireuses. On l'allie avec l'assa-fœtida et l'oximel ou le vinaigre, pour en faire un sialogogue, lors de l'engorgement des parties de la bouche, qui n'est pas accompagné d'inflammation.

Les feuilles pilées et appliquées sur les vieux ulcères, les détergent et y rappellent sensiblement l'action vitale.

*Dose.* La racine se donne au cheval, d'un décagramme à six ; au bœuf, de trois décagrammes à douze ; et au mouton, d'un décagramme à deux.

Pierre-à-cautère. C'est la potasse du com-

merce, purifiée, aiguisée par la chaux, et privée de toute humidité par la dessiccation et par la fusion. Cette préparation doit être garantie de toute humidité ; on la conserve, à cet effet, dans un flacon fermé par un bouchon de cristal. Voyez *potasse*.

*Vertus.* C'est un caustique qu'on emploie pour détruire promptement des chairs fongueuses ; pour ouvrir des abcès froids et indolens, et former en même temps des cautères, en le plaçant sur le centre de l'abcès, ou dans une poche faite sous la peau.

Pimprenelle (*sanguisorba officinalis*). Cette plante entre dans la composition des fourrages; on a même tenté de la cultiver seule pour les moutons : on s'en sert verte ou sèche.

*Vertus.* Elle est béchique incisive, apéritive, diurétique et légèrement diaphorétique. Pour en obtenir cette dernière vertu, on la fait bouillir avec deux parties d'eau et une de vinaigre : comme apéritive, ou béchique incisive, on la donne en poudre, tous les matins, dans le son, ou dans le miel ; elle convient sur-tout dans l'empâtement des viscères : enfin, on en donne la décoction comme diurétique.

La plante fraîche, pilée, son suc, ou sa décoction, sont de bons détersifs pour les maux de garot, la taupe et autres ulcères de ce genre :

on peut les aiguiser avec un peu d'eau-de-vie, ou de muriate de soude.

Plomb. Métal d'une couleur grise, sombre, bleuâtre, facile à fondre et à manier, mou, souple et très-pliant. On s'en sert pour faire des sondes flexibles, qu'on emploie dans la fistule lacrymale; on en fait des plaques minces avec lesquelles on enveloppe l'artère dans l'opération de l'anévrisme, etc.

*Vertus.* Le *plomb* ne s'emploie point sous sa forme métallique comme médicament, et on ne le donne jamais intérieurement; c'est un poison; il a une odeur particulière un peu fétide, et une saveur un peu âcre et désagréable. Mais ses préparations sont extérieurement adoucissantes, dessiccatives, répercussives, fondantes; elles facilitent la cicatrisation des ulcères; nous indiquerons celles dont nous faisons le plus usage.

Le *plomb* chauffé et fondu dans les fourneaux des mines, pour le séparer de l'argent qu'il contient, s'oxide à sa surface, se vitrifie en partie, en petites écailles brillantes, rougeâtres, qu'on appelle *litharge d'or;* si la chaleur est plus considérable et la vitrification plus avancée, la couleur des écailles est d'un blanc jaunâtre, c'est la *litharge d'argent.*

Cet *oxide de plomb demi-vitreux*, que l'on

n'emploie jamais seul, entre dans un grand nombre d'emplâtres, d'onguens, et d'autres préparations officinales.

L'*oxide de plomb rouge*, connu anciennement sous le nom de *minium*, est également le résultat de la calcination du métal à un feu long-temps continué ; il entre, comme le précédent, dans quelques onguens ; un porte son nom.

L'union du soufre en état de combustion, au *plomb*, forme une espèce de *sulfure de plomb*, qu'on appeloit *plomb brûlé*. C'est la seule préparation de ce métal, qu'on administre intérieurement. Voyez les *formules officinales*.

En exposant des lames de plomb à la vapeur du vinaigre chaud, elles se couvrent d'une poudre blanche qu'on appelle *céruse*, et qui n'est qu'un *oxide blanc de plomb* contenant un peu de vinaigre ; on le lave et on le met ensuite dans des moules : on en fait de petits pains que l'on fait sécher. Broyé avec un tiers de craie, cet oxide forme le *blanc de plomb*.

Cette préparation est dessiccative ; on en saupoudre les plaies trop humides et relâchées ; on la mêle dans les onguens et les emplâtres.

Si on fait dissoudre jusqu'à saturation un *oxide de plomb* dans le vinaigre, on a l'*acétite de plomb*, connu sous le nom de *vinaigre de*

*saturne*. Si on fait évaporer cette liqueur jusqu'à consistance de sirop clair, on a l'*extrait de saturne*, qui fait la base de l'*eau végéto-minérale*; enfin, si on laisse cristalliser, on a le *sel* ou *sucre de saturne*. Voyez les *formules officinales*.

Les bestiaux qui pâturent dans le voisinage des mines de *plomb*, ou des ateliers dans lesquels on fabrique ses préparations en grand; ceux qui respirent les vapeurs qui s'en élèvent, ou qui boivent les eaux qui en sont imprégnées, reçoivent les empreintes d'un poison lent, qui les rend délicats, maigres, qui les empêche de se développer et qui les tue insensiblement.

Poivre (*piper*). C'est le fruit d'une plante rampante et sarmenteuse qui croît dans les Indes orientales et qui fait l'objet d'un commerce considérable; elle est connue sous le nom de *poivrier aromatique* (*piper nigrum*). Ce fruit est rond, ridé; l'écorce est noirâtre; l'intérieur est compact et d'une couleur blanche; l'odeur en est légèrement aromatique et assez agréable; la saveur en est très-âcre et brûlante. Le blanc ne diffère du noir que parce qu'on a enlevé l'écorce de ce dernier.

*Vertus*. Il est incisif, stimulant, stomachique. C'est un puissant fortifiant contre les foiblesses d'estomac, lorsque l'animal se vide. Il est aussi

très-cordial, donné à forte dose : si on le joint avec la muscade dans le vinaigre, c'est un puissant alexitère ; mais il faut l'employer avec précaution, et seulement lorsqu'on veut exciter les forces dans les sujets qui sont dans la plus grande inertie : infusé dans le vin blanc, c'est un excellent fortifiant dans la pousse humide, dans les dispositions catarrhales dues à une foiblesse générale.

En poudre, pétri avec la térébenthine, c'est un bon résolutif dans les engorgemens froids ; cette poudre arrête les hémorrhagies légères ; on l'applique aussi sur les excroissances des feuillets, dans les plaies de ces parties, pour en retarder l'accroissement et en faciliter la consolidation ; elle les sèche promptement.

On l'emploie dans les nouets ou mastigadours ; c'est un bon sialogogue, lorsqu'il s'agit de dégorger les parties ; on le donne aussi comme sternutatoire, pour procurer des secousses, soit à toute la machine, soit pour débarrasser la masse cérébrale, ou le système pituitaire.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes ; pour le mouton, depuis deux grammes jusqu'à huit.

Le *poivre long* (*piper longum*), dont le

fruit ressemble aux chatons du bouleau, et qui appartient à la même famille que le précédent, peut le remplacer dans tous les cas. Il ne faut pas le confondre avec le *poivre de Guinée, corail des jardins* (*capsicum annuum*), qu'on appelle aussi *poivre long*. Celui-ci a un fruit ovoïde, d'un très-beau rouge de corail dans sa maturité et d'environ six centimètres de long; il est cultivé dans nos jardins, et a les mêmes vertus que les précédens, mais il est moins actif. On l'emploie ordinairement frais, ou confit dans le vinaigre.

Poivre d'eau, *curage* (*polygonum hydropiper*). Cette plante commune dans les fossés et les lieux humides ne s'emploie encore qu'à l'extérieur, soit pilée, fraîche, soit en décoction.

*Vertus.* Elle est extrêmement âcre et brûlante au goût; elle est détersive, résolutive, répercussive même. Elle nettoie et dégorge bien les vieux ulcères qu'elle ramène promptement à l'état de plaies simples ou récentes; elle sèche les eaux aux jambes, arrête la végétation des porreaux, et les fait tomber lorsqu'ils ne sont pas considérables, il suffit d'en frotter les parties avec la plante fraîche. Il faut prendre garde, lorsqu'on l'emploie, d'avoir quelqu'écorchure aux mains; elle les irrite, les enflamme, et produit l'effet d'un vésicatoire.

Poix (*pix*). Substance résineuse qu'on tire des pins et des sapins. Les différences des *poix* sont dues à la préparation qu'on en fait.

*Poix de Bourgogne, poix grasse, poix blanche.* Elle est produite par l'espèce de sapin connu sous le nom d'*épicia* (*pinus abies*). On doit la choisir la plus blanche, la moins remplie d'eau et d'ordures, et la moins coulante que faire se pourra.

*Poix résine.* C'est la précédente dont on a tiré de l'huile volatile par la distillation dans l'eau. Elle doit être exempte d'eau et de sable; elle est sèche, cassante, et d'une couleur jaunâtre. La meilleure vient de Bayonne et de Bordeaux.

*Colophone.* C'est la *poix résine* tenue longtemps en fusion et devenue sèche et brune.

*Poix noire.* C'est le résidu de la distillation du *galipot*, noirci par la fumée; ou de la *poix grasse* fondue, et dans laquelle on ajoute du noir de fumée. Elle doit être d'un beau noir luisant, sèche, et former des espèces de soleils quand on la casse.

*Vertus.* Toutes les espèces de *poix* sont digestives, fortifiantes, attractives, maturatives, résolutives; on les emploie dans les onguens, dans les emplâtres, les charges, etc.

La *poix résine* et la *colophone* sont les seules

qu'on emploie intérieurement ; elles sont apéritives, et poussent fortement par les urines ; on les donne en poudre dans le miel, qui en facilite la dissolution ; ou on les unit au nitrate de potasse et aux martiaux dans les sujets phlegmatiques, mous, chargés d'humeurs, dans les eaux aux jambes, etc. On a conseillé aussi ce remède contre la pourriture des moutons.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval ; et de deux grammes à huit, pour le mouton.

Polygala. Parmi le grand nombre de plantes de cette famille, il en est deux que nous employons ; l'une exotique, le *polygale de Virginie, racine de serpent à sonnettes, sénéka* (*polygala senega*) ; l'autre indigène, le *polygalon, herbe à lait, laitier* (*polygala vulgaris*). L'une et l'autre ont les mêmes vertus, et peut-être celui de Virginie n'a-t-il été autant vanté que parce qu'il venoit de loin ; on emploie toute la plante indigène, et on ne se sert que de la racine de l'autre.

*Vertus.* Cette plante donne beaucoup de lait aux femelles nourrices qui la paissent ; sa racine est un alexitère qui convient dans les catarrhes ou refroidissemens ; dans les pleurésies, les péripneumonies, elle incise puissamment et détermine des mouvemens critiques : on peut l'em-

ployer dans ces maladies, lorsqu'elles sont épizootiques. Donnée en poudre dans moitié eau et moitié vinaigre, ou dans l'eau, animée par l'ammoniaque, elle est efficace contre la morsure de la vipère.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis un décagramme jusqu'à six.

Potasse, *salin.* C'est l'*alcali fixe* qu'on retire ordinairement des végétaux par leur combustion et leur incinération en grand; on nous l'apporte du nord de l'Europe et de l'Amérique. Elle est en masse solide, blanchâtre ou roussâtre, à demi vitrifiée, d'une saveur âcre, amère. Dans cet état, elle n'est pas pure; elle contient du sulfate et du carbonate de potasse, ainsi que quelques autres matières étrangères: on la purifie pour plusieurs usages, et on la nomme alors *potasse caustique.*

*Vertus.* Voyez *alcalis* et *pierre-à-cautère.* La *potasse purifiée* est d'une si grande causticité qu'elle dissout et ramollit la peau au moment où on la touche avec les doigts qui paroissent gras et savonneux: elle dissout et réduit assez promptement en gelée toutes les substances animales un peu molles.

Pourpier (*portulaca oleracea*). On se sert de toute la plante, qui est cultivée dans nos jardins comme potagère.

*Vertus.* Elle est rafraîchissante, tempérante : on en donne le suc ou la décoction acidulés avec le vinaigre, ou aiguisés avec le nitrate de potasse, dans les raréfactions du sang, contre son épaississement, dans la maladie rouge. On fait manger le *pourpier* aux cochons, dans cette maladie, avec beaucoup de succès.

Pyrèthre. Racine d'une espèce de *camomille* (*anthemis pyrethrum*) : on la tire du Levant, de Tunis, de la Saxe, de la Bohême ; elle imprime sur la langue une sensation brûlante, lorsqu'on la mâche ; elle est de moyenne longueur, de la grosseur du petit doigt, grêle, ridée, extérieurement d'un noir roussâtre ; blanchâtre en dedans, sans odeur, d'un goût âcre et poivré.

*Vertus.* Elle est un peu aromatique : on la fait prendre en poudre dans la cachexie et l'hydropisie ; elle excite puissamment le jeu des parties, et les porte à se débarrasser des sérosités surabondantes. On l'emploie avec succès, comme masticatoire et sialogogue, dans l'engorgement de la bouche ; lors de la protrusion des dents, ou dans les maladies épizootiques, mêlée avec le miel ou l'oximel.

On la fait infuser dans du vin, dans d'autres liqueurs fermentées, dans l'eau-de-vie, le vinaigre. On la donne pour exciter les forces digestives

tives et l'expectoration des matières épaisses retenues par la foiblesse des organes, préparée avec les premières de ces liqueurs ; on l'administre comme un très-grand stimulant dans l'atonie générale, infusée dans l'eau-de-vie ; enfin, on s'en sert, préparée dans le vinaigre, comme d'un bon incisif dans les maladies aiguës où les humeurs sont dans un état de congestion.

Ces préparations appliquées au-dehors sont aussi résolutives et stimulantes.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, jusqu'à deux décagrammes ; pour le mouton, de deux grammes à huit.

## Q.

QUINQUINA, *écorce du Pérou* ( *cinchona officinalis* ). Écorce d'un arbre qui croît dans le Pérou, et qui est de la famille des rubiacées.

On la choisit roulée, pesante, compacte, sèche, d'une épaisseur médiocre, d'un brun foncé à l'extérieur, marquée çà et là de points blanchâtres ou pâles, de couleur de canelle en dedans ; elle a une odeur comme de moisi, légèrement aromatique ; elle est aisée à rompre, et il faut qu'elle ne tombe point en poussière lorsqu'on la rompt ; elle a un goût amer, un peu astringent, fort désagréable, et qui reste longtemps dans la bouche où elle excite une cer-

taine chaleur ; on rejette celle qui est filandreuse quand on la casse, épaisse, ligneuse, gluante quand on la mâche, et insipide, ou austère et acerbe.

On falsifie quelquefois le *quinquina* avec d'autres écorces, telles que celle de *cascarille* (*croton cascarilla*), appelée vulgairement *quinquina gris*, qui a une odeur et une saveur plus agréables, et celle de l'*alizier* (*cratægus torminalis*), dont la couleur est plus blanche en dehors, plus rouge intérieurement, et dont la saveur est plus styptique. Il ne faut pas non plus l'acheter en poudre, parce qu'il est très-aisé à falsifier sous cette forme.

C'est un remède puissant et des plus recommandables. Il seroit à souhaiter que nous puissions, sur-tout eu égard aux grands animaux, le remplacer par des substances indigènes moins chères.

*Vertus*. Il est antiseptique, tonique, astringent, chaud, discussif, fondant, fébrifuge, détersif, styptique, cicatrisant, etc.

Non seulement il prévient la décomposition des humeurs, mais il la corrige et la surmonte souvent lorsqu'elle existe à un certain point. Son effet est de fortifier les solides, de parer à leur foiblesse, d'en exciter le ton ; c'est ainsi qu'il dissipe les fluides superflus, qu'il rappro-

che ceux qui restent, qu'il en augmente la densité et la cohérence.

Appliqué à l'extérieur, il fronce, il crispe, il resserre, il dessèche et fortifie.

On l'emploie en poudre, en infusion, en décoction, en extrait, etc. La maladie et les circonstances déterminent à cet égard.

On préfère de le donner en poudre, lorsque l'estomac est en état de le digérer : on en fait prendre la décoction, quand on n'a pas le temps d'en préparer l'infusion : l'on ne fait usage de l'extrait qu'autant que ce sont de petits animaux, comme le chien.

On l'administre quatre fois par jour aux animaux atteints du claveau, de péripneumonie, de fièvre maligne, d'une maladie inflammatoire quelconque, épizootique ou non, parvenue à ce degré où le jeu des solides est en quelque manière épuisé, et qui est bientôt suivie de la décomposition des humeurs : si cette dernière se manifeste, on l'associe à l'eau de Rabel. On soutient l'action de ce remède avec le vin aromatique et l'extrait de genièvre. Associé avec les acides édulcorés, il est très-efficace dans le claveau malin, dans les suppurations de mauvaise nature, et généralement dans toutes les maladies pestilentielles et putrides.

Il est des cas où l'on est obligé de combattre

à-la-fois la gangrène et l'inflammation ; alors on l'étend dans une décoction émolliente, nitrée et camphrée.

On ne l'administre pas avec moins de succès en breuvages et en lavemens, pour combattre les diarrhées colliquatives et gangréneuses.

Il est très-bon dans les fièvres périodiques, dans les fièvres lentes chroniques, qui sont une suite de la débilité des organes : mais il importe, avant d'en faire usage, que la plus grande partie des matières soit évacuée ; il n'est pas moins essentiel aussi de prévenir sa stypticité, en l'associant aux fondans et aux purgatifs, et en humectant de temps à autre, les solides. L'inspection des sécrétions et des excrétions est, à cet égard, la boussole du vétérinaire, et lui indique ce qu'il convient de faire.

Son usage éloigne et fait quelquefois disparoître pour toujours les paroxismes des fluxions périodiques. Il doit être précédé par celui des évacuans. Pour cet effet, on devance de quelques jours l'époque de la fluxion par la saignée et les purgatifs. Leur effet passé, on administre le *quinquina* en poudre, associé avec parties égales d'oxide de mercure sulfuré noir et de gomme ammoniaque, ou de potasse antimoniée non lavée ; on en continue l'usage. On purge et on saigne de nouveau, en pré-

venant toujours le moment de la fluxion. On réadministre l'altérant, constamment associé aux fondans; on purge et on saigne une troisième fois.

On a dit que le *quinquina* étoit d'une efficacité singulière dans les cas de dissolution qui entraînent la cachexie, la cacochimie, la leucophlegmatie, la pourriture des bœufs et des moutons, etc. Dans ces circonstances, on l'associe aux martiaux, on l'étend dans une infusion de petite centaurée ou d'absinthe, ou on le fait prendre dans le vin.

Donné régulièrement tous les matins, à jeun, il corrige la qualité du pus fluide, ichoreux, fétide, sanguinolent de certains ulcères : l'on voit, au bout de quelque temps, une suppuration louable, des chairs grenues qui végètent dans le fond et sur les côtés de la cavité ulcérée.

L'onguent nervin, dans lequel on a incorporé du *quinquina* et une très-petite quantité d'éther, placé dans de profondes incisions pratiquées sous une queue coupée à la manière des Anglois, dans laquelle le sentiment et la chaleur étoient éteints, y a rappelé, d'un pansement à l'autre, la chaleur et la vie; la suppuration, au bout de trois jours, a été louable et bien conditionnée : cependant tous les symptômes de sphacèle étoient manifestes par l'en-

gorgement emphysémateux de la croupe, l'œdème de dessous le ventre, etc.

*Dose.* Au cheval et au bœuf, jusqu'à trois hectogrammes, en poudre; au mouton, d'un décagramme à six.

Quinte-feuille (*potentilla reptens*); *argentine* (*potentilla anserina*). Ces plantes sont très-communes dans les champs et ont les mêmes propriétés.

*Vertus.* Les feuilles et les racines sont vulnéraires, astringentes : on les prescrit, en décoction dans l'eau, contre la foiblesse des viscères, les dyssenteries; on les donne, dans ce dernier cas, après avoir évacué les humeurs visqueuses, et avoir détruit toute disposition pléthorique; on les donne aussi pour mettre fin aux accès fébriles, irréguliers, auxquels sont sujettes les jeunes femelles.

On fait des gargarismes avec la décoction des feuilles et le miel, pour fortifier la bouche.

*Dose.* La racine, jusqu'à six décagrammes par litre d'eau; les feuilles, une poignée.

R.

Raifort. Nous entendons parler ici du *raifort* ou *radix cultivé* (*raphanus sativus*), du *raifort sauvage* (*raphanus raphanistrum*), et du *grand raifort sauvage, cochléaria de Bretagne*,

*moutardelle* (*cochlearia armoriaca*). On en emploie les racines et les feuilles; celles de ce dernier sont les plus actives.

*Vertus.* Elles sont apéritives, incisives, diurétiques, dépuratoires, antiseptiques, antiscorbutiques : on les pile, on en donne le suc, dans le cas de dissolution du sang, pour déterminer la sortie des calculs auxquels les bœufs sont sujets, et pour dissiper la pituite qui engorge les poumons. On donne aussi la racine râpée, incorporée avec le miel ou l'oximel. Associée au sulfate de fer et au muriate de soude, elle forme un bon remède contre l'hydropisie et les cachexies aqueuses.

*Dose.* Pour le cheval, le suc depuis un hectogramme jusqu'à douze ; pour le mouton, jusqu'à un hectogramme.

Réglisse (*glycyrrhiza glabra*). Plante de la famille des légumineuses, dont la racine est d'un grand usage.

*Vertus.* On la substitue au miel pour édulcorer les breuvages, sur-tout ceux adoucissans, délayans, diurétiques et pectoraux. La poudre est un béchique adoucissant, légèrement incisif, qu'on donne seul ou allié avec des médicamens doués de ces vertus, dans la gourme, la fausse gourme, dans des catarrhes fixés sur le poumon : dans ce dernier cas, on

préfère quelquefois l'extrait connu sous le nom de *jus de réglisse*, parce que ses effets sont plus prompts et plus actifs. Cet extrait, appelé aussi *suc noir de réglisse*, se prépare en grand, en Espagne et ailleurs ; il est en masses plus ou moins grosses, noires, d'un goût très-sucré, un peu âcre et amer. On le fait fondre à une chaleur douce dans l'eau, ou dans un véhicule approprié.

Une forte décoction de la racine, avec le nitrate de potasse, est un diurétique doux, dont on fait usage dans les suppressions d'urine dues à l'épaississement et à la viscosité du sang.

Cette décoction est également bonne dans les affections dartreuses, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, en en frottant les parties affectées.

*Dose*. La racine, en décoction, jusqu'à douze décagrammes ; sèche, en poudre, ainsi que l'extrait, jusqu'à six.

Il ne faut pas la confondre avec la *réglisse sauvage, astragale* (*astragalus glycyphylos*), qui est bien de la même famille, mais qui n'a pas les mêmes propriétés ; la racine, en décoction, à la même dose, est seulement apéritive et diurétique.

Reine des prés, *ormière, vignette* (*spiræa ulmaria*). Cette plante de la famille des rosacées vient assez abondamment dans les prai-

ries humides ; on n'en emploie que la racine.

*Vertus.* Elle est diaphorétique, vulnéraire, cordiale. Employée comme diaphorétique, on en donne la décoction aiguisée avec le carbonate d'ammoniac ou avec l'ammoniaque, selon la circonstance ; on s'en sert pour favoriser l'éruption du claveau, pour déterminer la sortie et la résolution d'éruptions légères qui sont dépuratoires : si on s'en sert comme vulnéraire, on l'associe avec le sulfate de fer, et elle agit comme incisif ; enfin elle est cordiale, donnée dans des liqueurs fermentées.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, depuis trois décagrammes jusqu'à douze ; pour le mouton, jusqu'à six.

Renouée, *trainasse, centinode* (*polygonum aviculare*). Plante très-commune dans les champs et sur les bords des chemins.

*Vertus.* C'est un très-bon astringent : on la donne à manger aux lapins, pour les guérir ou les préserver de l'adase ; aux cochons atteints de cachexie aqueuse ; ces derniers animaux la mangent très-bien, et ils en recherchent les racines.

On en donne le suc dans les commotions, les coups, le crachement de sang accompagné de dissolution, ainsi qu'aux animaux qui suent aisément par l'effet de la foiblesse.

Pilée et appliquée à l'extérieur, elle est tonique et résolutive.

*Dose.* Le suc, jusqu'à un demi-litre pour les grands animaux.

Résine Elemi. Il y en a de deux sortes : l'une vient d'Égypte et d'Éthiopie ; elle est d'un blanc verdâtre, très-inflammable, d'une saveur âcre un peu amère ; elle est apportée en morceaux cylindriques, du poids d'un kilogramme, ordinairement enveloppée de feuilles de palmier ; on la choisira sèche, néanmoins ayant une espèce de mollesse, et d'une odeur forte de fenouil. On ignore encore quelle est la plante ou l'arbre qui la fournit. L'autre vient d'Amérique et découle d'une espèce de *balsamier* (*amyris elemifera*) ; elle est transparente, molle, grasse et gluante, d'un blanc jaunâtre ; elle devient friable en vieillissant et ressemble à la résine du pin avec laquelle on la falsifie, ce qui est aisé à reconnoître à son odeur de térébenthine.

*Vertus.* Ces deux résines ont généralement les vertus de toutes les autres ; elles échauffent et fortifient. On les emploie sur la fin des péripneumonies épizootiques, pour donner du ton aux poumons ; on les administre en poudre, avec le miel, ou délayées avec des jaunes d'œufs ; on en fait des parfums pour faciliter

l'expectoration, et pour fortifier le système pituitaire dans les affections catarrhales qui ne sont point inflammatoires.

Extérieurement elles sont employées, comme tous les baumes naturels, pour les plaies et les ulcères ; elles sont émollientes et résolutives ; elles entrent dans plusieurs compositions officinales, et sont la base de l'onguent d'Arcæus.

*Dose.* Intérieurement, pour les grands animaux, depuis un décagramme jusqu'à quatre.

Rhubarbe. Il y en a de quatre espèces dont on trouve les racines dans les boutiques : le *rapontic* ( *rheum rhaponticum* ); la *rhubarbe de Moscovie* (*rheum undulatum*); la *rhubarbe palmée* ( *rheum palmatum* ), et la *rhubarbe compacte* (*rheum compactum*) : on nous les apportoit en morceaux de différentes grosseurs et de différentes longueurs, de la Chine, de la Perse et de la Moscovie ; on cultive aujourd'hui toutes les *rhubarbes* en France ; la première est même assez commune. Ces racines sont légères, leur substance paroît fongueuse, leur couleur est d'un jaune foncé, un peu brun à l'extérieur ; l'intérieur est jaune aussi, mais marqué de taches rougeâtres par intervalle, qui les font paroître marbrées ; l'odeur en est aromatique, mais désagréable ; le goût en est amer et légèrement âcre et astringent ; on doit

préférer celle qui est bien sèche, la plus pesante et la plus marbrée.

La racine de *rapontic* est plus oblongue, moins grosse ; coupée transversalement, on y distingue des cannélures disposées en rayons tirés de la circonférence au centre : elle est moins odorante et moins amère, mais plus âcre, plus astringente, et visqueuse et gluante lorsqu'on la tient dans la bouche.

*Vertus.* Le *rapontic* est tonique et astringent à un haut degré ; on le donne en poudre, avec le fer, lorsqu'il s'agit de fortifier ; on l'infuse dans une liqueur fermentée : dans ce cas, il est très-utile dans la colliquation des humeurs, à la fin des dyssenteries, dans le diabetès.

On le donne aussi aux cochons, mêlé avec leurs alimens, pour les dyssenteries auxquelles ils sont sujets.

La *rhubarbe* est employée comme purgative pour les chiens. On s'en sert comme tonique et stomachique pour les autres animaux.

*Dose.* On la donne, en poudre, jusqu'à un décagramme pour les chiens ; et jusqu'à un hectogramme pour le cheval : le *rapontic*, jusqu'à deux hectogrammes pour les grands animaux.

Ricin, *palme de Christ* (*ricinus communis*). Plante exotique, cultivée dans nos climats, de la famille des tithymaloïdes. On n'emploie que

les semences et l'huile qu'elles fournissent par expression, appelée *huile de ricin*.

*Vertus.* L'amande prise intérieurement, soit en nature, soit en décoction, est un vomitif et un purgatif violent, pour les carnivores surtout; on en donne aux cochons qu'on veut purger, on la leur fait prendre écrasée dans leurs alimens, ou bouillie dans du lait : elle doit être nouvelle; elle a l'odeur du chenevis quand elle est vieille.

L'*huile de ricin* doit être fraîchement exprimée; alors elle est blanche, épaisse, sans odeur, et ne se fige que difficilement; elle s'épaissit et acquiert la consistance du miel, en vieillissant, elle devient rouge, diaphane et rance; c'est, dans ce cas, un véritable poison, comme toutes les huiles fortement oxigénées.

C'est un purgatif doux; on la donne aux chiens avec succès dans le resserrement spasmodique des intestins, dans les constipations fortes. On l'emploie aussi pour les autres animaux, comme un moyen de seconder l'action des purgatifs auxquels on l'associe.

*Dose.* Les semences, de une à dix, selon la force de l'animal; l'huile, pour le chien, d'un décagramme à six; pour le cheval, jusqu'à cinq hectogrammes.

Romarin (*rosmarinus officinalis*). On em-

ploie les feuilles, les tiges et les fleurs de cette plante aromatique.

*Vertus.* Elles sont échauffantes, toniques, céphaliques; on les ordonne dans les affections nerveuses, infusées dans l'eau ou le vin, selon les effets qu'on veut produire.

On les fait infuser dans l'eau-de-vie, et cette liqueur excite puissamment l'action du sang; on la fait entrer dans des breuvages alexitères, diaphorétiques, comme un véhicule très-actif.

Le *romarin* est aussi résolutif, vulnéraire; il entre dans la composition du vin aromatique, et fait partie des espèces aromatiques.

Son infusion dans l'alcool et sa distillation donnent une eau spiritueuse, appelée *eau de la reine d'Hongrie*, qui a les propriétés de l'eau de mélisse et de toutes les autres eaux spiritueuses aromatiques

Il fournit une huile volatile très-odorante, qui est limpide et verdâtre; elle a toutes les vertus des huiles de ce genre.

*Dose.* Depuis une pincée jusqu'à quatre, pour cinq hectogrammes de liquide, selon le degré de force qu'on veut donner à l'infusion.

Ronce, *mûres de buisson* (*rubus fruticosus*). Arbrisseau commun dans les haies, les bois et les lieux champêtres.

*Vertus.* La décoction des feuilles est déter-

sive, astringente : on en fait des gargarismes pour déterger les ulcères de la gorge, des gencives ; on bassine, avec cette décoction, les ulcères des yeux, qui sont la suite du claveau ou de pustules farcineuses.

Le *framboisier* (*rubus idæus*) et la *mûre terrestre, ronce bleue* (*rubus cæsius*) ont les mêmes propriétés et peuvent être employés dans les mêmes circonstances.

*Dose.* Une ou deux poignées par litre d'eau.

Roquette des jardins (*brassica eruca*), *roquette sauvage* (*brassica erucastrum*). Espèces de choux dont le premier est cultivé dans les potagers. Ces plantes exhalent une odeur assez forte et le goût en est âcre et piquant.

*Vertus.* Elles sont diurétiques, stomachiques, détersives; elles remédient aux dispositions scorbutiques. Les semences favorisent la digestion : on les donne dans la stupeur et l'engourdissement des parties ; elles sont sialogogues; on les ajoute aux mastigadours.

*Dose.* On fait manger quelques poignées de ces plantes, fraîches, aux animaux, le matin à jeun. On donne deux ou trois pincées des semences dans l'avoine pendant plusieurs jours.

On peut employer aux mêmes usages, et de la même manière, la *roquette de mer* (*bunias cakile*), et la *roquette des champs* (*bunias*

*erucago*). Cette dernière est commune aux environs de Paris, elle en infecte les promenades.

Rosier. Arbrisseau dont la fleur appelée *rose* est très-connue, et dont les variétés sont très-nombreuses. Nous employons les fleurs et les feuilles de toutes, mais les plus communes sont le *rosier de Provins* (*rosa provincialis*), le *rosier des jardins* (*rosa centifolia*), et le *rosier sauvage, chinorrodon* (*rosa canina*). Cette fleur a donné son nom à la famille nombreuse des rosacées.

*Vertus.* Les fleurs sont un bon résolutif; on en fait des cataplasmes, des infusions, des lotions, des fomentations sur les parties délicates, comme les yeux, les mammelles; l'eau distillée, appelée *eau rose*, et le sulfate de zinc, forment un collyre résolutif et détersif, dont les bons effets sont reconnus pour fortifier l'œil après les fluxions qu'il a éprouvées, et à la suite du claveau.

Les feuilles en décoction sont détersives et un peu astringentes; on peut les employer en gargarismes dans les inflammations légères de la bouche et de la gorge.

Rue (*ruta graveolens*). Cette plante cultivée dans les jardins a une odeur forte et désagréable, un goût âcre et amer.

*Vertus.* C'est un puissant alexipharmaque, infusée

infusée dans l'eau, le vinaigre ou le vin, selon les indications; elle convient pour assurer des mouvemens critiques, pour déterminer l'humeur du côté des vésicatoires, contre la morsure de la vipère, lorsqu'on est dénué d'ammoniaque.

Elle se donne en poudre comme stomachique, et pour provoquer les chaleurs dans les femelles. Sa décoction opère la sortie du délivre dans les sujets débiles et peu sensibles; on en prescrit même, dans ce cas, des lavemens avec succès. Donnée aux femelles pleines, elle provoque l'avortement, et il faut être très-réservé sur son emploi, dans ces cas.

Les feuilles fraîches, pilées, appliquées sur les tuméfactions des parties ligamenteuses, sur les ganglions, et autres, en opèrent la résolution : on les allie avec des huiles douces lorsque le cas le requiert.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, la poudre, d'un décagramme à douze; pour le mouton, jusqu'à trois.

Les autres plantes qui portent le même nom, comme la *rue sauvage*, la *rue des prés*, la *rue des chèvres*, et la *rue de muraille*, ne sont pas de la même famille que celle dont nous venons de parler, et n'ont pas les mêmes propriétés.

S.

Sabine, *savinier* (*juniperus sabina*). Arbrisseau dont les feuilles ont une odeur forte et pénétrante, un goût âcre, amer, aromatique et résineux. On n'emploie que celles-ci, en décoction ou en poudre.

*Vertus.* La *sabine* a les propriétés de la rue : il paroît que son action est plus durable et plus active ; on en fait aussi un plus grand usage à l'extérieur.

La poudre, alliée avec les corps gras, s'applique sur les engorgemens des parties délicates ; elle entre, ainsi préparée, dans les cataplasmes ; étant répandue peu-à-peu sur des charbons ardens, on en fait des fumigations aux mammelles, au fourreau, pour dissiper des tuméfactions qui ont résisté aux émolliens.

La décoction déterge les vieux ulcères ; la poudre est un bon antiseptique pour ceux qui ont de la disposition à la putridité ou à la gangrène; elle peut quelquefois, dans ces cas, remplacer le quinquina, et on l'emploie de même.

Cette plante est fréquemment employée par les maréchaux, et elle est, en général, très-active ; elle entre dans les poudres cordiale, stomachique et vermifuge.

*Dose.* En décoction, à l'intérieur, jusqu'à

douze décagrammes par litre de liquide, pour les grands animaux ; en poudre, jusqu'à six seulement.

Safran (*crocus sativus*). Plante bulbeuse, de la famille des iridées, dont on n'emploie que les stigmates du pistil, auxquels on a donné le même nom. On doit le choisir bien sec, doux au toucher, en filets longs, veloutés, d'un beau rouge foncé, le moins chargé de filets jaunes que faire se pourra, d'une odeur forte, agréable : celui qui est moisi et échauffé est à rejeter. Le *safran gâtinois* est préféré à celui qu'on cultive dans les autres endroits de la France, et ne le cède point à celui du Levant.

*Vertus*. Il est antispasmodique, et cependant il excite puissamment l'action du cœur : on l'emploie dans les pleurésies, dans les maladies éruptives, où il est nécessaire d'augmenter l'action, et de détruire ou de prévenir le spasme et l'irritation. On le donne dans le tétanos, dans la stupeur, l'engourdissement.

On en fait usage à l'extérieur dans les cataplasmes de mie de pain et de lait, qu'on applique sur les parties enflammées et douloureuses. Infusé dans l'huile, on en fait encore, dans ce cas, des linimens sur ces parties.

L'infusion dans l'eau est un collyre dont on fait usage dans les inflammations des yeux.

*Dose.* Pour le cheval, en substance, d'un décagramme à trois; en infusion, de trois décagrammes à six.

Sagapenum, *gomme séraphique.* Gomme-résine qui découle d'une plante que l'on croit être du genre des féraculées. Il nous est apporté de Perse et d'Orient. On doit le choisir en belles larmes, claires, transparentes; ou en masses plus ou moins grosses, d'une couleur roussâtre à l'extérieur, d'un blanc jaunâtre à l'intérieur, d'une odeur forte, approchant de celle de l'ail, sur-tout lorsqu'on le jette sur le feu. La saveur en est âcre et amère. Il faut qu'il plie sous les doigts quand on le manie.

*Vertus.* Il est tonique, incisif, fondant; on le donne dans le farcin et dans les autres tumeurs lymphatiques; extérieurement il est atténuant, maturatif, résolutif.

*Dose.* A l'intérieur, jusqu'à six décagrammes.

Salsepareille (*smilax salsaparilla*). Plante exotique dont on n'emploie que la racine qui vient du Pérou, de la Nouvelle-Espagne et du Brésil. Elle est de la grosseur d'une plume, longue, cannelée, flexible; extérieurement d'un roux cendré, blanche au-dedans, farineuse, ou friable, sans odeur. La saveur en est légèrement amère; elle laisse une impression visqueuse dans la bouche.

*Vertus.* Elle est sudorifique, diaphorétique ; quelques-uns ne lui reconnoissent qu'une vertu détersive. On la donne en décoction et en poudre. Elle fait partie des quatre bois sudorifiques.

*Dose.* Jusqu'à deux hectogrammes et plus, pour les grands animaux.

Sang-dragon. Résine tirée par incision d'un arbre appelé *dragonier officinal* (*dracœna draco*). Elle vient des îles Canaries et du Cap-Vert. Elle est sèche, inflammable, extérieurement d'un rouge foncé, presque brun ; d'un rouge de sang à l'intérieur. Elle répand, quand on la brûle, une odeur légèrement balsamique, et c'est la meilleure. Elle est apportée, enveloppée de petites feuilles de roseau.

La Hollande nous en fournit une autre espèce, qui est en pains plats, d'un rouge extrêmement foncé, luisant tant au-dehors qu'au-dedans, et friable. Écrasé, il est d'un beau rouge ; brûlé, il répand une odeur de cire d'Espagne, ou de styrax calamite ; celui-ci paroît être extrait du fruit d'une espèce de *rotang* (*calamus draco*), arbre qui croît dans l'Inde.

On le falsifie avec la brique ou le bol d'Arménie ; la fraude se découvre aisément, parce que le *sang-dragon* se dissout en grande partie dans l'alcool, et que le bol ou la brique se pré-

cipitent au fond du vase, et sont aisés à reconnoître.

*Vertus.* Il est astringent, vulnéraire, antidyssentérique, dessiccatif. On l'emploie en poudre, étendu dans un jaune d'œuf, ou dans le miel, ou sa teinture alcoolique, extérieurement et intérieurement.

*Dose.* De trois décagrammes à douze, pour les grands animaux.

Saponaire, *saponière, savonaire* (*saponaria officinalis*). Plante de la famille des caryophillées, qui est très-commune en France.

*Vertus.* Elle est très-savonneuse; c'est un apéritif doux, et cependant fort efficace : on en donne le suc ou la décoction dans l'engorgement des viscères, et dans les dispositions inflammatoires; on en continue long-temps l'usage. En lavemens, avec le tartrite antimonié de potasse, elle a résout des tuméfactions considérables, répandues dans le bas-ventre. On l'emploie à l'extérieur en décoction contre la gale et les dartres.

*Dose.* Une poignée par litre d'eau; le suc jusqu'à un demi-kilogramme.

La *saponaire blé-de vache* (*saponaria vaccaria*) est mangée avec avidité par les vaches; elle a les mêmes propriétés que la précédente.

Sarcocolle, *colle-chair.* Gomme-résine

qui découle d'un arbuste épineux d'Éthiopie et des bords de la mer Rouge, appelé *sarcocollier* (*penaea sarcocolla*). On nous l'apporte par les caravanes d'Égypte.

On la choisira très-friable, en larmes, ou égrénée, d'un blanc tirant sur le jaune; d'un goût âcre, d'abord un peu amer, ensuite douceâtre, fade et désagréable. On rejettera celle qui est en masse brune, ou dont les petits grains sont bruns.

*Vertus.* Elle est astringente, détersive, ophthalmique, sarcotique, consolidante et propre pour les plaies; elle entre dans les collyres et les onguens. On ne l'emploie qu'à l'extérieur, en poudre, ou dissoute dans l'eau.

Sarriette (*satureia hortensis*). Plante aromatique de la famille des labiées, dont il y a plusieurs espèces qui ont les mêmes propriétés.

*Vertus.* Elles sont stomachiques, et essentiellement vermifuges : leur eau distillée est celle qui agit le plus efficacement pour détruire les vers : cet avantage, fondé sur l'expérience, détermine à employer l'*eau de sarriette*, et même son infusion, comme l'excipient de l'huile empyreumatique (1).

(1) Voyez le *Traité des Maladies vermineuses dans les animaux;* par M. *Chabert.* Paris, Imprimerie royale, 1787. Pages 107, 169.

*Dose.* Une demi-poignée par litre d'eau.

Sassafras (*laurus sassafras*). Espèce de laurier dont le bois est léger, spongieux, d'un blanc jaunâtre tirant sur le roux; l'écorce de couleur cendrée à l'extérieur, rougeâtre et ferrugineuse à l'intérieur; l'odeur en est aromatique et approche de celle du fenouil et de l'anis, la saveur piquante et légèrement âcre. Il nous vient de l'Amérique méridionale.

*Vertus.* Il est diaphorétique, fondant; il faut en continuer l'usage long-temps. On l'emploie dans les maladies chroniques, telles que les eaux aux jambes, le farcin, les maladies dartreuses; dans le cas d'engorgemens froids des glandes, et dans diverses affections cachectiques, dans lesquelles il faut atténuer les humeurs, et pousser à la peau.

On donne sa décoction le plus chaud possible, dans le cas d'arrêt de transpiration: on lui associe alors le muriate d'ammoniaque.

On l'administre en poudre dans le miel; on l'emploie seul, ou avec le sulfure d'antimoine et ses préparations; avec le savon, les gommes-résines, le fer, etc. On fait manger quelquefois la poudre avec le son, ou l'avoine, et le muriate de soude.

*Dose.* En décoction jusqu'à trois hectogrammes, pour le cheval et le bœuf, et de

trois décagrammes à douze, en poudre; pour le mouton, d'un décagramme à six.

Sauge (*salvia officinalis*). Plante aromatique de la famille des labiées, dont il y a un grand nombre d'espèces; elles ont toutes les mêmes propriétés.

*Vertus.* Elles sont toniques, résolutives, bonnes contre les atonies locales, comme celles qui produisent l'incontinence d'urine, la chute du vagin; celles qui portent l'animal à se vider continuellement : on les ordonne aussi contre la foiblesse et la débilité générale. On les prescrit en poudre, en infusion dans l'eau, dans le vin; elles sont la base du vin aromatique.

On emploie la poudre à l'extérieur en cataplasme comme résolutif, fortifiant, vulnéraire; soufflée dans les naseaux, c'est un bon sternutatoire; associée au miel et à l'oximel, c'est un très-bon masticatoire apophlegmatisant.

*Dose.* La même que celle des autres plantes aromatiques.

Saumure. C'est l'eau saturée de muriate de soude, et qui a servi à confire ou à conserver quelques substances végétales ou animales, dont elle s'est plus ou moins pénétrée des propriétés. On ne l'emploie qu'à l'extérieur.

*Vertus.* Elle est âcre, détersive, dessiccative, astringente; on en fait des lotions sur

les vieux ulcères du garot, de la tête, sur les jambes affectées d'eaux, dans la gale, les dartres et autres maladies de la peau qui excitent de vives démangeaisons. Son usage n'est pas sans inconvéniens, si on a négligé de le faire précéder ou accompagner des moyens propres à s'opposer à la rentrée de l'humeur qu'on cherche à détruire.

Savon. Nous n'entendons parler ici que de la substance qu'on nomme communément ainsi dans le commerce, et qui résulte de la combinaison de l'huile fixe avec la soude rendue caustique par la chaux : on préfère pour l'intérieur celui qui est le plus blanc.

*Vertus.* C'est un bon fondant, qu'on emploie seul, ou comme véhicule des gommes-résines et des autres substances apéritives : il convient dans les cachexies accompagnées de l'épaississement de la lymphe : non seulement il agit sur les liqueurs qui circulent, mais aussi sur celles qui sont épaissies, amassées, coagulées, qui enduisent les cavités. Cette action le rend d'un usage étendu dans une foule de maladies chroniques, sur-tout dans les engorgemens avec induration.

A l'extérieur il est d'un usage très-général et très-fréquent comme détersif, dissous dans l'eau, pour nettoyer les bords des ulcères et

pour décrasser la peau ; on en fait des bains savonneux pour les engorgemens des jambes avec induration. On en fait des emplâtres, seul, ou combiné avec d'autres médicamens qui ajoutent à son effet.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à douze ; pour le mouton, jusqu'à deux décagrammes ; et pour le chien, jusqu'à un décagramme.

Scabieuse des prés (*scabiosa arvensis*) ; *scabieuse des bois, mors du diable* (*scabiosa succisa*). Plantes de la famille des dipsacées, dont il y a plusieurs autres espèces qui ont les mêmes propriétés ; celles-ci sont les plus communes. On les cueille au moment où elles sont en fleurs : on en emploie toutes les parties.

*Vertus.* Elles sont discussives, résolutives, diaphorétiques : on en donne l'infusion dans les maladies de la peau ; on la joint avec l'oximel dans la suppuration légère du poumon, dans l'empyème, dans les inflammations légères des viscères : elle favorise l'éruption du claveau : on en fait des breuvages alexitères dans les maladies gangréneuses.

*Dose.* Une à deux poignées par litre d'eau.

Scammonée. Suc gommo-résineux, tiré par incision et quelquefois par expression, non seulement de la racine, mais des tiges et des

feuilles d'une espèce de liseron (*convolvulus scammonia*) qui croît dans le Levant. Elle est légère, grise, tendre, friable, brillante dans sa cassure; le goût en est amer, l'odeur fade, nauséeuse et assez désagréable : quand on la roule dans la bouche elle fait émulsion. On doit rejeter celle qui est pesante, dure, noirâtre, et remplie de graviers.

*Vertus.* Elle est purgative, fondante, hydragogue; on la donne ordinairement en poudre, elle s'appelle alors *diagrède*. C'est principalement pour les chiens qu'on en fait usage; elle entre dans plusieurs préparations.

*Dose.* Depuis trois décigrammes jusqu'à quatre grammes.

SCARABÉ DES MARÉCHAUX, *escarbot onctueux, meloé, proscarabé, scarabé onctueux, ver de mai.* Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères et de la famille des cantharidées. Ils n'ont point d'ailes; on les trouve au mois de Mai dans les champs et les terres labourées; ils sont d'un beau noir, ou très-bronzé, mous, et laissent échapper des articulations de leurs pattes, lorsqu'on les touche, une humeur jaune, onctueuse. Les plus employés sont le *meloé proscarabé*, et le *meloé de mai.*

*Vertus.* Ils ont les propriétés des cantharides, mais ils sont moins actifs, et n'agissent

point aussi fortement qu'elles sur les voies urinaires. On en fait une huile ou un onguent, qui est résolutif; on ne s'en sert point à l'intérieur, quoiqu'on les ait regardés long-temps comme un spécifique contre la rage.

Scille, *squille (scilla)*. Genre de plantes de la famille des liliacées ; on n'emploie que la racine bulbeuse, connue sous le nom d'*oignon de scille;* il y en a de rouge et de blanc.

*Vertus.* On s'en sert à l'extérieur, frais, comme de l'oignon commun ; il est plus résolutif: à l'intérieur, c'est un bon apéritif. On en donne l'infusion dans l'eau, ou dans des liqueurs fermentées, toutes les fois qu'il y a foiblesse dans l'action des viscères du bas-ventre; dans les dispositions à la pourriture des bêtes à laine, et même lorsque la maladie se manifeste; dans les affections catarrhales pituiteuses. On peut aussi, dans ces cas, en donner la poudre dans le miel, ou avec l'extrait de genièvre.

On prépare avec la *scille* le *vinaigre* et l'*oximel scillitique ;* ce sont de puissans apéritifs, incisifs, qui poussent fortement par les urines.

L'éloge qu'on a fait de cette substance et de ses préparations contre l'asthme de l'homme, nous l'a fait employer dans la pousse des chevaux, mais sans succès.

*Dose.* Jusqu'à trois décagrammes en infu-

sion, pour le mouton, et jusqu'à six pour les grands animaux; la poudre, jusqu'à un décagramme pour le premier, et jusqu'à trois pour les seconds.

Semencine (*semen contra*). C'est la graine ou la semence d'une variété d'*absinthe* exotique, que l'on trouve dans le commerce sous ce nom. Elle est très-menue et ressemble à de la poudre grossière; elle est oblongue, verdâtre, d'une odeur forte et nauséabonde, d'une saveur amère et aromatique.

*Vertus.* Elle a toutes celles de l'absinthe; on l'emploie plus particulièrement comme vermifuge: on la donne dans le miel, ou infusée dans l'eau pendant plusieurs jours, aux poulains qui sont affectés de vers, ou dans lesquels l'estomac et les intestins font mal leurs fonctions, sur-tout lors du passage de la nourriture verte aux fourrages secs.

*Dose.* Jusqu'à six ou huit décagrammes, en substance ou en infusion.

Séné (*cassia senna*). Plantes ou arbrisseaux de la famille des légumineuses, qui fournissent au commerce leurs feuilles, et leurs fruits ou gousses qu'on appelle très-improprement *follicules de séné.* Il y en a deux espèces: la première vient d'Égypte, d'Arabie ou de Syrie; c'est le *séné d'Alexandrie.* Les feuilles en

sont étroites, fermes, douces au toucher, d'un vert un peu jaunâtre, d'une odeur qui n'a rien d'agréable, d'une saveur âcre et amère ; elles se terminent en pointe à la manière du fer d'une lance. La seconde, originaire des Indes orientales, est cultivée en Italie d'où on nous l'apporte ; c'est le *séné d'Italie ;* les feuilles en sont obtuses, beaucoup plus vertes, rudes au toucher et plus grandes.

Les siliques ou gousses sont assez larges, recourbées à leur extrémité, composées de deux membranes lisses, dont la couleur est d'un vert pâle, roussâtre, noirâtre en quelques endroits ; elles renferment des semences plates, assez semblables aux pepins des raisins.

On doit choisir le *séné* récent, odorant ; les feuilles n'en doivent être ni brisées, ni tachées, ni remplies de bûchettes ou d'autres impuretés. Quand on l'a séparé de celles qu'il pouvoit contenir, on le nomme *séné mondé.*

*Vertus.* Il est purgatif pour le cochon, le chien et le chat. Dans le cheval et dans le bœuf, il n'opère point seul ; mais son infusion faite à chaud, augmente beaucoup l'action de l'aloès.

Donnée seule, elle pousse fortement par les urines ; on peut l'administrer comme dépuratoire, fondant et atténuant. Si la dose est trop

forte, elle suscite des tranchées que les mucilagineux et les adoucissans appaisent.

En poudre, il tourmente plus fortement, et donne lieu à des gonflemens et à des borborygmes.

La décoction a moins d'action que l'infusion, mais il faut au moins trois heures pour que cette dernière soit bien faite ; on n'emploie la première, qui doit être très-légère, qu'autant qu'on n'a pas le temps convenable pour préparer la seconde. Au reste, l'une et l'autre servent souvent comme lavemens purgatifs, ou comme excipiens des autres purgatifs.

*Dose*. Depuis un décagramme jusqu'à quinze, pour les petits animaux ; et jusqu'à deux hectogrammes, pour les grands.

Séneçon (*senecio vulgaris*). Plante à fleurs composées, de la famille des corymbifères ; elle est commune dans les lieux incultes, dans les champs et dans les jardins. On en trouve presque toute l'année.

*Vertus*. Elle est émolliente ; on l'emploie en cataplasmes, on bassine les parties malades avec sa décoction.

On l'a indiquée comme résolutive, pilée, délayée avec l'eau-de-vie et appliquée ainsi sur les coups et les tumeurs récentes ; mais l'eau-de-vie produit principalement cet effet.

Le

Le suc passe pour être vermifuge; *Ray* rapporte que l'usage en est très-familier parmi les maréchaux anglois contre les vers des chevaux; nous ne lui avons pas reconnu cette vertu, même donné à très-grande dose.

Le *séneçon* sert de nourriture à plusieurs oiseaux de volière. On le leur donne lorsque la fleur est prête à s'épanouir.

Serpentaire de Virginie. Racine d'une *aristoloche* (*aristolochia serpentaria*) qui croît dans la Virginie et les Carolines; elle est fibreuse, légère, disposée en faisceaux bien garnis, longue de dix à douze centimètres, menue, d'une couleur brune en dehors, blanchâtre en dedans: l'odeur en est aromatique, pénétrante, et tient un peu de celle de la lavande; la saveur est âcre, amère et camphrée.

*Vertus.* Elle est diaphorétique, antiseptique; on la donne dans les maladies malignes, putrides, gangréneuses: elle s'oppose à la pourriture vermineuse: on la donne aussi dans les maladies convulsives, lorsqu'on voit la possibilité d'établir quelques mouvemens critiques.

*Dose.* En poudre, pour le cheval et le bœuf, de deux décagrammes à six; pour le mouton, jusqu'à deux décagrammes.

Sersifi, *salsifix*, *cercifis*. Plante à fleurs composées, de la famille des chicoracées, dont

il y a plusieurs espèces ; nous n'employons que celle potagère (*tragopogon porrifolium*), et la *barbe de bouc*, *salsifix des prés* (*tragopogon pratense*).

*Vertus.* Les feuilles et les racines de l'une et de l'autre sont mangées par les bestiaux ; elles sont apéritives, pectorales, vulnéraires, stomachiques ; on en donne l'infusion ou la décoction, adoucies avec le miel, ou aiguisées avec le muriate de soude.

Simarouba. Écorce de la racine d'un arbre qui croît dans l'Amérique méridionale, qui est connu des botanistes sous le nom de *quassie simarouba*. Elle est d'un jaune blanchâtre, d'une saveur un peu amère, difficile à rompre, pliante, inodore ; elle rend l'eau dans laquelle on la fait bouillir muqueuse et laiteuse ; mais elle rougit en refroidissant.

*Vertus.* La décoction est préférable à la poudre : elle est excellente pour mettre fin aux dyssenteries invétérées, accompagnées d'évacuations sanguines. On la prescrit avec succès dans la maladie rouge, à l'époque où la diarrhée est établie.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à un hectogramme ; pour le mouton, d'un décagramme à trois.

Son (*furfur*). On nomme ainsi l'écorce des

grains du froment, du seigle, de l'orge, qu'on sépare de la farine avec le bluteau. On s'en sert comme aliment et comme remède : on l'emploie essentiellement par rapport à la farine qu'il contient.

Le *son de froment* est celui qu'on préfère. L'eau dans laquelle on l'a fait infuser, et qu'on édulcore avec du miel, est une boisson excellente pour les jeunes chevaux qui ont la ganache embarrassée, qui veulent jeter leur gourme, et qui ont les premiers mouvemens de fièvre qui accompagne cette maladie.

La décoction convient pour toute nourriture, pendant quelques jours, aux chevaux qui ont eu des coliques par l'effet de l'amas des alimens, des chaleurs, des ardeurs d'urine. Ce remède devient diurétique par la continuation de son usage, et pour assurer cet effet, qu'il est nécessaire de favoriser dans le cas que nous indiquons, on y joint un peu de nitrate de potasse.

Le *son* qui a bouilli, mis chaud dans un sac suspendu à la tête de l'animal, sert aussi pour des fumigations émollientes.

Infusé dans une petite quantité d'eau chaude, et donné tiède, le matin à jeun, c'est un bon aliment pour les chevaux maigres, fortraits, qui ont des toux sèches, opiniâtres, qui ont

été échauffés par le travail, par de mauvaises nourritures, par des sueurs excessives.

On le donne aussi de cette manière aux volailles, lorsqu'elles sont échauffées, ou pendant les chaleurs de l'été, pour y remédier, ou pour en prévenir les mauvais effets.

Cuit avec du miel, et donné plusieurs fois le jour, c'est un béchique excellent, que les chevaux mangent d'eux-mêmes, et que l'on donne de préférence à ceux qui prennent difficilement des breuvages.

Ce mélange donné à une forte dose devient laxatif; on y ajoute quelquefois du sulfate de magnésie pour favoriser cet effet.

On fait des lavemens émolliens et très-anodins avec l'infusion ou la décoction.

Le *son de seigle* est plus rafraîchissant; sa décoction est un peu astringente; il convient sur-tout dans les dispositions inflammatoires, et il faut le proscrire toutes les fois qu'il s'agit d'une situation maladive critique.

Le *son d'orge* est plus relâchant; son infusion, sa décoction, conviennent de préférence dans les états fébriles et inflammatoires des volailles et des porcs.

Les *sons* s'emploient encore en billots; on les charge de miel, d'oximel, et d'autres substances qu'on veut faire mâcher à l'animal.

On en fait des cataplasmes émolliens et résolutifs, qu'on charge de graisse, d'onguent, ainsi que d'autres médicamens analogues à l'effet qu'on veut produire.

Préparés de l'une des manières que nous venons d'indiquer, on les met dans des sacs pour en faire des charges sur les reins, sur le dos, dans la fourbure, dans les efforts de reins, dans la fortraiture, etc.

Sorbier, *cormier* (*sorbus*). Arbre de la famille des rosacées, dont nous ne faisons usage que des fruits appelés *sorbes* ou *cormes;* soit du *sorbier domestique* (*sorbus domestica*), soit du *sorbier sauvage, sorbier des oiseleurs, cochène, arbre à grives* (*sorbus aucuparia*).

*Vertus.* Ces fruits sont un très-bon astringent dans les diarrhées, les dyssenteries, les hémorrhagies du nez, de la poitrine, des voies urinaires; on les écrase, et l'on en donne le suc pur, ou délayé dans l'eau.

Macérés dans l'eau, on en fait une liqueur fermentée qui est rafraîchissante, délayante et diurétique : on la donne dans les maladies inflammatoires, et dans les épaississemens du sang.

Séchés et réduits en poudre, ils sont un très-bon astringent et dessiccatif à l'extérieur.

*Dose.* Le suc jusqu'à un demi-litre; la li-

queur fermentée jusqu'à un litre, pour les grands animaux.

Soude, *salicot, salicorne, alcali minéral.* On appelle ainsi l'espèce d'*alcali fixe* qu'on retire de la plante marine ou littorale qui porte le même nom et dont il y a plusieurs espèces qui toutes en fournissent, mais principalement la *grande soude* (*salsola soda*), la *soude cultivée* (*salsola sativa*), et la *soude d'Alicante* (*salsola hirsuta*). On fait brûler ces plantes, en grande quantité; on calcine les cendres jusqu'à ce qu'elles soient à demi-vitrifiées, on les livre au commerce en morceaux plus ou moins gros et plus ou moins impurs; elle contient, entr'autres, beaucoup de carbonate de soude, de l'oxide de fer, etc. Exposée à l'air elle n'attire point l'humidité comme la potasse; elle s'y dessèche au contraire, et c'est en cela principalement que ces deux *alcalis* diffèrent.

On doit la choisir sèche, sonnante, d'un gris bleuâtre ou verdâtre, poreuse, sans croûte, sans odeur, se dissolvant en plus grande partie dans l'eau, d'une saveur salée, âcre et caustique; on nous l'apporte d'Espagne et des Départemens méridionaux; il en vient aussi des environs de Cherbourg.

*Vertus.* Elle a toutes les propriétés des *alcalis fixes;* on l'emploie plus fréquemment à l'in-

térieur que la potasse, à cause de son analogie avec les substances animales. Voyez *alcalis fixes.*

La *soude* est d'un emploi très-fréquent dans l'économie et dans les arts ; elle sert principalement à la lessive, à la composition du savon, du verre, et d'une grande quantité de sels dont nous faisons un grand usage, tels sont, entre autres, le muriate et le sulfate de soude, etc.

Soufre (*sulfur*). Corps solide, combustible, simple, indécomposé, qu'on trouve abondamment dans la nature, et qui est d'un usage fréquent dans les arts et en médecine ; on ne l'emploie que purifié ou sublimé.

On le fond, pour le purifier ; on le laisse reposer, on le coule ensuite dans des moules de bois cylindriques, et on le nomme *soufre en canons ;* il est alors d'une couleur jaunâtre plus ou moins foncée, facile à casser, demi-transparent, d'un goût à-peu-près insipide et se réduisant facilement en poudre. Si on le frotte quelques instans il devient très-électrique, et répand une odeur particulière, un peu fétide.

Si on le fond dans des vaisseaux fermés, il se volatilise, se sublime et se fige en petites aiguilles très-fines, qu'on nomme *soufre sublimé,* et improprement *fleurs de soufre.* Il a

un goût légèrement acide, qu'on peut faire disparoître en le lavant dans l'eau; il s'appelle alors *soufre lavé*.

Lorsqu'on le brûle à l'air libre, il répand une flamme d'un bleu pâle, d'une odeur forte, irritante, et qui suffoque les animaux qui le respirent; tout le monde connoît les effets de l'alumette enflammée. Le gaz qui se dégage dans cette combustion est de l'*acide sulfureux*.

Il est immiscible avec l'eau, il se fond aisément à un feu modéré, s'unit facilement avec les corps gras, se dissout dans les huiles volatiles, et se combine avec les métaux et d'autres substances. Voyez *sulfures*.

*Vertus*. On se sert du *soufre sublimé* comme béchique incisif, donné avec le miel et la gomme ammoniaque. On l'emploie aussi dans les maladies cutanées, et sur-tout pour opérer la sortie et la résolution de la gale. Après en avoir fait usage intérieurement, avec la nourriture, on l'applique au-dehors pour opérer la dissipation entière de cette maladie : il entre dans la composition des onguens antipsoriques.

Incorporé avec du saindoux, ou de l'huile, il suffit le plus souvent pour détruire des principes de gale sur le cou, la tête, la queue, et les parties où porte le collier.

Donné à forte dose, il a arrêté la diarrhée

dans les vaches, en poussant fortement par la transpiration.

Le *soufre en canons* entre aussi dans beaucoup de compositions qu'on emploie dans les maladies cutanées ; on s'en sert à l'extérieur en le faisant brûler avec un fer rouge, dans les tumeurs squirreuses, d'un caractère farcineux, ou autres extrêmement indolentes.

Plusieurs personnes prétendent préserver leurs animaux de la gale, et sur-tout les moutons, en en laissant tremper des bâtons dans l'eau dont on les abreuve; l'expérience ne nous a pas encore démontré l'efficacité de ce moyen.

D'autres croient empêcher les chiens et les chats de devenir enragés, en suivant cette pratique; nous ne croyons nullement à l'efficacité de ce remède.

*Dose.* Pour le cheval, depuis un décagramme jusqu'à un hectogramme; pour les bêtes à cornes, depuis un demi-hectogramme jusqu'à deux ; et pour le mouton, depuis un demi-décagramme jusqu'à trois.

Squine, *esquine* (*smilax china*). Racine assez grosse, inégale, ligneuse, pesante, rougeâtre intérieurement et extérieurement, sans odeur, d'un goût un peu âcre, terreux, légèrement astringent; elle nous vient de la

Chine et de l'Amérique, et appartient à une plante du genre des *salsepareilles*.

*Vertus.* La décoction facilite les éruptions, détermine la sortie des tumeurs critiques, hâte la suppuration du farcin, procure l'évacuation de la gourme, des eaux aux jambes; et lorsqu'on a indication de fondre et d'édulcorer en même temps, on la coupe avec partie égale de lait, ou de décoction de graine de lin, ou d'infusion de fleurs de mauve ou de violette.

On en fait aussi usage en poudre; en décoction, elle ne rend ses principes qu'après une longue ébullition, comme tous les bois compacts, mais elle opère plus efficacement et plus sûrement que la poudre, que les sucs de l'estomac attaquent difficilement.

Au défaut de cette racine, on fait usage de l'écorce et du bois de sassafras.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois décagrammes à douze, en poudre; et jusqu'à trois hectogrammes, en décoction.

Staphisaigre, *dauphinelle, herbe aux poux, herbe à la pituite* (*delphinium staphisagria*). Plante de la famille des renonculacées, et qui a beaucoup de rapports avec les aconits. On l'emploie réduite en poudre impalpable; elle est d'une saveur très-âcre et d'une odeur nauséeuse.

*Vertus*. Elle est vomitive et purgative, sans de grands efforts, pour les chiens ; elle a été donnée comme spécifique dans cet état catarrheux appelé la maladie des chiens ; quoique le succès n'ait pas répondu à sa réputation, elle a néanmoins été fort répandue.

La poudre tue les poux ; on la préfère au tabac, pour les jeunes animaux. On l'emploie aussi dans ce cas en décoction, ou incorporée avec des matières grasses, en forme de liniment ; cette dernière méthode est à préférer, lorsque la peau est dure.

On s'en sert encore comme masticatoire ou apophlegmatisant, et comme sternutatoire : sa décoction chaude est un bon détersif pour les maladies cutanées ; mais il faut relâcher et assouplir la peau avant d'en faire usage.

*Dose*. Pour faire vomir ou purger le chien de forte taille, en substance, de six décigrammes à un décagramme ; en décoction, jusqu'à six décagrammes.

Storax, *styrax*. Substance résineuse qui découle naturellement, ou par incision, du *liquidambar du Levant* (*liquidambar orientalis*), arbre de la famille des amentacées. Elle est brillante, rougeâtre, un peu solide, s'amollissant sous les dents, composée de larmes ou de grumeaux semblables à des amandes

cassées, d'une saveur âcre, agréable, d'une odeur aromatique, suave et très-pénétrante, approchant de celle du baume du Pérou. On l'appeloit *storax calamite*, parce qu'il étoit autrefois enveloppé dans des feuilles de roseau.

Le *storax commun*, ou *stacté*, est gras, comme mielleux, et sans larmes blanches; on nous l'apporte en masses ou en pains irréguliers, d'un rouge brun foncé.

La consistance du *storax liquide* est celle d'un baume épais, visqueux, ténace. Il est d'un brun rougeâtre, et désagréable par son odeur forte, quoique la même que les précédens; sa saveur est âcre, aromatique. On n'est point d'accord sur son origine.

Nous nous servons des deux premiers à l'intérieur; le dernier ne s'emploie qu'à l'extérieur. Ils ont les mêmes propriétés.

*Vertus.* C'est un stimulant, stomachique, bon béchique incisif, et vulnéraire. On le donne en poudre, délayé dans le miel, ou dans un jaune d'œuf, sur la fin des inflammations de poitrine, sur-tout de celles chroniques; dans la pommelière des vaches laitières; dans le cheval, lorsqu'on craint l'empyème ou la suppuration du poumon.

Le *styrax liquide* est un excellent tonique, antiputride, très-bon contre la gangrène; il est

résolutif, fortifiant ; on l'applique sur les nerf-ferrures, sur les engorgemens des articulations ; à la suite des efforts, des distensions des parties ; dans les entorses récentes, sur les fractures : il agit alors comme vulnéraire et comme moyen contentif.

Il entre dans la composition de plusieurs emplâtres, et il fait la base de l'onguent qui porte son nom.

*Dose.* A l'intérieur, depuis un décagramme jusqu'à trois, et plus dans les bêtes à cornes.

Succin, *ambre jaune, karabé* (*electrum, succinum*). Substance bitumineuse concrète, dont l'origine n'est pas encore connue. Il est solide, cassant, plus ou moins transparent, d'un jaune doré tirant quelquefois sur le rouge ou sur le blanc, inflammable et fusible au feu, d'une odeur alors vive et pénétrante, et d'une odeur balsamique agréable lorsqu'on l'échauffe par le frottement ; enfin, d'une saveur âcre et bitumineuse. Il nous vient des environs de la mer Baltique et de la Méditerranée.

Quand on le frotte, il attire plus fortement que toutes les autres substances résineuses, les corps légers ; les physiciens ont appelé cette propriété *électricité*, du nom *electrôn* que les Grecs avoient donné à cette substance.

*Vertus.* Il est antispasmodique, nervin, as-

tringent, expectorant. Il entre dans plusieurs préparations. On l'administre comme toutes les autres résines.

*Dose.* Ceux qui ne doutent pas de son action, le donnent en substance au cheval, à la dose d'un décagramme à trois.

Le *succin* fournit par la distillation un acide connu sous le nom d'*acide succinique*, qu'on appeloit autrefois *sel volatil de succin ;* il est bien plus actif que le *succin*, et on l'administre à la dose de quelques décigrammes dans la maladie convulsive des chiens, connue sous le nom de danse de Saint-Guy ou de Saint-Witt.

Il fournit aussi une huile volatile très-active, qu'on emploie à l'extérieur, dans les mêmes cas que les autres huiles volatiles.

Sucre (*saccharum*). Substance concrète, friable, ordinairement cristallisée, d'une couleur grise ou blanchâtre, d'une saveur douce ; qu'on retire d'un très-grand nombre de végétaux, dont elle est un des principes immédiats. Nous n'entendons parler ici que de celui qu'on trouve abondamment dans le commerce, et qui est fourni par la *canne à sucre, canamelle officinale* (*saccharum officinale*), espèce de roseau de la famille des graminées. Il plaît à tous les animaux sans exception.

*Vertus.* Le *sucre* étant exotique, et d'un

certain prix, nous n'en faisons pas, pour les animaux, l'usage qu'il seroit à désirer que nous en fissions, non pas seulement comme aliment par excellence, ce qui ne pourroit convenir qu'aux petits animaux qui en sont très-friands, comme les oiseaux; mais bien plus particulièrement comme médicament. Il a toutes les propriétés du miel et n'en a pas la viscosité; il convient dans quelques cas où cette viscosité empêche l'emploi du premier, telles sont, entr'autres, les dispositions à la cachexie et à la pourriture des bêtes à laine et des volailles, et dans le scorbut qui attaque fréquemment les chiens de chambre.

On le remplace ordinairement, dans le plus grand nombre des cas, par le miel, ou par la mélasse qui est le résidu de sa cristallisation; mais cette dernière est plus âcre, et étant liquide, elle ne peut être administrée en substance aussi facilement que le *sucre*. Voyez *mélasse*, *miel*.

Les maréchaux en font usage depuis longtemps, avec avantage, en poudre, allié aux huiles volatiles, telle que celle de térébenthine, le pétrole, etc., pour ronger les chairs baveuses et aviver les ulcères de mauvaise qualité, sur-tout ceux des pieds. La poudre seule déterge également bien les ulcères du garot,

de la taupe et du coude. Nous sommes parvenus, par ce seul moyen, à détruire une loupe ulcérée, considérable, au coude d'un dogue de forte race.

*Dose.* Il n'y a point d'exemple que cette substance administrée à très-hautes doses ait jamais été nuisible.

Suie (*fuligo*). Substance volatile, inflammable, friable, floconneuse; quelquefois compacte, vitreuse et comme cristallisée ; d'un roux noirâtre, d'un goût très-amer, d'une mauvaise odeur ; qui est le produit de toutes les substances qu'on brûle habituellement, et qui se condense et se rassemble dans l'intérieur des cheminées, des tuyaux de poëles ; c'est, à proprement parler, une véritable huile empyreumatique concrète. On la réduit en poudre, et on la passe au tamis pour l'usage intérieur.

*Vertus.* Donnée avec le miel, ou dans le lait, ou dans une décoction appropriée, c'est un bon vermifuge pour tous les animaux; mais l'usage n'en est pas aussi certain que celui de l'huile empyreumatique animale.

On s'en sert extérieurement en cataplasmes, comme d'un bon astringent répercussif ; on la délaie dans le vinaigre, et on l'applique autour des boulets et des couronnes, pour prévenir

venir les effets de la fourbure dans les sabots ; mais il faut l'employer avant que l'humeur y soit portée ; car elle s'opposeroit à son retour, et aggraveroit les accidens ; elle peut être employée de la même manière sur les contusions, les tumeurs récentes, pourvu que ces dernières ne soient pas critiques.

On l'unit aux graisses, et on s'en sert contre la gale, après avoir préalablement amolli et détendu les parties malades.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, jusqu'à deux hectogrammes, à l'intérieur.

Sulfates. Sels formés par la combinaison de l'acide sulfurique avec une base alcaline, terreuse ou métallique. On les appeloit *vitriols* (1). On en trouve de tout formés dans la nature, en masses considérables, tels sont ceux de chaux, de barite, de magnésie, de fer, de cuivre, etc. On en prépare en grand dans beaucoup d'endroits de la France ; nous ne parlerons ici que de ceux que nous employons le plus ordinairement.

Sulfate d'alumine. Sel auquel on peut conserver le nom d'*alun* ; il est composé d'acide sulfurique, d'alumine, d'un peu de po-

(1) Voyez pour la nomenclature ancienne et très-nombreuse des différens *sulfates*, le vocabulaire qui est à la fin du tome I.

tasse et quelquefois d'ammoniaque. Il est employé très-fréquemment dans les arts et manufactures, et on le trouve en grande quantité dans le commerce, sous la forme de très-gros cristaux dont la cassure est ondulée, glaceuse, et n'offre aucune apparence de lames ou de joints. Sa saveur est fortement astringente, styptique et douceâtre; exposé à l'air il s'effleurit à sa surface, qui se recouvre d'une petite couche de poussière blanchâtre ou rougeâtre.

On en fabrique en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en France; celui de notre pays est en état aujourd'hui de soutenir la concurrence avec les plus beaux *aluns* étrangers, même avec celui de Rome.

*Vertus.* Il est styptique, astringent; il retarde la putréfaction des matières animales. On l'emploie en poudre, à l'intérieur, avec beaucoup d'efficacité dans les évacuations immodérées, telles que les diarrhées, les diabètes, les sueurs excessives qui ont lieu sans irritation, et qui ne sont point critiques: on le donne à petites doses, dans un véhicule convenable, ou dans le miel, l'extrait de genièvre, etc.; mais il faut être très-circonspect dans son usage; c'est le plus fort resserrant que l'on puisse administrer: il augmente le ténesme, et peut faire dégénérer la dyssenterie en inflam-

mation; il fatigue les premières voies, diminue la transpiration et l'expectoration, et on a vu des chevaux devenir phthisiques à la suite de son usage.

A l'extérieur, il résout promptement les tumeurs récentes résultant du contact de la selle ou du bât; on l'emploie en poudre, mêlée avec du blanc d'œuf. Ce mélange convient aussi dans les entorses récentes, avant que les parties soient irritées et enflammées.

Sa dissolution dans l'eau est très-utile pour arrêter l'écoulement des eaux aux jambes; mais on ne doit l'employer qu'après avoir dépuré la masse et dégorgé la partie, autrement on donneroit lieu à des métastases mortelles. Dès que les lotions sont faites, il faut exercer l'animal au point de le faire suer.

Employé sous forme de suppositoire, il remédie à la chute de l'anus et de l'intestin rectum.

On le donne au porc, à très-petites doses, lorsqu'on le nourrit de gland ou de faîne, pour prévenir la cachexie à laquelle ces alimens donnent quelquefois lieu.

Enfin, l'*alun calciné*, réduit en poudre, est un bon cathérétique dont on se sert pour ronger les chairs qui surmontent, et pour réprimer de légères fongosités.

*Dose.* Intérieurement, pour le cheval, de-

puis deux grammes jusqu'à huit; pour le bœuf, depuis quatre grammes jusqu'à douze; pour le mouton, depuis dix décigrammes jusqu'à quatre grammes; pour le cochon, de quatre décigrammes à seize.

Sulfate de barite, *spath pesant*. Combinaison d'acide sulfurique et de barite. C'est le plus pesant de tous les sels; il n'a ni saveur, ni odeur; on le trouve cristallisé, ou en masses très-abondantes; on le purifie pour l'usage; il est à bas prix.

*Vertus*. Jusqu'à présent on l'a regardé comme vénéneux; cependant quelques essais faits sur des chevaux farcineux ont réussi; il seroit important de recommencer.

*Dose*. On l'a donné jusqu'à un décagramme à des chevaux de trait; mais il faut en étudier les doses comme les effets.

Sulfate de chaux, *plâtre*. Union saturée d'acide sulfurique et de chaux. Il y a peu de sels répandus aussi abondamment. On s'en sert à un grand nombre d'usages domestiques, et dans les arts; il n'a point d'odeur et peu de saveur : il est peu dissoluble dans l'eau; on le fait calciner pour le priver de son eau de cristallisation, il s'appelle alors *plâtre cuit*.

*Vertus*. On ne l'emploie point à l'intérieur; et à l'exemple de beaucoup d'autres substances

que la nature nous fournit abondamment nous le négligeons, même à l'extérieur, pour faire usage de substances plus chères et qui ne valent pas mieux, si elles ne valent moins. Le *plâtre calciné*, réduit en poudre impalpable, est un très-bon dessiccatif, même un léger cathérétique pour les ulcères baveux ou de mauvais caractère, tels que sont souvent ceux du garot et du coude. Si on l'emploie long-temps après avoir été calciné, il est ce qu'on appelle éventé, et produit moins d'effet.

Sulfate de cuivre, *vitriol bleu*. Combinaison d'acide sulfurique et de cuivre. Il y en a de natif et d'artificiel; il est en cristaux d'un bleu de saphir : la saveur en est âcre, métallique, styptique, et presque caustique.

*Vertus*. On ne l'emploie qu'extérieurement; il est rongeant : on en touche les aphtes et les chancres qui se manifestent dans la bouche : on le fait entrer dans les digestifs que l'on veut rendre cathérétiques.

Dissous dans l'eau, on l'emploie pour dessécher les vieux ulcères, dans les mêmes cas que les sulfates de fer et de zinc ; mais celui-ci est plus actif.

Sulfate de fer, *vitriol vert*. Union de l'acide sulfurique au fer. Il y en a aussi de naturel et de factice; comme on l'emploie à l'inté-

rieur, nous préférons ce dernier. On le tire du pays de Liége, d'Angleterre, de Rome et de Suède. On le choisit d'un vert transparent, le plus sec et le moins chargé de taches blanches qu'il est possible : celui qui tire sur le bleu n'est pas pur, et contient du cuivre.

*Vertus.* On le donne intérieurement comme apéritif, incisif, dans la cachexie, la cacochimie, les œdèmes, la pourriture, la diarrhée ; on lui associe des aromatiques ou des amers, tels que les baies de genièvre, le quinquina, la gentiane, l'aunée, etc.

Dissous dans l'eau bouillante, à forte dose, il forme une liqueur styptique, détersive, astringente ; elle réprime les hémorrhagies, résout les œdèmes, déterge les ulcères. Voyez *fer*.

*Dose.* A l'intérieur, dissous dans beaucoup de liquide, et jamais en substance, depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval ; et jusqu'à un décagramme, pour le veau, le mouton et le porc.

Sulfate de magnésie, *sel d'Epsom.* Composé saturé d'acide sulfurique et de magnésie, qu'on trouve en abondance dans le commerce. On le tire par évaporation de plusieurs eaux minérales ; on nous l'apporte du Piémont, de Bohême, et d'Angleterre. Il est cristallisé confusément, en petites aiguilles, très-blanc,

brillant, d'un goût âcre, amer, laissant une fraîcheur dans la bouche, se fondant facilement dans l'eau, et au feu sans pétiller ni s'enflammer. Il tombe légèrement en efflorescence à l'air quand il est pur; celui qui y devient déliquescent contient du muriate de magnésie.

*Vertus.* Il irrite, il agace les solides; il incise et atténue les fluides; il détruit les engorgemens; il est stomachique et purgatif. On le dissout dans l'eau ou dans une infusion appropriée, on le fait prendre aussi dans le miel; l'administration en seroit dangereuse, si la poitrine étoit viciée. On en continue l'usage pendant quelque temps.

*Dose.* Au cheval et au bœuf, depuis un hectogramme jusqu'à quatre.

On fait une eau minérale artificielle, purgative et apéritive, en en faisant fondre un hectogramme dans six litres d'eau; on la donne à la dose d'un litre trois fois par jour, et on en continue l'usage jusqu'à ce que l'on en aperçoive les effets.

Sulfate de potasse, *sel de duobus.* Combinaison saturée d'acide sulfurique et de potasse. Il est cristallisé en prismes, transparent, peu soluble; sa saveur est âcre, amère, un peu salée; il décrépite au feu et se réduit facilement en poudre.

*Vertus.* Il a les mêmes propriétés que le précédent et le suivant ; on remplace l'un par l'autre.

Sulfate de soude, *sel de Glauber.* Combinaison d'acide sulfurique et de soude. On l'a long-temps confondu avec le sulfate de magnésie. On le trouve abondamment dans les eaux de la mer ; il est cristallisé en prismes irréguliers ; sa saveur est amère, fraîche et salée.

*Vertus.* Il est laxatif, on l'associe aux purgatifs minoratifs. Il fond, il atténue les humeurs visqueuses et les dispose à être évacuées: donné à petites doses, il est rafraîchissant ; on l'étend dans l'eau, ou on le dissout dans les breuvages antiphlogistiques. On le fait entrer aussi dans les breuvages fébrifuges, dont il augmente la vertu par son amertume. En général, on le préfère aux deux précédens pour les petits animaux, et pour ceux d'un tempérament délicat, qu'il est dangereux d'irriter et d'agacer.

*Dose.* Aux grands animaux depuis un hectogramme jusqu'à trois ; aux petits, depuis un décagramme jusqu'à trois.

Sulfate de zinc, *vitriol blanc.* Combinaison de zinc et d'acide sulfurique. Il nous est apporté de Saxe en masses blanches, assez semblables au sucre.

*Vertus.* Il est antispasmodique, émétique.

On le donne aux porcs et aux chiens qu'on veut faire vomir, sur-tout dans la maladie catharrale de ces derniers, et dans la danse de Saint-Witt qui lui succède souvent.

On le fait entrer dans les cataplasmes défensifs faits avec la suie de cheminée, le blanc d'œuf et le vinaigre; il en augmente la vertu.

Dissous à très-petite dose dans l'eau, et uni à l'iris de Florence, il donne un collyre propre à combattre les ophthalmies.

Également dissous jusqu'à saturation, il forme une liqueur styptique très-propre à cicatriser les vieux ulcères, à dessécher les eaux aux jambes, les malandres, les solandres, etc.; mais ces lotions doivent être précédées de l'usage des médicamens capables de purifier la masse. On doit aussi les employer l'instant avant la promenade ou l'exercice.

*Dose.* Depuis un décigramme jusqu'à dix, selon la force de l'animal que l'on veut faire vomir; on le donne dans la soupe, ou dans quelques autres substances liquides.

Sulfure alcalin. Si on fait fondre ensemble, dans un creuset, parties égales de soufre et de soude, ou de potasse, on a une composition solide, vitreuse, d'une odeur de soufre chauffé, d'une saveur âcre et caustique, qui ressemble par sa couleur au foie, ce qui l'a fait appeler

*foie de soufre;* c'est le *sulfure de potasse*, ou *de soude*, selon l'alcali qui a été employé.

Lorsqu'on le fait fondre dans l'eau, il dégage une odeur insupportable d'œufs pourris, et forme alors ce qu'on appelle *hydro-sulfure*.

Si on prépare cette combinaison par la voie humide, en faisant chauffer six parties d'eau, deux parties d'alcali et une de soufre, on obtient une liqueur jaune, qui est le *sulfure hydrogéné* qu'on appeloit *foie de soufre par la voie humide*.

*Vertus.* Ces *sulfures* sont fondans, apéritifs; on les a employé avec succès dans le farcin, dans les autres engorgemens glanduleux, et dans les affections cutanées anciennes. On ne les donne pas en substance, ils seroient caustiques; on les étend dans l'eau, ou dans quelques infusions ou décoctions appropriées; il faut administrer le breuvage de suite, parce que le *sulfure* se décomposeroit bientôt en laissant évaporer le gaz hydrogène sulfuré. On en continue l'usage pendant quelque temps.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à un hectogramme, selon la taille et la force de l'animal.

Sulfure d'antimoine, *antimoine crud.* Combinaison du métal connu sous le nom d'*antimoine*, avec le soufre. Il est d'une couleur

grise métallique, et tache les doigts comme le crayon noir : les mines en sont abondantes en France ; on le trouve cristallisé en prismes carrés terminés par une pyramide. Celui qui paroît à demi-fondu, qui ressemble à du mâchefer, doit être rejeté.

*Vertus.* C'est un puissant fondant, diaphorétique : il résout les engorgemens des jambes, qui sont une suite de la débilité. Il n'agit pas avec moins de succès dans la gale, les dartres, le farcin, etc. Son usage exige que l'animal soit tenu chaudement et couvert.

Pour seconder son action, lorsqu'on l'emploie contre la gale et les dartres, on lotionne les parties, avec une décoction émolliente chaude, dans la vue de détendre et de relâcher. C'est par cette méthode, aussi simple que peu dispendieuse, que nous sommes parvenus à guérir une gale épizootique, qui, dans nombre de paroisses de l'ancienne province de Languedoc, avoit affecté les ânes, les mulets et les chevaux.

Donné en poudre très-fine, il est très-propre à favoriser l'engrais des porcs qu'on nourrit de substance trop aqueuses, qui renferment, sous un gros volume, peu de suc nourricier : son usage modère aussi le prurit qui les fatigue si communément et qui s'oppose à leur

engrais. On mêle cette poudre à leurs alimens.

Uni au mercure par la trituration, ou par la fusion, il forme ce que l'on appelle *æthiops antimonial*. Nous l'avons éprouvé contre la morve, d'après des idées qui nous étoient parvenues par la voie des papiers publics : administré à plusieurs chevaux, allié avec la poudre de pervenche, aucun d'eux n'a guéri; nous ajouterons que, dans le virus psorique, il nous a paru inférieur au *sulfure d'antimoine* seul.

On nomme *tartrite de potasse antimoniée, tartre stibié,* la combinaison saline triple d'acidule tartareux et d'oxide d'antimoine. C'est un puissant émétique pour le chien, le chat et le porc. Donné à très-forte dose dans le cheval, le mulet, l'âne, le bœuf et le mouton, il ne suscite pas même des nausées (1). Ses effets se sont bornés, dans ces animaux, à procurer une copieuse évacuation d'urine, et dès-lors, nous le regardons comme un très-bon apéritif; nous le donnons, dans les maladies aiguës, pour favoriser les évacuations critiques, et les diriger par les urines, ou par la transpiration, ou par l'une et l'autre en même temps, suivant le vœu de la Nature.

On le donne en lavement, dans l'engorge-

(1) Voyez les expériences rapportées à ce sujet, tome I, XVIII, page 71 et suiv.

ment froid des parties contenues dans le bassin; on l'étend dans une décoction de saponaire, ou d'autres plantes analogues.

Le *sulfure d'antimoine* uni à l'alcali fixe, forme l'*oxide d'antimoine hidro-sulfuré* appelé aussi *kermès minéral*. C'est un très-bon béchique incisif qui atténue puissamment, et nulle inflammation ne suit son action; aussi le donnons-nous avec succès dans le cas de chute, dont les suites sont la commotion, l'ébranlement et l'épanchement, et lors même que ces accidens ont fait des progrès, il ne demeure pas sans effet.

L'*antimonite de potasse*, connu sous le nom d'*antimoine diaphorétique*, résulte de la détonation du nitrate de potasse avec le *sulfure d'antimoine*; il agit avec efficacité dans les chevaux atteints d'eaux aux jambes, de crevasses, etc.; dans la ladrerie des porcs: les autres préparations antimoniales, dont il seroit inutile de faire ici mention, nous ont toujours paru fort inférieures à celles-ci dans la pratique.

Du reste, si on se propose de faire une décoction du *sulfure d'antimoine*, on le concasse, on en fait un nouet, on le suspend dans le vase destiné à faire bouillir les substances; mais cette décoction nous a paru avoir peu de vertu.

Nous nous élevons hautement contre la pratique de ceux qui administrent les préparations antimoniales à de très-fortes doses, comme d'un hectogramme et plus par jour; la quantité qu'on introduit dans le corps par cette pratique, excite trop fortement les sécrétions, affoiblit les solides, et occasionne dans les jeunes animaux l'épuisement prématuré des facultés vitales. Il en résulte aussi l'engorgement des viscères, une acrimonie dans les humeurs, suivie d'éruptions qui ne sont nullement critiques : et l'on a vu ces maux divers produire des colliquations, des fièvres inflammatoires, ou des états spasmodiques qui ont conduit les animaux à la mort.

*Dose.* Le *sulfure d'antimoine*, pour le cheval, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes; pour le bœuf, depuis huit grammes jusqu'à six décagrammes; pour le mouton, depuis vingt décigrammes jusqu'à huit grammes; pour le cochon, depuis quatre grammes jusqu'à douze.

Le *tartre stibié*, pour le cheval et le bœuf, depuis dix décigrammes jusqu'à huit grammes; pour le mouton, de cinq décigrammes à quinze; pour le chien, le chat, le porc, cette dose varie depuis un demi-décigramme, en raison de la taille de ces animaux.

L'*oxide d'antimoine hidro-sulfuré*, pour le cheval, depuis dix décigrammes jusqu'à huit grammes; pour le chien, comme le *tartre stibié*.

L'*antimoine diaphorétique*, pour le cheval et le bœuf, depuis quatre grammes jusqu'à trois décagrammes; pour le mouton, depuis dix décigrammes jusqu'à quatre grammes; pour le chien et le porc, depuis un demi-décigramme jusqu'à dix-huit.

Sumac (*rhus coriaria*). Arbre de la famille des térébintacées, qui est commun dans nos Départemens méridionaux. On se sert de ses fleurs ou sommités.

*Vertus*. Elles sont astringentes et austères: on les prescrit aux chevaux qui se vident, dans les diarrhées accompagnées de relâchement, dans le diabétès: on les unit au fer pour fortifier. Appliquées à l'extérieur, elles resserrent et fortifient; on les unit au vin et au vinaigre.

*Dose*. En infusion ou en décoction, une poignée par litre d'eau.

Les feuilles du *sumac vénéneux* (*rhus toxicodendron*) ont déjà été employées quelquefois à l'extérieur, en décoction, contre la gale et les dartres, pour les grands animaux; mais leur emploi exige de la part de ceux qui s'en servent, des précautions qu'il est souvent difficile d'obtenir des gens d'écurie, et dont l'i-

nexécution peut entraîner pour eux quelques inconvéniens graves : ces motifs pourront encore reculer l'usage plus fréquent de ce végétal, qui se multiplie dans nos jardins comme arbre d'ornement.

Sureau (*sambucus nigra*). Grand arbrisseau très-connu, de la famille des caprifoliacées : on se sert principalement de ses fleurs, fraîches ou sèches ; elles ont une odeur assez agréable, approchant un peu de celle du muscat.

*Vertus.* On en fait usage à l'intérieur, comme diaphorétique, sudorifique, et légèrement antispasmodique ; on les prescrit dans les péripneumonies, dans les refroidissemens, dans la fourbure, pour exciter la sortie du claveau, l'effet des vésicatoires : on en mêle l'infusion avec le vin, le vinaigre, l'eau-de-vie camphrée, le muriate d'ammoniaque, selon les cas. D'autres fois, on la modère, et l'on en fait un béchique calmant, en y alliant le miel et les fleurs de coquelicot.

Elles s'emploient beaucoup à l'extérieur, comme résolutif et parégorique, dans les engorgemens érysipélateux, dans les inflammations, dans l'état douloureux des parties : on en fait des bains, des fomentations : la poudre ou les fleurs entières entrent dans les cataplasmes émolliens et résolutifs.

*Dose.*

*Dose.* A l'intérieur, fraîches, une poignée ou deux par litre de liquide, selon la force qu'on veut donner à l'infusion; sèches, une pincée à trois.

Le *petit sureau, hièble* ou *yèble* (*sambucus ebulus*), est une plante herbacée, annuelle, également très-commune et quelquefois trop abondante dans certains cantons à blé qu'elle infecte, et où il est difficile de la détruire: elle a une odeur forte, désagréable, qui répugne à tous les animaux, et qui chasse les rats et les souris.

Les fleurs ont les mêmes vertus que celles du *sureau;* les feuilles sont résolutives, appliquées extérieurement en cataplasmes, sur des tumeurs indolentes, sur les œdèmes; le suc exprimé est un bon fondant, apéritif, qu'on peut employer dans l'anasarque, la pourriture, le farcin et les eaux aux jambes; on le donne à la dose d'un demi-kilogramme aux grands animaux.

## T.

Tabac, *nicotiane, petun* (*nicotiana tabacum*). Plante de la famille des solanées, dont il y a plusieurs espèces qui ont toutes les mêmes propriétés; fraîche, elle a une odeur vireuse, désagréable; sèche, elle a un goût âcre et pi-

quant : on n'en fait usage qu'à l'extérieur, et on n'en emploie que les feuilles, fraîches, ou séchées et réduites en poudre. On donne également le nom de *tabac* à la plante, aux feuilles sèches et à la poudre.

*Vertus.* C'est un bon détersif, résolutif, vulnéraire ; on en souffle la poudre dans les naseaux, pour exciter l'éternuement et provoquer la sécrétion de la sérosité qui se filtre sur la membrane pituitaire : on s'en sert ainsi dans la stupeur, dans l'assoupissement occasionnés par des sérosités amassées dans la tête, dans l'apoplexie séreuse.

On l'emploie aussi, en masticatoire, dans ces cas et dans plusieurs autres où il faut réveiller l'action des glandes salivaires, celle de l'estomac, des sucs digestifs ; on l'unit au muriate de soude.

On l'ordonne en lavemens, dans des constipations opiniâtres, et pour exciter le part.

La décoction seule, ou alliée avec du muriate d'ammoniaque, est très-efficace pour détruire la gale ; elle résout les pustules psoriques, et excite préalablement la sortie de l'humeur. On peut employer les feuilles fraîches et en frotter les parties malades.

Les bergers se servent de leur salive imprégnée des propriétés des feuilles, par la masti-

cation, pour guérir la gale commençante de leurs moutons.

On se sert de la décoction ou de la poudre pour tuer les poux.

Son usage n'est pas sans danger ; nous avons vu le *tabac* appliqué sur des plaies extérieures, purger avec violence et coliques ; et sa décoction, employée contre la gale, à forte dose, occasionner la répercussion de l'humeur, et donner lieu à des dépôts mortels sur les viscères.

Quelques pincées de *tabac*, mêlées dans les alimens des carnivores, tels que le chat, le chien et le cochon, sont un violent émétique et purgatif, qu'on a essayé sans succès dans la maladie des chiens.

*Dose.* Les feuilles sèches, en décoction, jusqu'à six décagrammes dans un litre d'eau.

Tamarin. Substance pulpeuse ou médullaire, mucilagineuse, en masse molle, de couleur noirâtre et roussâtre, d'un goût acide agréable ; elle est mêlée d'écorces, de membranes, de graines dures, de couleur rouge brun, luisantes, quadrangulaires et aplaties. L'arbre qui porte les fruits ou gousses d'où on tire cette substance s'appelle *tamarinier* (*tamarinus indica*), de la famille des légumineuses ; on nous l'apporte d'Égypte, des Indes et de l'Afrique.

*Vertus.* Étendu et délayé dans l'eau, il forme une boisson rafraîchissante, délayante et savonneuse, par son acidité et la partie mucilagineuse qu'il contient. On prescrit cette boisson dans les maladies bilieuses, dans celles qui sont purement inflammatoires, comme la fourbure, les inflammations, les ardeurs d'entrailles : à raison de sa cherté, on ne le prescrit que pour le cheval et le chien, et on ne s'en sert même que lorsqu'il est à un bas prix : on le supplée par l'oximel, la décoction d'orge, et quelque sel, tel que le sulfate de magnésie.

*Dose.* Pour le cheval, d'un hectogramme à trois; pour le chien, jusqu'à six décagrammes.

Tanaisie (*tanacetum vulgare*). Plante à fleurs composées, de la famille des corymbifères; on se sert des feuilles et des fleurs, ou des sommités. Elle est amère, désagréable à l'odeur et au goût.

*Vertus.* C'est un bon vermifuge, dont on continue l'emploi quelque temps; elle est stomachique, propre à combattre les fièvres nerveuses et hystériques; on s'en sert aussi dans les éruptions légères; elle agit comme les dépuratoires.

Elle est résolutive, détersive et vulnéraire, à l'extérieur.

La *tanaisie baumière, menthe-coq, herbe*

*au coq, grand-baume, coq des jardins* (*tanacetum balsamita*), est moins amère, plus aromatique, et plus active que la précédente; mais elle est moins vermifuge.

*Dose.* L'une et l'autre, fraîches, jusqu'à deux poignées par litre d'eau, pour les grands animaux; sèches, jusqu'à un hectogramme; et en poudre, jusqu'à six décagrammes.

TARTRITE ACIDULE DE POTASSE. Sel qui existe dans le suc des raisins et d'un grand nombre d'autres fruits; il se dépose en forme d'incrustations pierreuses dans les tonneaux de vin, d'où on le met dans le commerce sous le nom de *tartre rouge* ou *blanc*, selon le vin qui l'a fourni; on le purifie en grand, il est alors blanc, cristallisé en masses irrégulières, et forme ce qu'on appeloit *crême de tartre.*

Lorsqu'il est crud ou brut et tel qu'il sort des tonneaux, il a une saveur un peu aigre et vineuse; mais lorsqu'il est purifié, elle est plus aigre et plus désagréable; néanmoins il n'agace pas les dents comme les autres acides végétaux; il se réduit facilement en poudre et se dissout difficilement dans l'eau.

*Vertus.* Il est rafraîchissant, antiseptique, savonneux: l'usage en est indiqué toutes les fois que la bile est abondante, âcre ou irritante. On le donne aussi dans la suppression

d'urine, due à l'état inflammatoire ; pour arrêter les hémorrhagies ; dans la cachexie ; pour aider l'action des purgatifs.

On l'administre en poudre, incorporé dans du miel, ou dissout dans l'eau ; mais on sent, dans ce dernier cas, combien il faut veiller à ce qu'il ne reste pas au fond du vase, comme cela arrive presque toujours, parce qu'il n'est pas étendu dans une quantité de liquide suffisante pour le dissoudre. Trente parties d'eau bouillante dissolvent à peine une partie de ce sel, il se précipite à mesure que la liqueur se refroidit ; soixante parties d'eau froide n'en dissolvent qu'une partie, et dans l'un et l'autre cas si l'eau est chargée, comme le sont les infusions et les décoctions, elle en dissout bien moins encore.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, jusqu'à un hectogramme.

Tartrite de potasse. Combinaison saturée d'acidule tartareux et de potasse, qu'on fabrique en grand, et qui, attendu ses deux bases et sa facilité à se dissoudre dans l'eau, étoit connu sous les noms de *sel végétal*, et de *tartre soluble*. Il est amer, un peu déliquescent.

*Vertus.* Il est fondant, purgatif minoratif : on l'emploie avec succès pour purger les porcs, les chiens, les chats, les agneaux, en le com-

binant avec le miel, la manne, l'infusion de séné, etc. On le donne aussi à petites doses, continuées plus ou moins long-temps, dans les dispositions à la cachexie, et dans les engorgemens glanduleux du bas-ventre.

On le remplace souvent, dans la pratique, par le *tartrite de potasse et de soude*, sel triple, composé d'acidule tartareux saturé complettement avec la soude ; il étoit connu sous le nom de *sel de seignette*. Il est en gros cristaux réguliers, qui ont la forme d'un tombeau ; il a une saveur amère et se dissout facilement aussi dans l'eau : il est plus actif que le précédent.

*Dose.* Jusqu'à trois décagrammes.

Térébenthine. Résine liquide qui découle par incisions du *térébinthe* (*pistacia terebinthus*), arbre qui a donné son nom à la famille des térébinthacées, et qui croît dans l'île de Chio. Celle-ci est la plus belle et la plus chère. On donne le même nom à la résine que fournissent les arbres de la famille des conifères, et principalement le *sapin* (*pinus picea*) : c'est de celle-ci dont nous faisons usage. La France en fournit beaucoup.

Elle est fluide, limpide, gluante, tenace, de la consistance à-peu-près du miel, mais un peu plus coulante ; sa couleur est d'un jaune-clair ; son odeur forte, résineuse, tenant un

peu de celle du citron ; la saveur en est balsamique, âcre et amère. On la choisit récente, transparente, et sans ordures.

*Vertus.* Elle est échauffante, vulnéraire, discussive, antiseptique, diurétique ; on l'ordonne avec beaucoup de succès dans les chutes, les contusions ; dans les sujets phlegmatiques, cachectiques ; elle résout promptement les humeurs épanchées : on la prescrit alors avec des vulnéraires astringens.

On l'ordonne comme béchique incisif, dans les ulcérations du poumon, qui ne sont pas accompagnées d'inflammation, et qui ne fournissent que des matières visqueuses et ténaces.

On s'en sert aussi en lavemens, pour les rendre diurétiques, et dans les ulcérations des reins, de la vessie et des intestins ; on la délaie avec des jaunes d'œufs, et on l'étend dans une décoction émolliente ou vulnéraire. Elle donne aux urines une odeur de violette.

Elle s'ordonne à l'extérieur pour des efforts accompagnés de distension des ligamens : on en fait un grand usage dans les plaies du sabot, pour en accélérer ou en assurer la cicatrice ; dans les cas de meurtrissure de la sole, de bleime, d'étonnement de sabot, de foiblesse de l'ongle. On l'emploie seule ou alliée avec d'autres substances : elle entre dans plusieurs

compositions et fait la base de l'onguent digestif.

On distille la *térébenthine* en grand ; elle fournit une *huile volatile,* très connue et très-employée sous le nom d'*essence de térébenthine ;* elle est claire, légère, très-odorante, très-inflammable, peu dissoluble dans l'alcool; elle s'épaissit et se colore en vieillissant, ou lorsqu'on la falsifie en y faisant dissoudre de la *térébenthine* commune, des huiles grasses, pour en augmenter le poids; cette dernière doit être rejetée.

Elle a toutes les propriétés des *huiles volatiles*, et comme elle est abondante et à bas prix, en même temps qu'elle est très-active, nous en faisons beaucoup d'usage. On la donne dans la circonstance de coups à la tête, de commotions au cerveau ; on la délaie avec un jaune d'œuf, et on étend ce mélange dans une infusion de plantes céphaliques ou vulnéraires.

Elle est un puissant diurétique chaud, et convient pour débarrasser les sérosités annoncées par des œdèmes ; elle opère aussi la dissipation des douleurs rhumatismales, et de ce qu'on appelle boiterie de vieux mal.

On l'administre en lavemens, délayée avec le jaune d'œuf, ou avec un mucilage quelconque, ou simplement avec une décoction émolliente, dans la foiblesse des viscères uro-

poiétiques, les retentions d'urine dues au défaut d'action de la vessie ; dans cette espèce de foiblesse des reins appelée tour de bateau, etc.

Appliquée extérieurement, elle facilite l'exfoliation des parties tendineuses, ligamenteuses ; elle déterge promptement, donne du ton aux plaies baveuses, fongueuses ; c'est un excellent topique pour défendre ou détruire la gangrène, la putréfaction des ulcères ; elle opère promptement la chute des parties mortes.

Elle est sur-tout connue par l'agitation qu'elle cause aux chiens, aux chats, au cheval, à l'âne, etc., étant appliquée sur le tégument. Elle produit aussi des effets sensibles et très-analogues à ceux d'un véritable vésicatoire sur le lieu de cette application ; elle y excite promptement de l'inflammation, de la tuméfaction, de la douleur, ce qui est bientôt suivi de la chute de l'épiderme et des poils.

Elle est très-pénétrante ; en continuant d'en frictionner les parties, on peut en introduire une très-grande quantité, et c'est ce qu'on fait en s'en servant comme charge, dans le cas d'efforts de reins, d'écarts, de distension dans l'articulation de la cuisse, pour assurer la rotule remise en place ; mais on ne peut l'employer ainsi que sur les parties charnues ; sur

les extrémités, on s'exposeroit à des accidens graves : on n'en fait jamais, depuis le dessus du jarret et du genou en bas, que des frictions légères, et souvent même l'associe-t-on avec l'eau-de-vie, pour en modérer l'activité.

Il faut cependant excepter le cas de la fourbure. Les frictions, dans cette circonstance, autour des couronnes, opèrent une inflammation qui est bientôt suivie de la résolution (1).

L'irritation et l'agitation dont est suivi l'usage de l'*huile volatile de térébenthine* sur la peau, se manifeste peu après qu'elle y est étendue, et n'est pas d'une longue durée; pendant qu'elle a lieu, on promène l'animal.

On en fait aussi un grand usage dans les plaies des pieds, telles que la dessolure, l'enlèvement des quartiers; elle consolide les feuillets et la sole de chair, et elle prévient sur-tout l'inflammation. On s'en sert encore avec un succès qui ne laisse rien à désirer dans les piqûres, les encloueures, lorsqu'elles sont récentes; mais elle ne convient plus, et aggrave souvent les accidens, lorsque l'inflammation commence à se manifester.

En général, il faut être très-réservé sur son

(1) Voyez dans la deuxième partie du tome II des *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques*, déjà citées, le *traité de la fourbure*.

emploi intérieur et extérieur, dans les chevaux fins, délicats et très-irritables.

*Dose.* La *térébenthine*, depuis deux décagrammes jusqu'à un hectogramme; l'*huile volatile*, jusqu'à six décagrammes à l'intérieur, pour les grands animaux; de dix gouttes à trente, pour les petits; et jusqu'à trois décagrammes, pour ceux de moyenne taille.

Terre cimolée, *cimolite, terre moulard.* C'est la poussière fine, terreuse et métallique, qui se trouve au fond de l'auge des couteliers et autres ouvriers qui aiguisent des métaux sur la meule : elle est composée des débris de la meule, de la limaille du métal, qui est plus ordinairement du fer, et d'oxide de ce métal.

*Vertus.* C'est un astringent et un bon défensif, qu'on peut avoir sous la main à peu de frais, dans les coups, les contusions, les efforts des articulations, les blessures de la selle, etc. On en met peu à-la fois, on renouvelle l'application souvent; on humecte la terre, lorsqu'elle est sèche, avec l'eau dans laquelle elle se trouve. On peut aussi l'aiguiser avec l'eau-de-vie.

Thym (*thymus vulgaris*), *thym sauvage, serpolet* (*thymus serpyllum*). Petits arbustes odorans, de la famille des labiées; il y en a de beaucoup d'espèces; elles ont les mêmes pro-

priétés; nous n'avons cité que les deux usuelles. On se sert de toutes les parties.

*Vertus.* Il est céphalique, atténuant, béchique incisif et résolutif : on en donne l'infusion à la suite d'indigestions violentes, soit dans le cheval, soit dans les ruminans; on la combine pour produire les autres effets.

Il entre dans les poudres, les espèces, les bains aromatiques, les décoctions résolutives, et dans le vin aromatique.

*Dose.* La même que celle des autres plantes de la même famille.

Turbith. Racine d'un *liseron* (*convolvulus turpethum*) qui croît à Ceylan. Elle contient un suc âcre, gommo-résineux; on la fait sécher, après en avoir séparé l'intérieur ou la moëlle. Les morceaux sont repliés sur eux-mêmes, ligneux, oblongs, compacts, de la grosseur du doigt; l'intérieur est d'une couleur blanche, l'extérieur d'une couleur grise. Elle n'a point d'odeur; sa saveur est désagréable, et laisse dans la bouche, pendant quelque temps, une impression âcre et nauséeuse. On le choisit pesant, bien mondé, résineux, non carié, difficile à rompre.

*Vertus.* C'est un purgatif violent, pour les petits animaux; il n'entre que comme auxiliaire pour les grands. On le donne en poudre.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à six, pour le cheval et le bœuf; depuis un gramme jusqu'à quatre, pour les autres.

## V.

VALÉRIANE SAUVAGE (*valeriana officinalis*), *grande valériane* (*valeriana phu*). Plantes de la famille des dipsacées, dont il y a un grand nombre d'espèces; celles-ci sont employées le plus ordinairement; nous avons parlé ailleurs de la *valériane mache*. Voyez *mache*. On emploie principalement la racine, qui a une odeur forte, aromatique, et une saveur âcre et amère.

*Vertus.* Elle est apéritive, diurétique, diaphorétique et tonique. On s'en sert de préférence dans les maladies chroniques, telles que les douleurs vagues et rhumatismales, les mouvemens hystériques, fébriles, ou seulement spasmodiques des jeunes femelles; infusée dans le vin, la bière, ou donnée en poudre avec le fer, elle est d'un puissant secours dans les maladies cachectiques, accompagnées même de quelques mouvemens fébriles, tels que les états œdémateux, la pourriture.

Elle est résolutive à l'extérieur; son infusion filtrée est un collyre détersif et fortifiant; on s'en sert aussi pour déterger les plaies.

*Dose.* Pour le cheval et le bœuf, de trois

décagrammes à douze ; pour le mouton, d'un décagramme à trois.

Vigne (*vitis vinifera*). Arbrisseau sarmenteux, bien connu, dont il y a un grand nombre de variétés ; on fait usage des feuilles, du fruit appelé *raisin*, du suc qu'il fournit, et des produits qu'on en retire.

*Vertus*. Les feuilles sont aigrelettes ; on les fait manger aux bestiaux pour prévenir les maladies inflammatoires épizootiques, et sur-tout pour empêcher, pendant les sécheresses de l'été, l'endurcissement des alimens dans le feuillet. Leur décoction édulcorée avec le miel est diurétique et rafraîchissante ; on l'emploie dans les ardeurs d'urine, la fortraiture, etc.

Toutes les espèces de *raisins* bien mûrs ont les mêmes propriétés. Ce fruit, donné en quantité, convient dans la pousse, dans la fortraiture, dans les ardeurs d'entrailles qui sont la suite d'un travail excessif. Il calme les irritations, assouplit les parties et les fortifie ; il lâche le ventre, pousse par les urines, et produit bientôt de l'embonpoint.

Le *verjus* est le suc exprimé du *raisin* avant sa maturité, ou d'une espèce de *raisin* qui porte ce nom, et qui mûrit rarement. C'est un acide malique, qui se trouve tout formé dans beaucoup d'autres fruits ; il a les mêmes pro-

priétés que le vinaigre, et on l'emploie dans les mêmes circonstances, mais il est plus doux, et se donne à plus forte dose.

Le *moût* est le suc exprimé des *raisins* mûrs, et qui n'a pas encore fermenté. C'est une liqueur douce, sucrée, d'une saveur aromatique légère et particulière, plus ou moins épaisse, de la couleur du *raisin* qui l'a produite.

Donné à grandes doses il est relâchant, laxatif; à dose moindre, telle qu'un litre ou deux pour les grands animaux, il est tempérant, rafraîchissant; c'est un bon fondant dans beaucoup de maladies chroniques; on le donne avec succès dans la fortraiture; c'est une ressource dont on ne fait pas assez d'usage dans les pays vignobles. A l'extérieur il est fortifiant, résolutif, détersif.

Le *marc de raisin* est le résidu dont on a exprimé le vin, il retient une plus ou moins grande quantité de principe spiritueux ou alcoolique; c'est un fortifiant très-actif extérieurement; on l'emploie contre les douleurs rhumatismales, les vieilles claudications, les anciens efforts de boulet et de la couronne avec engorgement, les foiblesses des articulations, des reins; il convient pour fortifier les anciennes fractures. On met la partie malade dans un tas de *marc* échauffé par la fermentation, et

on

on l'y laisse plus ou moins long-temps ; c'est ce qu'on appelle bain de marc.

Vin. Liqueur sapide, plus ou moins piquante et aromatique, qui est le premier produit de la fermentation spiritueuse du suc exprimé des *raisins* : il y en a une grande quantité de variétés, mais elles ont toutes, plus ou moins, les mêmes propriétés.

*Vertus.* Il se donne comme cordial et fortifiant dans les maladies aiguës, pour réveiller les forces abattues, rétablir les mouvemens critiques affoiblis ou suspendus ; on le prescrit dans les purgations copieuses, pour soutenir les forces ; dans les superpurgations, pour arrêter les évacuations. On l'administre après des courses violentes, pour empêcher l'arrêt de la transpiration, ou pour la rétablir, et alors on l'associe avec des substances chaudes et aromatiques, telles que les baies de genièvre, la canelle, la muscade, etc.

Il est souvent l'excipient des cordiaux, des diaphorétiques, dans les maladies malignes et pestilentielles ; il en seconde les effets.

On y fait infuser des substances amères, aromatiques, et autres ; il prend alors le nom des substances et ajoute à leurs vertus ses propriétés particulières ; tel est le *vin d'absinthe, d'aunée, de quinquina, aromatique*, etc.

Il se donne avec le pain, en forme de bouillie, dans les convalescences pénibles, à la suite d'épuisemens quelconques, sur-tout de ceux qui sont la suite de suppurations très-abondantes : on y joint quelquefois alors des poudres amères, toniques, antiseptiques.

Il s'emploie à l'extérieur pour des plaies récentes, meurtries ; pour les contusions, les foulures ; pour lotionner des plaies anciennes, mais flasques, ainsi que leur circonférence ; on en imbibe des compresses qu'on a soin de tenir toujours humectées.

*Dose*. Pour le cheval et le bœuf, jusqu'à un litre ; pour le mouton, jusqu'à un demi-litre.

On distille le *vin* en grand, et on obtient une liqueur claire, piquante, odorante, très-inflammable, qui contient encore plus ou moins de parties aqueuses, selon qu'on a poussé la distillation, c'est l'*eau-de-vie ;* elle se colore en vieillissant et en se chargeant de la partie colorante des tonneaux qui la renferment, elle a alors une couleur plus ou moins ambrée ; on la falsifie en y ajoutant de l'eau, en la rendant piquante avec du poivre long qu'on y fait infuser, et en la colorant avec du caramel ou de la mélasse : on sent bien que celle qui est ainsi falsifiée ne peut pas avoir les propriétés de la première.

En distillant l'*eau-de-vie* on la prive de l'eau qu'elle contenoit, et on obtient l'*alcool* ou *esprit-de-vin*.

Nous faisons moins d'usage de ces liqueurs à l'intérieur qu'à l'extérieur où nous les employons fréquemment, la première sur-tout. Elles sont toniques, cordiales, fortifiantes, résolutives, détersives, vulnéraires, irritantes, échauffantes, et on doit être réservé sur leur emploi dans les animaux irritables, maigres, secs; dans les engorgemens et dans toutes les dispositions inflammatoires qu'elles ne pourroient qu'accroître.

On les unit aux breuvages sudorifiques, alexitères, antiputrides, antigangréneux; elles facilitent la dissolution du camphre, des résines: elles forment les teintures spiritueuses ou alcooliques, et entrent dans un grand nombre de préparations: on s'en sert dans presque toutes les plaies récentes du sabot, et elles préviennent souvent l'inflammation et la suppuration dans cette partie.

On ne les donne à l'intérieur que depuis un décagramme jusqu'à douze, et souvent pour l'usage extérieur on les affoiblit avec de l'eau.

Les grains et toutes les substances sucrées peuvent donner également, par la fermentation, du *vin* ou de l'*alcool*: on fait un grand

usage de l'*eau-de-vie de grains* dans beaucoup de Départemens de France.

Vinaigre, *acide acéteux*. Produit de la fermentation du *vin*, qu'on appelle fermentation acéteuse. Il suffit d'abandonner le *vin* à lui-même, à l'air libre, pour avoir bientôt du *vinaigre*. Il a une saveur acide plus ou moins forte, mais agréable ; une odeur piquante qui lui est particulière, un gratter qui affecte agréablement les organes, sur-tout en le frottant dans les mains ; il conserve la couleur du *vin* qui l'a produit : on le falsifie comme l'eau-de-vie : nous en faisons un grand usage.

*Vertus*. Il est tempérant, rafraîchissant, antiputride, à petite dose, dans l'orgasme et la rarescence des liqueurs ; donné en plus grande quantité, dans les maladies inflammatoires, il s'oppose aux progrès de l'inflammation, détruit l'acrimonie des matières des premières voies et empêche qu'elles ne se putréfient ; il pousse par la transpiration et par les urines. C'est un spécifique dans la maladie rouge commençante, seul ou précédé de la saignée, suivant le cas : on l'administre pur, ou étendu dans l'eau.

Une petite quantité dans la boisson est d'un usage salutaire dans les grandes chaleurs pour les animaux qui sont soumis à des travaux pénibles. Elle ne l'est pas moins dans le claveau

confluent, dans le cas d'épizooties inflammatoires, putrides, pestilentielles, charbonneuses, soit pour les animaux malades, soit pour ceux qu'on veut préserver ; c'est ce qu'on appelle *oxicrat.*

On le donne le plus souvent dans des boissons délayantes ; on préfère d'en faire usage de cette manière dans les maladies aiguës, inflammatoires, où le sang est épaissi, où la coction est difficile et longue à se faire.

Cuit avec le miel il forme l'*oximel ;* c'est un très-bon béchique incisif, qu'on associe avec des médicamens incisifs et fondans ; il en est un excipient très-actif.

Le *vinaigre* seconde puissamment l'effet des alexitères ; il en est le véhicule, pur, ou coupé avec de l'eau. On le donne avec l'aloès et les autres résineux, pour en modérer l'action ; en général, il modère celle des médicamens âcres, et diminue la qualité vénéneuse de l'opium et de tous les solanum.

On l'a indiqué comme un spécifique assuré contre la rage ; on le fait prendre chaud à assez forte dose : nous pensons que ce remède n'est point à négliger.

A l'extérieur, il est astringent, défensif, résolutif et répercussif : on en met dans les bains destinés aux pieds des chevaux fourbus ; il est

le véhicule des cataplasmes de suie qu'on applique autour de ces parties.

On l'emploie encore dans les bains émolliens destinés à des tuméfactions inflammatoires très-vives. Le *vinaigre* et le muriate de soude sont un très-bon défensif dans les entorses, les contusions récentes : étendu dans l'eau, on l'injecte dans les naseaux pour arrêter des hémorrhagies, et dans la bouche, lorsqu'elle est enflammée par des causes locales, pour appaiser les irritations qu'occasionnent les blessures dues à des fourrages piquans.

On fait avec le *vinaigre*, la poudre des plantes, et les farines résolutives, des cataplasmes résolutifs, très-propres pour dissiper les tuméfactions des parties musculeuses : on fait aussi cuire l'avoine dans cette liqueur, pour en faire des sachets qu'on applique sur les lombes, et qui sont très-fortifians et très-résolutifs. Le *vinaigre* chaud est lui-même un très-fort résolutif.

Enfin, c'est un bon parfum ; on en arrose les écuries, les bergeries, les étables ; on en jette dans les auges ou mangeoires, on en frotte l'entrée des naseaux des animaux ; ce qui vaut beaucoup mieux que de le faire brûler sur une pelle ou sur des charbons ardens.

*Dose.* A l'intérieur, pour le cheval et le

bœuf, jusqu'à quatre hectogrammes ; pour le mouton, jusqu'à un hectogramme.

Les autres liqueurs fermentées, telles que le cidre, le poiré, la bière, donnent également du *vinaigre ;* mais il est moins actif que celui du *vin.* On en fait aussi d'artificiel, avec des fruits sauvages ou aigres, les acides minéraux, etc.

Violette (*viola odorata*). On se sert de la feuille et des fleurs.

*Vertus.* Les feuilles s'emploient fraîches de préférence, comme émollient, cuites en forme de pulpe. Elles contiennent un mucilage très-adoucissant pour les inflammations des parties délicates, comme les paupières, les mammelles; pour des plaies extrêmement sensibles, accompagnées de tuméfactions. La décoction sert de lotions, de fomentations.

Les fleurs sont un bon béchique adoucissant et anodin dans les pleurésies, les toux catarrhales, l'inflammation de la gorge ou du poumon ; elles font partie des fleurs pectorales. On en édulcore l'infusion avec du miel.

*Dose.* Deux ou trois pincées des fleurs, par litre d'eau.

Vipère (*coluber berus*). Reptile du genre des serpens. On en trouve principalement dans le ci-devant Dauphiné et le Poitou. Sa morsure est venimeuse, et même mortelle pour les pe-

tits animaux, mais elle ne l'est pas pour les grands ; les accidens qui en sont la suite peuvent être guéris par l'usage de l'ammoniaque. On la fait sécher après lui avoir coupé la tête, et on la pulvérise : nous sommes convaincus, d'après des expériences réitérées, qu'on en obtient peu d'effet dans les animaux.

*Vertus.* Flle est regardée comme dépuratoire, sudorifique, alexitère, propre dans les maladies malignes, pestilentielles, cutanées, etc.

*Dose.* Au cheval, depuis un hectogramme jusqu'à deux.

Vipérine, *herbe aux vipères* (*echium vulgare*). Plante de la famille des borraginées, dont la semence imite la tête d'une vipère, ce qui lui a fait donner son nom, et a fait croire, quoique bien gratuitement, qu'elle étoit spécifique contre la morsure de cet animal.

*Vertus.* C'est un béchique adoucissant, légèrement diaphorétique, dont on fait usage dans les fluxions catarrheuses, dans les toux dues au refroidissement; on édulcore la boisson qu'on en prépare avec le miel ou la mélasse. Elle remplace la buglosse et la bourrache.

Vulnéraire (*anthyllis vulneraria*). Plante de la famille des légumineuses, qui croît dans les lieux montagneux.

*Vertus.* Le nom qu'on lui a donné les in-

dique. On l'emploie pilée fraîche, ou en décoction, pour les plaies récentes, les tumeurs accidentelles, les contusions, les échymoses, etc.

On en fait prendre le suc exprimé, ou l'infusion dans l'eau, aiguisée de muriate de soude, dans les commotions dont on craint l'effet sur les viscères, et sur-tout sur le cerveau.

*Dose.* Une poignée par litre d'eau; le suc, jusqu'à un demi-litre.

Vulnéraire de Suisse, *d'Auvergne, fall-trancks.* On donne ce nom à un mélange assez arbitraire de plantes plus ou moins vulnéraires, récoltées dans les montagnes de la Suisse et de l'Auvergne. Ceux qui les recueillent les font sécher et les hachent grossièrement, pour empêcher de les reconnoître; ce sont principalement la sanicle, la bugle, la gentiane, la pervenche, la verge d'or, la véronique, la vulnéraire, la bétoine, la petite centaurée, la brunelle, le pied-de-chat, les capillaires, l'arnica, le pied-de-lion, l'armoise, l'absinthe, la petite sauge, la verveine, etc.

*Vertus.* Ce mélange est vulnéraire, résolutif, apéritif, stomachique; il pousse par les urines: on le donne en infusion, dans les coups, les chutes, les contusions; dans les engorgemens œdémateux, les dégoûts, l'inappétence.

C'est un béchique incisif qu'on donne avec

succès dans les affections catarrhales qui reconnoissent pour cause l'épaississement de l'humeur bronchiale, comme dans la gourme et la fausse gourme, les péripneumonies catarrheuses, etc. : on y ajoute le miel.

On l'emploie dans la fourbure commençante; on en aiguise l'infusion avec le muriate de soude, ou celui d'ammoniaque.

On le donne en grand lavage dans les indigestions des ruminans, lorsque les estomacs ont besoin d'être excités à se débarrasser.

*Dose.* Depuis un décagramme jusqu'à un hectogramme, pour le cheval; jusqu'à deux hectogrammes, pour le bœuf; et jusqu'à trois décagrammes, pour le mouton.

## Z.

Zédoaire (*kæmpferia*). Plante de la même famille que le gingembre, qui croît dans l'Inde, et dont la racine est de deux espèces, longue et ronde. Elle est légèrement tubéreuse, solide, inégalement longue ou ronde, de la grosseur du petit doigt, d'une couleur grise blanchâtre; son odeur et sa saveur sont un peu aromatiques et camphrées; elle est légèrement amère, âcre et mucilagineuse.

*Vertus.* Elle est alexipharmaque, diaphorétique, carminative, chaude, discussive, at-

ténuante, fortifiante : elle remplace le gingembre, mais elle a moins d'activité.

On lui substitue assez souvent la racine de *galanga officinal* (*marenta galanga*) qui est aussi de la même famille et dont les propriétés sont les mêmes.

*Dose.* En poudre, dans le miel, d'un décagramme à six ; en infusion, dans le vin, jusqu'à deux hectogrammes.

Zinc. Métal d'un blanc brillant, tirant sur le bleu ; on observe dans sa cassure des fibres ou stries, comme dans l'antimoine ; il noircit les doigts lorsqu'on le manie ou qu'on le frotte un moment ; il a une légère odeur et une saveur qui lui sont particulières, et est un excellent conducteur du fluide galvanique. Nous ne faisons usage que de ses oxides et de son sulfate.

Si on l'expose à l'action du feu, il s'enflamme et se volatilise sous forme de flocons blancs, légers ; c'est un véritable *oxide de zinc* qu'on appeloit *fleurs de zinc*, *pompholix*.

*Vertus.* Cet oxide est apéritif, antispasmodique ; on le donne dans les maladies nerveuses, dans l'épilepsie, lorsque l'inflammation et l'irritation sont diminuées. Extérieurement il est dessiccatif et entre dans plusieurs onguens.

*Dose.* depuis deux grammes jusqu'à seize, pour le cheval, dans le miel, en forme d'opiat.

L'*oxide de zinc natif*, connu autrefois sous les noms de *calamine*, ou *pierre calaminaire*, est une mine de ce métal, dont on ne se sert qu'à l'extérieur, comme le précédent.

Il en est de même de l'oxide de ce métal qui se retire dans les fourneaux des mines où on l'exploite, et qui étoit connu sous le nom de *tuthie*. Il est en écailles roulées, ou en gouttières, de differente grandeur et épaisseur; dur, gris, chagriné. Il est toujours un peu mêlé de cuivre et d'étain.

On le prépare en le porphyrisant avec une légère quantité d'eau rose; il est détersif, dessiccatif, cicatrisant; on l'emploie dans les collyres et dans les onguens. Voyez *sulfates*.

# FORMULES MÉDICINALES.

## PREMIÈRE PARTIE.

## FORMULES MAGISTRALES.

### MÉDICAMENS INTERNES.

### CHAPITRE PREMIER.

#### MÉDICAMENS PURGATIFS (1).

BREUVAGES (2).

N°. 1.

*Pour le Cheval.*

| | | |
|---|---|---|
| Prenez | Décoction de graine de lin | 1 lit. |
| | Miel | 5 hec. |

Faites bouillir quelques minutes à petit feu, donnez tiède. On continue ce breuvage jusqu'à ce qu'il relâche le ventre.

N°. 2.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sulfate de magnésie | 3 hec. |
| | Bourrache | 2 poig. |

F. bouillir la plante quelques minutes dans

| | | |
|---|---|---|
| | Eau | 1 ½ lit. |

Coulez, faites-y fondre le sulfate, donnez à l'animal.

(1) Voyez MATIÈRE MÉDICALE, tome I, art. XIX, page 78.

(2) Les doses des formules sont pour les grands animaux, à moins qu'on ne le spécifie à la tête de la formule.

N°. 3.

P. Sulfate de magnésie 5 hect.
F. dissoudre dans
Décoction de Mauve 2 lit.
Donnez-en deux fois dans la matinée.

N°. 4.

P. Gayac, Squine, Salsepareille, concassés, Polypode } ana 12 déca.
Séné, Rhubarbe } ana 3 déca.
F. infuser pendant douze heures dans
Eau 6 lit.
F. bouillir ensuite jusques à diminution d'un quart; ajoutez
Tartrite de potasse 12 déca.
Laissez refroidir, passez au travers d'une étoffe.
La dose de ce breuvage, à donner les matins, pendant plusieurs jours, est de 1 lit.

N°. 5.

P. Gratiole 1 poig.
Séné 3 déca.
Sulfate de magnésie 2 hec.
F. bouillir un instant dans
Eau 1 lit.
Laissez infuser pendant quelques heures sur la cendre chaude, coulez en exprimant légèrement et donnez en breuvage cette infusion purgative commune.

N°. 6.

P. Séné 3 déca.
F. infuser dans
Eau bouillante $\frac{1}{2}$ lit.
L'espace de trois heures, coulez, jetez dans cette infusion Aloès concassé 3 déca.
Laissez infuser pendant la nuit sur la cendre chaude, donnez tiède à l'animal.

N°. 7.

P. Infusion purg. comm. N°. 5. ½ lit.
F. y infuser sur la cendre chaude pendant la nuit
Aloès concassé. 3 déca.
Remuez, donnez tiède à l'animal.

N°. 8.

P. Infusion purg. comm. N°. 5. ½ lit.
Délayez-y Catholicon 2 hec.
Donnez tiède à l'animal.

N°. 9.

P. Infusion de séné N°. 6. ½ lit.
F. y infuser sur la cendre chaude pendant la nuit
Aloès en poudre 4 déca.
Agaric en poudre 2 déca.
Remuez, donnez tiède à l'animal.

N°. 10.

P. Infusion de coquelicot et de coriandre } 1 lit.
Oximel 2 hec.
F. y infuser plusieurs heures
Aloès en poudre 3 déca.
Donnez en une dose, le matin.

N°. 11.

P. Infusion purg. comm. N°. 5. ½ lit.
F. y infuser pendant la nuit sur la cendre chaude
Aloès en poudre 4 déca.
Résine de jalap 8 gra.
Remuez et donnez à l'animal.

N°. 12.

P. Aloès en poudre 4 déca.
Potasse 3 déca.
Miel 2 hec.
Eau 1 lit.
F. bouillir le tout quelques minutes, laissez infuser trois heures, ajoutez au moment de le donner Huile d'anis 8 gra.
Remuez et donnez en une dose.

N°. 13.

P. Jalap en poudre 2 déca.
Aloès en poudre 4 déca.
Délayez le tout dans
Décoction d'oseille ½ lit.
Donnez à l'animal.

N°. 14.

P. Aloès en poudre 4 déca.
Vinaigre tartarisé 3 hec.
Miel 2 hec.
Laissez infuser trois heures, donnez le matin, en une dose.

N°. 15.

P. Séné. 6 déca.
Miel 2 hec.
Eau 1 lit.
F. bouillir six minutes, laissez infuser trois heures, passez, exprimez, ajoutez
Aloès en poudre 3 déca.
Sulfate de magnésie 12 déca.
Opium 5 déci.
Donnez le matin, en une dose.

N°. 16.

*Pour le Bœuf.*

P. Séné 6 déca.
Eau bouillante 1 lit.
Laissez infuser quelques heures, ajoutez à la colature
Aloès en poudre 6 déca.
Donnez le matin, en une dose.

N°. 17.

P. Décoction de viperine, de mercuriale et de chicorée sauvage } 1 lit.
Ajoutez Aloès 4 déca.
Sulfate de magnésie 2 hec.
Camphre 16 gra.
Oximel 12 déca.
Donnez en une dose. On réitère ce breuvage

tous

tous les matins, jusqu'à ce que l'évacuation soit décidée.

N°. 18.

*Pour les Moutons.*

| | | |
|---|---|---|
| P. | Séné | 16 gra. |
| F. infusez dans | | |
| | Eau | 1 ver. |
| Coulez avec expression, ajoutez | | |
| | Aloès en poudre | 8 gra. |
| | Sulfate de magnésie | 6 déca. |
| M. et donnez en une seule dose. | | |

N°. 19.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Séné | 16 gra. |
| Jetez dans | Eau bouillante | 1 ver. |
| Laissez infuser, passez, ajoutez | | |
| | Aloès en poudre | 16 gra. |
| | Oximel | 6 déca. |
| Donnez en une dose. | | |

N°. 20.

*Pour les Chiens.*

| | | |
|---|---|---|
| P. | Séné | 4 gra. |
| | Eau bouillante | ½ ver. |
| Laissez infuser, ajoutez | | |
| | Pulpe de casse | 6 déca. |
| Donnez le matin. | | |

N°. 21.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Jalap | 4 gra. |
| | Potasse | 2 gra. |
| | Sulfate de magnésie | 8 gra. |
| F. bouillir quelques minutes dans | | |
| | Eau | ½ ver. |
| Passez, f. prendre en une dose. | | |

N°. 22.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Séné | 4 gra. |
| | Eau bouillante | 1 ver. |
| F. infuser comme ci-dessus, | | |
| Ajoutez | Sirop de nerprun | 6 déca. |
| Donnez le matin, en une ou deux doses. | | |

N°. 23.

P. Pulpe de casse — 6 déca.
Lait, ou infusion de fleurs de mauve, ou décoction de graine de lin — 1 ver.

Délayez le tout, laissez infuser un quart-d'heure, donnez en une dose.

N°. 24.

P. Soufre sublimé — 8 gra.
Lait, ou bouillon de tête de mouton — 1 ver.

Délayez le soufre dans l'une ou l'autre de ces liqueurs chaudes, f. prendre en une dose.

## Pilules, Bols, Opiats.

N°. 25.

*Pour le Cheval.*

P. Miel — 1 kil.
Son — 1 picot.
Eau — s. q.

F. cuire doucement l'espace d'un quart-d'heure, remuant continuellement; f. manger à l'animal deux fois par jour, et répétez jusqu'à ce que le ventre se relâche.

N°. 26.

P. Sulfate de magnésie — 12 déca.
Miel — ½ kil.
Son — 1 picot.

Formulez et donnez comme le précédent.

N°. 27.

P. Aloès en poudre — 3 déca.
Sulfate de Magnésie — 2 hec.
Oximel — s. q.

Pour former un opiat à donner en une dose.

N°. 28.

P. Jalap, Aloès en poudre — ana 3 déca.
Diagrède, Muriate de mercure doux — ana 4 gra.
Miel mercurial — s. q.

Incorporez dans le miel, roulez dans le son ou

la farine, formez des pilules que vous donnerez le soir; le lendemain matin donnez en breuvage

Infusion purg. comm. N°. 5. ½ lit.

N°. 29.

*Pour le Bœuf.*

P. Aloès en poudre, } ana 6 déca.
Manne grasse }
Nitrate de potasse 1 déca.
Miel s. q.

M. le tout dans de la farine, donnez en pilules.

N°. 30.

P. Aloès 6 déca.
Semence d'anis en poudre 3 déca.
Miel s. q.

M. les poudres dans le miel en consistance de bol, et donnez en une dose le matin.

N°. 31.

*Pour les Volailles.*

P. Aloès 5 déci.
Mélasse, } ana s. q.
Farine }

Formez une pâte que vous ferez manger par petites portions à la volaille le matin.

## POUDRES.

N°. 32.

*Pour le Cheval.*

P. Agaric, } ana 1 hec.
Aloès }
Séné 16 gra.
Gentiane, } ana 8 gra.
Gingembre }

Pulvérisez et administrez dans le miel, à petites doses répétées.

N°. 33.

P. Jalap 6 déca.
Diagrède 3 déca.
Antimonite de potasse non lavé 6 déca.

M. f. une poudre, administrez comme ci-dessus.

N°. 34.

P. Jalap, } ana 12 déca.
Muriate de soude }
Son 1 picot.
M. et donnez à l'animal.

N°. 35.

*Pour les Moutons.*

P. Jalap, } ana 16 gra.
Potasse }
Son 1 joint.
M. et donnez le matin.

LAVEMENS.

N°. 36.

P. Miel 3 hec.
Eau tiède 1 ½ lit.
F. fondre le miel dans l'eau, donnez tiède.

N°. 37.

P. Décoction émolliente 1 ½ lit.
F. y fondre Savon blanc râpé } ana 1 hec.
Ajoutez Miel mercurial }
F. un lavement.

N°. 38.

P. Séné 1 hec.
Versez sur ces feuilles
Décoction émolliente bouillante 1 ½ lit.
F. infuser pendant une heure, coulez, délayez dans la colature
Catholicon 1 hec.
F. un lavement.

N°. 39.

P. Séné 6 déca.
Pulpe de coloquinte dans un nouet 8 gra.
F. infuser les feuilles et la pulpe dans
Décoction émolliente bouillante 1 ½ lit.
Donnez sur la fin une légère ébullition, coulez, ajoutez à la colature
Vin émétique trouble 3 hec.
Huile de noix 1 hec.
Pour un lavement.

N°. 40.

P. Feuilles de tabac, } ana 3 déca.
Racines d'hellebore }
F. bouillir pendant quelques minutes dans
Eau 1 ½ lit.
Passez, F. fondre dans la colature
Muriate de soude 6 déca.
Administrez tiède.

---

## MÉDICAMENS VOMITIFS OU ÉMÉTIQUES (1).

### Boissons, Breuvages.

N°. 41.

*Pour le Chien.*

P. Tartrite d'antimoine 2 déci.
F. dissoudre dans
Eau ½ ver.
Donnez en une dose.

N°. 42.

P. Tartrite d'antimoine 4 déci.
Eau sucrée 1 ver.
F. dissoudre comme ci-dessus, laissez boire à l'animal. On peut substituer à l'eau sucrée, le lait, le bouillon, ou toute autre boisson.

N°. 43.

P. Staphisaigre 1 déca.
Canelle 2 gra.
Jetez dans Eau bouillante 1 ver.
Laissez infuser, passez et f. prendre en une dose.

N°. 44.

P. Oxide d'antimoine hidro-sulfuré 5 déci.
Lait ½ ver.
Poudre de canelle 10 déci.
M. le tout et donnez en une dose.

---

(1) Matière médicale, tom. I, art. XVIII, page 71.

# CHAPITRE II.

## MÉDICAMENS BÉCHIQUES (1).

### BÉCHIQUES ADOUCISSANS.

#### Breuvages.

No. 45.

*Pour le Cheval et le Bœuf.*

| | | |
|---|---|---|
| P. | Racine de guimauve | 6 déca. |
| | Graine de lin | 3 déca. |
| | Son de froment | 2 poig. |
| | Miel | 3 hec. |

F. bouillir le tout dans

| | |
|---|---|
| Eau | 3 lit. |

Passez et donnez à l'animal en quatre doses.

No. 46.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Feuilles et sommités d'erysimum | 3 poig. |

Hachez, pilez, F. macérer pendant quelques heures dans

| | |
|---|---|
| Hidromel | 1 lit. |

Exprimez, donnez avec la corne la colature à l'animal en trois doses, une chaque jour, le matin.

No. 47.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Orge | | 2 poig. |
| | Fleurs de tussilage, de pied de chat | } ana | 1 poig. |
| | Râpure de corne de cerf | | 6 déca. |

F. bouillir l'orge et la corne de cerf dans

| | |
|---|---|
| Eau | 3 lit. |

jusqu'à ce que l'orge soit crevée, jettez-y les fleurs, retirez du feu, couvrez, laissez infuser deux heures, coulez, donnez à l'animal en quatre doses.

(1) Matière médicale, tom. I. art. XV, page 62; XVI, page 67; XXII, page 108.

## Boissons.

### N°. 48.

P. Navets — 4 poig.
Racine de guimauve — 6 déca.
Coupez par tranches, F. bouillir dans
Eau — 8 lit.
Passez, ajoutez
Miel — 1 kil.
Laissez boire à l'animal, ou mêlez avec sa boisson ordinaire.

### N°. 49.

P. Fleurs de violette, de coquelicot } ana 2 poig.
Versez sur le tout
Eau d'orge bouillante — 3 lit.
F. infuser pendant une heure, coulez, ajoutez à la colature
Miel — ½ kil.
M. avec la boisson ordinaire.

## Pilules ou Bols.

### N°. 50.

P. Blanc de baleine, Poudre de réglisse } ana 3 déca.
M. avec Miel — s. q.
Pour un bol.

### N°. 51.

P. Blanc de baleine, Soufre sublimé. Gomme adragant en poudre } ana 3 déca.
M. avec Miel — s. q.
Pour un bol.

### N°. 52.

P. Gomme arabique en poudre — 6 déca.
Miel — s. q.
M. pour un bol.

## BÉCHIQUES INCISIFS.

### BREUVAGES

N°. 53.

*Pour le Cheval et le Bœuf.*

P. Squine concassée. 6 déca.
F. bouillir légèrement pendant quelques minutes dans Eau 1 lit.
Jettez-y Sommités d'hysope hachées 1 poig.
Laissez macérer jusqu'à ce que la décoction soit froide, délayez dans la colature
Oximel 12 déca.
F. boire à l'animal en trois doses.

N°. 54.

P. Soufre sublimé 12 déca.
Oliban 8 gra.
Antimonite de potasse non lavé 5 déca.
M. F. une poudre à donner à la dose de 3 déca.
dans Décoction de lierre terrestre $\frac{1}{2}$ lit.
Après y avoir ajouté
Oximel, ou
Sirop des cinq racines apéritives } 12 déca.

N°. 55.

P. Gomme ammoniaque 6 déca.
Dissolvez dans un mortier avec
Vin blanc $\frac{1}{2}$ lit.
Donnez la colature à l'animal.

N°. 56.

P. Baies de genièvre concassées 12 déca.
Mélisse 2 poig.
Jettez dans eau bouillante 2 lit.
F. jeter quelques bouillons, retirez du feu, laissez infuser une heure, passez, ajoutez à la colature Miel 12 déca.
Laudanum de Sydenham 4 gra.
F. prendre en deux doses.

N°. 57.

P. Racine d'angélique, d'aunée } ana 6 déca.
Hysope,

Hysope, } ana 1 poig.
Marrube blanc }

F. bouillir dans
Eau 2 lit.
Coulez après quelques minutes d'ébullition, et ajoutez Oximel scillitique 3 hec.
Donnez en deux jours.

No. 58.

P. Suc de réglisse coupé par morceaux 6 déca.
F. infuser le soir sur les cendres chaudes dans
Bière, ou
Cidre, ou } 1 lit.
Vin blanc
Donnez le matin, en deux doses.

## Pilules et Bols.

No. 59.

P. Soufre sublimé, } ana 6 déca.
Gomme ammoniaque }
Myrrhe 16 gra.
Miel s. q.
Incorporez le tout, f. un bol à donner en deux jours.

No. 60.

P. Agaric, }
Iris de Florence, en poudre, } ana 16 gra.
Soufre sublimé }
Miel s. q.
F. un bol à donner tous les matins.

No. 61.

P. Oxide de mercure sulfuré violet 8 gra.
Gomme ammoniaque, } ana 16 gra.
Soufre sublimé }
Benjoin 4 gra.
Miel s. q.
F. un bol à donner quinze ou vingt jours de suite, et par-dessus
Infusion d'hysope ½ lit.

No. 62.

P. Benjoin 16 gra.
Fenouil en poudre 3 déca.

Carbonate d'ammoniaque 10 déci.
Miel s. q.
Formulez un bol ou des pilules à donner en une dose, et aussitôt qu'elles sont faites.

N°. 63.

P. Racine d'impératoire, } ana 6 déca.
Réglisse, en poudre }
Thériaque 16 gra.
Oximel s. q.
Formez des pilules à donner en deux jours, matin et soir.

## CHAPITRE III.

## MÉDICAMENS DIURÉTIQUES (1).

### DIURÉTIQUES TEMPÉRÉS ET ADOUCISSANS.

#### Breuvages.

N°. 64.

*Pour le Cheval et le Bœuf.*

P. Oximel 5 hec.
Eau 1 lit.
Délayez et administrez en trois doses dans le jour.

N°. 65.

P. Racines de fraisier, } ana 3 déca.
de guimauve, }
de nénufar }
Coupez par tranches, f. bouillir dans
Eau 1 ½ lit.
jusqu'à diminution d'un tiers,
Coulez, f. dissoudre dans la colature
Gomme de pays 2 déca.
Donnez en deux doses à l'animal.

N°. 66.

P. Graine de lin 2 pinc.
Pariétaire 1 poig.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tome I, art. XVI, page 67; XXI, page 101.

F. bouillir dans
Eau 1 lit.
Coulez et donnez à l'animal.

N°. 67.

P. Nitrate de potasse 6 déca.
F. fondre dans
Eau, ou
Décoction d'oseille, ou } 1 lit.
d'alleluia
Donnez en deux doses à l'animal.

N°. 68.

P. Décoction de persil, } ana $\frac{1}{2}$ lit.
de pariétaire }
Sirop de guimauve 6 déca.
Acide muriatique dulcifié 4 gra.
M. pour un breuvage.

## Boissons.

N°. 69.

P. Racine de guimauve, } ana 12 déca.
de nénufar }
F. bouillir dans
Eau 4 lit.
jusqu'à diminution d'un tiers, f. dissoudre dans
la colature Nitrate de potasse 9 déca.
M. avec la boisson ordinaire.

---

## DIURÉTIQUES INCISIFS, FORTIFIANS.

### Breuvages.

N°. 70.

P. Racine de bardane en poudre 3 déca.
Vin blanc sec $\frac{1}{2}$ lit.
Laissez macérer pendant six heures, f. prendre
à l'animal, en une dose.

N°. 71.

P. Colophone en poudre 6 déca.
Vin blanc sec 1 lit.

Digitized by Google

Jetez la colophone dans le vin, remuez et donnez en deux doses.

N°. 72.

P. Pareira brava 3 déca.
F. bouillir dans
Eau 1 lit.
Réduisez aux deux tiers, passez la liqueur, partagez en deux doses, donnez à l'animal.

N°. 73.

P. Huile volatile de térébenthine 6 déca.
Délayez avec
Jaune d'œuf N°. 1.
Étendez dans
Infusion de pariétaire $\frac{1}{2}$ lit.
Donnez de suite à l'animal, en une dose.

## Pilules et Bols.

N°. 74.

P. Colophone, ou
Poix résine, en poudre, } ana 3 hec.
Nitrate de potasse
Limaille de fer porphyrisée 6 déca.
M. bien exactement, divisez en dix paquets de 6 déca. dont on donnera un tous les matins à jeun dans le miel.

N°. 75.

P. Térébenthine 6 déca.
Roulez dans farine de seigle s. q.
Formez deux pilules.

N°. 76.

P. Savon blanc râpé 3 déca.
F. un bol avec
Extrait de genièvre s. q.
Roulez dans du son.

N°. 77.

P. Poudre de cloportes 16 gra.
Incorporez dans
Térébenthine 3 déca.
F. un bol.

### Poudre.

N°. 78.

P. Abeilles séchées et en poudre 16 gra.
Donnez tous les matins dans une poignée de son.

---

## DIURÉTIQUES ACRES, STIMULANS.

### Breuvages.

N°. 79.

P. Cantharides grossièrement pilées 1 déca.
F. bouillir dans
Vin blanc 1 lit.
Coulez, donnez une cornée à l'animal.

### Bol.

N°. 80.

P. Cantharides en poudre très-fine 10 déci.
Nitrate de potasse, } ana 16 gra.
Camphre }
M. avec Miel s. q.
F. un bol à donner en deux doses.

### Lavemens diurétiques.

N°. 81.

P. Décoction de mauve, ou
de guimauve 1 ½ lit.
Délayez-y Térébenthine 6 déca.
après l'avoir dissous dans
Jaunes d'œufs N°. 2.
Donnez en lavement.

N°. 82.

P. Décoction N°. 81. 2 lit.
Ajoutez-y Huile de noix 6 déca.
Huile volatile de térébenthine 3 déca.
Pour un lavement.

N°. 83.

P. Décoction émolliente 1 ½ lit.
F. dissoudre dans la décoction
Nitrate de potasse 3 déca.
Pour un lavement.

# CHAPITRE IV.

## MÉDICAMENS APÉRITIFS ET FONDANS (1).

### BREUVAGES.

N°. 84.

P. Racine de petit houx, de fenouil, de souchet } ana 6 déca.
F. bouillir dans
Eau 1 ½ lit.
jusqu'à diminution d'un tiers, coulez, donnez en deux doses.

N°. 85.

P. Véronique 3 déca.
Vulnéraires de Suisse 1 poig.
Jetez dans Eau bouillante 1 lit.
Laissez refroidir, donnez la colature en deux doses.

N°. 86.

P. Racine de patience, de chélidoine, en poudre } ana 1 déca.
Vin blanc sec ½ lit.
Jetez la poudre dans le vin, remuez, donnez à l'animal.

N°. 87.

P. Potasse 3 déca.
F. dissoudre dans
Vin blanc ½ lit.
Donnez à l'animal en une dose.

N°. 88.

P. Eau des forgerons 1 lit.
F. y fondre Savon blanc râpé 1 déca.
Donnez en une dose.
Il faut continuer long-temps l'usage de ce breuvage.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, art. XV, page 62; XXXI, 6°. page 158.

N°. 89.

P. Racine de persil, ou de chardon Roland, ou d'asperge } 6 déca.

Coupez par morceaux après avoir ratissé,
F. bouillir dans
Eau 2 lit.
jusqu'à diminution d'un quart, ajoutez à mi-coction Feuilles de chicorée sauvage, de cerfeuil } ana 1 poig.
Passez la liqueur avec une légère expression,
ajoutez Sirop des cinq racines apéritives 1 hec.
Donnez à l'animal, en trois doses.

N°. 90.

P. Fumeterre 2 poig.
Racine de patience, d'aunée, coupées par tranches } ana 6 déca.
Eau 2 ½ lit.
F. bouillir jusqu'à réduction d'un quart, passez, ajoutez à la liqueur
Muriate d'ammoniaque 3 déca.
Donnez tiède, en deux doses, dans le jour.

## Pilules et Bols.

N°. 91.

P. Borate de soude, Carbonate de fer, Sulfate de potasse } ana 8 gra.
Savon blanc râpé, Gomme ammoniaque } ana 16 gra.
Miel s. q.
M. roulez dans la farine, f. deux pilules pour une dose chaque matin.

N°. 92.

P. Oxide de mercure sulfuré noir, Résine de gayac } ana 16 gra.
Miel s. q.
M. roulez dans la farine, f. une pilule.

N°. 93.

P. Soufre sublimé 3 déca.
Limaille de fer porphyrisée 8 gra.
Miel s. q.

F. un bol, à donner en une fois tous les matins.

N°. 94.

P. Oxide d'antimoine hidro-sulfuré 8 gra.
Savon blanc râpé 3 déca.
Mélasse s. q.

Pour un bol.

N°. 95.

P. Antimoinite de potasse non lavé 3 déca.
Gomme ammoniaque, } ana 16 gra.
Aloès }
Miel s. q.

Pour un bol à donner en deux doses.

## POUDRES.

N°. 96.

P. Limaille d'acier, ou de fer, porphyrisée, } ana 8 gra.
Nitrate de potasse }

Donnez dans l'avoine, légèrement humectée.

N°. 97.

P. Oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux 3 déca.

Donnez dans le son ou dans l'avoine humectée, pendant plusieurs jours.

# CHAPITRE V.

## MÉDICAMENS DÉPURATOIRES (1).

### BREUVAGES.

N°. 98.

P. Iris de Florence,
Racines de patience sauvage, d'aunée, coupées par tranches } ana 3 déca.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, art. XV, page 62; XXXI, 5°. page 157.

F.

F. bouillir légèrement dans

| | | |
|---|---|---|
| | Eau | 2 lit. |

Passez avec une légère expression, donnez en trois doses.

N°. 99.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Racines de raifort sauvage | ½ kil. |
| | de bardane | 2 hec. |
| | Feuilles de cresson de fontaine, ou d'herbes aux cuillers, ou de fumeterre | 2 poig. |

Lavez le tout, laissez égoutter, pilez ensuite et mettez dans une cruche de grès,

| | | |
|---|---|---|
| Ajoutez | Vin rouge, ou Cidre, ou Bière | 15 lit. |

Laissez infuser pendant douze heures au B. M. le plus doux, après avoir exactement bouché la cruche avec du linge et un double parchemin mouillé; retirez du feu, laissez refroidir sans déboucher, passez à froid sans expression,

| | | |
|---|---|---|
| Ajoutez | Muriate d'ammoniaque | 6 déca. |

Le sel étant fondu, mettez dans des bouteilles à la cave, gardez pour l'usage.

Ce vin se conserve au-delà de trois mois. La dose est de ½ lit. tous les matins, à jeun.

N°. 100.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sulfure d'antimoine concassé et renfermé dans un nouet | 2 hec. |
| | Salsepareille | 1 hec. |

F. bouillir dans

| | | |
|---|---|---|
| | Eau | 4 lit. |

jusqu'à réduction de moitié, coulez,

| | | |
|---|---|---|
| Ajoutez | Sirop de fumeterre | 2 hec. |

Donnez en quatre doses à l'animal.

N°. 101.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Gayac en copeaux | 6 déca. |

F. bouillir dans

| | | |
|---|---|---|
| | Eau | 1 ½ lit. |

jusqu'à réduction de moitié, jetez alors

| | | |
|---|---|---|
| | Fleurs de sureau sèches | 1 poig. |

Retirez du feu, ajoutez

Muriate d'ammoniaque 16 gra.
Laissez infuser, passez et faites boire tiède.

N°. 102.

P. Feuilles de rue,
de romarin,
de sauge,
d'angélique,
de pâquerette,
de passerage } ana 1 poig.
Racine de pâquerette 2 hec.
Gousses d'ail N°. 6.
Pilez le tout, versez pour chaque poignée de cette masse Vin rouge 2 lit.
Ajoutez-y Muriate de soude 12 déca.
Laissez digérer dans un vaisseau fermé, pendant quelques jours, en remuant de temps-en-temps; coulez avec expression, donnez à la dose de $\frac{1}{2}$ lit. le matin à jeun, réitérez le soir,
On peut appliquer sur la morsure faite par l'animal enragé, après avoir suffisamment dilaté la plaie et l'avoir lavée avec cette infusion, le marc qui reste après la colature.

N°. 103.

P. Râpure de racine d'églantier 2 poig.
Écailles d'huîtres en poudre 8 gra.
F. infuser dans
Huile de noix 2 hec.
F. prendre à l'animal en une dose.
Ce breuvage doit être donné trois jours de suite.

N°. 104.

P. Muriate suroxigéné de mercure 20 déci.
F. dissoudre dans
Alcool 3 hec.
Donnez à l'animal à la dose de 3 déca. dans
Décoction de graine de lin $\frac{1}{2}$ lit.
tous les matins à jeun jusqu'à ce que vous en aperceviez les effets.

## B O L.

N°. 105.

P. Racine de bardane pulvérisée,
Gayac râpé } ana 16 gra.

Gomme ammoniaque, } ana 8 gra.
Sulfure d'antimoine pulvérisé }
M. avec Extrait de genièvre s. q.
Pour un bol, à donner le matin à jeun.

### POUDRE.

N°. 106.

P. Mouron à fleurs rouges s. q.
On cueille cette plante au mois de Juin entre la nouvelle et la vieille Saint-Jean.
P. la fleur et la tige, f. sécher le tout à l'ombre, conservez dans des sachets de toile épaisse, ou dans des boîtes garnies intérieurement de papier, pulvérisez quand vous en aurez besoin,
M. cette poudre avec
Muriate de soude, } ana 2 gra.
Sulfate d'alumine }
Donnez à l'animal sur du pain, à la dose de 8 gra.
On peut la donner dans
Eau, ou dans } ½ ver.
Infusion de la même plante }
La dose pour l'homme est de 4 gra.
dans l'eau distillée de cette herbe.
On réitère cette dose six heures après, le lendemain on la réitère encore. Les malades doivent s'abstenir de boire et de manger pendant deux heures. Il faut, au surplus, laver la plaie avec l'eau fraîche et mettre sur cette même plaie la poudre de la plante.

## CHAPITRE VI.

## MÉDICAMENS DIAPHORÉTIQUES ET ALEXITÈRES (1).

### BREUVAGES.

N°. 107.

P. Gayac en copeaux 6 déca.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, art. XX, page 94; XXVI, page 123.

Squine coupée par tranches, } ana 1 hec.
Salsepareille }
Coquilles et zestes de noix fraîches, concassées } N°. 30.

F. infuser dans
Eau bouillante 6 lit.
pendant douze heures avec
Sulfure d'antimoine en poudre 6 déca.
que vous suspendrez dans le vaisseau après l'avoir enfermé dans un nouet, f. bouillir jusqu'à consomption d'un tiers, ajoutez sur la fin
Sassafras râpé 3 déca.
Couvrez, laissez refroidir, passez, gardez pour l'usage.
Donnez tous les matins à jeun à l'animal; la dose est de $\frac{1}{2}$ lit. On peut aussi en humecter le son.

N°. 108.

P. Racines d'angélique, } ana 6 déca.
d'impératoire }
F. macérer dans
Vinaigre $\frac{1}{2}$ lit.
Donnez en deux doses à jeun à l'animal.
On peut souffler ce même vinaigre dans les oreilles, ou dans les naseaux.

N°. 109.

P. Thériaque 6 déca.
Délayez dans
Vin vieux $\frac{1}{2}$ lit.
Ajoutez dans la liqueur, au moyen du mortier,
Camphre 16 gra.
Donnez en une seule dose.

N°. 110.

P. Feuilles de rue 2 poig.
de pimprenelle, } ana 1 poig.
de bétoine }
Gousses d'ail N°. 3.
Baies de genièvre 6 déca.
Pilez et concassez le tout, f. infuser dans
Vin rouge 2 lit.
Coulez, ajoutez comme ci-dessus

Camphre 16 gra.
La dose est d'une bonne cornée.

N°. 111.

P. Camphre 3 déca.
F. dissoudre dans le mortier avec
Eau-de-vie ½ ver.
M. avec Eau blanche 1 ver.
Donnez à l'animal.

N°. 112.

P. Muriate d'ammoniaque 6 déca.
F. dissoudre dans
Infusion de menthe ½ lit.
Donnez en deux doses.

N°. 113.

P. Quinquina en poudre 6 déca.
Limaille de fer porphyrisée, } ana 4 gra.
Muriate d'ammoniaque }
M. dans Décoction de baies de genièvre ½ lit.
Donnez la même dose soir et matin, pendant huit jours, tant comme préservatif que comme curatif.

N°. 114.

P. Gomme ammoniaque, }
Assa-fœtida, grossièrement pilés } ana 16 gra.
F. bouillir dans
Vinaigre ½ lit.
Après la dissolution entière, donnez à une chaleur supportable.

N°. 115.

P. Ammoniaque 4 gra.
M. dans Infusion de genièvre tiède 3 hec.
Donnez sur-le-champ à l'animal.

N°. 116.

*Pour les Chiens.*

P. Feuilles de menthe, ou de mélisse } 1 pinc.
Jetez dans Eau bouillante 1 ver.
Retirez du feu, couvrez, laisser infuser, passez,

Ajoutez Liqueur minérale d'Hoffman 6 gout.
F. prendre tiède dans la journée.

## Pilules et Bols.

### N°. 117.

P. Résine de gayac en poudre, } ana 16 gra.
Soufre sublimé, }
Vipère en poudre }
Sirop de fumeterre s. q.
M. F. un bol s. a.

### N°. 118.

P. Quinquina en poudre 6 déca.
Muriate d'ammoniaque 4 gra.
Camphre 16 gra.
M. avec Oximel s. q.
F. une pilule à donner soir et matin.

### N°. 119.

P. Quinquina en poudre ½ kil.
Camphre 6 déca.
Nitrate de potasse 12 déca.
Mélasse s. q.
M. triturez et formez des pilules.
La dose est de 3 déca. à donner soir et matin.

### N°. 120.

P. Oxide d'antimoine hidro-sulfuré 8 gra.
Opium 3 déci.
Extrait de genièvre s. q.
F. un bol à donner en une dose, tous les matins.

### N°. 121.

P. Baies de genièvre 1 poig.
F. macérer dans
Vinaigre s. q.
Retirez lorsqu'elles sont ramollies, triturez avec
Miel s. q.
Pour faire des pilules à donner dans la journée.

## Poudres.

### N°. 122.

P. Sulfure d'antimoine porphyrisé 3 déca.
Potasse 16 gra.

ou Muriate de soude 3 déca.

M. dans un picotin de son légèrement humecté, et donnez le matin.

N°. 123.

P. Oxide d'antimoine hidro-sulfuré 4 gra.
Racine d'angélique en poudre 3 déca.
Muriate de soude 2 déca.

M. donnez le matin, dans le son.

N°. 124.

P. Limaille de fer porphyrisée 12 déca.
Réglisse en poudre 6 déca.
Muriate de soude 3 déca.

Donnez en deux doses, le matin, dans du son légèrement humecté.

## Billot.

N°. 125.

P. Racine d'angélique en poudre, } ana 6 déca.
Assa fœtida }
Camphre 16 gra.
Oximel s. q.

M. triturez dans le mortier, f. un billot qu'on laissera dans la bouche.

---

# CHAPITRE VII.

## MÉDICAMENS ANALEPTIQUES (1).

### Bouillies.

N°. 126.

P. Fleur de farine de froment 1 kil.
Jaunes d'œufs N°. 3.
Eau tiède s. q.

pour en former une pâte.

Découpez cette même pâte, f. bouillir dans
Eau s. q.

jusqu'à consistance de bouillie on de panade

(1) Matière médicale, tom. I, art. XXV, page 119.

liquide, donnez-en de trois en trois heures à l'animal deux ou trois cornées.

N°. 127.

P. Navets 2 kil.
Farine de pois 2 hec.
F. cuire dans
Eau s. q.
jusqu'à consistance de bouillie, ajoutez
Miel 3 hec.
Donnez à l'animal, à la dose de 2 à 3 hec. plusieurs fois par jour.

## PANADES.

N°. 128.

P. Pain de froment s. q.
F. sécher au four, réduisez en poudre, délayez cette poudre dans
Lait de vache s. q.
Laissez tiédir sur la cendre chaude pendant demi-heure, ajoutez-y
Jaunes d'œufs N°. 4.
F. chauffer jusqu'à ébullition en remuant toujours, et donnez de même que les bouillies précédentes.

N°. 129.

P. Farine de froment, d'orge } ana 3 poig.
Jaunes d'œufs N°. 4.
Eau tiède s. q.
F. une pâte liquide, que vous ferez cuire à petit feu jusqu'à consistance de panade,
Ajoutez Extrait de genièvre 6 déca.
M. et donnez en plusieurs fois dans le jour.

## LAVEMENS NUTRITIFS.

N°. 130.

P. Tête de mouton N°. 1.
F. bouillir dans
Eau 2 ½ lit.
jusqu'à l'entier dépouillement des os, coulez,
Ajoutez Jaunes d'œufs N°. 4.

Huile douce 3 hec.
F. un lavement.

N°. 131.

P. Lait 2 ½ lit.
Délayez-y Jaunes d'œufs N°. 4.
F. tiédir, pour un lavement.

N°. 132.

*Pour les Chiens.*

P. Bouillon de tripes, ou de veau s. q.
Pour un lavement.

## CHAPITRE VIII.

### MÉDICAMENS CORDIAUX (1).

#### BREUVAGES

N°. 133.

P. Macis,
Canelle,
Poivre noir,
Clous de girofle } ana 4 gra.
Pilez grossièrement, jetez dans
Vin rouge bouillant 1 lit.
Retirez du feu, passez, donnez chaud à l'animal.

N°. 134.

P. Extrait de Genièvre 6 déca.
Thériaque 16 gra.
Délayez dans
Vin vieux 1 lit.
Donnez en une dose.

N°. 135.

P. Fleurs de sureau 2 poig.
Canelle concassée 6 déca.
Jetez dans Eau bouillante 3 lit.
Retirez du feu, couvrez, passez lorsque la li-

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXVI, page 123.

queur est tiède, donnez en trois fois, en ajoutant à chaque dose

Eau-de-vie 1 décil.

N°. 136.

P. Thériaque 6 déca.
Délayez dans
Eau-de-vie 2 décil.
Donnez en une dose.

## LAVEMENS IRRITANS.

N°. 137.

P. Pyrèthre 1 hec.
F. bouillir dans
Eau 2 lit.
Ajoutez à la colature
Muriate d'ammoniaque 3 déca.
Pour un lavement.

N°. 138.

Séné, } ana 3 déca.
Feuilles de tabac }
F. bouillir quelques instans dans
Eau 2 ½ lit.
Couvrez, laissez infuser, coulez, ajoutez à la colature Muriate de soude 3 déca.
Pour un lavement.

N°. 139.

P. Feuilles sèches de tabac, 6 déca.
F. bouillir dans
Eau 2 ½ lit.
jusqu'à diminution d'un cinquième, coulez et exprimez fortement, jetez dans la colature
Vin émétique trouble 1 hec.
Muriate de soude 1 poig.
Pour un lavement.

N°. 140.

P. Savon noir, } ana 6 déca.
Muriate de soude }
F. fondre dans
Eau 2 lit.
Pour un lavement.

# CHAPITRE IX.

## MÉDICAMENS TONIQUES OU FORTIFIANS (1).

### Breuvage céphalique.

N°. 141.

| | | |
|---|---|---|
| Fleurs de muguet, de giroflier, de tilleul | ana | 1 poig. |

F. infuser quelques instans dans

| | |
|---|---|
| Eau bouillante | 1 lit. |

Passez, ajoutez à l'infusion

| | |
|---|---|
| Ammoniaque | 4 gra. |
| Vin blanc | 1 ver. |

Donnez en deux doses.

### Pilules et Bols.

N°. 142.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Feuilles d'oranger en poudre, Camphre | ana | 16 gra. |
| M. avec | Extrait de genièvre | | s. q. |

Formez un bol.

N°. 143.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Semences de cumin, de coriandre, en poudre, | ana | 3 déca. |
| | Miel | | s. q. |

Incorporez, f. un bol, donnez en deux doses.

N°. 144.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Muriate d'ammoniaque | 8 gra. |
| | Borate de soude | 16 gra. |

F. une poudre, incorporez avec

| | |
|---|---|
| Extrait de genièvre | s. q. |

Roulez dans le son pour former deux pilules.

N°. 145.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sassafras, en poudre | 3 déca. |

(1) Matière médicale, tom. I, art. XXVII, page 128.

Huile volatile de romarin 2 gra.
Ammoniaque 4 gra.
Huile volatile de térébenthine s. q.

F. un bol à donner sur-le-champ.

## Breuvage hépatique.

### No. 146.

P. Racines de bardane, d'oseille } ana 3 déca.
Fumeterre, Aigremoine, Chicorée sauvage } ana 1 poig.
Limaille de fer dans un nouet 6 déca.

F. bouillir dans
Eau 1 ½ lit.

Coulez après demi-heure d'ébullition, donnez en deux doses.

## Bol.

### No. 147.

P. Savon blanc râpé 3 déca.
Gomme ammoniaque, Carbonate de fer } ana 8 gra.
Extrait de fumeterre s. q.

F. un bol à donner en une dose, le matin.

## Breuvage splénique.

### No. 148.

P. Petite éclaire, Fumeterre } ana 1 poig.
Écorce de tamarisc, Râpure de buis } ana 3 déca.
Limaille de fer dans un nouet 6 déca.

F. bouillir pendant une heure dans
Eau 2 lit.

Coulez, donnez dans le jour.

## Breuvages utérins.

### No. 149.

P. Matricaire, Armoise, Rue } ana 1 poig.

F. bouillir dans
Eau 2 lit.
Ajoutez à la colature
Safran pulvérisé, } ana 4 gra.
Ammoniaque }
Donnez en deux fois à l'animal.

N°. 150.

P. Sabine en poudre 6 déca.
Jetez dans Vin blanc tiède 1 lit.
Remuez, donnez à l'animal, en une dose.

## CHAPITRE X.

## MÉDICAMENS STOMACHIQUES ET CARMINATIFS (1).

### BREUVAGES.

N°. 151.

P. Feuilles de laurier, } ana 1 poig.
Menthe }
Camomille, } ana ½ poig.
Baies de genièvre concassées }
Jetez dans Vin rouge bouillant 1 lit.
Retirez du feu, couvrez, laissez infuser pendant un quart d'heure, ajoutez
Esprit carminatif de Sylvius 8 gra.
ou Eau d'anis 1 ver.
Donnez en deux fois.

N°. 152.

P. Nitrate de potasse 16 gra.
F. fondre dans
Eau-de-vie 1 ver.
Donnez à l'animal, en une dose.

N°. 153.

P. Aloès en poudre 16 gra.
Semences d'anis pulvérisées 3 déca.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXVIII, page 134.

M. dans Vin rouge. 1 lit.
Donnez en une dose.

N°. 154.

P. Infusion de camomille ½ lit.
Ether sulfurique 4 gra.
M. et donnez sur-le-champ.

N°. 155.

P. Sauge, } ana 1 poig.
Absinthe }
Jetez dans Eau bouillante 2 lit.
Retirez du feu, couvrez, laissez infuser une demi-heure, coulez, ajoutez
Ammoniaque 8 gra.
Donnez sur-le-champ à l'animal.

N°. 156.

*Pour les Chiens.*

P. Thériaque 2 gra.
Délayez dans
Eau d'anis ½ ver.
F. prendre en deux fois.

## Bols.

N°. 157.

P. Thériaque 3 déca.
Muscade râpée 8 gra.
Huile volatile d'anis 4 gra.
M. donnez en bol.

N°. 158.

P. Semences d'anis en poudre 3 déca.
Aloès pulvérisé 8 gra.
Limaille de fer porphyrisée 4 gra.
Miel s. q.
F. un bol, à donner le matin, pendant huit jours.

## Lavemens.

N°. 159.

P. Camomille, } ana ½ poig.
Sommités de mélilot }
Semences de carvi, } ana 3 déca.
d'anet }

Jetez dans Eau bouillante 2 ½ lit.
Retirez du feu, couvrez, laissez infuser, coulez, ajoutez et délayez dans la colature
Miel commun 1 hec.
F. un lavement.

N°. 160.

P. Camomille 2 poig.
Baies de laurier pilées 16 gra.
Jetez dans Eau bouillante 2 lit.
Retirez du feu, couvrez, laissez infuser l'espace de demi-heure, coulez, ajoutez à la colature
Hûile volatile de laurier, ou de térébenthine } 6 déca.
F. un lavement.

## CHAPITRE XI.

## MÉDICAMENS ASTRINGENS (1).

### Breuvages.

N°. 161.

P. Feuilles de ronce, d'ortie, Roses rouges } ana 1 poig.
F. bouillir dans
Vin rouge, Eau } ana 1 lit.
pendant un demi-quart d'heure, coulez, ajoutez à la décoction
Eau de Rabel 3 déca.
Donnez de deux heures en deux heures une cornée à l'animal.

N°. 162.

P. Confection d'hyacinthe, Diascordium } ana 3 déca.
Eau spiritueuse de canelle 6 déca.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXIX, page 138.

M. le tout dans
Vin rouge ½ lit.
Donnez en deux doses.

N°. 163.

P. Rhubarbe pulvérisée 6 déca.
M. dans Eau blanche 1 lit.
Donnez à l'animal.

N°. 164.

P. Eau de Rabel 3 déca.
Eau 1 lit.
M. F. prendre en deux doses.

## Boissons.

N°. 165.

P. Eau 12 lit.
Éteignez-y à plusieurs reprises un fer rouge,
F. boire à l'animal. C'est l'*eau châlibée*.

N°. 166.

P. Eau 1 seau.
Vinaigre s. q.
Pour aciduler légèrement la boisson.

N°. 167.

P. Eau de Rabel s. q.
M. dans la boisson ordinaire jusqu'à une légère acidité

N°. 168.

P. Sulfate d'alumine 6 déca.
F. dissoudre dans
Eau 4 lit.
M. avec la boisson ordinaire.

## Bols et Pilules.

N°. 169.

P. Diascordium 6 déca.
Miel s. q.
Pour un bol.

N°. 170.

P. Sang-dragon, } ana 6 déca.
Sulfate d'alumine }

Oximel

Oximel 12 déca.
Roulez dans du son, f. trois pilules.

### LAVEMENS.

N°. 171.

P. Feuilles de plantain, de chêne } ana 1 poig.
Noix de gale, Fleurs de grenade } ana 8 gra.
F. bouillir quelques momens dans
Eau 2 lit.
Passez, pour un lavement.

N°. 172.

P. Eau froide 1 lit.
Acide sulfurique s. q.
Pour aciduler fortement le lavement.

---

## CHAPITRE XII.

## MÉDICAMENS TRAUMATIQUES OU VULNÉRAIRES (1).

### BREUVAGES.

N°. 173.

P. Espèces vulnéraires 3 poig.
Vin rouge 1 ½ lit.
Digérez ensemble dans un vaisseau convenable pendant six heures, versez ensuite sur le tout
Eau bouillante 3 lit.
Macérez encore pendant quelques heures, en agitant le vaisseau de temps-en-temps, passez.
La dose sera de ½ lit. Donnez et réitérez ce breuvage soir et matin.

N°. 174.

P. Boule de Mars N°. 1.
F. tremper dans

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XV, pages 64, 65; XXIX, pages 138, 141.

Eau-de-vie 2 décil.
jusqu'à une forte teinture, retirez la boule, donnez à l'animal.

N°. 175.

P. Baume du Commandeur 3 déca.
M. avec Vin rouge 1 ver.
Donnez à l'animal.

N°. 176.

P. Vulnéraires de Suisse 2 poig.
F. infuser dans
Eau bouillante 1 lit.
pendant trois heures, coulez, ajoutez
Eau-de-vie $\frac{1}{2}$ ver.
Donnez en une dose.

### Bol ou Pilule.

N°. 177.

P. Térébenthine 6 déca.
Camphre 3 déca.
Triturez, M. le tout avec
Son s. q.
Pour former un bol, ou une pilule.

## CHAPITRE XIII.

## MÉDICAMENS ABSORBANS (1).

### Breuvages.

N°. 178.

Magnésie 6 déca.
Délayez dans
Décoction de racine de guimauve $\frac{1}{2}$ lit.
Donnez le matin à l'animal.

N°. 179.

P. Potasse 3 déca.
Eau tiède 1 lit.
F. dissoudre la potasse, donnez en deux doses.

(1) Matière médicale, tom. I, art. XIII, page 55.

### Bol.

N°. 180.

P. Coquilles d'œufs, Os de sèche, pulvérisés } ana 16 gra.
Potasse 4 gra.
M. avec Miel s. q.
Pour un bol.

### Poudre.

N°. 181.

P. Carbonate de soude 16 gra.
M. dans Son 1 picot.
Donnez le matin.

---

## CHAPITRE XIV.

## MÉDICAMENS TEMPÉRANS, ADOUCISSANS, INCRASSANS (1).

### Breuvages.

N°. 182.

P. Feuilles d'oseille, d'alleluia d'endive } ana 1 poig.
F. bouillir pendant quelques minutes dans
Eau 2 lit.
Coulez, donnez en quatre doses à l'animal.

N°. 183.

Feuilles de chicorée sauvage, d'oseille } ana 1 poig.
Eau 1 ½ lit.
F. bouillir quelques minutes, passez, ajoutez à
la colature Oximel 6 déca.
Camphre 8 gra.
dissous dans Eau de Rabel s. q.
Donnez en deux doses.

---

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XIV, page 58; XVI, page 67.

N°. 184.

P. Gomme arabique, ou adragant } 6 déca.
F. dissoudre la gomme grossièrement pulvérisée
dans Eau blanche 1 lit.
Donnez à l'animal.

N°. 185.

P. Racines de guimauve 6 déca.
Graine de lin 3 déca.
Ratissez, lavez les racines, versez sur le tout
Eau bouillante 1 ½ lit.
Laissez infuser deux heures, passez, donnez en deux doses.
Ce breuvage peut être substitué au précédent.

N°. 186.

P. Avoine 2 poig.
F. bouillir dans
Eau 4 lit.
jusqu'à ce que l'avoine soit crevée, passez, ajoutez
Nitrate de potasse 6 déca.
Donnez à la dose de ½ lit.

## Boissons.

N°. 187.

P. Son 1 joint.
Trempez les deux mains dans un seau plein d'eau, tenant toujours le son; laissez-le imbiber de cette eau; comprimez-le à diverses reprises et laissez tomber l'eau blanche que vous en retirez dans le même seau; pressez et trempez de nouveau jusqu'à ce que l'eau que vous en exprimerez ne blanchisse plus. Alors jetez votre jointée de son, reprenez-en une nouvelle, différentes fois, selon la blancheur dont vous voudrez que l'eau soit; abreuvez-en l'animal. Cette boisson est connue sous le nom d'*eau blanche*.

N°. 188.

P. Décoction émolliente 3 lit.
F. y dissoudre
Nitrate de potasse 6 déca.
M. avec la boisson ordinaire.

N°. 189.

P. Décoction émolliente, ou Eau blanche } 3 lit.
Ajoutez Acide sulfurique, ou Eau de Rabel, ou Vinaigre } s. q.
jusqu'à une forte acidité. M. avec la boisson ordinaire qui doit en être légèrement acidulée.

N°. 190.

Miel 1 kil.
Son 4 poig.
F. bouillir légèrement dans
Eau 3 lit.
M. avec la boisson ordinaire.

N°. 191.

P. Décoction de navets 8 lit.
Miel 1 kil.
M. et donnez pour boisson.

## LAVEMENS.

N°. 192.

P. Décoction émolliente 1 ½ lit.
Dissolvez-y Nitrate de potasse 3 déca.
F. un lavement.

N°. 193.

Décoction d'orge 1 ½ lit.
Vinaigre de sureau 6 déca.
M. pour un lavement.

N°. 194.

P. Décoction émolliente 1 ½ lit.
Ajoutez Huile douce 6 déca.
F. un lavement.

N°. 195.

P. Feuilles de mauve, de guimauve } ana 1 poig.
Graine de lin 3 déca.
F. bouillir dans
Eau 2 ½ lit.
jusqu'à diminution d'un quart, passez, délayez dans la colature

Miel commun 12 déca.
Huile douce 6 déca.
Pour un lavement.

N°. 196.

P. Décoction de son 1 ½ lit.
F. y fondre Onguent populéum 6 déca.
Donnez pour un lavement.

N°. 197.

P. Décoction de graine de lin 3 lit.
F. y fondre Nitrate de potasse 6 déca.
Donnez en lavement.

N°. 198.

P. Feuilles de mauve, de pariétaire, Fleurs de mélilot, de camomille } ana 1 poig.
Jetez dans Eau bouillante 3 lit.
Retirez du feu, couvrez, laissez infuser, passez, donnez en lavemens.

N°. 199.

P. Bouillon de tripes 1 ½ lit.
Ajoutez Camphre 8 gra.
dissous dans un jaune d'œuf, pour un lavement.

## CHAPITRE XV.

### MÉDICAMENS SÉDATIFS ET NARCOTIQUES (1).

#### Breuvages.

N°. 200.

P. Feuilles de morelle, de cynoglosse } ana ½ poig.
F. bouillir quelques instans dans Eau 1 lit.
Après la colature ajoutez Nitrate de potasse 16 gra.
Donnez plusieurs fois par jour, s'il en est besoin, cette même dose.

(1) Matière médicale, tom. I, art. XXX, page 142.

N°. 201.

P. Infusion de coquelicot ½ lit.
Délayez-y Cascarille en poudre 16 gra.
Nitrate de potasse 8 gra.
Donnez à l'animal.

N°. 202.

P. Têtes de pavots N°. 6.
Après les avoir écrasées, f. les bouillir demi-heure dans Eau 1 lit.
Coulez et donnez en breuvage.

N°. 203.

P. Teinture anodine de Sydenham 8 gra.
M. avec Vin rouge 1 ver.
Donnez à l'animal.

## Bols.

N°. 204.

P. Camphre, } ana 3 déca.
Nitrate de potasse }
M. avec Miel s. q.
Pour un bol.

N°. 205.

P. Cascarille pulvérisée, } ana 16 gra.
Camphre, }
Acide boracique }
M. avec Miel s. q.
Pour un bol.

N°. 206.

P. Opium 15 déci.
Camphre, } ana 16 gra.
Nitrate de potasse }
Miel s. q.
M. pour un bol.

## Lavemens.

N°. 207.

P. Décoction émolliente 1 ½ lit.
F. y bouillir après les avoir écrasées
Têtes de pavots N°. 6.
Passez, pour un lavement.

N°. 208.

P. Décoction émolliente 1 ½ lit.
Dissolvez-y au moyen du mortier
Opium 2 gra.
Donnez en lavement.

## CHAPITRE XVI.

## MÉDICAMENS SPÉCIFIQUES (1).

### Breuvages fébrifuges.

N°. 209.

P. Quinquina grossièrement pulvérisé 2 hec.
F. bouillir légèrement dans
Eau 1 lit.
Coulez, donnez en une dose, tous les matins.

N°. 210.

P. Quinquina pulvérisé 6 déca.
M. dans Infusion de petite centaurée 1 lit.
Ajoutez Muriate d'ammoniaque 8 gra.
M. donnez à l'animal.

N°. 211.

*Pour le Bœuf.*

P. Quinquina pulvérisé 3 hec.
M. dans Vin rouge 1 lit.
Donnez en breuvage.

### Bols.

N°. 212.

P. Quinquina en poudre 1 hec.
Carbonate de fer, } ana 8 gra.
Potasse }
M. avec Miel s. q.
F. un bol.

N°. 213.

P. Gentiane, } ana 3 déca.
Petite centaurée, en poudre }

(1) Matière médicale, tom. I, art. XXXI, page 147.

Extrait de genièvre s. q.
M. pour un bol.

## Breuvages vermifuges.

N°. 214.

P. Gousses d'ail N°. 4.
Racine de fougère, } ana 3 déca.
Semen contra, pulvérisés }
Écrasez les gousses, M. le tout dans
Infusion d'absinthe ½ lit.
Donnez à l'animal.

N°. 215.

P. Muriate de soude ½ poig.
Mouron à fleurs rouges 3 déca.
Pulvérisez, M. dans
Infusion de petite centaurée 1 lit.
Donnez à l'animal.

N°. 216.

P. Infusion de sarriette ½ lit.
Huile empyreumatique animale 16 gra.
M. dans une bouteille, f. prendre de suite.

N°. 217.

P. Oximel 12 déca.
Délayez dans
Eau ½ lit.
Ajoutez Huile empyreumatique 16 gra.
Remuez, donnez sur-le-champ.

N°. 218.

P. Sarriette 1 poig.
Jetez dans Eau ferrée bouillante 1 lit.
Couvrez, laissez infuser une heure, passez,
ajoutez Muriate de soude 3 déca.
Donnez tous les matins.

N°. 219.

P. Suie en poudre 2 poig.
Lait 1 lit.
M. et donnez en une dose.

N°. 220.

*Remède de Mde. Nuffer.*

P. Racine de fougère mâle en poudre 6 déca.
Eau 1 lit.

M. et donnez le matin à jeun. Le lendemain on donnera le purgatif, N°. 28.

## Pilules et Bols.

N°. 221.

P. Racine de fougère mâle en poudre 6 déca.
Muriate de mercure doux 4 gra.
Sirop d'absinthe s. q.
M. f. un bol.

N°. 222.

P. Racine de fougère,
Écorce de mûrier,
Sommités de tanaisie,
Coraline, pulvérisées } ana 16 gra.
Oxide de mercure sulfuré noir 4 gra.
M. incorporez avec
Sirop d'absinthe s. q.
Roulez dans le son, f. une ou deux pilules.

N°. 223.

P. Mercure coulant 8 gra.
Broyez avec Sucre 16 gra.
jusqu'à entière extinction,
Ajoutez Diagrède 4 gra.
M. dans Miel s. q.
Roulez dans le son, formez une pilule.

N°. 224.

P. Assa-fœtida,
Semen contra,
Racine de fougère, en poudre } ana 16 gra.
M. avec Miel s. q.
Formez un bol.

## Poudre.

N°. 225.

P. Racine de fougère,
Rhubarbe } ana 4 gra.
Sommités de tanaisie,
Écorce de mûrier,
Coraline, en poudre } ana 8 gra.
Oxide de mercure sulfuré noir 16 gra.
M. f. une poudre dont la dose est depuis 4 gra. jusqu'à 12, dans du son.

## Lavement.

N°. 226.

P. Racine de fougère — 6 déca.
Absinthe — 1 poig.
F. bouillir un instant dans
Eau — 2 ½ lit.
Laissez infuser, coulez, ajoutez à la colature
Huile d'amandes amères — 12 déca.
Pour un lavement.

## Breuvages lithontriptiques.

N°. 227.

P. Feuilles de busserole pulvérisées — 3 déca.
M. dans Vin blanc sec — ½ lit.
Donnez à l'animal, tous les matins.

N°. 228.

P. Savon râpé — 6 déca.
F. dissoudre dans
Eau de chaux — 1 ½ lit.
Donnez en deux doses.

## Pilule de cigue.

N°. 229.

P. Ciguë en poudre — 8 gra.
Gomme ammoniaque, Cloportes en poudre } ana 4 gra.
M. avec Extrait de ciguë — s. q.
Roulez dans le son, formez une pilule.

On peut insensiblement porter la poudre de ciguë à la dose de 6 déca. et proportionner à cette même dose celle des autres drogues.

## Pilule de Coloquinte.

N°. 230.

P. Pulpe de coloquinte, Pervenche en poudre } ana 16 gra.
M. avec Miel — s. q.
Roulez dans du son, formez une pilule.

De tous les médicamens éprouvés jusqu'ici contre la morve, dans les hôpitaux des Ecoles vétérinaires, celui-ci est le seul qui nous ait laissé entrevoir quelque espérance de succès. On peut augmenter la dose de la pulpe de coloquinte jusqu'à 1 hec. à titre de remède altérant.

# FORMULES MÉDICINALES.

## DEUXIÈME PARTIE.

## FORMULES MAGISTRALES.

### MÉDICAMENS EXTERNES OU LOCAUX.

### CHAPITRE PREMIER.

#### MÉDICAMENS PTARMIQUES ET MASTICATOIRES (1).

##### POUDRES PTARMIQUES.

N°. 231.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Poivre long, | } ana | 4 gra. |
| | Ellébore | | |
| | Marjolaine | | 3 déca. |

Pulvérisez, m. f. une poudre à souffler dans les naseaux.

N°. 232.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Feuilles de tabac, | } ana | 3 déca. |
| | de bétoine | | |

Pulvérisez, m. f. une poudre.

##### BOURDONNETS.

N°. 233.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Euphorbe en poudre | 4 gra. |
| | Tabac | 8 gra. |
| | Fort vinaigre | s. q. |

M. formez une pâte liquide, garnissez-en des bourdonnets propres à être introduit dans les naseaux, sans trop fatiguer l'animal.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXXIII, page 165.

## NOUETS APOPHLEGMATISANS.

### N°. 234.

P. Assa fœtida 6 déca.
Concassez grossièrement,
Ajoutez Muriate de soude 3 déca.
F. un nouet, que vous suspendrez au mastigadour.

### N°. 235.

P. Gousses d'ail N°. 3.
Feuilles récentes de cochlearia 2 poig.
Racines de raifort, } ana 3 déca.
Semences de moutarde }
Hachez les gousses, les feuilles et les racines, écrasez les semences, m. le tout, f. un nouet que vous suspendrez au mastigadour.

### N°. 236.

P. Pyrèthre 3 déca.
Feuilles de bétoine 1 poig.
Poivre, } ana 16 gra.
Semences de moutarde }
Pulvérisez grossièrement, M.
Ajoutez Muriate d'ammoniaque 12 gra.
Formez un nouet.

## BILLOTS.

### N°. 237.

P. Poivre en poudre 3 déca.
Muriate de soude ½ poig.
Gousses d'ail N°. 3.
Ecrasez les gousses,
M. avec Miel 2 hec.
Trempez dans le mélange un billot garni, mettez et maintenez dans la bouche de l'animal.

### N°. 238.

P. Zédoaire, } ana 16 gra.
Racine d'angélique, en poudre }
Muriate d'ammoniaque, } ana 8 gra.
Camphre }
Oximel s. q.
M. mettez dans un linge roulé en billot.

N°. 239.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Muriate de soude | 6 déca. |
| | Miel | 12 déca. |
| Roulez dans Son | | s. q. |
| Pour faire un billot. | | |

## CHAPITRE II.

## MÉDICAMENS RESTREINCTIFS ET ASTRINGENS (1).

### Collyres.

N°. 240.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Blancs d'œufs bien battus | N°. 2. |
| | Eau | ½ ver. |
| | Camphre | 6 déci. |
| M. triturez dans un mortier, f. un collyre. | | |

N°. 241.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Eau rose | 12 déca. |
| F. y dissoudre | | |
| | Sucre candi | 4 gra. |
| | Acétite de plomb | 10 déci. |
| Pour un collyre. | | |

N°. 242.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Feuilles de coings | ½ poig. |
| | Écorce de grenade | 8 gra. |
| | Grains de sumac | 4 gra. |
| F. infuser dans | | |
| | Eau tiède | 1 lit. |
| pendant quelques heures, f. bouillir légèrement, filtrez, P. de cette décoction | | 2 hec. |
| Broyez-y dans un mortier | | |
| | Safran en poudre | 4 déci. |
| | Camphre | 5 déci. |
| Pour un collyre défensif, bien éprouvé dans le claveau. | | |

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, att. XXXIV, page 172.

N°. 243.

P. Sulfate de zinc — 4 gra.
Camphre — 6 déci.
Iris de Florence en poudre — 12 déci.
Blancs d'œufs — N°. 2.
Broyez le tout, battez avec
Eau rose — 2 hec.
Employez pour un collyre.

N°. 244.

P. Sulfate d'alumine — 8 gra.
Blancs d'œufs — N°. 2.
Eau — 1 ver.
Battez ensemble, jusqu'à ce que le sulfate soit bien dissous, f. un collyre.

## Gargarismes.

N°. 245.

P. Acide muriatique — 8 gra.
Infusion de sauge — 2 décil.
M. pour une injection, en gargarisme.

N°. 246.

P. Infusion de fleurs de sureau — 2 décil.
Vinaigre — 6 déca.
M. injectez chaudement.

N°. 247.

P. Décoction d'oseille — 2 décil.
Nitrate de potasse — 8 gra.
Miel — 6 déca.
Battez, m. exactement et injectez.

N°. 248.

P. Feuilles de plantin — ½ poig.
Roses rouges, } ana 2 pinc.
Balaustes }
F. bouillir légèrement dans
Eau — 1 lit.
Passez, ajoutez à la colature
Eau de Rabel — s. q.
Jusqu'à une certaine acidité, f. y fondre

Miel rosat 6 déca.
Pour un gargarisme astringent.

## Injections, Lotions, Fomentations.

N°. 249.

P. Racine de grande consoude 3 déca.
Ecorce de grenade 16 gra.
Feuilles de tormentille 1 poig.
F. bouillir dans
Eau 1 ½ lit.
Coulez, délayez dans la colature
Miel rosat 6 déca.
Ajoutez-y Pierre médicamenteuse 8 gra.
Pour une injection astringente.

N°. 250.

P. Feuilles d'aigremoine, de ronce, Roses de Provins } ana ½ poig.
F. bouillir dans
Eau 2 lit.
pendant quelques minutes, passez, dissolvez dans la colature
Sulfate d'alumine 6 déca.
Muriate d'ammoniaque 8 gra.
Ajoutez Eau de Rabel 4 gra.
Pour une injection astringente.

N°. 251.

P. Sulfate d'alumine, de fer, de zinc } ana 6 déca.
Pulvérisez, f. dissoudre à froid dans
Vinaigre 1 lit.
Pour une lotion astringente.

N°. 252.

P. Eau 1 lit.
Dissolvez-y Muriate de Soude. 12 déca.
Trempez des compresses ou des étoupes, appliquez à froid, après avoir fait des douches de cette liqueur défensive.

N°. 253

N°. 253.

P. Vinaigre ½ lit.
Eau 1 ½ lit.
Dissolvez-y Acétite de plomb 16 gra.
Pour fomentation.

N°. 254.

P. Muriate d'ammoniaque 3 déca.
Dissolvez dans
Eau-de-vie 2 décil.
Eau 1 lit.
Pour fomenter.

## CATAPLASMES.

N°. 255.

P. Farine 1 hec.
Graine de cumin pulvérisée, } ana 3 déca.
Oxide de plomb demi-vitrifié }
Vinaigre ½ ver.
Eau s. q.
M. f. cuire s. a. jusqu'à consistance de cataplasme.

N°. 256.

P. Feuilles de morelle, }
de plantain, }
de grande joubarbe, } ana 1 poig.
ou de lentille de marais }
F. bouillir dans
Vinaigre 1 lit.
Ajoutez-y Farine de fenugrec 1 hec.
M. pour un cataplasme.

N°. 257.

P. Suie en poudre 1 kil.
Vinaigre s. q.
Blancs d'œufs N°. 4.
Fouettez les blancs d'œufs, m. le tout en consistance de bouillie, pour un cataplasme.

N°. 258.

P. Lie de vin 1 kil.
Sulfate d'alumine en poudre 12 déca.
M. en ajoutant
Farine de seigle s. q.
Pour un cataplasme.

N°. 259.

P. Bouse de vache, } ana s. q.
Vinaigre }

F. un cataplasme, à renouveler deux fois par jour.

SUPPOSITOIRE.

N°. 260.

P. Térébenthine 6 déca.
Cire jaune 3 déca.
Bol d'Arménie, }
Sang-dragon, } ana 8 gra.
Ecorce de grenade, en poudre }

M. sur un feu modéré,
Ajoutez Huile s. q.
pour pouvoir y imbiber des tentes d'une forme et d'un volume convenables, pour un suppositoire.

## CHAPITRE III.

### MÉDICAMENS ÉMOLLIENS ET ANODINS (1).

#### INJECTIONS ET FOMENTATIONS.

N°. 261.

P. Orge 2 poig.
Graine de lin 3 déca.

F. bouillir dans
Eau 1 ½ lit.
jusqu'à ce que l'orge soit crevé, passez, dissolvez dans la colature
Miel 6 déca.

Poussez cette injection émolliente, quand elle sera tiède.

N°. 262.

P. Feuilles de peuplier blanc, } ana 1 poig.
de jusquiame }

Écrasez, f. bouillir quelques minutes dans

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXXV, page 180.

Eau 1 lit.

Passez avec expression, poussez cette injection anodine quand elle sera chaude.

N°. 263.

P. Feuilles de bouillon-blanc, ou de branc-ursine, ou de violette, ou de mauve } 4 poig.

F. bouillir dans

Lait, Eau } ana 1 lit.

Coulez après suffisante ébullition, fomentez.

N°. 264.

P. Têtes de pavots écrasées N°. 6.

Feuilles de jusquiame, de morelle } ana 1 poig.

F. bouillir dans

Eau 3 lit.

pendant un demi-quart d'heure, passez avec une légère expression, pour une fomentation anodine.

## Embrocations et Linimens.

N°. 265.

P. Marc ou lie d'huile d'olive récente s. q.

Pour une embrocation adoucissante.

N°. 266.

P. Blanc de baleine 3 déca.

F. fondre à un feu doux dans

Huile d'amande douce, ou d'olive, récente } 1 hec.

Battez ce mélange peu-à-peu avec

Eau rose 6 déca.

Ajoutez-y Miel 3 déca.

Pour un liniment adoucissant.

N°. 267.

P. Huile douce, Onguent d'althæa } ana 12 déca.

F. fondre pour un liniment émollient.

N°. 268.

P. Huile de pieds de bœuf 12 déca.

Onguent populéum, d'althæa } ana 6 déca.

F. fondre pour un liniment émollient et anodin.

N°. 269.

P. Onguent populéum 6 déca.
Huile d'olive, Baume tranquille } ana 3 déca.
Teinture anodine 4 gra.

M. pour un liniment anodin.

## Cataplasmes.

N°. 270.

P. Espèces émollientes en poudre 1 kil.

Délayez dans

Eau chaude s. q.

Pour donner la consistance de cataplasme.

N°. 271.

P. Feuilles de pariétaire, ou de mauve, ou de violette, hachées } 4 poig.

F. cuire quelques momens avec

Beurre fondu s. q.

Appliquez chaudement en cataplasme.

N°. 272.

P. Pommes N°. 1 ou 2.

F. cuire au feu, ou dans

Eau, ou Lait } s. q.

Réduisez en bouillie, f. de la pulpe un cataplasme anodin à appliquer sur l'œil.

N°. 273.

P. Pulpe de pommes cuites 6 déca.
Jaunes d'œufs N°. 2.
Mucilage d'althæa 3 déca.
Farine d'orge s. q.

pour obtenir la consistance d'un cataplasme anodin à appliquer sur l'œil.

N°. 274.

P. Mie de pain blanc 1 hec.

F. la infuser dans

| | | |
|---|---|---|
| | Lait | s. q. |
| Ajoutez | Eau rose | 16 gra. |

Pour un cataplasme anodin à appliquer pareillement sur l'œil.

N°. 275.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Mie de pain fraisée | s. q. |

F. bouillir dans

| | | |
|---|---|---|
| | Lait, ou<br>Décoction émollienle | } s. q. |

Ajoutez sur chaque $\frac{1}{2}$ kil. de cataplasme, à la fin de la décoction

| | | |
|---|---|---|
| | Jaune d'œuf | N°. 1. |
| | Safran | 2 gra. |

Pour un cataplasme anodin.

N°. 276.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Mie de pain fraisée | 2 poig. |

F. cuire à un feu doux dans

| | | |
|---|---|---|
| | Infusion de fleurs de sureau | $\frac{1}{2}$ lit. |
| Ajoutez | Safran | 16 gra. |
| | Miel | 6 déca. |
| | Jaunes d'œufs | N°. 2. |

M. f. un cataplasme.

## Billots.

N°. 277.

| | | |
|---|---|---|
| P | Figues grasses | N°. 6. |
| | Miel commun | 2 hec. |

Pilez les figues, m. triturez avec le miel et garnissez-en un billot.

N°. 278.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sirop violat | 12 déca. |
| | Jaunes d'œufs | N°. 6. |
| | Eau rose | 6 déca. |

M. formez et garnissez-en un billot.

## Suppositoire.

N°. 279.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Onguent d'althæa,<br>populéum | } ana 6 déca. |

Cire jaune 3 déca.

F. fondre à un feu modéré, trempez-y un bourdonnet d'étoupe auquel vous donnerez une forme convenable pour suppositoire.

## CHAPITRE IV.

## MÉDICAMENS RÉSOLUTIFS, VULNÉRAIRES, FORTIFIANS, AROMATIQUES, ANTIPUTRIDES (1).

### COLLYRES.

N°. 280.

P. Eau de fenouil ½ ver.
Alcool camphré 4 déca.

M. pour un collyre résolutif.

N°. 281.

P. Mucilage de semences de fenugrec, ou de coings } 1 hec.
Eau rose 12 déca.

M. pour un collyre résolutif.

N°. 282.

P. Eau de fenouil 12 déca.
Safran, Sulfate de zinc, en poudre } ana 5 déci.
Camphre 3 déci.
Sucre candi 10 déci.
Alcool s. q.

Pour dissoudre le camphre.
Triturez, m. pour un collyre résolutif.

### GARGARISMES.

N°. 283.

P. Feuilles d'aigremoine, d'hysope } ana 1 poig.
Orge ½ poig.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXXVI, page 186.

F. bouillir l'orge pendant quelques instans dans
Eau 1 lit.
Ajoutez les plantes, retirez du feu, laissez infuser, coulez, délayez dans la colature
Miel 6 déca.
Pour une injection résolutive en gargarisme.

N°. 284.

P. Feuilles de menthe, d'armoise, Fleurs de sureau } ana 1 poig.
Jetez dans Eau bouillante 1 lit.
F. infuser l'espace de demi-heure, coulez,
Ajoutez Oximel scillitique 1 hec.
Pour une injection résolutive en gargarisme.

N°. 285.

P. Orge 2 poig.
F. bouillir jusqu'à ce qu'il soit crevé dans
Eau 3 lit.
Coulez, ajoutez
Miel 3 hec.
Eau-de-vie camphrée 6 déca.
Pour un gargarisme très-propre à arrêter les effets de la salivation abondante.

N°. 286.

P. Feuilles de plantain, de ronce, d'aigremoine } ana 1 poig.
F. bouillir pendant un demi-quart d'heure dans
Eau 2 lit.
Passez, jetez dans la colature
Muriate d'ammoniaque 8 gra.
Injectez ce gargarisme antiputride.

## Injections, Lotions, Fomentations.

N°. 287.

P. Feuilles d'aigremoine, Roses rouges } ana 1 poig.
Sommités d'absinthe 3 pinc.
Jetez dans Eau bouillante 2 lit.

Laissez infuser, coulez, délayez dans la colature Miel rosat 6 déca.
Pour une injection vulnéraire.

N°. 288.

P. Vulnéraires de Suisse 2 poig.
F. infuser dans
Eau bouillante 1 ½ lit.
Coulez, délayez-y
Miel rosat 3 déca.
M. pour une injection vulnéraire.

N°. 289.

P. Feuilles d'aigremoine, de scordium, de lierre terrestre } ana 1 poig.
Jetez dans Eau bouillante 2 lit.
Laissez infuser, coulez, ajoutez selon le besoin
Vin blanc, ou Alcool, ou Teinture de myrrhe, ou d'aloès } 6 déca.
M. pour une injection vulnéraire.

N°. 290.

P. Gousses d'ail pilées N°. 6.
Muriate de soude ½ poig.
Poivre noir, ou Gingembre, en poudre } 3 déca.
Vinaigre 1 lit.
M. trempez dans cette lotion antiputride un linge ou des étoupes fixées au bout d'un morceau de bois, lavez la bouche de l'animal.

N°. 291.

P. Miel rosat 3 hec.
F. fondre dans
Vinaigre 1 ver.
Ajoutez Sulfate d'alumine, Myrrhe, en poudre } ana 16 gra.
On emploie cette lotion, ou ce liniment antiputride, comme la lotion N°. 290.

N°. 292.

P. Eau de chaux 3 lit.

F. y bouillir quelques instans
Baies de laurier écrasées 12 déca.
Coulez, pour une lotion résolutive à répéter plusieurs fois.

N°. 293.

P. Huile volatile de térébenthine, Vinaigre, ou Eau-de-vie } ana é. q.
Battez bien le tout, frottez de cette lotion résolutive la partie plusieurs fois, à rebrousse poil.

N°. 294.

P. Vinaigre, Urine } ana ½ lit.
F. y fondre Muriate d'ammoniaque 1 hec.
Pour une lotion résolutive.

N°. 295.

P. Fleurs de sureau, de mélilot, de camomille } ana 1 poig.
F. infuser dans
Eau bouillante 1 lit.
Coulez, ajoutez
Eau-de-vie ½ ver.
Pour une fomentation résolutive.

N°. 296.

P. Savon râpé 12 déca.
F. dissoudre dans
Eau 1 lit.
Ajoutez Acide muriatique 4 déca.
Fomentez, et imbibez des étoupes.

N°. 297.

P. Sommités d'origan, de lavande, de thym, d'absinthe, de sauge, d'hysope, de romarin } ana 1 poig.
Hachez, versez sur le tout

Eau bouillante 1 ½ lit.

F. infuser dans un vaisseau couvert, fomentez avec cette liqueur fortifiante et appliquez-en le marc. Ces plantes infusées dans du vin chaud et bouillant forment ce que l'on appelle le *vin aromatique*, qui s'emploie de même et dans la même intention. Il est plus actif.

N°. 298,

P. Eau de chaux, } ana ½ lit.
Lessive de cendres }
Eau-de-vie 1 décil.

M. pour une fomentation fortifiante très-active.

N°. 299.

P. Avoine 2 ½ kil.

F. chauffer dans une poële, arrosez sur-le-champ avec Vinaigre 1 lit.

Mettez dans un sac, appliquez chaudement cette fomentation sèche et résolutive.

N°. 300:

P. Teinture d'aloès 12 déca.
Alcool camphré 16 gra.

M. On peut charger de cette teinture, ou de cette liqueur antiputride, des bourdonnets, des plumaceaux, et les placer dans les ulcères qui demandent des remèdes animés.

N°. 301.

P. Camphre 16 gra.
Ether sulfurique, } ana s. q.
Blancs d'œufs }

Triturez et f. une pâte liquide que vous appliquerez sur des étoupes dans les plaies récentes des tendons, des ligamens, des aponévroses, etc.

## Embrocations et Linimens.

N°. 302.

P. Onguent d'althæa, } ana 6 déca.
de laurier }

M. ajoutez-y Alcool s. q.

Pour un liniment clair et résolutif, on pourra laisser une étoupade sur la partie.

N°. 303.

P. Huile volatile de laurier 12 déca.
M. y exactement
Ammoniaque 3 déca.
Pour un liniment.

N°. 304.

P. Huile douce 6 déca.
Ammoniaque 8 gra.
M. pour un liniment moins actif que le précédent.

N°. 305.

P. Savon râpé 1 hec.
F. fondre à un feu léger dans
Eau 1 lit.
Ajoutez sur la fin
Huile douce 12 déca.
Eau-de-vie, } ana 6 déca.
Acétite de plomb liquide }
Agitez jusqu'à ce que le mélange soit refroidi, servez-vous-en en forme de liniment.

N°. 306.

P. Onguent d'althæa 12 déca.
Huile de camomille, } ana 6 déca.
Savon }
Camphre 16 gra.
F. fondre à un feu léger, pour vous en servir en forme de liniment.

N°. 307.

P. Huile volatile de lavande 8 gra.
de mille-pertuis 12 déca.
Baume de Fioraventi 3 déca.
M. pour un liniment.

N°. 308.

P. Savon 6 déca.
Camphre 8 déca.
F. dissoudre dans
Alcool, ou } s. q.
Eau-de-vie }
Ajoutez Ammoniaque 3 déca.

Onguent nervin s. q.

M. f. un liniment fortifiant, de moyenne consistance.

N°. 309.

P. Huile volatile de laurier, } é. q.
Onguent d'althæa, }
Miel }

Pour un liniment résolutif à employer après avoir frotté la partie avec

Vinaigre, ou } s. q.
Eau-de-vie }

N°. 310.

P. Onguent de laurier, } ana 1 hec.
Huile de camomille }
volatile de genièvre 3 déca.

M. f. tiédir pour un liniment.

N°. 311.

P. Graisse de cheval ½ kil.
Cantharides 1 hec.
Euphorbe, en poudre 6 gra.
Oxide graisseux de mercure 3 hec.

M. à une douce chaleur, et gardez pour l'usage.

## Cataplasmes et Charges.

N°. 312.

P. Son 1 kil.

F. bouillir dans

Vin, ou } s. q.
Bierre, ou }
Urine }

Pour un cataplasme.

N°. 313.

P. Des quatre farines résolutives ana 2 hec.

F. cuire dans

Lie de vin s. q.

jusqu'à consistance de cataplasme.

N°. 314.

P. Farine de féves, ou } 3 hec.
d'orge, ou }
de seigle }
Miel 12 déca.

Mettez sur un petit feu, dans un vaisseau convenable, ajoutez-y

Vinaigre s. q.

en remuant toujours, f. un cataplasme.

N°. 315.

P. Muriate de soude

Jetez dans Urine $\frac{1}{2}$ lit.

autant qu'elle en pourra dissoudre, f. bouillir ensuite doucement avec

Farine s. q.

Pour faire un cataplasme.

N°. 316.

P. Poudre de plantes aromatiques $\frac{1}{2}$ kil.

Délayez dans

Vin tiède s. q.

Ajoutez Miel 3 hec.

Pour un cataplasme.

N°. 317.

P. Fleurs de camomille, de mélilot, de sureau, Iris de florence } ana 3 déca.

Jetez dans Huile de camomille chaude s. q.

F. un cataplasme.

N°. 318.

P. Suie 1 kil.

Térébenthine, Miel, Poix grasse } ana $\frac{1}{4}$ kil.

F. fondre dans un pot,

Ajoutez-y Jaunes d'œufs N°. 6.

M. pour un cataplasme résolutif et fortifiant.

N°. 319.

P. Farine de graine de lin, Vieux-oing, Miel, Térébenthine } ana p. é.

F. bouillir dans

Lie de vin s. q.

jusqu'à consistance requise pour un cataplasme résolutif et fortifiant.

N°. 320.

P. Farine de fenugrec ½ kil.
F. cuire dans
Lie de vin s. q.
Ajoutez Miel 2 hec.
Pour un cataplasme résolutif.

N°. 321.

P. Vieux-oing,
Miel,
Poix résine,
Térébenthine } ana ½ kil.
Lie de vin,
Poix grasse,
Huile douce } ana 2 hec.
F. cuire jusqu'à consistance de cataplasme ou de charge.

N°. 322.

P. Mie de pain fraisée 4 poig.
F. cuire dans
Vin rouge s. q.
Pour un cataplasme.

N°. 323.

P. Poix résine,
grasse,
noire,
Térébenthine,
Miel,
Vieux-oing,
Onguent de laurier } ana 12 déca.
F. cuire, retirez du feu, ajoutez,
Huile volatile de térébenthine,
Huile d'aspic, ou
Pétrole } ana 6 déca.
Eau-de-vie 2 décil.
M. pour un cataplasme ou une charge.

EMPLATRES.

N°. 324.

P. Blanc de baleine 3 déca.
Cire jaune 6 déca.

Galbânum 5 déca.
Huile de lin s. q.
F. fondre à un feu doux, en remuant toujours, jusqu'à ce que l'emplâtre soit refroidi.

N°. 325.

P. Mâchefer ½ kil.
Suie ¼ kil.
L'un et l'autre passés par le tamis,
Savon noir ¼ kil.
F. le fondre dans
Huile de poisson 12 déca.
M. avec Miel s. q.
Pour un emplâtre.

N°. 326.

P. Poix grasse 12 déca.
Térébenthine 3 déca.
Encens en poudre 5 déca.
F. fondre, trempez dans ce mélange des étoupes que vous appliquerez sur la partie après en avoir coupé le poil. Vous aurez un emplâtre aglutinatif et fortifiant.

## CHAPITRE V.

### MÉDICAMENS MATURATIFS (1).

### CATAPLASMES.

N°. 327.

P. Feuilles d'oseille 4 poig.
F. cuire dans
Eau s. q.
M. ensuite avec
Levain 12 déca.
F. un cataplasme.

N°. 328.

P. Feuilles d'oseille 4 poig.
F. cuire avec

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXXVII, page 199.

Vieux-oing 1 kil.
Pour un cataplasme.

N°. 329.

P. Farine de fenugrec 12 déca.
Vieux levain, } ana 6 déca.
Huile oxigénée }
Miel 12 déca.
M. f. un cataplasme.

N°. 330.

P. Poudre de plantes émollientes 1 kil.
Onguent basilicum ¾ kil.
Huile de poisson s. q.
F. chauffer légèrement, m. pour un cataplasme.

N°. 331.

P. Levain ½ kil.
M. avec Onguent basilicum s. q.
Pour un cataplasme.

N°. 332.

P. Onguent basilicum 12 déca.
Oignons cuits sous la cendre N°. 6.
Broyez avec Huile de lin s. q.
F. un cataplasme.

ONGUENT.

N°. 333.

P. Vieux-oing, } ana 12 déca.
Térébenthine, }
Poix grasse, }
Huile de poisson }
F. fondre à un feu doux, pour un onguent.

## CHAPITRE VI.

### MÉDICAMENS SUPPURATIFS OU DIGESTIFS (1).

ONGUENS.

N°. 334.

P. Térébenthine 12 déca.
Jaunes d'œufs N°. 2.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXXVIII, page 208.

Huile

Huile douce s. q.

Délayez la térébenthine avec les jaunes d'œufs, agitez jusqu'à mélange parfait.

N°. 335.

P. Jaunes d'œufs N°. 4.
Onguent d'Arcœus 12 déca.
Huile d'hypéricum. 6 déca.

M. sur un feu léger, ajoutez

Baume de Fioraventi, ou
Huile volatile de térébenthine } 3 déca.

N°. 336.

P. Onguent digestif, N°. 334. 12 déca.

Ajoutez-y Styrax liquide,
Teinture de myrrhe, ou
d'aloès } ana 3 déca.

M. pour un onguent digestif animé.

## CHAPITRE VII.

### MÉDICAMENS DÉTERSIFS (1).

#### COLLYRES.

N°. 337.

P. Suc de pissenlit 8 gra.
Eau de fenouil 1 décil.

Délayez le suc dans cette eau, introduisez-en quelques gouttes dans l'œil affecté.

N°. 338.

P. Safran en poudre 3 déci.
Blanc d'œuf N°. 1.
Sucre 4 gra.
Eau rose 1 hec.

M. triturez, pour un collyre.

N°. 339.

P. Feuilles de rue,
de fenouil } ana ½ poig.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XXXIX, page 215.

F. infuser dans

| | |
|---|---|
| Eau | 1 lit. |

Passez, dissolvez dans la colature

| | |
|---|---|
| Acétite de plomb | 4 gra. |
| ou Sulfate de zinc | 2 gra. |
| ou Muriate d'ammoniaque | 10 déci. |

M. pour un collyre à faire distiller dans l'œil.

N°. 340.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Eau rose | 6 déca. |
| | Camphre dissout dans l'alcool, Acétite de plomb } | ana 16 gra. |

M. s. a. f. un collyre.

N°. 341.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sucre candi | 3 déca. |
| | Sulfate d'alumine | 2 gra. |
| | de zinc | 5 déci. |

Pulvérisez, m. f. une poudre très-fine pour un collyre sec, mettez-en deux fois par jour sur l'œil malade.

N°. 342.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Eau de chélidoine | 12 déca. |
| | Muriate d'ammoniaque | 10 déci. |

M. filtrez, touchez-en les taches de la cornée.

N°. 343.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sulfate de zinc | 6 déci. |

F. dissoudre dans

| | |
|---|---|
| Eau rose | 16 gra. |

F. en couler une goutte tiède dans l'œil pour en ôter les taches.

## GARGARISMES.

N°. 344.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Feuilles de chêne | 1 poig. |
| | Roses, Balaustes } | ana 1 pinc. |

F. bouillir dans

| | |
|---|---|
| Vin rouge | 2 lit. |

Passez, ajoutez à la colature

| | |
|---|---|
| Miel rosat, ou Sirop de mûres } | 6 déca. |

Injectez dans la bouche de l'animal.

N°. 345.

P. Orge — 2 poig.
Feuilles d'aigremoine, Sommités de ronce, } ana 1 poig.
F. bouillir dans
Eau — 1 ½ lit.
pendant un quart-d'heure, passez, dissolvez dans la colature Miel rosat — 6 déca.
Sulfate de zinc — 4 gra.
Formez un gargarisme.

## Injections, Lotions.

N°. 346.

P. Décoction de morelle — 2 lit.
Acétite de blomb, Camphre } ana 8 gra.
Triturez l'acétite de plomb et le camphre en ajoutant peu-à-peu la décoction, lavez l'ulcère par injection.

N°. 347.

P. Marjolaine — 1 poig.
F. infuser pendant quelques heures dans
Vin blanc — ½ lit.
Passez, pour une injection.

N°. 348.

P. Racine d'aristoloche, concassée — 6 déca.
F. bouillir demi-heure dans
Eau — 1 ½ lit.
Ajoutez à la colature
Teinture de myrrhe, ou d'aloès } 1 hec.
M. f. une injection.

N°. 349.

P. Miel — 6 déca.
Savon — 8 gra.
Muriate de soude — 16 gra.
Eau — 1 lit.
M. f. dissoudre, pour une injection.

N°. 350.

P. Térébenthine — 6 déca.

Jaunes d'œufs N°. 4.
Broyez ensemble, ajoutez
Miel 3 déca.
Alcool 16 gra.
Eau 1 lit.
M. f. chauffer et injectez.

N°. 351.

P. Absinthe, Aigremoine, Rue } ana 1 poig.
Jetez dans Vin blanc bouillant 1 ½ lit.
Laissez infuser, ajoutez dans la colature
Camphre 4 gra.
dissous dans Eau d'arquebusade 1 décil.
M. s. a. pour une injection.

N°. 352.

P. Muriate suroxigéné de mercure 4 gra.
F. dissoudre dans
Alcool camphré 3 hec.
Étendez dans
Décoction de graine de lin ½ lit.
Injectez de cette dissolution dans les naseaux des chevaux morveux.

N°. 353.

P. Eau de chaux ½ lit.
Alcool camphré 16 gra.
Acétite de plomb 4 gra.
Triturez, m. pour une lotion.

N°. 354.

P. Eau seconde des orfèvres, ou des doreurs } s. q.
Pour faire des lotions.

## Onguent.

N°. 355.

P. Mâchefer, Suie, en poudre, } ana 1 hec.
Passez ces poudres par le tamis, m. et alliez-les avec Sain-doux s. q.
Pour un onguent.

### POUDRES.

N°. 356.

P. Oxide jaune de fer,
Sabine,
Sulfate d'alumine, en poudre } ana é. q.

M. saupoudrez-en les ulcères à déterger.

N°. 357.

P. Aristoloche,
Iris de Florence } ana 3 déca.
Euphorbe,
Myrrhe,
Aloès } ana 16 gra.

Pulvérisez, m. f. une poudre.

N°. 358.

P. Coquilles d'œufs calcinées 16 gra.
Sulfate d'alumine calciné 4 gra.
Encens,
Mastic,
Myrrhe } ana 2 gra.

Pulvérisez, m. f. une poudre s. a.

### LOTION ANTHELMENTIQUE.

N°. 359.

P. Huile volatile de térébenthine, ou empyreumatique } s. q.

Servez-vous-en dans les ulcères vermineux.

## CHAPITRE VIII.

## MÉDICAMENS DESSICCATIFS (1).

### LOTIONS.

N°. 360.

P. Eau de plantain,
de renouée } ana 6 déca.
Acétite de plomb 4 gra.

M. pour une lotion.

(1) MATIÈRE MÉDICALE, tom. I, art. XL, page 222.

N°. 361.

P. Oxide de plomb demi-vitrifié de cuivre, 5 hec.
Sulfate de cuivre, d'alumine, de zinc } ana hec.
Pulvérisez, f. infuser vingt-quatre heures dans
Vinaigre 4 lit.
Pour servir de lotion.

## POUDRES.

N°. 362.

P. Myrrhe, Sarcocole } ana 8 gra.
Oliban, Mastic } ana 4 gra.
Colophone 16 gra.
Pulvérisez, m. f. une poudre fine.

N°. 363.

P. Savattes, Vieux chapeaux } ana s. q.
F. brûler, pulvérisez, pour une poudre dessiccative.

## POMMADES.

N°. 364.

P. Blanc de baleine 6 déca.
Huile d'amandes douces 16 gra.
Acétite de plomb 6 déca.
F. fondre le blanc de baleine dans l'huile, ajoutez ensuite l'acétite de plomb subtilement pulvérisé, remuez le mélange, laissez refroidir pour une pommade.

N°. 365.

P. Huile rosat 6 déca.
Os de sèche, Muriate mercurio-ammoniacal insoluble } ana 8 gra.
Pulvérisez, m. exactement les poudres, agitez quelque temps avec l'huile pour une pommade.

N°. 366.

P. Huile commune 12 déca.

Cire blanche 3 déca.
Soufre, } ana 8 gra.
Craie, } ana 8 gra.
Bol d'Arménie, en poudre } ana 8 gra.
M. pour une pommade.

## Onguens.

### No. 367.

P. Suif 1 hec.
Onguent de styrax 3 déca.
F. fondre doucement ensemble, retirez du feu,
Ajoutez Eau vulnéraire 6 déca.
Pour un onguent.

### No. 368.

P. Onguent populéum 12 déca.
Acétite de plomb liquide 16 gra.
M. bien exactement en triturant dans le mortier; on peut rendre cet onguent plus dessiccatif en augmentant la dose de l'acétite de plomb.

## Lotions Antipsoriques.

### No. 369.

P. Racine d'aunée, } ana 6 déca.
de patience sauvage } ana 6 déca.
Coupez, f. bouillir dans
Eau 4 lit.
Le vaisseau étant fermé, pendant un quart-d'heure, servez-vous de la colature pour lotion.

### No. 370.

P. Racine de patience sauvage 12 déca.
F. bouillir dans
Eau 3 lit.
Ajoutez à la colature
Lessive de cendres ½ lit.
Pour lotion.

### No. 371.

P. Racine de patience sauvage, } ana 6 déca.
d'aunée } ana 6 déca.

F. bouillir dans
Eau 3 lit.
Ajoutez à la colature
Muriate mercurio-ammoniacal insoluble 8 gra.
Pour lotions.

N°. 372.

P. Oxide d'arsenic blanc 8 gra.
F. bouillir avec précaution dans
Eau 1 lit.
Pendant une heure, secouez la bouteille dans laquelle vous aurez mis cette liqueur, avant de vous en servir et d'en laver le corps de l'animal, auquel vous aurez attention de mettre un chapelet, dans la crainte qu'il ne se lèche.

N°. 373.

P. Suc de morelle 3 déca.
Acétite de plomb 8 gra.
Animez avec Alcool 16 gra.
Pour lotion.

N°. 374.

P. Muriate suroxigéné de mercure 3 déca.
Mettez dans un vaisseau de terre ou de verre
avec Eau 2 lit.
F. digérer pendant vingt-quatre heures au B. S., remuez souvent avec une spatule de bois, tirez au clair la liqueur, servez-vous-en pour lotions et frictions.

## Linimens antipsoriques.

N°. 375.

P. Semences de staphisaigre 6 déca.
Mettez en poudre, m. avec
Huile ordinaire s. q.
Pour un liniment.

N°. 376.

P. Pampres de vigne 4 poig.
Coupez, pilez, ajoutez peu-à-peu
Miel 2 hec.
Incorporez ensuite

Abeilles en poudre 4 gra.

pour chaque 3 déca. F. un liniment très-bon dans l'alopécie.

## POMMADES.

### N°. 377.

P. Pulpe de racine d'aunée passée au travers d'un tamis 2 hec.
Sain-doux 3 hec.
Soufre sublimé 6 déca.

M. pour une pommade.

### N°. 378.

P. Baies de genièvre pilées $\frac{1}{2}$ kil.

F. bouillir avec

Sain-doux s. q.

Passez avec forte expression, remuez jusqu'à ce que le mélange soit refroidi, conservez pour une pommade.

### N°. 379.

P. Graisse de cheval 3 hec.
Abeilles en poudre 16 gra.

Incorporez bien les abeilles dans la graisse, à froid, f. une pommade à employer dans l'alopécie.

### N°. 380.

P. Racine de patience sauvage, d'aunée, fraîches } ana s. q.

F. cuire dans

Eau s. q.

Passez la pulpe au travers d'un tamis,

P. de cette pulpe 2 hec.
Beurre frais 1 hec.
Soufre sublimé 6 déca.

M. triturez à froid, pour une pommade.

### N°. 381.

P. Soufre sublimé 6 déca.
Chaux vive 4 gra.
Sain-doux 12 déca.

M. pour une pommade.

# CHAPITRE IX.

## MÉDICAMENS CAUSTIQUES. (1)

### VÉSICATOIRES.

#### EMPLATRE.

N°. 382.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Cire jaune, | } ana | 12 gra. |
| | Térébenthine, | | |
| | Poix blanche | | |
| F. fondre à un feu doux, | | | |
| Ajoutez | Cantharides en poudre | | 8 gra. |
| F. un emplâtre s. a. | | | |

#### CATAPLASME.

N°. 383.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Cantharides en poudre | | 5 déca. |
| | Semences de moutarde, | } ana | 4 gra. |
| | Pyrèthre en poudre | | |
| | Vieux levain | | 3 déca. |
| M. avec | Fort vinaigre | | s. q. |
| F. un cataplasme. | | | |

#### ONGUENT.

N°. 384.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Cantharides en poudre | | 3 déca. |
| | Euphorbe, | } ana | 6 déca. |
| | Térébenthine | | |
| M. pour un onguent épispastique (2). | | | |

#### PARFUMS.

N°. 385.

| | | | |
|---|---|---|---|
| P. | Bois de genevrier, | } ana | é. q. |
| | Romarin, | | |
| | Genêt | | |
| F. brûler dans les écuries et dans les étables. | | | |

(1) MATIERE MÉDICALE, tom. I, art. XLI, page 230.

(2) Quant aux cathérétiques et aux ruptoires, voyez la *Matière médicale*, article cité, et les *Formules officinales*.

N°. 386.

P. Soufre 3 hec.
Encens 12 déca.
Baies de laurier, écrasées et macérées dans du vinaigre $\frac{1}{2}$ lit.
Camphre 16 gra.

M. pour un parfum que vous projetterez par pincée dans un fourneau rempli de charbons ardens.

N°. 387.

P. Vinaigre s. q.

Mettez dans un vase que vous placerez sur des charbons ardens, laissez évaporer.

N°. 388.

P. Myrrhe, } ana 3 déca.
Soufre sublimé, }
Nitrate de potasse }

M. f. une poudre grossière dont vous jetterez des pincées sur des charbons ardens.

N°. 389.

P. Muriate de soude $\frac{1}{2}$ kil.
Oxide de manganèse en poudre 6 déca.
Eau 2 décil.

Mettez dans une terrine de grès non vernissé et suffisamment grande, posez cette terrine sur un fourneau plein de charbons allumés, portez dans le lieu que vous voudrez désinfecter, ôtez ou éloignez toutes les matières combustibles; lorsque le mélange sera échauffé, versez doucement dans la terrine

Acide sulfurique 3 hec.

fermez exactement les portes et fenêtres, ne les ouvrez et ne faites rentrer les animaux que lorsque les vapeurs seront entièrement dissipées.

# FORMULES MÉDICINALES.

## TROISIÈME PARTIE.

## FORMULES OFFICINALES.

### Acétite de Plomb liquide.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Oxide de plomb demi-vitrifié | 5 kil. |
| | Vinaigre | 10 lit. |

Réduisez l'oxide en poudre fine, mettez-le dans une bassine avec le vinaigre, f. bouillir ce mélange, en l'agitant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce que le vinaigre ait perdu son acidité, ce que vous reconnoîtrez en en mettant une goutte sur la langue; laissez alors reposer le mélange, filtrez la liqueur, gardez pour l'usage.

*Vertus.* Il est rafraîchissant, répercussif, résolutif, détersif, dessiccatif; on en fait des lotions, des injections. On le mêle dans l'eau, ou dans quelque décoction convenable. On ne l'emploie jamais à l'intérieur. C'est le *vinaigre de Saturne*, ou l'*extrait de Saturne*.

### Acide muriatique dulcifié.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Acide muriatique | 3 hec. |
| | Alcool | 6 hec. |

M. dans une bouteille, gardez pour l'usage.

*Vertus.* Il est antiputride, astringent, diurétique, carminatif; il donne du ressort aux fibres. La dose est jusqu'à une agréable, ou une forte acidité, selon les indications, dans une liqueur appropriée.

### Baume d'Acier ou d'Aiguilles.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Aiguilles d'acier, ou Limaille d'acier | 3 déca. |
| | Acide nitrique | 1 hec. |

Mettez dans une capsule de grès l'acide nitrique avec les aiguilles ou la limaille ; quand elles seront dissoutes

| | | |
|---|---|---|
| Ajoutez | Huile ordinaire | 2 hec. |
| | Alcool | 12 déca. |

F. chauffer légèrement ce mélange pendant un quart-d'heure, ayant soin de remuer, et gardez dans un pot.

*Vertus.* Il est rongeant, cathérétique, détersif.

## Baume ou Beurre de Saturne.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Acétite de plomb pulvérisé | 3 hec. |

Mettez dans un matras, versez dessus huile volatile de térébenthine à la hauteur de quatre doigts, bouchez le matras, placez en digestion au b. s. pendant vingt-quatre heures, ou jusqu'à ce que l'huile volatile de térébenthine ait rougi; séparez la liqueur par inclination, mettez sur le résidu de nouvelle huile volatile de térébenthine, f. digérer et séparez comme auparavant, m. les teintures. Mettez dans une cornue de verre ou de grès et sur un feu de sable modéré, f. distiller environ la moitié de l'huile volatile de térébenthine, gardez ce qui sera resté dans la cornue; c'est le baume dont il s'agit.

*Vertus.* Il nettoie, il cicatrise les ulcères, les chancres; il est antiseptique. On ne l'emploie qu'à l'extérieur.

## Baume ou Onguent d'Arcaeus.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Suif | 1 kil. |
| | Térébenthine, Résine Elémi } | ana 8 hec. |
| | Axonge | ½ kil. |

F. liquéfier à une chaleur modérée, passez au travers d'un linge serré, agitez le mélange jusqu'à entier refroidissement.

*Vertus.* Il déterge et consolide les plaies; on en fait usage dans les cas de piqûres, de dislocations, de contusions; il fortifie les nerfs, etc.

## Dissolution nitrique de Mercure.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Mercure coulant | 2 hec. |

Mettez dans une phiole à médecine ou dans un petit matras, versez dessus, doucement

| | | |
|---|---|---|
| | Acide nitrique | 1 hec. |

Remuez le mélange de temps en temps pour accélérer la

dissolution : lorsqu'il ne paroît plus de globules de mercure, on bouche et on garde pour l'usage.

On peut augmenter la dose du mercure jusqu'à poids égal du dissolvant, si on veut la dissolution plus forte. Il ne faut pas respirer les vapeurs d'acide nitreux qui s'exhalent du mélange.

*Vertus.* C'est un caustique qu'on emploie pour corroder et détruire les chairs baveuses, dans les maux de garot et dans les crapauds. C'est la *dissolution mercurielle* ou l'*eau mercurielle.*

## Eau d'Alibour.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sulfate de zinc | 6 déca. |
| | de cuivre | 3 déca. |
| | Safran en poudre, Camphre } | ana 8 gra. |
| | Eau | 2 lit. |
| | Alcool | s. q. |

F. fondre les sulfates dans l'eau ; triturez le camphre avec assez d'alcool pour le dissoudre, ajoutez-y le safran, versez dans la première dissolution, agitez le mélange, et gardez pour l'usage dans une bouteille bien bouchée ; remuez chaque fois que vous voudrez vous en servir.

*Vertus.* Elle est astringente, résolutive, fortifiante ; on l'emploie en lotions sur les jambes affectées d'eaux, de crevasses, etc.

## Eau de Canelle.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Canelle concassée | 3 hec. |
| | Vin blanc | 1 ½ lit. |

On mettra la canelle dans une cucurbite de verre ou de grès, on versera dessus le vin blanc, on recouvrira du chapiteau, on laissera en digestion pendant deux jours ; on placera ensuite la cucurbite au b. m., et on distillera s. a. jusqu'à la moitié de la liqueur ; on aura une eau blanchâtre qu'on gardera dans une bouteille bien bouchée.

*Vertus.* Elle est cordiale, carminative, stomachique, et provoque le part. La dose est d'un hectogramme à trois.

## Eau de Chaux.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Chaux vive | s. q. |
| Mettez-la dans une terrine de grès, versez dessus peu-à-peu | Eau | s. q. |

A mesure que la chaux s'éteindra, ajoutez de l'eau afin de la délayer ; lorsque l'extinction sera parfaite, filtrez la liqueur, elle passera claire et limpide.

Passez de nouvelle eau sur le marc, vous aurez l'*eau de chaux seconde,* qui ne sera pas moins forte que la première; si vous voulez en atténuer la force, coupez-la avec une égale quantité d'eau.

*Vertus.* Elle est absorbante, dessiccative; elle convient, selon quelques-uns, dans les ulcérations du poumon, et dans les flux morveux ; on l'a cru pendant quelques instans le spécifique de la morve. On la donne avec succès dans les tympanites intestinales. La dose est d'un demi-litre à un litre, seule, ou mêlée à la boisson ordinaire.

## Eau de Rabel.

| P. | Acide sulfurique | 12 déca. |
|---|---|---|
| | Alcool | 4 hec. |

Versez peu-à-peu dans un matras l'alcool sur l'acide, laissez digérer dans le vaisseau fermé, gardez dans un flacon pour l'usage.

*Vertus.* Elle est astringente, antiputride ; on la donne aussi comme tempérante et rafraîchissante, dans la boisson, jusqu'a une certaine acidité. C'est l'*acide sulfurique dulcifié.*

## Eau-de-Vie ou Alcool camphré.

| P. | Camphre | 3 déca. |
|---|---|---|
| | Eau-de-vie, ou Alcool | 1 kil. |

Triturez peu-à-peu le camphre avec l'eau-de-vie ou l'alcool, dans un mortier, en augmentant insensiblement la liqueur à mesure de la trituration ; on peut en augmenter l'activité par l'addition du camphre.

*Vertus.* Elle est tempérante, antiputride, propre dans les maladies épizootiques, dans le spasme. La dose est de quatre à seize grammes. On l'emploie aussi dans les gargarismes et en frictions ; elle est résolutive, fortifiante, et résiste à la gangrène.

## Eau-de-vie vésicante.

| P. | Cantharides en poudre | 3 déca. |
|---|---|---|

Mettez dans un matras, versez dessus

| | | |
|---|---|---|
| | Eau-de-vie, ou Alcool | } 5 hec. |

Bouchez le matras, laissez en digestion sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, filtrez avec expression, et gardez dans une bouteille pour l'usage ; on peut en augmenter la force par l'addition des cantharides.

*Vertus.* C'est un vésicatoire énergique, et un résolutif puissant en l'employant à petites doses ; on s'en sert efficacement, en frictions, dans la gale, la morve, le farcin, etc. On l'appelle aussi *teinture de cantharides.*

## Eau Phagédénique.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Eau de chaux | ½ lit. |
| | Muriate suroxigéné de mercure | 15 déci. |

M. et agitez dans un mortier de verre, gardez dans une bouteille.

*Vertus.* C'est un détersif, consomptif, antiputride.

## Eau Rose.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Roses nouvellement cueillies et séparées de leurs calices | 3 kil. |

Mettez dans une cucurbite, versez dessus une suffisante quantité d'eau tiède pour les empêcher de brûler, recouvrez du chapiteau, laissez infuser quelques heures, distillez s. a., tirez quatre kilogrammes de liqueur, que vous conserverez dans des bouteilles bien bouchées.

*Vertus.* Elle est fortifiante, astringente, détersive, répercussive, résolutive ; on s'en sert communément pour les collyres.

On peut préparer de la même manière toutes les eaux simples des plantes aromatiques. Pour les eaux spiritueuses ou alcooliques il suffira de substituer l'eau-de-vie ou l'alcool à l'eau, de distiller au b. m. et de retirer la même quantité de liqueur qu'on aura employé.

## Eau Végéto-Minérale.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Eau très-pure | 1 lit. |
| | Acétite de plomb liquide | 3 déca. |
| | Eau-de-vie | 12 déca. |

M. ces trois liqueurs dans une bouteille.

*Vertus.* Elle est adoucissante, tempérante, résolutive et répercussive ; on ne s'en sert qu'à l'extérieur, pour les dartres et autres maladies cutanées.

Eau

## Eau Vulnéraire.

P. Feuilles récentes de sauge,
d'angélique,
d'absinthe,
de sarriette,
de fenouil,
d'hysope,
de menthe,
de mélisse,
de basilic,
de rue,
de thym,
de marjolaine,
de romarin,
d'origan,
de calament,
de serpolet, } ana 12 déca.
Fleurs de lavande
Eau-de-vie 4 lit.

Coupez grossièrement les plantes, mettez-les infuser pendant un jour dans l'eau-de-vie, filtrez, conservez dans une bouteille bien bouchée; c'est l'*eau vulnéraire rouge*, ou *par infusion*.

Si on distille au b. m. pour tirer toute la liqueur spiritueuse, on a l'*eau vulnéraire alcoolique*.

On peut employer de l'eau, et même du vin blanc, au lieu d'eau-de-vie; on ne retire alors, par la distillation, que les deux tiers de la liqueur; au premier cas, c'est l'*eau vulnéraire aqueuse* ou *simple;* elle est blanche et laiteuse.

*Vertus.* C'est un puissant résolutif pour les contusions, et dessiccatif pour les écorchures; on la donne à l'intérieur dans les coups, les chutes, à la dose de trois décagrammes à douze.

## Élixir de Propriété.

P. Teinture de myrrhe 12 déca.
de safran,
d'aloès } ana 1 hec.

M. et conservez dans une bouteille.

*Vertus.* Il est cordial, stomachique, antiputride; on

l'emploie dans les maladies contagieuses du bétail. La dose est de huit grammes à trois décagrammes.

Cet élixir, ou la teinture d'aloès seulement, n'ont, au surplus, aucune énergie contre le virus morveux, ainsi que quelques personnes l'ont prétendu.

## Emplatre Fortifiant.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Cire jaune | 3 hec. |
| | Poix blanche, Résine Elémi, Térébenthine | ana 12 déca. |
| | Oxide de mercure sulfuré rouge, Sang-dragon | ana 16 déca. |

Coupez la cire en morceaux, f. fondre sur un petit feu avec la poix, la résine et la térébenthine, passez par un linge pour séparer les ordures; ces matières à demi-refroidies, incorporez le sang-dragon et l'oxide de mercure que vous aurez pulvérisés.

*Vertus.* Il est vulnéraire, et souverain dans les cas d'enclouures. On en fait liquéfier dans une cuiller de fer, on le verse chaudement dans la plaie après avoir bien découvert le trou occasionné par le corps étranger. On peut le plus souvent referrer sans aucun danger l'animal. Il peut aussi servir de charge.

## Esprit de Cochléaria.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Feuilles récentes de cochléaria | 8 kil. |
| | Racines de raifort sauvage | 3 kil. |
| | Alcool | 1 ½ kil. |

Coupez par tranches les racines, pilez-les dans un mortier de marbre, avec les feuilles de cochléaria, mettez ensuite dans le b. m. d'un alambic, versez par-dessus l'alcool, couvrez du chapiteau, laissez en macération pendant dix ou douze heures, procédez à la distillation pour tirer environ deux kilogrammes de liqueur alcoolique, que l'on conservera dans une bouteille bien bouchée.

*Vertus.* Il est carminatif, stomachique, apéritif, propre à corriger l'épaississement du sang; on le donne dans la pourriture des moutons, et dans toutes les maladies cachectiques, à la dose de seize grammes jusqu'à six décagrammes. On s'en sert aussi dans les gargarismes.

## Extrait de Genièvre.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Baies de genièvre | 8 kil. |
| | Eau | s. q. |

Concassez les baies dans un mortier, f. bouillir pendant demi-heure, passez à travers un linge, f. rebouillir le marc dans une pareille quantité d'eau pendant le même temps, passez de nouveau, en exprimant légèrement; réunissez les deux décoctions, et pendant qu'elles sont chaudes, passez à travers un blanchet; f. évaporer à une douce chaleur jusqu'à consistance de miel épais, serrez dans un pot de faïence pour conserver l'extrait.

*Vertus.* Il est stomachique, fortifiant, diurétique, sudorifique, alexitère; la dose est de six à douze décagrammes.

## Huile Empyreumatique.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Ongle de pied de cheval, ou Corne de bœuf | s. q. |

Coupez par petits morceaux, ou râpez; mettez dans une cornue de grès ou de fer jusqu'aux trois-quarts, distillez à feu nu s. a. Il passera, 1°. de l'eau; 2°. de l'ammoniaque; 3°. de l'huile empyreumatique, qui occupera le fond du récipient.

| | | |
|---|---|---|
| P. | De cette huile noire et fétide | $\frac{1}{2}$ kil. |
| M. la avec | Huile volatile de térébenthine | 1 $\frac{1}{2}$ kil. |

Laissez digérer à froid dans un vaisseau fermé, jusqu'à parfaite dissolution; gardez pour l'usage.

*Vertus.* C'est l'antivermineux le plus assuré. On la donne, dans l'infusion de sarriette, à la dose de seize grammes à six décagrammes pour le cheval et le bœuf; et de seize décigrammes à huit grammes pour les petits animaux.

## Huile ou Onguent de Scarabés.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Scarabés | 16 déca. |
| | Onguent de laurier | $\frac{1}{2}$ kil. |

Ecrasez grossièrement les scarabés, f. les infuser dans l'onguent pendant quinze jours, f. chauffer le mélange à un feu modéré, passez avec expression, laissez dépurer, tirez par inclination; gardez pour l'usage.

*Vertus.* Cette huile a été placée parmi les ruptoires, les fondans, les résolutifs.

## Huile Rosat.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Roses de Provins sèches | ½ kil. |
| | Huile douce | 2 kil. |

Mettez les roses dans une cruche de grès, versez par-dessus l'huile tiède, exposez ce mélange au soleil pendant six semaines, ou à la chaleur du b. m. pendant deux ou trois jours; passez avec forte expression, laissez déposer l'huile, tirez par inclination pour séparer de la lie; conservez dans des bouteilles bien bouchées.

*Vertus.* C'est un topique émollient et résolutif.

On prépare de la même manière les huiles de camomille, de mille-pertuis, et généralement toutes les huiles des fleurs et des plantes odorantes qui ne perdent que peu ou point de leur odeur pendant l'exsiccation. Elles ont les mêmes vertus que les plantes qui en font la base.

## Hydromel.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Miel | 6 déca. |
| | Eau | 1 lit. |

F. tiédir l'eau et dissoudre le miel. Si on fait fermenter ce mélange, on a l'*hydromel vineux*.

*Vertus.* Il est balsamique, adoucissant, convenable dans les toux sèches. L'hydromel vineux et stomachique, apéritif, diurétique. On les donne à la dose de trois hectogrammes à un kilogramme.

## Miel Mercurial.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Suc dépuré de mercuriale, Miel | ana 2 kil. |

Mettez le tout dans une bassine, f. cuire en consistance de sirop, ayant soin d'écumer.

*Vertus.* Il est employé comme purgatif dans les lavemens; la dose est de douze décagrammes à trois hectogrammes.

## Onguent Adoucissant.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Huile d'olive | 2 hec. |
| | Cire vierge | 12 déca. |
| | Jaunes d'œufs durcis | N°. 6. |

F. fondre la cire sur un feu doux, ajoutez ensuite l'huile et les jaunes d'œufs, en remuant jusqu'à consistance d'onguent; gardez pour l'usage.

## Onguent Aegyptiac.

P. Miel ½ kil.
Vinaigre 3 hec.
Oxide de cuivre pulvérisé 2 hec.

Mettez ces trois substances ensemble dans une bassine de cuivre, f. bouillir sur un feu modéré, en remuant sans discontinuer avec une spatule de bois, jusqu'à ce que le mélange cesse de se gonfler et qu'il acquière une couleur rouge; retirez alors du feu, mettez dans un pot pour l'usage.

*Vertus.* Il est consomptif, il modère l'excroissance des chairs, il déterge puissamment et résiste à la gangrène.

## Onguent Basilicum.

P. Poix noire,
Résine,
Cire jaune } ana 4 hec.
Huile commune 1 ½ kil.

M. dans une bassine, f. liquéfier, passez au travers d'un linge et conservez dans un pot.

*Vertus.* Il est maturatif, propre à faire suppurer les ulcères et à procurer la maturité des tumeurs.

## Onguent blanc de Rhasis.

P. Cire blanche 1 hec.
Huile d'olive 4 hec.

F. dissoudre la cire dans l'huile, coulez le mélange dans un mortier de marbre, agitez jusqu'à ce qu'il soit refroidi et qu'il ne paroisse aucuns grumeaux, alors incorporez-y

Oxide de plomb blanc 1 hec.

Agitez le mélange jusqu'à ce qu'il soit exact, conservez dans un pot. On y ajoute du vinaigre et du camphre selon l'indication. Les droguistes font cet onguent avec de la craie et de la graisse.

*Vertus.* C'est un topique dessiccatif et rafraîchissant.

## Onguent Brun.

P. Onguent basilicum 12 déca.
Oxide de mercure rouge par l'acide nitrique 4 gra.

M. dans un mortier de fer, conservez dans un pot.

*Vertus.* Il est consomptif, propre à ronger les chairs fongueuses. On peut le rendre plus actif en augmentant la dose de l'oxide de mercure.

## Onguent Citrin.

P. Dissolution nitrique de mercure 5 hec.
F. liquéfier dans une terrine vernissée
Graisse de porc 2 kil.

M. la dissolution de mercure, agitez le mélange jusqu'à ce qu'il commence à se figer, coulez et gardez pour l'usage.

*Vertus.* C'est un bon remède pour la gale; on en frotte les endroits affectés, après les avoir préparés par des émolliens. On peut l'employer jusqu'à la dose de trois décagrammes.

## Onguent d'Althæa.

P. Huile de mucilage 1 kil.
Cire jaune 3 hec.
Poix résine, } ana 12 déca.
Térébenthine }

F. fondre sur un feu modéré, coulez le mélange, lorsqu'il est bien clair, au travers d'un linge serré; laissez figer, ratissez pour séparer un sédiment qui se trouve dessous; agitez l'onguent et conservez-le dans un pot.

*Vertus.* Il est émollient et résolutif.

## Onguent de la Mère.

P. Graisse de porc, } ana ½ kil.
Beurre,
Cire,
Suif,
Oxide de plomb demi-vitreux porphyrisé }
Huile fixe 1 kil.

Mettez ces substances dans une bassine, à l'exception de l'oxide de plomb; f. chauffer jusqu'à ce qu'elles fument, dans cet état elles ont un degré de chaleur considérable; ajoutez alors l'oxide de plomb bien sec, remuez avec une spatule de bois jusqu'à ce que l'oxide soit entièrement dissous, ce qui demande environ un quart-d'heure; f. néanmoins chauffer ce mélange jusqu'à ce

qu'il ait acquis une couleur brune, tirant sur le noir ; laissez refroidir à demi, coulez dans un pot tandis qu'il est encore liquide.

*Vertus.* Il est émollient, maturatif, il favorise la suppuration et calme l'inflammation des ulcères, dont il facilite la cicatrisation.

### Onguent de Laurier.

P. Baies de laurier récentes, Graisse de porc } ana 1 kil.

Ecrasez les baies dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, f. les macérer dans la graisse au b. m. pendant huit ou dix heures dans un vaisseau clos, passez avec expression, f. fondre afin d'épurer, et conservez dans un pot.

*Vertus.* Il est résolutif; on le recommande dans les douleurs des nerfs et des ligamens.

### Onguent de Pied.

P. Huile fixe, Cire jaune, Saindoux, Térébenthine, Miel } ana ½ kil.

F. fondre à un feu doux la cire et le saindoux dans l'huile, ajoutez, en retirant du feu, la térébenthine et le miel, m. jusqu'à entière consistance d'onguent.

*Vertus.* Il est émollient, adoucissant ; il entretient la souplesse de l'ongle. On doit en oindre toute la couronne. Quelques personnes le colorent avec du noir de fumée.

### Onguent Dessiccatif.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Huile rosat | 1 ½ kil. |
| | Cire blanche | 3 hec. |
| | Oxide blanc de plomb | ½ kil. |
| | Camphre | 3 déca. |

Coupez la cire en petits morceaux, f. fondre par un feu lent dans l'huile rosat, m. avec l'oxide de plomb que vous aurez pulvérisé subtilement, et avec le camphre que vous aurez dissous dans l'huile rosat ; agitez l'onguent jusqu'à entière incorporation et jusqu'à bonne consistance, gardez pour l'usage.

## Onguent de Styrax.

| P. | | |
|---|---|---|
| | Huile de noix, Colophone | ana 1 kil. |
| | Styrax liquide, Résine Élémi, Cire jaune | ana ½ kil. |

F. liquéfier ces matières, à l'exception du styrax que vous ne mettrez que sur la fin ; coulez cet onguent au travers d'un linge, laissez-le figer tranquillement, afin de faire déposer un sédiment d'impuretés qui viennent du styrax ; alors raclez-le avec une spatule, en prenant garde de mêler la portion inférieure qui est sale ; agitez-le avec un pilon de bois.

*Vertus.* Il est antiputride, propre à arrêter les progrès de la pourriture dans les ulcères.

## Onguent Nervin.

| P. | | |
|---|---|---|
| | Onguent d'althæa | 1 hec. |
| | Cire | 4 déca. |
| | Graisse d'oie | 6 déca. |
| | de chien, de renard | ana 3 déca. |
| | Huile de camomille, de vers | ana 6 déca. |
| | volatile de laurier, d'aspic | ana 3 déca. |
| | d'euphorbe, Pétrole | ana 16 gra. |

F. fondre à un feu doux la cire coupée par petits morceaux dans les huiles de camomille, de vers et d'euphorbe ; m. y hors du feu l'onguent d'althæa, les graisses, les huiles volatiles et le pétrole ; remuez de temps en temps, jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi ; gardez dans un pot bien bouché, pour l'usage.

*Vertus.* Il est fortifiant, tonique, résolutif, etc.

## Onguent Nutritum.

| P. | | |
|---|---|---|
| | Oxide de plomb demi-vitrifié | 2 hec. |
| | Huile ordinaire | 4 hec. |
| | Vinaigre très-fort | 3 hec. |

Mettez dans un mortier de marbre l'oxide de plomb réduit en poudre très-fine avec un peu d'huile et de vinai-

gre, triturez avec un pilon de verre jusqu'à ce que ces liqueurs soient bien incorporées; continuez à triturer, en ajoutant peu-à-peu et alternativement de l'huile et du vinaigre jusqu'à ce que tout soit employé, que le mélange soit bien lié, et enfin qu'il ne se sépare rien par le repos; conservez dans un pot pour l'usage.

*Vertus.* C'est un dessiccatif, rafraîchissant, convenable dans les brûlures et les excoriations.

## Onguent Populéum.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Germes de peuplier | 8 hec. |
| | Axonge | 1 ½ kil. |

F. liquéfier la graisse dans une bassine, versez-la dans un pot de grès qui contiendra les germes, remuez afin de bien imbiber le peuplier, couvrez le pot, conservez ce mélange jusqu'à ce que la saison soit plus avancée, et que vous puissiez vous procurer les plantes suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| | Feuilles récentes de pavot, | ana 1 hec. |
| | Mandragore, | |
| | Jusquiame, | |
| | Grande joubarbe, | |
| | Petite joubarbe, | |
| | Joubarbe des vignes, | |
| | Laitue, | |
| | Bardane, | |
| | Violier, | |
| | Ronce | |
| | Feuilles de morelle | ½ kil. |

Contusez toutes ces plantes, mettez-les dans une bassine avec les germes de peuplier, f. chauffer ce mélange en le remuant sans discontinuer jusqu'à évaporation de la moitié ou des trois-quarts de l'humidité, passez au travers d'un linge avec forte expression, laissez figer, séparez l'humidité qui se trouve dessous; f. liquéfier de nouveau, dépurez et conservez dans un pot. Cet onguent se fait, comme on peut le voir, en deux temps, parce que les germes de peuplier ne croissent qu'au printemps, et longtemps avant qu'on puisse avoir les autres plantes.

*Vertus.* Il est émollient et calmant.

## Onguent Vésicatoire.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Huile oxigénée | 6 déca. |

| | | |
|---|---|---|
| Poix blanche, | } | ana 2 hec. |
| Térébenthine | } | |

F. liquéfier ces matières ensemble, tirez-les du feu; remuez jusqu'à ce qu'elles commencent à se figer, ajoutez alors

| | |
|---|---|
| Cantharides | 12 déca. |
| Euphorbe, en poudre | 6 déca. |

Formez du tout un mélange exact que vous garderez pour l'usage.

On peut faire sur le champ un onguent vésicatoire, en mêlant les cantharides et l'euphorbe dans de l'onguent basilicum.

*Vertus.* Il irrite, il attire les humeurs, on l'emploie pour éviter la rentrée de celles qui pourroient nuire; on l'applique après avoir rasé le poil; on l'étend sur des étoupes, et on en saupoudre la surface avec des cantharides en poudre.

## Oxide de Mercure sulfuré noir.

| | | |
|---|---|---|
| P. Mercure coulant, | } | ana é. q. |
| Soufre sublimé | } | |

Broyez dans un mortier de marbre ou de verre jusqu'à extinction entière du mercure.

*Vertus.* Il est fondant, diaphorétique, apéritif, vermifuge; on l'emploie avec succès dans le farcin; la dose est de huit grammes à trois décagrammes. C'est l'*æthiops minéral.*

## Oxide graisseux de Mercure.

| | | |
|---|---|---|
| P. Mercure coulant, | } | ana $\frac{1}{2}$ kil. |
| Graisse de porc | } | |

Triturez ensemble, dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint, ce que vous reconnoîtrez lorsqu'après en avoir frotté un peu avec le bout du doigt sur le dos de la main, et en regardant avec une loupe, il ne paroîtra aucun globule de mercure; alors serrez dans un pot pour l'usage. C'est l'*onguent mercuriel double*, la *pommade mercurielle* ou l'*onguent napolitain.*

On peut accélérer l'extinction du mercure en ajoutant, au commencement de l'opération, un cinquième de vieil onguent mercuriel.

*Vertus.* C'est un puissant résolutif, fondant, discussif; on l'emploie aussi en frictions, dans les maladies cutanées.

Si on ne met que six décagrammes de mercure par demi-

kilogramme de graisse, et qu'on procède de la même manière, on a l'*onguent gris*, ou l'*onguent pour la gale*, qui a les mêmes vertus que celui-ci, mais qui est moins actif. On l'emploie plus particulièrement pour la gale et pour détruire les poux.

Les droguistes font souvent ces onguens avec du sulfure d'antimoine et de la graisse, quelquefois même avec de l'ardoise pulvérisée.

### Oximel.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Miel | 1 kil. |
| | Vinaigre | ½ lit. |

Mettez dans un poêlon, f. cuire à une douce chaleur, jusqu'à consistance de sirop, ayant soin d'enlever l'écume qui se forme au premier bouillon.

*Vertus.* Il est tempérant, rafraîchissant, apéritif, béchique. On le donne à la dose d'un hectogramme à trois.

### Oximel Scillitique.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Miel | 2 kil.. |
| | Vinaigre scillitique | 1 lit. |

F. cuire comme le précédent.

*Vertus.* Il est carminatif, atténuant, apéritif, détersif, béchique incisif, antiasthmatique, diurétique, etc. La dose est de trois décagrammes à douze.

### Remède de van Swieten.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Muriate de mercure corrosif | 15 déci. |
| | Eau distillée | 1 lit. |

Triturez le muriate de mercure dans un mortier de verre avec un pilon de verre, en ajoutant peu-à-peu de l'eau distillée, jusqu'à ce que le muriate soit entièrement dissous; conservez dans une bouteille.

*Vertus.* C'est un apéritif, un fondant puissant, qu'on donne avec succès dans le farcin, et dans les autres maladies cutanées. Intérieurement la dose est de trois à six décagrammes, dans une décoction émolliente; on le mêle à la boisson. Extérieurement il dessèche les vieux ulcères, et on l'emploie en frictions, pour la gale.

### Sulfate d'Alumine calciné.

| | | |
|---|---|---|
| P. | Sulfate d'alumine | 1 kil. |

Mettez dans une terrine de terre vernissée, placée sur

un fourneau rempli de charbons ardens. Aussitôt que le sulfate s'échauffe, il entre en fusion ; à mesure qu'il perd l'eau de sa cristallisation, il se boursouffle considérablement, il devient rare, spongieux et parfaitement blanc ; il cesse de bouillonner lorsqu'il est entièrement privé d'humidité. Réduisez-le en poudre fine, conservez-le dans une bouteille ; c'est l'*alun calciné*.

*Vertus.* C'est un topique dessiccatif, cathérétique.

### Sulfure de Fer artificiel.

P. Un lingot d'acier

F. le chauffer à blanc, approchez de ce corps brûlant un bâton de soufre, l'un et l'autre fondront ; f. tomber dans un vaisseau plein d'eau à mesure de la fusion, séparez ensuite l'acier du soufre fondu, pilez dans un mortier en poudre subtile, et gardez pour l'usage. C'est ce qu'on appelle communément *acier brûlé*.

*Vertus.* Il est apéritif, incisif, atténuant, désobstruant ; on le donne avec succès dans la pousse, à la dose de trois décagrammes à douze, mêlé avec le son ou l'avoine.

### Sulfure de Plomb.

P. Plomb râpé, } ana ½ kil.
Soufre sublimé }

Mettez ces poudres, à commencer par le soufre, dans un creuset, couche sur couche ; le creuset étant rempli, placez-le sur des charbons ardens ; f. rougir ensuite, et pour hâter l'opération, mettez le feu à la matière ; retirez quand vous n'apercevrez plus de fumée, pulvérisez la masse noire que vous aurez ôtée du creuset. C'est le *plomb brûlé*.

*Vertus.* Il est apéritif, incisif ; on le donne dans la pousse, intérieurement, à la dose de huit grammes, tous les matins dans le miel. L'usage en doit être continué pendant un certain temps.

### Teinture Anodine.

P. Opium 3 déca.
Eau-de-vie, ou } 1 kil.
Alcool }

Coupez l'opium par petits morceaux, mettez-le dans un matras, versez dessus l'eau-de-vie ou l'alcool, bouchez le matras, en laissant seulement un trou d'épingle

au parchemin qui le recouvre ; laissez en digestion pendant quelques jours au b. s. ou à la chaleur du soleil, remuez de temps en temps pour accélérer la dissolution, passez ; gardez dans un flacon.

*Vertus.* Elle est anodine, somnifère, calmante, antispasmodique, diaphorétique ; la dose est de quinze décigrammes à huit grammes, dans quelque liqueur appropriée.

### Teinture d'Aloès.

| P. | Aloès | 1 hec. |
|---|---|---|
| | Eau-de-vie | ½ kil. |

Mettez l'aloès concassé dans un matras, versez dessus l'eau-de-vie, et f. une teinture comme la précédente.

*Vertus.* Elle est antiputride, détersive, propre à favoriser l'exfoliation des os et des parties tendineuses et aponévrotiques ; elle fortifie les ulcères relâchés et baveux. On la donne aussi comme stomachique, à la dose de seize grammes à trois décagrammes.

On prépare de cette manière toutes les autres teintures simples, telles que celles de myrrhe, de castor, de safran, d'absinthe, etc. Elles ont les vertus des substances qui en font la base.

### Vin d'Absinthe.

| P. | Absinthe | 3 hec. |
|---|---|---|
| | Vin | 2 lit. |

Coupez menue l'absinthe, mettez-la dans une cruche, versez le vin par-dessus, bouchez bien, laissez infuser pendant deux ou trois jours, à l'ombre ; passez avec expression, filtrez, et conservez dans des bouteilles.

*Vertus.* Il est tonique, stomachique, fortifiant ; la dose est de douze décagrammes à un demi-kilogramme.

On prépare de la même manière les vins d'aunée, de gentiane, de quinquina, etc. Ils ont les mêmes vertus.

### Vin Émétique.

| P. | Oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux, en poudre | 2 hec. |
|---|---|---|
| | Vin blanc | ½ kil. |

Mettez dans une bouteille bien bouchée, agitez trois ou quatre fois par jour, laissez en infusion à froid dix ou douze jours avant de vous en servir, conservez sur le marc.

*Vertus.* Il est émétique pour les carnivores, et à peine purgatif pour le cheval. On le donne aux premiers à la dose de deux grammes jusqu'à huit, et au cheval depuis trois décagrammes jusqu'à deux hectogrammes. On s'en sert aussi dans les lavemens stimulans, et dans les collyres résolutifs.

### Vinaigre de Sureau.

| P. | | |
|---|---|---|
| | Fleurs de sureau sèches | ½ kil. |
| | Vinaigre | 2 lit. |

Mettez infuser dans un vaisseau de verre bien bouché, que vous exposerez au soleil pendant dix-huit à vingt jours; coulez avec expression, filtrez à travers le papier gris, gardez pour l'usage.

*Vertus.* Il est incisif, détersif, alexitère, antiputride. La dose est de trois décagrammes à douze, et dans certaines circonstances jusqu'à un demi-kilogramme.

On prépare de même les vinaigres d'estragon, de romarin, de sauge, rosat, scillitique, colchique, etc. Ils ont tous les vertus actives des plantes qui entrent dans leur composition.

### Vinaigre Thériacal.

| P. | | |
|---|---|---|
| | Thériaque | 12 déca. |
| | Vinaigre | 1 lit. |

Délayez la thériaque dans le vinaigre, laissez infuser quelques jours, filtrez et gardez pour l'usage.

*Vertus.* Il est antipestilentiel, antiputride, propre dans les maladies épizootiques; il résiste au venin et au mauvais air; il est apéritif, carminatif, sudorifique; la dose est de six décagrammes à deux hectogrammes.

*Fin des Formules.*

# TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

## SUBSTANCES SIMPLES OU COMPOSÉES,

ET DES FORMULES OFFICINALES

DONT IL EST PARLÉ DANS CE VOLUME.

A.


Abeilles. Page 9
Absinthe. ibid.
Acétite de plomb liquide. 297, 476
Acide acéteux. 388
— benzoïque. 71
— boracique. 81
— gallique. 265
— muriatique. 12
— — dulcifié. 476
— nitreux. 14
— nitrique. 13, 146
— succinique. 350
— sulfureux. 344
— sulfurique. 15
— — dulcifié. 479
— vitriolique. 13
Acides minéraux. 16
Acidule oxalique. 282
Acier. 153
— brûlé. 154. 492
Aconit. 53
Acorus verus. 20
Adipocire. 78
Æthiops antimonial. 364
— martial. 154
— minéral. 490
Agaric blanc. 21
— de chêne. 22
Agripaume. 23
Aigremoine. 24
Ail. 25
Airelle. 28
Alaterne. 29
Alcali minéral. 342
Alcali volatil. 30, 33, 44
Alcalis. 29
— fixes. 30, 303, 342.
Alcée. 35
Alcool ou alcohol. 387
— camphré. 479
Alizier. 306
Alkékenge. 35
Alleluia. 36
Alliaire. ibid.
Aloès. 37
Alun. 353
— calciné. 355, 492
Aluyne. 9
Amadou. 23, 39
Amandes amères. 40
Amandier. 39
Ambre jaune. 349
Ambroisie. 41
Améos. 43
Ammi. 42
Ammoniaque. 30, 44
Anet. 48
Angélique. 49
Anis. 52
Anthore. 55
Antimoine crud. 362
— diaphorétique. 365
Antimoniate de potasse. ibid.
Aquila alba. 235
Argentine. 350
Aristoloche. 56
Armoise. 57
Arsenic. 58
Artichaut. 60
Asperge. ibid.

Aspic (plante). 210
Assa-doux. 70
Assa-fœtida. 61
Astragale. 312
Aunée. 62
Aurone. 64
Avoine. 65
Axonge. 175

B.

Baies de genièvre. 162
— de laurier. 208
Balaustes. 177
Barbe de boue. 338
Basilic. 66
Batitures de fer. 154
Banme des jardins. 230
— d'acier ou d'aiguilles. 476
— d'Arcæus. 477
— de Copahu. 67
— de Saturne. 477
— du Pérou. 68
Baumier. 293
Bdellium. 69
Becs-de-grue. 165
Belladone. 201
Benjoin. 70
Bétoine. 71
Betterave. 72
Beurre. 72, 205
— de Saturne. 477
Bézoards. 75
Bistorte. 76
Blanc de baleine. 77
— de fard. 283
— d'Espagne. 109
— de plomb. 297
Bois-gentil. 159
— néphrétique. 79
— saint. 160
Bol. 80
Borate sursaturé de soude. ibid.
Borax. ibid.
Botris. 41
Bouillon blanc. 81
Bourrache. 82
Bouse. 83
Brai liquide. 174
Brimbelle. 28
Brione. 84
Brusc. 183
Bruyère. 85
Buglosse. ibid.
Buis piquant. 183
Busserole. 86

C.

Cabaret. 86
Cacao. 88
Calament. 89
Calamine. 396
Calomelas. 236
Camomille. 91
Camphre. 93
Camphrée. 96
Cannelle. 97
Cantharides. 99
Capillaires. 107
Carbonate de chaux. 108
— de fer. 153
Cardiaque. 23
Carline. 110
Carotte. 111
Carvi. 113
Cascarille. 306
Casse. 113
Céleri. 290
Cendres gravelées. 116
Centaurée. ibid.
Centinode. 315
Cerefis. 337
Cerfeuil. 117
Céruse. 297
Cétérac. 107
Charbon. 118
Chardon bénit. 120
Chaux. 109, 121
Chélidoine. 124
Chêne. 125
Chervi. 127
Chicorée. ibid.
Chiendent. 128
Chinorrodon. 320
Choux. 128
Cidre. 129
Ciguë. 130
Cimolite. 380
Cinnabre. 237
Cire. 131
Citron. 132
Citronelle. 228
Citrouille. 135
Clématite. 135
Cloportes. 134
Clous de girofle. 168
Cochène. 341

Cochléaria de Bretagne. 310
Colle-chair. 326
Colle de poisson. 135
Colophone. 301
Coloquinte. 135
Concombre. 133
— sauvage. 136
Consoude. ibid.
Contra-yerva. 137
Coq des jardins. 373
Coquelicot. 288
Coquerelle. 35
Coquilles d'œufs. 268
Corail des jardins. 300
Coralline. 138
Coriandre. ibid.
Cormier. 341
Corne de cerf. 139
Couleuvrée. 84
Craie. 108
Crême. 204
— de tartre. 373
Cresson. 286
Cristal minéral. 263
Cumin des prés. 113
Curage. 300

D.

Daphné. 160
Dauphinelle. 346
Dent-de-lion. 140
Diagrède. 332
Dictamne de Crète. 140
Dissolution mercurielle. 478
— nitrique de mercure. 477
Dompte-venin. 141
Doronic. 142
Douce-amère. 244
Drèche. 182

E.

Eau arsénicale. 59, 472
— blanche. 436
— chalibée. 156, 432
— d'Alibour. 478
— de canelle. 99, 478
— de chaux. 122, 478
— de goudron. 175
— de la reine d'Hongrie. 318
— de lavande. 210
— de mélisse. 228
— de mer. 147
— de Rabel. 479
— de sarriette. 327
Eau-de-vie. 376
— — ammoniacale. 242
— — camphrée. 479
— — de genièvre. 162
— — de grains. 388
— — de lavande. 210
— — vésicante. 104, 479
— ferrée. 156, 432
— forte. 14, 146
— mercurielle. 478
— phagédénique. 480
— rose. 320, 480
— végéto-minérale. 480
— vulnéraire. 481
Eaux distillées aromatiques. 480
— minérales. 143
— — acidules. ibid.
— — ferrugineuses. 145
— — salines. 144
— — sulfureuses. ibid.
Eclaire. 124
Ecorce de Gayac. 160
— du Pérou. 305
Elaterium. 136
Elixir de propriété. 481
Emplâtre fortifiant. 482
Encens. 271
Encre. 156
Endive. 127
Epinard. 148
Epine-vinette. ibid.
Eponge. 149
Escarbot onctueux. 332
Escargot. 216
Esprit de cochléaria. 482
— de vin. 387
— de vitriol. 15
— volatil de corne de cerf. 44
— — de vipère. ibid.
Esquine. 345
Essence. 188
— de térébenthine. 377
Euphorbe. 149
Extrait de genièvre. 483
— de Saturne. 298, 476

F.

Falktrancke. 393
Farine de lin. 218
— d'orge. 279
Faux acorus. 196
Pélougène. 124
Fenouil. 151

Fenugrec. 152
Fer. 153
Fiente de vache. 83
Figue. 156
Flambe. 196
Fleurs de benjoin. 71
— de soufre. 343
— de zinc. 395
Foie de soufre. 362
Framboisier. 319
Fraxinelle. 157
Fromage. 205
Fumeterre. 158

G.

Galbanum. 158
Galanga. 395
Garde-robe. 64
Garou. 159
Gaudron. 174
Gayac. 160
Genévrier. 162
Gentiane. 164
Geranium. 165
Germandrée. ibid.
Gingembre. 166
Girofle. 168
Girole. 127
Glu. 182
Gomme adragant. 169
— ammoniaque. ibid.
— arabique. 171
— de pays. 173
— gutte. ibid.
— séraphique. 324
Goudron. 174
Gouet. 294
Gousses d'ail. 25
Graine de lin. 217
Graisse. 175
Grand baume. 373
Grenades. 177
Grenadier. ibid.
Guimauve. 178

H.

Hanebane. 200
Hellébore. 180
Herbe à lait. 302
— à la pituite. 346
— au coq. 372
— aux cuillers. 181
— aux gueux. 133
— aux poux. 346
Herbe aux teigneux. 291
— aux vipères. 392
— des aulx. 36
Hièble. 369
Houblon. 182
Housson. 183
Houx. 182
— frélon. 183
Huile d'aspic. 211
— de cade. 163
— de laurier. 209
— de lin. 218
— de lis. 219
— de ricin. 317
— de scarabés. 483
— de vitriol. 15
— douce. 183
— empyreumatique. 483
— essentielle. 188
— fixe. 183
— grasse. 184
— par expression. 183
— rance. 187
— rosat. 484
— siccative. 184
— volatile. 188
— — de muscade. 256
— — de térébenthine. 377
Huiles par infusion. 484
Huitres. 192
Hydromel. 242, 484
Hydro-sulfure. 362
Hysope. 192

I.

Ichthyocolle. 135
Impératoire. 193
Ipécacuanha. 194
Iris. 196
— de Florence. 195

J.

Jalap. 197
Joubarbe. 198
Jus de reglisse. 312
Jusquiame. 200

K.

Karabé. 349
Kermès minéral. 365

L.

Labdanum. 202
Laceron. 206
Lait. 202
— de beurre. 205

Lait de chaux. 122
Laitier. 302
Laitron. 206
Laitue. 207
Lauréole. 159
Laurier. 208
— cerise. 41, 201
Lavande. 210
Lentille. 211
Lies de bière et de cidre. 213
— de vin. 212
— de vinaigre. 213
— d'huile. 212
Lierre. 213
— terrestre. 214
Limaçon. 215
Lin. 217
Lis. 219
Litharge. 296

M.

Mache. 220
Macis. 255
Maclou. 55
Magistère de bismuth. 283
Magnésie. 220
Mandragore. 201
Manne. 221
Mare de raisin. 384
— d'huile. 213
Marjolaine. 222
Maroute. 91
Marrube. 223
Mastic. 224
Mauve. 225
Mélasse. 227
Melisse. 228
Meloé. 332
Melon. 133, 229
Ménianthe. 229
Menthe. 230
Menthe-coq. 372
Mercure. 231
— doux. 235
Merde du diable. 61
Méséréon. 159
Miel. 240
— mercurial. 484
Millefeuille. 243
Minium. 297
Molène. 81
Morelle. 201
— grimpante. 244
Morets. 28
Mors du diable. 331
Mouron. 244
Moût. 384
Moutarde (plante). 247
Moutarde (préparation). ibid.
Moutardelle. 311
Mûre terrestre. 319
Mûres de buisson. 318
Muriate d'ammoniaque. 248
— de barite. 250
— de mercure corrosif. 233
— — doux. 235
— de soude. 250
— mercurio-ammoniacal insoluble. 236
— suroxigéné de mercure. 233
Muscade. 254
Myrrhe. 257
Myrtille. 28

N.

Nard commun. 210
Navet. 258
Nénufar. 260
Nerprun. 29, 261
Nicotiane. 369
Nitrate d'argent. 261
— de potasse. 262
Nitre. ibid.
Noix. 266
— de galle. 264
— muscade. 254
— vomique. 265
Noyer. 266
Nymphea. 260

O.

Ochre. 155
Œufs. 267
Oignon. 270
— de lis. 219
— de scille. 333
Oliban. 271
Onguent adoucissant. 484
— ægyptiac. 485
— d'althéa. 179, 486
— d'Arcæus. 477
— basilicum. 485
— blanc de Rhasis. ibid.
— brun. ibid.
— citrin. 486
— de la mère. ibid.
— de laurier. 210, 487

Onguent de pied. 487
— de scarabés. 483
— dessiccatif. 487
— de styrax. 349, 488
— digestif. 269, 464
— gris. 491
— mercuriel. 490
— Napolitain. ibid.
— nervin. 309, 488
— nutritum. 488
— populéum. 292, 489
— pour la gale. 491
— vésicatoire. 489
Opium. 272
Opopanax. 275
Oranger. 276
Orge. 278
Origan. 222
Ormière. 312
Orpiment. 58
Orpin. 198
Ortie. 279
Os de sèche. 280
Oseille. 281
Oxicrat. 389
Oxide blanc de bismuth. 283
— — de plomb. 297
— d'antimoine hidro-sulfuré. 365
— de cuivre. 283
— de manganèse. 284
— de mercure rouge par l'acide nitrique. 236
— — sulfuré noir. 490
— — sulfuré rouge. 237
— de plomb. 297
— — demi-vitreux. 296
— — rouge. 297
— de zinc. 393
— graisseux de mercure. 490
— jaune de fer. 155
— noir de fer. ibid.
Oxides d'arsenic. 58
— de fer. 154
Oximel. 389, 491
Oximel scillitique. 333, 491

P.

Pain. 284
— à-coucou. 36
Palme de Christ. 316
Panacée mercurielle. 235
Pareira brava. 285
Parfum de Guyton-Morveau. 475
Pariétaire. 286
Passerage. ibid.
Patience. 287
Pavot. 288
Persicaire. 289
Persil. ibid.
Perveuche. 290
Pétasite. 291
Petit houx. 183
Petit-lait. 205
Petit sureau. 369
Pétrole. 293
Pétun. 369
Peuplier. 292
Pied-de-chat. 294
— de-veau. ibid.
Pierre à-cautère. ibid.
— calaminaire. 396
— infernale. 262
Pilules de ciguë. 443
— de coloquinte. ibid.
Piment. 41
Pimprenelle. 295
Pissenlit. 140
Plâtre. 356
Plomb. 296
— brûlé. 297, 492
Poirée. 72
Poivre. 298
— d'eau. 300
— de Guinée. ibid.
— long. 299
Poix. 301
Polygala. 302
Polytric. 107
Pommade mercurielle. 490
Pomme épineuse. 201
Pompholix. 395
Porreau. 271
Potasse. 30, 294, 303
— caustique. 303
Potiron. 133
Poulior. 230
Pourpier. 303
Précipité blanc. 236
— rouge. 237
Proscarabé. 332
Pyrèthre. 304

Q.

Quinquina. 305
— gris. 306
Quinte-feuille. 310

R.
Racine de disette 72
— de serpent. 302
Radix. 310
Raifort. ibid.
Raisin. 383
— des bois. 28
— d'ours. 86
Rapontic. 315
Rave. 258
Réalgar. 58
Réglisse. 311
— sauvage. 312
Reine des prés. ibid.
Remède contre les vers. 441
— de van Swieten. 491
Remèdes contre la rage. 418, 419
Renonée. 313
Reprise. 198
Résine de Gayac. 160
— de lierre. 213
— élémi. 314
Rhubarbe. 315
— des moines. 287
Ricin. 316
Romarin. 317
Ronce. 318
Roquette. 319
Rosée de vitriol. 15
Roses. 320
Rosier. ibid.
Rue. ibid.
S.
Sabine. 322
Safran. 523
— de Mars. 153, 154
Sagapenum. 324
Sain-bois. 159
Sain-doux. 175
Salicorne. 342
Salicot. ibid.
Salin. 303
Salpêtre. 262
Salsepareille. 324
Salsifis. 337
Sang-dragon. 325
Saponaire. 326
Sarcocolle. ibid.
Sarriette. 327
Sassafras. 328
Sauge. 329
Saumure. ibid.
Sauve-vie. 107
Savinier. 322
Savon 330
Savonaire. 326
Scabieuse. 331
Scammonée. ibid.
Scarabé des maréchaux. 332
Scariole. 127
Scille. 333
Scolopendre. 107
Sel. 251
— ammoniac. 248
— commun ou de cuisine. 251
— de duobus. 359
— de Glauber. 360
— de nitre. 262
— d'Epsom. 358
— de Saturne. 298
— de Seignette. 375
— essentiel d'oseille. 282
— marin. 251
— sédatif d'Homberg. 81
— végétal. 374
— volatil de succin. 350
Semencine. 334
Séné. ibid.
Sénéçon. 336
Senegrain. 152
Sénéka. 302
Serpentaire de Virginie. 337
Serpolet. 380
Sersifi. 337
Simarouba. 338
Solanum. 201
Son. 338
Sorbier. 341
Soude. 30, 342
Soufre. 343
Spath pesant. 356
Spic. 210
Squille. 333
Squine. 345
Staphisaigre. 346
Stœchas. 210
Storax ou Styrax. 347
Sublimé corrosif. 238
— doux. 235
Suc noir de réglisse. 312.
Succin. 349
Sucre. 350
— de Saturne. 298
Suie. 352

Suif. 175
Sulfate d'alumine. 353
— — calciné. 491
— de barite. 356
— de chaux. ibid.
— de cuivre. 357
— de fer. 154, 357
— de magnésie. 358
— de potasse. 359
— de soude. 360
— de zinc. ibid.
— jaune de mercure. 238
Sulfates. 353
Sulfure alcalin. 361
— d'antimoine. 362
— de fer. 154
— — artificiel. 492
— de plomb. 297, 492
Sumac. 367
Sureau. 368
Surelle. 36

T.

Tabac. 369
Tacamahaca. 293
Tafia. 227
Tamarin. 371
Tanaisie. 372
Tartre. 373
— soluble. 374
— stibié. 364, 366
Tartrite acidule de potasse. 373
— de fer. 154
— de potasse. 374
— — antimonié. 364
— — et de soude. 375
Teinture anodine. 492
— d'aloès. 493
— de cantharides. 104, 480
Teintures alcooliques. 493
Térébenthine. 375
Terre absorbante. 121
— bolaire. 80
— calcaire. 108, 121
— cimolée. 380
— mnulard. ibid.
— sigillée. 80
Thé du Mexique. 41
Thim. 380
Trainasse. 315
Trèfle d'eau. 229
Tremble. 293
Trique-madame. 198
Turbith. 381
— minéral. 238
Tuthie. 396

V.

Valériane. 220, 382
Ver de Mai. 332
Verdet. 283
Verjus. 383
Vermiculaire brûlante. 108
Vert-de-gris. 283
Vif-argent. 231
Vigne. 383
— blanche. 84
— vierge. 244
Vignette. 312
Vin. 385
— antiscorbutique. 417
— aromatique. 385, 458
— d'absinthe. 11, 493
— d'année. 385
— de genièvre. 162
— de quinquina. 385
— émétique. 493
Vins médicamenteux. ibid.
Vinaigre. 388
— de Saturne. 297, 476
— de sureau. 494
— thériacal. ibid.
Vinaigres médicamenteux. ibid.
Vinlette. 391
Vipère. ibid.
Vipérine. 392
Vitriol blanc. 360
— bleu. 357
— vert. ibid.
Vitriols. 353
Vulnéraire. 392
Vulnéraires Suisses. 393

Y.

Yèble. 369

Z.

Zédoaire. 394
Zinc. 395

*Fin de la Table alphabétique.*

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES

## DANS LE SECOND VOLUME.


Explication des abréviations adoptées dans les formules de ce volume. Page 5

Table comparative des poids et mesures employés dans ce volume. 7

Histoire ou connoissance abrégée de quelques drogues et substances simples, qui entrent dans les Formules de la Matière médicale vétérinaire, avec leurs vertus, leur usage, leurs doses, etc. 9

FORMULES MÉDICINALES.

PREMIÈRE PARTIE.

Formules magistrales. 397

Médicamens internes. ibid.

Chap. Ier. Médicamens purgatifs. ibid.

— vomitifs ou émétiques. 405

Chap. II. Médicamens béchiques. 406

— adoucissans. ibid.

— incisifs. 408

Chap. III. Médicamens diurétiques. 410

— tempérés, adoucissans. ibid.

— incisifs, fortifians. 411

— acres, stimulans. 413

Chap. IV. Médicamens apéritifs et fondans. 414

Chap. V. Médicamens dépuratoires. 416

Chap. VI. Médicamens diaphorétiques et alexitères. ibib.

Chap. VII. Médicamens analeptiques. 423

Chap. VIII. Médicamens cordiaux. 425

Chap. IX. Médicamens toniques ou fortifians. 427

— céphaliques. ibid.

— hépatiques. 428

— spléniques. ibid.

— utérins. ibid.

CHAP. X. Médicamens stomachiques et carminatifs. 429
CHAP. XI. Médicamens astringens. 431
CHAP. XII. Médicamens traumatiques ou vulnéraires. 433
CHAP. XIII. Médicamens absorbans. 434
CHAP. XIV. Médicamens tempérans, adoucissans, incrassans. 435
CHAP. XV. Médicamens sédatifs et narcotiques. 438
CHAP. XVI. Médicamens spécifiques. 440
— fébrifuges. ibid.
— vermifuges. 441
— lithontriptiques. 443

DEUXIÈME PARTIE.

Médicamens externes ou locaux. 444
CHAP. Ier. Médicamens ptarmiques et masticatoires. ibid.
CHAP. II. Médicamens restreinctifs et astringens. 446
CHAP. III. Médicamens émolliens et anodins. 450
CHAP. IV. Médicamens résolutifs, vulnéraires, fortifians, aromatiques, antiputrides. 454
CHAP. V. Médicamens maturatifs. 463
CHAP. VI. Médicamens suppuratifs ou digestifs. 464
CHAP. VII. Médicamens détersifs. 465
— anthelmintiques. 469
CHAP. VIII. Médicamens dessiccatifs. ibid.
— antipsoriques. 471
CHAP. IX. Médicamens caustiques, vésicatoires. 474

TROISIÈME PARTIE.

Formules officinales. 476
Table alphabétique des substances simples ou composées, et des formules officinales dont il est parlé dans ce volume. 495

FINI D'IMPRIMER LE 1er. MARS 1808.

611167

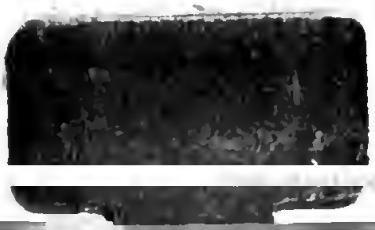

oogl